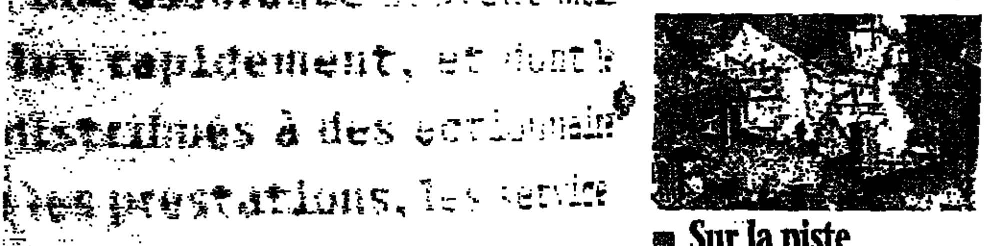
Syndrome de la guerre du G
un livre publié à Prague m
en cause le général Schwarzk



LE MONDE ÉCONOMIE

■ La nationalité des entreprises
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées



Le Monde

55e ANNÉE – N° 16838 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 16 MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Enseignants-gouvernement : semaine à risques

● Grèves lundi et mardi, manifestation nationale samedi contre le ministre de l'éducation
● Les instituteurs protestent contre la carte des ouvertures et fermetures de classes
● Des professeurs contre la réforme des lycées ● Enquête : pourquoi M. Jospin soutient M. Allègre

LA SEMAINE de grèves et de manifestations dans l'enseignement a commencé, lundi 15 mars, avec un mouvement de protestation dans les écoles, collèges et lycées, à l'appel des syndicats majoritaires d'enseignants. Elle constitue un test sur le degré de mobilisation face à la politique de Claude Allègre. Dans les écoles, la redistribution des postes d'instituteurs pour la prochaine rentrée nourrit la grogne, tandis que le projet de réforme des lycées alimente le mécontentement des professeurs.

Tous les syndicats mobilisés (SNUipp-FSU, Sgen-CFDT dans les écoles et SNES-FSU dans le second degré) se retrouvent pour exiger du gouvernement des moyens supplémentaires en faveur de l'éducation. Mardi, ce sont les opposants irréductibles à la réforme des lycées (FO, Snalc, CNGA, CFTC) qui cesseront le travail. La manifestation nationale du second degré, prévue samedi 20 mars à Paris, à l'appel du SNES, des syndicats autonomes et des collectifs « *anti-Allègre* », doit être le point fort de la mobilisation. Ces actions interviennent au moment où une querelle de succession agite la Fédération syndicale unitaire (FSU) après la démission de son secrétaire général, Michel Deschamps, qui figure sur la liste du PCF pour les élections européennes. Le débat ne se limite pas à un affrontement entre personnes mais porte aussi sur la stratégie à l'égard du ministre de l'éducation nationale et du gouvernement. Alors que, dans un entretien au *Parisien*, Claude Allègre affirme, lundi, qu'« *on ne peut pas faire tout tout de suite* », le gouvernement prépare des mesures financières supplémentaires destinées à apaiser la grogne et à accompagner ses réformes. Selon le ministère de l'éducation, la grève était suivie par 30 à 50 % des enseignants dans les écoles et un peu plus de 30 % dans les collèges et lycées. Selon les syndicats, elle touchait 70 % des enseignants du primaire.



Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 16

Tempête sur la Commission de Bruxelles, [...]ée de [...]aise gestion

« COMITÉ des sages » devait rendre public, lundi 15 mars, un rapport sur la gestion de la Commission européenne. Il serait sévère pour les conditions d'attributions des contrats à des prestataires extérieurs et pour les mécanismes de contrôle de l'exécutif bruxellois. Outre Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin, plusieurs autres commissaires, ainsi que le président Jacques Santer et la Suédoise Anita Gradin, responsable de la lutte antifraudes, seraient épinglés par le rapport. M. Santer devait réunir lundi dans la soirée l'ensemble de la Commission. Les chefs de groupes politiques au Parlement se réunissaient séparément. L'hypothèse d'une démission de la Commission était ouvertement évoquée lundi à Bruxelles.

Lire page 2

Corse : percée indépendantiste

■ Les élections territoriales renforcent les nationalistes proches des clandestins

■ La droite devrait garder la maîtrise du pouvoir dans l'île

■ La gauche, divisée et critiquée, se partage près du tiers des voix

Lire page 6

Miss Dolly, princesse de la tonte, a les joues trop rondes

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Charmante, elle est charmante, Dolly ! Nullement intimidée par le visiteur, la première brebis clonée de l'histoire bêle pour attirer l'attention. Elle se laisse longuement caresser, la « *female star* », sous les projecteurs qui éblouissent ses grands yeux noirs, sa bouche sensuelle savamment dessinée, son visage avenant. Trente-deux mois après sa création par les chercheurs du Roslin Institute d'Edimbourg, à partir du simple noyau d'une cellule prélevée sur une autre brebis adulte, Miss Dolly fascine toujours les médias.

L'agenda de la dame est saturé : séances de pose pour les photographes du *Sunday Times* et de *Vogue*, rendez-vous galants avec des journalistes de la presse écrite, invitations – refusées – à plusieurs shows américains. Le pull-over tricoté avec la laine de sa première tonte est exposé en bonne place au Science Museum de Londres. Des groupes de défense des lesbiennes l'ont adoptée comme symbole de la procréation médicalement assistée qui se passe du mâle. Le retentissement de la naissance, l'an dernier, de son agnelle, Bonnie, résultat d'un croisement avec un bélier gallois, a été digne de celui d'un heureux événement à la cour d'Angleterre. Bon nombre d'astrologues utilisent sa date de naissance, le 5 juillet 1996, comme point de départ de leurs prédictions sur l'avenir de la planète. Certains esprits perfides ont même proposé de faire de cette Vestale pure malt le symbole de la nouvelle Ecosse qui doit élire son Parlement régional le 6 mai.

La « suite » qu'occupe la brebis au Roslin Institute, là où elle a vu le jour, est royale. Un saint des saints gardé comme Fort Knox : il faut franchir un grillage doté de lourdes serrures, puis accepter la compagnie d'un garde sur le qui-vive pour avoir le privilège de pénétrer dans son intimité. Les responsables redoutent un possible coup de force des militants du violent Front de libération des animaux, hostile aux expériences de vivisection, voire de l'Armée républicaine irlandaise. Sans ce « coup », le Roslin Institute, établissement connu dans les milieux de la recherche vétérinaire et financé en partie par le ministère de l'agriculture, n'aurait jamais bénéficié d'un tel mécénat des entreprises, qui lui a permis de monter trois sociétés commerciales de biotechnologie très florissantes.

Y avait-il matière à éreinter les « docteurs Folamour » du Roslin Institute, comme l'ont fait les tabloïds britanniques, caisses de résonance de l'effroi provoqué par cette troublante découverte ? « *On a écrit tout et n'importe quoi sur le formidable débat éthique et philosophique créé par ce clonage. La presse a passé sous silence les possibilités médicales créées par cette expérimentation.* » On n'en saura pas plus sur les affres du clonage d'humains de la part d'Harry Griffin, directeur adjoint de l'institut.

Elle est encore belle, Dolly, mais comment expliquer ce double menton, ces joues trop rondes et ce ventre protubérant ? Miss Dolly se surveille-t-elle suffisamment ? Vieillirait-elle prématurément pour cause de clonage ? Réponse pincée du docteur Griffin : « *Son poids est typique de la race des Finn Dorset. Elle doit bientôt passer à la tonte. Mais en fin de compte, il ne faut pas se leurrer : Dolly n'est pas une brebis tout à fait normale.* »

Marc Roche

Renault-Nissan : vers l'alliance

LES NÉGOCIATIONS en vue d'une alliance entre Renault et Nissan, deuxième constructeur automobile japonais, sont en phase finale. Le président de Nissan, Yoshikazu Hanawa, était à Paris le week-end dernier pour y rencontrer Louis Schweitzer, son homologue de Renault. Celui-ci devait présenter le projet de mariage au conseil d'administration de Renault, mardi 16 mars. Le constructeur français pourrait prendre une minorité de blocage de 33,4 % dans le capital de Nissan et nommer plusieurs hauts dirigeants français à Tokyo. Si les complémentarités industrielles et commerciales semblent assez évidentes, le poids des dettes de Nissan fait encore hésiter Renault.

Lire page 17

■ **Sur la piste des tableaux volés**

De nouveaux éléments permettent de reconstituer le parcours de deux cents tableaux de la collection d'Alphonse Kann, dérobés par les nazis. p. 31

■ **Kosovo : reprise des pourparlers**

Les négociations sur le Kosovo ont repris, lundi à Paris, sur fond de combats et d'attentats. p. 3

■ **Croatie : le procès de Dinko Sakic**

Le procès de l'ancien commandant de Jasenovac, principal camp de concentration du régime oustachi, allié des nazis, devrait reprendre lundi à Zagreb. Dinko Sakic risque vingt ans de prison. p. 3

■ **Les régions embauchent**

Plusieurs assemblées régionales ont décidé de financer directement l'embauche. Le gouvernement prépare une loi pour clarifier l'usage de ces subventions. p. 11

■ **Kafka à la BNF**

Du plancher glissant à la réservation d'ouvrages hasardeuse, des couloirs interminables à l'informatique toute-puissante : Annick Cojean a passé une journée kafkaïenne à la Bibliothèque nationale de France. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 316 - 7,50 F

Gauche européenne : feu vert à la troisième voie

C'EST une coïncidence. Au moment même où l'abominable Oskar, le socialiste ringard, la bête noire des industriels allemands, la tête de Turc de la presse populaire britannique, envoyait sa lettre de démission au chancelier allemand, Anthony Giddens – le prophète de la « *troisième voie* » – présentait, à Bonn, son livre, qui porte ce titre, dans les locaux de la représentation de Basse-Saxe, le Land préféré de Gerhard Schröder. D'ailleurs, le chancelier aurait été présent aux côtés de cet inspirateur de Tony Blair s'il n'avait été retenu par une obligation inattendue. C'est lui, en effet, qui a écrit la préface à la version allemande de la « *troisième voie* », synonyme de « *nouveau centre* », le slogan gagnant de la dernière campagne électorale allemande.

Comme le remarque l'éditorialiste de la *Süddeutsche Zeitung*, « *la blairisation* » du Parti social-démocrate a connu une brusque accélération avec le départ du président du parti, Oskar Lafontaine, et, au-delà du SPD, cela concerne la social-démocratie européenne tout entière. Car les tenants de la « *vieille gauche* », comme l'écrit Gerhard Schröder, les partisans de l'Etat-providence, de l'intervention de l'Etat, des hausses de salaires destinées à stimuler la consommation, et donc la croissance, bref les néo-keynésiens avoués ou honteux vont se retrouver bien isolés au sein de la gauche, alors qu'ils pensaient, à juste titre, avoir marqué quelques points depuis la victoire de la gauche « *plurielle* » en France et de la coalition rouge-vert en Allemagne.

Le récent congrès du Parti des socialistes européens à Milan en avait même pris acte. Mais aujourd'hui les Italiens, après avoir interprété comme un coup de barre à gauche l'éviction de Romano Prodi et son remplacement par Massimo D'Alema à la tête du gouvernement de Rome, se demandent s'il n'est pas temps de rentrer dans le rang.

La « *troisième voie* » a connu de nombreux avatars dans la gauche européenne depuis que, dans les années 20-30, les « austro-marxistes » autour d'Otto Bauer cherchaient à définir une stratégie politique les distinguant à la fois des communistes inféodés à Moscou et des sociaux-démocrates qui pactisaient avec la bourgeoisie.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16 et la chronique de Pierre Georges page 36

Coup de balai au CIO



RICHARD W. POUND

SEMAINE décisive pour le Comité international olympique (CIO) : sa session extraordinaire, mercredi 17 et jeudi 18 mars à Lausanne (Suisse), devrait se conclure par l'exclusion définitive de plusieurs membres à la suite de l'enquête menée par le Canadien Richard W. Pound sur l'affaire de corruption de Salt Lake City. Des réformes sur le fonctionnement du CIO sont attendues.

Lire page 24

UNION EUROPÉENNE A dix jours du Sommet de Berlin où doit être finalisée la négociation sur l'Agenda 2000, la Commission européenne traverse une grave crise.

● LE COMITÉ DES SAGES devait remettre lundi 15 mars, après-midi, *son rapport* sur la gestion de l'exécutif bruxellois. Selon des *informations* du quotidien espagnol *El Pais*, il serait divisé en trois parties, l'une critiquant sévèrement le fonctionnement global de l'exécutif, la deuxième portant sur chaque commissaire concerné, la dernière sur les accusations de népotisme.

● DIX COMMISSAIRES étaient encore entendus *dimanche* par les sages, dont le président de la Commission Jacques Santer. La commission et le bureau du Parlement devaient se réunir lundi soir, et le président Santer devait rencontrer les chefs de groupes parlementaires mardi matin.

La plus grave crise dans l'histoire de la Commission de Bruxelles

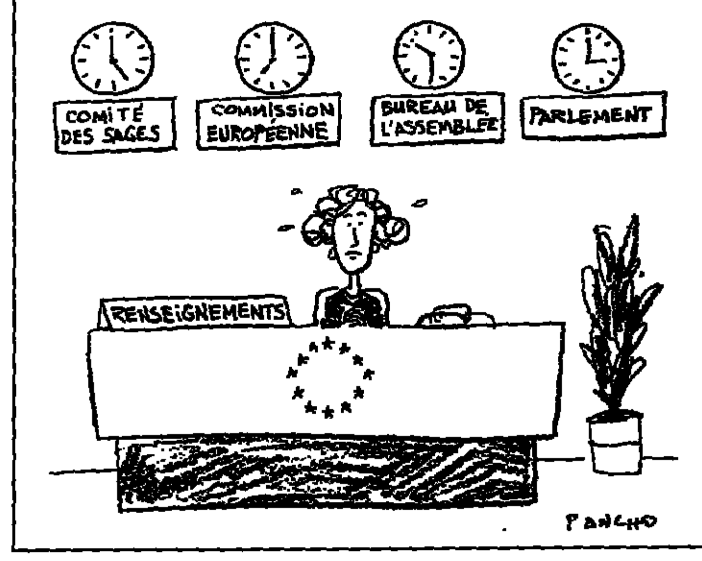
Le rapport du Comité des sages sur la gestion de l'exécutif européen, attendu lundi après-midi, devait sévèrement critiquer les mécanismes d'attribution des contrats et de contrôle en vigueur. L'hypothèse d'une démission collective des commissaires n'est pas à exclure

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Accusations de favoritisme, népotisme et fraude au sein de la Commission européenne : le feuilleton qui dure depuis la fin de l'été 1998 devait prendre une tournure décisive dans l'après-midi du lundi 15 mars. C'est à 17 heures que les cinq membres du Comité des sages, désignés par l'exécutif communautaire et le Parlement européen, devaient remettre les conclusions de leur enquête aux présidents des deux institutions. Dans la soirée, il était prévu que le président de la Commission européenne, Jacques Santer, réunisse les dix-neuf commissaires et que José Maria Gil-Roblès fasse de même avec les chefs de file des groupes parlementaires, constituant le bureau de l'Assemblée. Ce même bureau entendra M. Santer, mardi 16 à 10 h 30, avant de décider des suites à donner à l'affaire.

L'attitude du Parlement dépendra, bien sûr, de l'ampleur des dysfonctionnements relevés par les experts. De source proche de la Commission, dix de ses membres ont été entendus par les « sages » dans la soirée de dimanche. Les premiers commissaires incriminés dès le début de l'affaire ont été l'ancienne première ministre française Edith Cresson, chargée de la recherche et de l'éducation, et l'Espagnol Manuel Marin, responsable des relations avec les pays du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Mais d'autres noms sont apparus depuis. Ainsi l'Allemande Monika Wulf-Mathies, chargée de la politique régionale, aurait, elle, facilité l'embauche de l'un de ses proches, de même que le Portugais Joao Pinheiro, responsable de l'aide à l'Afrique.

Le Néerlandais Hans van den Broek, commissaire aux relations extérieures, pourrait être mis en cause sur la gestion des programmes Phare et Tacis, notamment des fonds destinés à sécuriser les centrales nucléaires dans les pays de l'ex-bloc soviétique, une gestion épinglée par un rapport de la Cour des comptes européenne en novembre 1998. De son côté, le Finlandais Erkki Liikanen, responsable du budget européen et du personnel, a été inquiété après que son épouse, fonctionnaire au ministère finlandais des affaires sociales, eut obtenu deux contrats de la Commission au bénéfice de son employeur.



Le cas du président Santer a été évoqué pour les conditions d'attribution à une société privée du marché de la sécurité de la cinquantaine de bâtiments qu'occupe la Commission à Bruxelles. Même la très populaire Italienne Emma Bonino, chargée de l'Office humanitaire de l'Union (Echo), a été mentionnée au début de l'affaire. Car tout est parti d'une enquête de l'Uclaf (Unité de lutte anti-fraude de la Commission) sur des contrats conclus par Echo pour des opérations en Bosnie et en Afrique dans les années 1993-1994. A l'époque, l'office humanitaire était sous la tutelle de M. Marin. Pour sa gestion des programmes d'aide aux pays méditerranéens, ce socialiste espagnol avait fait, en outre, l'objet d'un rapport spécial de la Cour des comptes de Luxembourg en 1996 et de plusieurs enquêtes de l'Uclaf.

REVIREMENT DE M. SANTER

Faute de personnel, Echo avait eu recours à des contrats de service avec des sociétés privées pour recruter des experts payés sur les budgets opérationnels. Les investigations de l'Uclaf ont révélé que l'emploi de « sous-marins » s'était généralisé depuis la fin des années 80 jusqu'à 1996. Parmi ces fournisseurs de main-d'œuvre figurait une entreprise domiciliée au Luxembourg et dirigée par le Français Claude Perry. Après vingt ans de contrats avec dix-sept directions générales, la Commission a mis fin à sa collaboration avec M. Perry. C'est alors que ce dernier a expliqué publiquement, à Bruxelles et à Strasbourg, que Mme Cresson avait offert une mission, soupçonnée d'être fictive, de « visiteur scientifique » à l'un de ses proches, René Berthelot, dentiste à Châtellerault. L'ancienne première ministre française est aussi en ligne de mire pour des problèmes de gestion financière du sous-traitant Agenor, bureau d'assistance technique qui gérait le programme de formation professionnelle Leonardo, dont le contrat a été rompu il y a quelques semaines (*Le Monde* du 20 janvier).

Dans un premier temps, la Commission n'a apparemment pas pris la mesure des difficultés qui s'annonçaient, malgré les premières réactions du Parlement européen. N'avait-il pas refusé la décharge pour le budget 1996 en décembre dernier ? Le même mois, elle prenait même des sanctions disciplinaires à l'encontre d'un de ses fonctionnaires, Paul van Buitenen, qui avait transmis au groupe des Verts de l'Assemblée de Strasbourg un rapport dénonçant un certain nombre d'irrégularités et de fraudes. Le président Santer défendait alors la collégialité. Il a ensuite changé d'attitude en raison de la tournure prise en janvier par le débat au Parlement européen.

Si ce dernier avait rejeté la motion de censure du villiériste Hervé Fabre-Aubrespy (qui avait cependant recueilli le nombre important de 232 voix), il était clair que l'enquête dont avait été chargé le comité des sages, composé de cinq juristes de différents pays de l'Union, ne resterait pas sans conclusions. Le nombre de commissaires mis en cause dans ce rapport – deux, trois ou plus ? – et, surtout, la nature des faits reprochés devaient être déterminants dans l'attitude que devait adopter la Commission après sa réunion de lundi soir et les suites que le Parlement européen donnera au rapport.

Marcel Scotto

L'exécutif bruxellois pourrait démissionner en cas de « fautes graves » et généralisées

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La tension était grande à Bruxelles dans l'attente des conclusions que le Comité des sages devait rendre publiques lundi 15 mars, après leur enquête sur la gestion de la Commission européenne. Il paraissait très improbable que l'exécutif communautaire soit lavé de tout soupçon, alors que dix membres du collège bruxellois étaient encore entendus dimanche par les cinq experts du comité, dont le président Jacques Santer lui-même.

En évoquant récemment la faculté pour les commissaires « *responsables* » de démissionner, M. Santer espérait trouver une porte de sortie. Cette hypothèse n'est plausible qu'à la condition que ceux qui portent une « responsabilité » ne soient pas nombreux : deux ou trois tout au plus. Au-delà, il serait difficile de justifier devant le Parlement européen et l'opinion que le reste de la Commission demeure en place. Et à supposer que leur nombre s'avère restreint, les commissaires les plus épinglés accepteront-ils de bonne grâce de payer seuls les pots cassés ? Edith Cresson l'a répété à l'envi : elle n'a aucune intention de démissionner, avec l'idée d'aller devant la Cour de justice européenne. Pour ce faire, il faudrait que le conseil des ministres ou la Commission elle-même (article 160 des traités) qualifie les faits incriminés de « *fautes graves* ». Difficile d'imaginer qu'un collège puisse encore fonctionner et assumer ses missions dans ce climat jusqu'à la fin de son mandat, début janvier.

De son côté, l'Assemblée de Strasbourg, qui a diligenté cette enquête, ne peut pas, à trois mois des élections européennes du 13 juin, ne pas en tirer les conséquences politiques. Va-t-elle accepter de passer l'éponge sur des irrégularités plus ou moins graves ? Une forte minorité se contenterait sans doute de voir tomber deux ou trois têtes, ce qui éviterait une crise en plein milieu des négociations délicates sur l'Agenda 2000. Mais si, parmi celles-ci, ne devaient se trouver que deux socialistes – Mme Cresson et Manuel Marin –, la travailliste britannique Pauline Green, présidente des socialistes européens, le plus nombreux dans l'hémicycle (214 sièges), est décidée à déposer une nouvelle motion de censure contre la Commission. Celle-ci aurait, cette fois, une grande chance d'être adoptée.

Le 14 janvier, lors d'une première motion de censure, la Commission avait dû sa survie au refus de la direction du groupe socialiste de s'y associer. Et le président du Parlement, le conservateur espagnol José Maria Gil-Roblès, avait évoqué, à l'issue du scrutin, la possibilité du renvoi de la Commission lors de la session de la mi-avril à Strasbourg. Si les critiques du rapport portent sur l'ensemble ou une grande partie de la gestion de la Commission, on peut imaginer que le président Santer n'attendra pas une motion de censure à Strasbourg. La démission de l'exécutif bruxellois sera alors à l'ordre du jour.

M. S.

Les difficultés de Paris dans la négociation sur la PAC s'ajoutent à l'imbroglio européen

ELTVILLE-SUR-RHIN
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Après l'échange de vues consacré par les Quinze à l'« Agenda 2000 » (financement de l'Europe de 2000 à 2006, réforme de la PAC et des politiques régionales), dimanche 14 mars, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, se montrait optimiste sur la possibilité de conclure les négociations lors du Conseil européen des 24 et 25 mars à Berlin. De son côté, Hubert Védrine, son homologue français, indiquait que Paris était « *en train d'évaluer les dernières propositions agricoles présentées par la présidence allemande et la Commission* ». En d'autres termes, sur ce projet de compromis, ainsi que sur la manière de poursuivre le débat, la France n'a pas encore arrêté sa position. Et il n'est pas exclu que l'exercice soulève des problèmes délicats entre l'Elysée et le gouvernement.

Le 26 février, à Petersberg, le chancelier Schröder, appuyé par la majorité du Conseil européen, avait invité les ministres de l'agriculture à s'entendre, comme le suggéraient les Français, sur une réforme de la PAC « économe », stabilisant la dépense au niveau de 1999 (40,5 milliards d'euros). Une invitation nécessaire pour engager les pays du Sud à accepter que les politiques structurelles fassent aussi l'objet d'économies ; cette chasse au « gaspi » devant permettre la réduction de la contribution allemande au budget européen.

Mais les ministres de l'agriculture, s'écartant des directives, ont approuvé un « paquet » dépassant de 6,5 milliards d'euros (sur la période 2000-2006) le seuil envisagé, et n'y intégrant pas l'idée française de « dégressivité » des aides directes. Cette défaillance risque de faire resurgir le co-financement par les Trésors nationaux d'une partie des aides agricoles, formule catégoriquement écartée par Paris. Une telle orientation ferait peser une menace supplémentaire sur le revenu paysan. Peut-on le faire sans rouvrir le projet de réforme du 11 mars, lequel, en l'état, est déjà dénoncé par les agriculteurs ? C'est une partition difficile à jouer pour le président de la République comme pour le premier ministre ! A moins qu'à Berlin – ce qui n'est pas exclu –, l'Allemagne fasse preuve d'une extrême modération en matière de revendication budgétaire.

[illegible]

La présidence allemande cherche un nouveau souffle

BONN
de notre correspondant

Au lieu d'Oskar Lafontaine, démissionnaire, le conseil des ministres des finances de l'Union devait être présidé lundi 15 mars à Bruxelles par son remplaçant par intérim, le ministre de l'économie Werner Müller (sans étiquette, proche de Gerhard Schröder) qui débarque dans le dossier. A moins de dix jours du sommet de Berlin qui doit décider de la réforme du financement de l'Union européenne – l'Agenda 2000 –, le départ fracassant de M. Lafontaine affaiblit encore le gouvernement allemand, qui avait bien du mal à assumer son passage à la présidence de l'Union.

A Bonn, on se veut rassurant. M. Lafontaine avait beau tenir les cordons de la bourse, il s'était tenu en retrait sur ce dossier. Mais politiquement, la situation est plus délicate. Ebranlé, le chancelier Schröder a besoin d'un succès à Berlin. Mais il ne peut pas se permettre de faire perdre la face à l'Allemagne, qui demande depuis longtemps une réduction de sa contribution nette au budget européen. S'il est acculé à un accord politiquement « invendable » à sa population, Gerhard Schröder pourrait être tenté de provoquer un « clash » pour ne pas être vilipendé par l'opposition chrétienne-démocrate (CDU-CSU). D'autant que le rapport du comité des sages sur la gestion de la Commission européenne risque d'entraîner une nouvelle campagne de presse et renforcer la position des eurosceptiques outre-Rhin.

En attendant, l'Allemagne est centrée sur ses soucis intérieurs. Dimanche 14 mars, M. Lafontaine est sorti de son mutisme, expliquant sa démission par « *le mauvais jeu d'équipe que nous avons proposé au cours des derniers mois* ». « *L'esprit d'équipe exige que l'on ménage les autres et que l'on soit solidaire, aussi en public* », a-t-il dit. Selon l'ancien ministre, sa « *décision n'a rien à voir avec la direction de la politique que nous avons menée depuis des mois. Nous sommes fiers d'avoir tenu beaucoup de nos promesses [...]. Nous voulions la justice sociale, nous voulions faire une politique pour les salariés et les familles. Nous avons mis en route cette politique pour laquelle nous bénéficions d'une large approbation* ». Après l'envolée des marchés financiers qui avait salué son départ, M. Lafontaine a expliqué que « *le cœur n'est pas encore coté en Bourse, mais il a une localisation : il bat à gauche* ».

POLITIQUE INFLÉCHIE

Les deux secrétaires d'Etat aux finances proches de M. Lafontaine, les néo-keynésiens Heiner Flassbeck et Claus Noé, vont quitter leurs fonctions. La gauche du parti et les Jeunesses socialistes, les *Jusos*, grognent contre M. Schröder. Ils ont demandé la tête de son bras droit, Bodo Hombach, ministre à la chancellerie, très proche des milieux économiques, responsable, selon eux, de ce mauvais travail d'équipe gouvernementale.

Signe de l'infléchissement de la politique allemande, M. Müller a annoncé que le gouvernement présenterait une réforme de la fiscalité d'ici l'été, prévoyant une baisse à 35 % du taux d'imposition des entreprises à compter de l'an 2000. En charge du dossier atomique, le ministre a aussi précisé qu'aucune des dix-neuf centrales du pays ne serait fermée autoritairement.

Arnaud Leparmentier

La Croatie est renvoyée à son passé oustachi à l'occasion du procès de Dinko Sakic

Le commandant du camp de concentration de Jasenovac risque vingt ans de prison

Le procès de Dinko Sakic devait reprendre, lundi 15 mars, devant le tribunal régional de Zagreb, après une dizaine de jours de suspension pour cause de « *malaise cardiaque* » de l'accusé. Commandant du camp de concentration de Jasenovac, Dinko Sakic a été extradé d'Argentine en juin 1998 et risque vingt ans de prison pour « *crimes contre l'humanité* », la peine maximale prévue par le code pénal croate.

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

La Croatie s'apprête à juger l'un des derniers criminels de guerre pro-nazis encore en vie. Agé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, Dinko Sakic a commandé le camp de la mort de Jasenovac, à cent vingt kilomètres au sud-est de Zagreb, où des dizaines de milliers de Serbes, juifs, Tsiganes et Croates furent massacrés.

Plus de cinquante ans après les faits, et pour la première fois depuis la disparition de la Yougoslavie de Tito, ce procès renvoie la Croatie aux crimes commis de 1941 à 1945 par l'Etat « indépendant » oustachi d'Ante Pavelic, mis en place par Hitler et Mussolini.

La gène est perceptible, à Zagreb, face à cet événement. Seules quelques voix se sont élevées pour réclamer que le procès Sakic soit l'occasion d'un réexamen du passé, dans une République où des symboles oustachis sont réapparus de façon notable après la chute du communisme. Autour du procès Sakic flotte un silence embarrassé, une tendance inavouée à vouloir minimiser l'affaire. La discrétion des médias et des responsables politiques locaux sur le sujet est éloquente.

« *Ce procès n'est pas un thème majeur dans le pays, il n'est pas perçu comme symbolique, comme la récapitulation d'une époque*, constate avec regret le philosophe Jarko Puhovski. *L'attitude la plus fréquente qu'il suscite est : "nous avons été contraints d'organiser ce procès par des pressions extérieures"*. » En quête de soutiens financiers, la Croatie cherche à améliorer son image après les guerres yougoslaves de 1991-1995.

Mais tout retour sur le régime d'Ante Pavelic est un exercice difficile dans cette République où l'on est plus prompt à évoquer les exactions commises par les forces serbes de Slobodan Milosevic et où reste vif le souvenir de la propagande communiste, qui assimilait toute revendication croate à un regain de fascisme et manipulait le chiffre des victimes des Oustachis.

Extradé d'Argentine en juin 1998, après avoir été repéré par des médias et le Centre Simon Wiesenthal, Dinko Sakic est accusé de « *crime contre l'humanité* » et d'avoir « *maltraité, torturé et tué des prisonniers* ». Il risque vingt ans de prison, la peine maximale prévue par le code pénal croate. Son épouse, Nada Sakic, qui dirigeait un camp de femmes situé non loin de Jasenovac, a été extradée en novembre 1998, puis relaxée en février dernier faute de preuves présentées.

> Autour du procès Sakic flotte un silence embarrassé, une tendance inavouée à vouloir minimiser l'affaire

Le procès Sakic est d'autant plus sensible qu'il soulève la question des liens entre l'actuel président croate, Franjo Tudjman, et la mouvance oustachie. Pour parvenir à ses fins, cet ancien partisan dans l'armée de Tito s'était rallié, au moment de la décomposition de la Yougoslavie, les milieux émigrés croates extrémistes, capables de mobiliser des fonds importants.

En février 1990, il déclarait devant ses sympathisants de l'Union démocratique croate (HDZ) que l'Etat croate oustachi « *n'était pas la création de criminels fascistes* », mais « *œuvrait pour les aspirations historiques du peuple croate pour un Etat indépendant* ». Il lâchait aussi, à la même époque : « *Dieu merci, ma femme n'est ni juive ni serbe.* »

Lors d'une visite officielle en Argentine, Franjo Tudjman a rencontré, en 1995, Dinko Sakic, qui menait à l'époque une vie tranquille de retraité, en contact avec les milieux émigrés croates. Les circonstances de l'entrevue restent floues. Selon Cedo Prodanovic, un avocat des parties civiles, Dinko Sakic a prétendu qu'il s'est entretenu durant une vingtaine de minutes avec Tudjman ; mais le président croate aurait ensuite raconté n'avoir fait que lui serrer rapidement la main lors d'une réception, sans identifier son interlocuteur.

Le procès Sakic intervient à un moment délicat pour Franjo Tudjman. Malade, atteint de cancer, le président pourrait voir, sur fond de crise économique aggravée, son parti, HDZ, perdre les élections législatives, prévues avant la fin de l'année. Dans ce contexte, le chef de l'Etat entendrait suivre plusieurs « lignes » dans l'affaire Sakic : se servir du procès pour accréditer l'idée que la Croatie est un « Etat de droit » et rehausser ainsi sa stature ; et faire en sorte, parallèlement, grâce au contrôle qu'il exerce sur le système judiciaire et les principaux médias, que le procès ne donne lieu qu'à un minimum de débat public.

Ce débat fait bien défaut. La société croate paraît certes fatiguée de la thématique oustachie – de ce que le philosophe Jarko Puhovski appelle « *le blocus idéologique* » – qui s'est emparée du pays dans les années 90, où « *les partisans ont été assimilés à des traîtres de la Croatie parce qu'ils se battaient pour la Yougoslavie...* ». Mais beaucoup reste à faire. Les livres scolaires croates ne consacrent que quelques lignes aux camps de concentration oustachis.

Dans la cathédrale de Zagreb, une messe a été dite récemment pour Ante Pavelic. Des rues, dans plusieurs villes, portent des noms de ministres oustachis. On a aussi pu entendre un responsable du parti HDZ parler de Jasenovac comme d'un « *camp de rééducation* » où se jouaient des « *opérettes* »...

Journaliste à la télévision de Zagreb, militant de l'association Forum 21, qui veut promouvoir la liberté des médias, Damir Matkovic constate que l'examen du passé oustachi est loin d'être une priorité, aujourd'hui, pour les Croates. « *Ce qui est un centre d'intérêt pour le public, c'est la crise économique*, dit-il, *le chômage qui dépasse les 18 %, les faillites bancaires qui se multiplient et qui font que beaucoup de gens ne touchent pas leurs salaires...* »

Représentant de la minorité serbe de Croatie, qui compte environ 250 000 personnes (contre 550 000 avant 1991), Milorad Pupovac évoque à sa façon la difficulté du débat sur le procès Sakic, qui ne doit pas à ses yeux « *mettre à mal le fragile consensus au sein de l'Etat croate ni rouvrir les blessures que portent beaucoup de gens* ». Il se veut confiant : en Croatie, un « *courant d'opinion, peu visible, mais qui existe* », serait en train de grandir pour dénoncer toute utilisation de symboles oustachis. « *On peut accuser Sakic d'avoir tué*, dit encore M. Pupovac, *mais il est plus important de développer la prise de conscience, chez les citoyens, que l'Etat indépendant de Pavelic n'a rien en commun avec l'Etat croate d'aujourd'hui.* »

Dans un café en face de la faculté des lettres, où il enseigne, Ivo Goldstein, qui s'apprête à écrire une histoire de la communauté juive de Zagreb, dont il est l'un des représentants, fait ce constat, dans un pays où médias et institutions restent largement verrouillés par la prédominance d'un parti, le HDZ : « *Il faut tenir compte du fait que nous sommes un Etat marqué par le système communiste, où aucune question n'est vraiment débattue.* » Comme d'autres, il veut espérer que le procès sera un début.

Natalie Nougayrède

Un camp de la mort pour plusieurs dizaines de milliers de personnes

JASENOVAC
de notre envoyée spéciale

Une vaste étendue herbeuse, quelques roseaux bordant un plan d'eau, un sentier fait de planches de bois qui mène à un monument de béton en forme de fleur... Voilà aujourd'hui le paysage de Jasenovac, le principal camp de concentration du régime oustachi, dont les baraquements ont été détruits à la fin de la seconde guerre mondiale. Les larges flots de la rivière Sava longent le territoire du camp, de l'autre côté d'une ancienne voie de chemin de fer qui apportait par wagons à bestiaux les déportés de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Nombreuses furent les victimes jetées dans ces eaux sombres.

A Jasenovac, entre 1941 et 1945, des dizaines de milliers de personnes ont péri, victimes de tortures, coups de poignard, décapitations, typhus, faim, froid, épuisement, exécutions sommaires. Dinko Sakic, qui fut nommé commandant du camp à l'âge de vingt et un ans, n'a jamais exprimé de regrets. « *Je suis fier de mon passé, de tout ce que j'ai fait* », a-t-il déclaré en 1994 à des journalistes croates venus l'interviewer en Argentine, où il s'était établi avec sa femme Nada après la seconde guerre mondiale. « *Jasenovac était une institution légale, où tous ceux qui ont travaillé à la destruction de l'Etat croate (...) étaient emprisonnés* », a-t-il aussi déclaré. « *Il n'y a pas eu d'exécutions massives à Jasenovac, le taux de mortalité était naturel et normal.* »

L'Etat croate oustachi d'Ante Pavelic fut, avec la Slovaquie de Tiso, l'un des deux satellites créés par les nazis en Europe. Le régime oustachi adopta des lois antisémites et se livra à un programme de conversions forcées au catholicisme. Les atrocités commises dans ses camps d'extermination ont culminé à Jasenovac. Des témoins ont raconté comment des enfants étaient embrochés sur des baïonnettes, des groupes entiers massacrés à coups de masse sur la tête ou encore comment les bourreaux oustachis avaient mis au point un poignard incurvé pour mieux égorger.

DÉLIRES RACISTES

En 1942, au moment de la « solution finale » nazie, deux fours crématoires ont fonctionné à Jasenovac. Les détenus du camp étaient Serbes, juifs, Tsiganes, Croates antifascistes, en fonction des délires racistes du pouvoir d'Ante Pavelic, qui voulait un Etat « *ethniquement pur* ».

Un débat existe sur le nombre de victimes à Jasenovac. Le Centre Simon Wiesenthal en dénombre 500 000. Le régime yougoslave parlait, à l'époque de Tito, de 700 000. Les autorités de la Croatie indépendante d'après 1991 ont défendu le chiffre de 40 000. L'acte d'accusation contre Dinko Sakic fait état de 50 000 morts dans le camp et tient Sakic pour responsable de 2000 d'entre eux, délimitant la période où il fut commandant en titre de Jasenovac d'avril à novembre 1944.

Selon les travaux effectués à la fin des années 80 par un chercheur croate de Zagreb, Vladimir Zerjavic, dont les résultats concordent avec ceux d'un autre expert, Serbe émigré à Londres, Bogoljub Kocovic, le total des tués à Jasenovac serait de 85 000 personnes, dont 50 000 Serbes, 13 000 juifs, 12 000 Croates et 10 000 Roms. Ces deux experts contestent en outre le chiffre de 1,7 million de morts en Yougoslavie durant la seconde guerre mondiale, fruit selon eux des affabulations de la propagande communiste, qui aurait grossi de la même façon le nombre de victimes à Jasenovac.

L'une des survivantes du camp, Mara Cvetko, citée par l'AFP, a commenté en ces termes la macabre polémique sur les chiffres : « *Le nombre des victimes de Jasenovac est inconnu, mais pour nous qui avons survécu dans ce camp il n'y a pas de chiffres, il y a des regards, des voix et des cris des personnes qui étaient avec nous.* »

N. N.

Les pourparlers sur le Kosovo reprennent dans le pessimisme

Les négociateurs exigent un accord immédiat des Serbes et des Albanais réunis à Paris sur la partie politique du plan de paix

LES POURPARLERS sur le Kosovo, parrainés par les six pays membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie), ont repris, lundi 15 mars au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber à Paris, dans un climat pessimiste.

Ce deuxième cycle de discussions, un mois après celui qui avait eu lieu au château de Rambouillet, pourrait être très bref. Dès lundi, les ministres des affaires étrangères français et britannique, Hubert Védrine et Robin Cook, qui co-président la conférence, devaient entendre les deux parties et procéder, avec leurs partenaires du Groupe de contact, à une évaluation dont ils devaient donner les résultats en fin de journée.

Les acteurs sont les mêmes qu'à Rambouillet un mois plus tôt : une délégation serbe forte de treize membres dirigée par le vice-premier ministre de la République de Serbie Ratko Markovic ; une délégation albanaise de dix-neuf membres supposés représenter les différentes tendances de cette communauté majoritaire dans la province, qui ont désigné comme coordonnateur à Rambouillet Hashim Thaqi (vingt-neuf ans), membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ; enfin les trois négociateurs internationaux qui avaient tenté de rapprocher les points de vue lors du huis clos de dix-sept jours organisé en février dans le château de Rambouillet : l'Américain Christopher Hill, le Russe Boris Maiorski et l'Autrichien Wolgang Petritsch pour l'Union européenne.

« TOUT TENTER »

Comme en convenait, dimanche, le chef de la diplomatie française Hubert Védrine, « *ça ne se présente pas bien* ». Rien en effet n'a bougé depuis Rambouillet : « *Les Kosovars ont éludé sans arrêt l'engagement qu'ils promettaient constamment pour le lendemain* (...). *Les Serbes sont toujours aussi bloqués sur des garanties civiles et surtout militaires au sol. Nous n'avons pas réussi à arracher l'accord des Yougoslaves sur la présence d'une force militaire au sol et nous n'avons pas réussi à arracher de l'autre côté le renoncement à l'indépendance et l'acceptation du désarmement des milices* », a expliqué Hubert Védrine. Le ministre français a néanmoins jugé « *impensable* » de baisser les bras. « *Il y a*, a-t-il dit, *une obligation de tout tenter.* »

Les pays organisateurs des pourparlers attendent des Serbes et des Kosovars qu'ils entérinent le compromis de février sur le volet politique du plan de paix – une répartition des compétences entre la Yougoslavie et le Kosovo durant une période transitoire de trois ans, la province y gagnant une large autonomie – et qu'ils acceptent les mesures prévues pour sa mise en application, à savoir le déploiement d'une force de l'OTAN de 28 000 hommes au Kosovo.

Le Groupe de contact avait l'intention de s'assurer au plus vite, peut-être dès la première journée, de l'accord des deux parties sur le volet politique. Cet accord, qui avait été présenté comme quasiment acquis à l'issue de la réunion de Rambouillet, ne semblait plus l'être à l'ouverture de celle de Paris.

REGAIN DE VIOLENCE

Dimanche soir, lors d'une réunion du Groupe de contact au quai d'Orsay, le représentant russe a indiqué que Belgrade émettait de nouvelles objections sur les aspects institutionnels du plan, tandis que le représentant américain était dans l'impossibilité de garantir le ralliement de la délégation albanaise à cette partie du plan.

La réunion de Paris a été précédée d'un regain de violence sur le terrain. Au lendemain de trois attentats à la bombe qui ont fait sept morts et cinquante-huit blessés, des combats ont éclaté dimanche en divers points du Kosovo, notamment dans le Nord, où les forces spéciales serbes et l'armée yougoslave se livrent depuis près de trois semaines à une véritable opération de « nettoyage » contre l'UCK. Plusieurs villages à l'ouest de Vucitrn ont été détruits en partie et désertés par leurs habitants, venus grossir les rangs des dizaines de milliers de réfugiés.

Ces localités, situées au pied du massif de Cicavica, ont de nouveau subi de violents pilonnages pendant le week-end. Samedi des attentats, dont les deux parties se renvoient la responsabilité, avaient frappé deux villes du nord de la province. A Kosovska Mitrovica, une bombe a explosé dans un marché. A Podujevo, deux engins explosifs avaient été placés dans des poubelles, l'un entre la poste et la station de police, l'autre à proximité d'un marché. – *(AFP, Reuters.)*

Quinze dirigeants basques entament une grève de la faim

MADRID
de notre correspondante

« *Il faut consolider la paix, mais apporter une réponse unie, sereine et contondante* » : telles avaient été les paroles d'Arnaldo Otegi, principal dirigeant de Herri Batasuna (HB), le « bras politique » de l'ETA, quelques heures après l'arrestation spectaculaire, mardi 9 mars, à Paris, des plus hauts responsables de l'appareil militaire de l'organisation séparatiste basque armée. Arrestation suivie, quelques heures après, au Pays basque, de celle du « commando Donosti », un des plus sanglants et le dernier encore vraiment « *structuré* », selon le commentaire du ministère de l'intérieur.

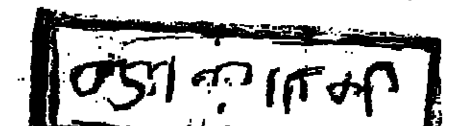
Pris de court par ces deux coups, portés en pleine trêve, qu'ils considèrent comme des « *provocations guerrières de la part de l'Espagne et de la France* », les nationalistes radicaux ont décidé, au moins pour quinze dirigeants d'Herri Batasuna, dont Arnaldo Otegi, d'entamer ce dimanche une semaine de grève de la faim de « protestation ». Grève qui sera mise à profit pour « *analyser la situation* » et élaborer d'autres initiatives, en accord avec tous les militants qui gravitent autour de HB et de la gauche radicale.

MÉFIANCE ABSOLUE

Et si tant est que cette initiative soit le côté « *serein* » de la réponse nationaliste, le côté « *contondant* », qu'il soit spontané ou plus ou moins organisé, s'est déjà largement exprimé cette fin de semaine au Pays basque, où manifestations et cocktails Molotov se sont succédé : vendredi, à Azkoitia, la guardia civil a désamorcé de justesse une lettre piégée envoyée à une conseillère municipale du Parti populaire, le parti au pouvoir à Madrid, tandis qu'une permanence socialiste à Irun et un bureau de placement à Saint-Sébastien étaient incendiés, faisant un blessé. Samedi, c'était le tour d'un concessionnaire Citroën et du domicile des parents d'un candidat socialiste à la mairie de Bilbao d'être attaqués. La police autonome basque a même dû intervenir pour séparer, dimanche, des manifestants d'extrême droite, venus s'en prendre aux radicaux nationalistes, du reste des manifestants.

En un mot, six mois, presque jour pour jour, après l'entrée en vigueur de la trêve « unilatérale » décrétée par l'ETA, la méfiance la plus absolue règne sur le développement du processus de paix. Les radicaux estiment que le gouvernement « torpille » les efforts de paix et désire démontrer par ces arrestations que « *l'ETA a décrété une trêve non parce qu'elle l'a voulue elle-même, mais bien parce qu'elle a perdu toute sa force* ». Le ministère de l'intérieur espagnol répond, lui, en accusant HB et l'ETA de diriger, de fait, les jeunes gens qui lancent les cocktails Molotov et de « *moduler* » à leur convenance la « *pression* » que représente cette violence des rues qui n'a, non seulement jamais cessé, mais repris avec plus d'intensité. D'autres manifestations sont prévues en fin de semaine prochaine. D'ici là, le risque de dérapage est toujours possible.

Marie-Claude Decamps



La Turquie sous le choc après un nouvel attentat

ANKARA. La Turquie était en état de choc, dimanche 14 mars, au lendemain du troisième, et du plus sanglant, attentat commis en quatre jours contre des centres commerciaux à Istanbul. Treize personnes sont mortes, la plupart asphyxiées, dans l'incendie provoqué par des cocktails-Molotov dans un immeuble de la partie européenne d'Istanbul. Un groupe kurde inconnu, les « Faucons de la vengance d'Apo » (diminutif du chef kurde Abdullah Öcalan), aurait revendiqué l'attentat auprès d'une chaine de télévision, selon les médias, mais la police n'a fait aucun commentaire officiel. Le PKK n'a revendiqué qu'un seul des cinq attentats commis en Turquie depuis l'arrestation d'« Apo », le 15 février, au Kenya. Mais à l'issue de son 6e congrès, le 4 mars, il avait annoncé qu'il allait « *intensifier la guerre* » contre l'Etat turc. La presse s'indignait dimanche : « *Les meurtriers fous ont brûlé vives 13 personnes. Qu'ils soient maudits !* », titrait le libéral *Radikal* ; « *Sauvages !* renchérissait *Milliyet, ils ont massacré des innocents.* » – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : plus de 20 officiers supérieurs,** dont un conseiller du président Saddam Hussein, le général Kamel Sajit, ont été exécutés au début du mois sous l'accusation d'avoir comploté contre le régime, a affirmé, samedi 13 mars, un groupe de l'opposition, le Conseil supérieur de la révolution chiite en Irak. D'après le journal dominical britannique *The Sunday Times*, ce sont sept officiers supérieurs, dont le général Sajit, qui ont été exécutés le 2 mars. Badgad a annoncé de son côté, samedi, que huit hommes, reconnus coupables d'attentats contre trois influents dignitaires chiites, ont été exécutés. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : quelque 80 000 fonctionaires** ont entamé, lundi 15 mars, une grève illimitée pour réclamer un réajustement de leurs traitements en fonction de l'inflation. L'Etat a proposé des réajustements de 4 %, contre 16 % revendiqués par les fonctionnaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ERYTHRÉE : Asmara a accusé l'Ethiopie d'avoir lancé,** dimanche 14 mars, une « *offensive de grande envergure* » sur le front central, alors qu'Addis Abeba ne fait état que d'« *accrochages mineurs* ». Selon le ministère érythréen des affaires étrangères, l'offensive avait été précédée, samedi, de « *bombardements aériens et de tirs d'artillerie lourde* ». Aucun combat n'avait été signalé depuis plus d'une semaine le long des 1 000 km de la frontière qui sépare les deux pays, mais les autorités érythréennes avaient dénoncé pendant cette période les préparatifs éthiopiens pour une nouvelle offensive après celle qu'elles avaient qualifiée de « *victoire totale* » sur le front de Badmé (front ouest). Cette offensive éthiopienne avait fait des milliers de morts, selon les deux camps. – *(AFP.)*

■ **CONGO (ex-Zaïre) : plus de 100 personnes ont été tuées** par les forces de la rébellion congolaise dans le région de Kamituga, au Sud-Kivu, a-t-on appris, dimanche 14 mars, auprès de l'agence des missionnaires catholiques Misna, basée à Rome. Selon les informations recueillies par Misna, le massacre, qui a eu lieu vers le 5 mars, aurait été commis en représailles à une attaque des Maï-Maï, des milices soutenant le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : au moins 22 personnes ont été tuées** dimanche 14 mars, lors d'affrontements dans le nord de Mogadiscio entre les miliciens d'un chef de guerre local et des hommes armés opérant pour la communauté des affaires de cette zone de la capitale somalienne, portant à au moins vingt-six le nombre des victimes pour le week-end, selon des journalistes locaux.

■ **MAURITANIE : l'opposant Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD),** et son collaborateur Mohameden Ould Babah, seront jugés le 20 mars prochain par le tribunal correctionnel de Nouakchott, a-t-on appris dimanche 14 mars de source judiciaire. Les deux dirigeants sont inculpés d'« *incitation à l'intolérance et atteinte à la sécurité et à l'ordre public* » par le procureur de la République. Ils encourent une peine de 1 à 5 ans de prison. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : 26 personnes sont mortes et 40 ont été blessées** dimanche 14 mars dans l'incendie qui a ravagé un bidonville du nord de Delhi. Alimenté par un fort vent, le feu s'est très vite développé. Les habitants en colère ont manifesté contre l'arrivée tardive des pompiers, qui ont mis cinq heures à maîtriser le feu. Plus de 40 % de la population de Delhi vit dans des bidonvilles où les raccordements électriques sont faits sans aucune précaution. – *(Corresp.)*

■ **BIRMANIE : 10 douaniers ont été tués,** le 28 février, après avoir été capturés, à proximité de la frontière thaïlandaise, par des soldats de l'Union nationale karen (UNK) insurgée. Selon l'UNK, ils sont morts lors d'une attaque de l'armée birmane, démentie par Rangoun, qui serait intervenue pendant des négociations en vue de leur libération. La junte birmane a confirmé, dimanche 14 mars, que l'UNK lui avait annoncé, le 4 mars, la mort des dix fonctionnaires « *au cours d'une escarmouche* », ce qu'elle a jugé « *confondant* ». – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : le ralentissement en cours de l'économie,** illustré par une baisse de 0,3 % du produit intérieur brut (PIB) au dernier trimestre de 1998 par rapport au trimestre précédent, suscite l'inquiétude du patronat. Le responsable du centre d'études de la fédération patronale Confindustria, Guidalberto Guidi, s'est montré très préoccupé, estimant que « *le deuxième semestre de 1998 a été l'une des périodes les plus difficiles des quinze dernières années* ». Sur l'ensemble du second semestre, le PIB italien gagne 1,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, alors qu'au premier semestre il gagnait 1,8 %. – *(AFP.)*

L'Europe et l'Amérique latine renforcent leur partenariat

La Banque interaméricaine de développement se réunit en assemblée générale à Paris du 15 au 17 mars

La 40e assemblée générale de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui se tient à Paris du 15 au 17 mars, est une répétition générale du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des deux ensembles régionaux convoqués, à l'initiative de la France, les 28 et 29 juin à Rio. L'Union européenne est le premier investisseur, le premier partenaire commercial et le premier fournisseur d'aide aux pays d'Amérique du Sud.

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a ouvert, lundi 15 mars à Paris, la quarantième assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (BID), alors que la situation économique et sociale en Amérique latine suscite encore de nombreuses interrogations. Devant un parterre réunissant les quarante-six gouverneurs de l'institution et en présence des présidents du Chili, Eduardo Frei, et de l'Uruguay, Julio-Maria Sanguinetti, M. Chirac s'est montré confiant dans « *la capacité des économies latino-américaines à faire face au gros temps alors qu'elles subissent le contrecoup de la première vraie crise de la mondialisation* ».

Pour autant, la situation est loin d'être stabilisée, malgré le récent accord signé entre le Brésil et le Fonds monétaire international. Si, comme l'a expliqué au *Monde* le président de la BID, Enrique Iglesias, la contagion financière de la crise asiatique « *s'est arrêtée au Brésil* », la baisse des cours de matières premières continue d'exercer de fortes contraintes sur l'économie latino-américaine. D'une part, elle aggrave les déficits commerciaux, notamment ceux du Venezuela et du Mexique, pays exportateurs de pétrole, mais aussi ceux du Pérou et du Chili qui sont d'importants exportateurs de cuivre et de métaux et qui subissent la baisse de la demande asiatique. D'autre part, la chute des cours entraîne un creusement des déficits publics, en particulier dans les pays pour lesquels le pétrole est une importante source de recettes budgétaires.

Pour limiter ces déficits, la plupart des pays d'Amérique latine ont procédé à des coupes dans les dépenses publiques qui affectent souvent les investissements productifs et les secteurs sociaux. Alors qu'en 1997 la zone avait enregistré son plus fort taux de croissance depuis vingt-cinq ans (+5,1 %), l'année 1998 devrait se solder par une progression de l'activité beaucoup plus modeste (seulement +2 % selon la BID). L'année 1999 devrait être marquée par une stagnation dans toute la région, voire dans quelques cas une récession (– 4 % ou – 5 % pour le Brésil).

La réunion de la BID n'est donc pas un exercice de routine. Comme l'a rappelé M. Chirac, « *les crises éprouvent les solidarités. L'Amérique latine et la Caraïbe ont fait, depuis plusieurs années, des efforts remarquables pour renforcer leur intégration régionale. C'est la voie de l'avenir.* » D'ores et déjà, l'Union européenne est le premier investisseur, le premier partenaire commercial et le premier fournisseur d'aide aux pays d'Amérique du Sud. L'objectif d'un renforcement des échanges est à la mesure des menaces protectionnistes qui affleurent ici ou là et qui constituent pour M. Iglesias la première source d'inquiétude. « *Le phénomène de globalisation va provoquer un mouvement protectionniste et pas seulement aux Etats-Unis,* estime-t-il. *La globalisation est une menace pour les efforts d'intégration régionale que nous avons poursuivis ces dernières années.* »

LA QUESTION DE LA DETTE

Une conviction partagée par M. Chirac : « *Vous avez bâti votre développement sur l'ouverture au monde, vous savez que la solution ne viendra pas du repli sur soi, d'un nouveau protectionnisme dont nous serions tous victimes. Nous n'éviterons jamais les crises, mais nous pouvons les prévenir ou en limiter les effets* », a déclaré le chef de l'Etat qui a rappelé les propositions françaises pour assurer une meilleure stabilité du système financier international. L'une de ces propositions consiste à renforcer les instances politiques des banques de développement. En ce sens M. Iglesias devait annoncer, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la BID, la transformation du conseil d'administration de la BID en un comité des gouverneurs aux pouvoirs accrus.

La réponse aux difficultés actuelles doit aussi être sociale, a rappelé M. Chirac. La France a proposé à ses partenaires une initiative destinée à annuler la charge de la dette des pays les plus endettés pendant une génération. Quatre pays latino-américains sont concernés : la Bolivie, le Guyana, le Nicaragua et le Honduras. Le problème de la dette devait également être au centre du discours du premier ministre Lionel Jospin à l'occasion du dîner du lundi 15 mars.

« *Nous devons avoir une vue générale du tableau pour mesurer simultanément l'efficacité économique et sociale au sein d'un système démocratique. Nous avons connu des périodes où nous avons favorisé l'efficacité économique aux dépens du social. A d'autres périodes, le social a primé pour occulter totalement les aspects économiques. Cela a débouché sur le populisme, l'hyperinflation et la récession. Le grand défi de l'Amérique latine est de trouver un bon équilibre de politique qui puisse en même temps assurer une croissance soutenue, plus de justice sociale et réduire la pauvreté* », a estimé M. Iglesias.

Le développement passe par la lutte contre la pauvreté, les infrastructures de base et la croissance tirée par le secteur privé. C'est la raison pour laquelle l'assemblée générale devrait décider d'augmenter de 200 à 700 millions de dollars le capital de la Société interaméricaine d'investissement, filiale de la BID chargée de prendre des participations dans les PME et de leur consentir des prêts.

Babette Stern

Mise en garde américaine face à la « dollarisation » des économies

Lawrence Summers, secrétaire adjoint au Trésor américain, a mis en garde, dimanche 14 mars, les pays qui aspirent à la « dollarisation » de leur économie. L'Argentine, mais également le Salvador, ont déclaré récemment qu'ils souhaitaient adopter le dollar américain comme monnaie officielle. M. Summers, qui s'exprimait en marge de la réunion de la BID (Banque interaméricaine de développement) à Paris, a reconnu que la « dollarisation » accroissait « *la discipline et la crédibilité des politiques économiques et financières tout en permettant une intégration accrue dans l'économie mondiale* ». Mais « *tout pays qui veut se diriger vers cet objectif doit aussi,* selon le dirigeant américain, *être prêt à adopter la discipline et la flexibilité qu'il implique* ».

Le premier ministre malaisien remporte une élection partielle

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'étoile du Dr Mahathir Mohamad, au pouvoir depuis 1981, est sans doute sur le déclin, mais l'homme reste difficile à battre. Telle semble être la leçon des élections des vendredi 12 et samedi 13 mars au Sabah, l'un des deux Etats de la fédération de Malaisie situés sur l'île de Bornéo. Les partisans du premier ministre ont obtenu trente et un sièges sur quarante-huit lors du renouvellement du Parlement local, soit près des deux tiers des élus.

Ce succès du Front national, coalition au pouvoir, ne signifie pas pour autant que le Dr Mahathir avancera la date des élections générales prévues en mai 2000 : le Sabah, qui abrite moins de 10 % de la population de la fédération, n'est pas la Malaisie. Le procès d'Anwar Ibrahim, ancien héritier désigné du Dr Mahathir qui a été limogé le 2 septembre 1998, n'y rencontre que de peu d'écho. Les dix-sept sièges de l'opposition échouent au PBS (Parti Bersatu Sabah ou Parti du Sabah uni), expression politique d'une ethnie locale à dominante chrétienne, les Kadazans, qui forment 40 % de la population. Les deux grandes formations de l'opposition en Malaisie péninsulaire, le PAS (Parti Islam Se-Malaysia, islamiste) et le DAP (Democratic Action Party, à majorité chinoise), ne sont guère implantés au Sabah. Alors que l'économie malaisienne a subi, en 1998, une contraction de plus de 6 %, le Sabah a bénéficié d'une expansion de 3 % nourrie par l'huile de palme, le bois et les hydrocarbures.

LES CONSÉQUENCES DU PROCÈS ANWAR

En outre, Joseph Pairin Kintingan, président du PBS, a accusé la coalition gouvernementale de méthodes déloyales : menaces de supprimer les crédits fédéraux, recours à des électeurs fantômes, distribution de cartes d'électeurs à des immigrés venus des Philippines voisines, découpage électoral favorable aux Malais musulmans. Le Dr Mahathir, qui s'est rendu quatre fois au Sabah pendant la campagne, n'a pas caché que des centaines de millions de dollars de crédits dépendaient, effectivement, des résultats du scrutin.

Quoi qu'il en soit, le Dr Mahathir a tenu bon. S'il avait perdu ce vote, la dynamique lancée contre lui par l'arrestation et le procès d'Anwar aurait bénéficié d'un sérieux coup de pouce. Mais, une fois écarté, le risque que représentaient les élections au Sabah ne dégage pas pour autant sa route. Le procès Anwar a mal tourné, avec un ancien chef de la police qui a reconnu avoir lui-même battu l'inculpé en détention et des témoins à charge qui se sont rétractés.

Cette affaire a divisé l'UMNO (Organisation nationale unifiée malaise), parti du Dr Mahathir qui domine la vie politique et toutes les coalitions gouvernementales depuis l'indépendance, à telle enseigne que le Congrès triennal de l'UMNO, prévu en juin, a été reporté de dix-huit mois, soit après les élections générales. Le procès fait à Anwar contribue également à souder, au moins momentanément, une opposition écartelée auparavant entre un courant islamiste, limité mais solide, et les partisans d'une modernisation et d'une libéralisation de la vie politique.

L'ambition du Dr Mahathir est de conserver, au Parlement fédéral, une majorité des deux tiers nécessaire à tout amendement de la Constitution. Des chefs de l'opposition se donnent comme objectif de lui nier cette majorité et non de remporter les élections. L'issue de la crise politique et le sort du Dr Mahathir, âgé de soixante-treize ans, dépendront peut-être, en dernier recours, d'une reprise économique, dont le gouvernement espère l'intervention avant la fin de l'année. Néanmoins, sur ce plan-là, rien n'est encore acquis. En outre, il est difficile de mesurer l'ampleur de la fracture accompagnant une crise politique qui, après plus de six mois, semble loin de se résorber.

Jean-Claude Pomonti

Les factions afghanes s'accordent sur le principe d'un partage du pouvoir

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Réunies depuis quatre jours au Turkménistan, sous l'égide des Nations unies, les factions afghanes ont annoncé, dimanche 14 mars, un accord de principe pour un futur partage du pouvoir à Kaboul. Cet accord conclu entre Wakil Ahmad Mutawakil, un proche du mollah Omar, chef des miliciens islamistes, et Mohammad Younous Qanooni, numéro deux du commandant Massoud, le seul chef de l'opposition qui se bat encore en Afghanistan, est le premier depuis que les talibans contrôlent 80 % de l'Afghanistan. Le texte prévoit notamment un échange « *aussi vite que possible* » et sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge, de vingt prisonniers de chaque camp. Les deux parties ont convenu de se retrouver après les fêtes musulmanes de l'Aïd, soit dans une quinzaine de jours, « *de préférence en Afghanistan* », pour continuer les négociations.

Cet accord doit être accueilli avec prudence, dans la mesure où aucun détail d'un partage du pouvoir n'a encore été discuté. Quelle place les talibans sont-ils prêts à accorder à une opposition divisée, dont la seule composante tadjik et quelques éléments chiites se battent encore ? Trop de questions restent à résoudre avant qu'un espoir de paix soit envisageable.

L'accord a toutefois été bien accueilli à Islamabad, qui soutient les talibans, et à Téhéran, qui aide l'opposition. « *C'est une très bonne évolution* », a affirmé le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sartaj Aziz. Le ministère iranien des affaires étrangères a souhaité que « *les parties poursuivent leurs négociations en vue de former un gouvernement populaire, indépendant et non aligné* ».

Ce premier pas intervient alors que l'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, poursuit sa mission à Moscou, qui soutient l'opposition, après s'être rendu à Islamabad, Kaboul et Téhéran. A Kaboul, M. Brahimi a obtenu que les talibans s'engagent à assurer la sécurité du personnel des Nations unies. Le premier expatrié onusien, le directeur du Programme alimentaire mondial, Michael Sackett, est arrivé dimanche 14 mars dans la capitale afghane, mettant fin à sept mois d'absence de l'ONU. Les expatriés des Nations unies, une quarantaine de personnes, avaient été évacués le 20 août 1998, au lendemain des bombardements américains sur les camps du fondamentaliste saoudien Oussama Ben Laden.

Françoise Chipaux

M. Kabila forme un nouveau gouvernement en République démocratique du Congo

Les caciques du régime conservent leurs portefeuilles

Laurent-Désiré Kabila, *président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a formé un nouveau gouvernement. Les « poids lourds » du régime restent en place. Le président conserve la défense et il n'y a pas de premier ministre. Bemba Saolona, un financier de Mobutu, est nommé à l'économie. Il est le père de Jean-Pierre Bemba, qui dirige une des branches armées de la rébellion dans le nord-ouest du pays.*

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Abdoulaye Yerodia, le directeur de cabinet de Laurent-Désiré Kabila, aime bousculer la routine. Il intervient lui-même sur les ondes nationales pour donner la bonne parole. Celle du chef de l'Etat, s'entend. S'agit-il de rameuter la foule sur le parcours qu'empruntera le président zambien le jour d'une visite officielle ? Le *« dircab »*, comme l'appellent les Kinois, sonne le tocsin à la télé et convoque, pêle-mêle : la population pour acclamer le cortège ; les corps constitués, le ban et l'arrière-ban de la fonction publique pour l'accueil à l'aéroport ; les chefs de la garde présidentielle, de l'armée, de la police et... de la fanfare, dans son bureau, le lendemain à 8 heures, pour mettre en scène l'arrivée de Frederick Chiluba.

Prévoit-on un changement de gouvernement ? Abdoulaye Yerodia met les ministres au garde-à-vous : *« Les sortants sont priés de rester à la disposition des entrants pendant quinze jours, faute de quoi, outre les sanctions prévues, ceux qui ne joueront pas le jeu seront punis de six mois d'emprisonnement. »* Le communiqué du *« dircab »* est clair. Il est aussi rodé. Le même texte avait servi en mai 1998. Mais, cette fois-ci, le message de M. Yerodia, diffusé par les médias d'Etat le 11 février au soir, a tenu le sérail en haleine. Le cabinet a été « démissionné » par décret présidentiel (lu à la télévision par le même M. Yerodia), le 21 février, mais le nouveau gouvernement a été constitué le 14 mars.

COMITÉS DE POUVOIR POPULAIRE

La chose n'était pas si simple. Les alliés du président Kabila – notamment l'Angola – le pressaient de faire un geste en direction de la classe politique. Les pays européens lui demandaient de nommer un premier ministre, d'élargir son équipe à l'opposition et aux anciens mobutistes, et de préparer un programme économique de qualité. Mais M. Kabila, têtu et peu enclin à composer, a dû compter avec les « poids lourds » de son équipe. Ceux-là n'avaient aucune envie de se voir proposer une ambassade à l'étranger ou un poste de gouverneur en province. La République démocratique du Congo n'a pas de budget et, pour honorifiques qu'elles soient, ces fonctions ne sont pas de nature à pouvoir apaiser leurs appétits.

Le pays – présenté à la fin des années Mobutu comme un trou sur la carte de l'Afrique – n'a plus d'Etat ni de structures depuis le début de la décennie. Les Zaïrois, redevenus Congolais après l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997, comptaient sur le tombeur du maréchal pour leur rendre leur dignité et leur donner des raisons de croire en l'avenir. M. Kabila leur avait promis des lendemains qui chantent, mais il avait surtout pris soin de leur signifier l'interdiction de toutes les activités politiques. Des opposants croupissent dans les geôles du régime pour n'avoir pas compris la détermination de M. Kabila.

Tenant les promesses faites à plusieurs reprises au cours des derniers mois, Laurent-Désiré Kabila a fini par signer un décret-loi, le 31 janvier, autorisant le fonctionnement des partis. Mais le texte est restrictif. Il ne reconnaît pas l'existence des anciennes formations et les conditions mises à la création de nouveaux partis sont autant d'obstacles. Les politiciens congolais critiquent tous avec véhémence des mesures laissant au seul ministre de l'intérieur la faculté de décider, *in fine*, quel parti sera officiellement agréé.

L'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) – la façade politique de la nébuleuse rwando-ougandaise qui a porté M. Kabila au pouvoir, avec le concours des Etats-Unis – n'a plus de raisons d'être depuis le déclenchement de la guerre, en août 1998. Le président Kabila a donc créé « ses » Comités de pouvoir populaire (CPP). Piochée dans le livre vert du colonel Kadhafi, l'idée de créer *ex nihilo* des CPP dans les communes, les ministères, les entreprises, les universités, a séduit certains Congolais à l'esprit d'apparatchiks. Les CPP ont donc fleuri, chaque création « spontanée » accompagnée d'un don présidentiel en nature. Un problème demeure cependant : personne ne sait à quoi servent les CPP. La confusion est totale. Le président a bien expliqué que *« le peuple* [devait] *prendre le pouvoir entre ses mains »*, mais les Kinois trouvent l'explication sommaire. Hommes politiques, universitaires, fonctionnaires, milieux d'affaires, et l'entourage même du chef de l'Etat sont sceptiques. *« Je l'ai connu maoïste ; c'est un adepte du centralisme, je sais qu'il n'a rien d'un démocrate. Mais où a-t-il été chercher ça ? »*, se demande l'un des vieux compagnons de route de M. Kabila, membre du « club de Tripoli », un de ceux avec qui il a été présenté au colonel Kadhafi en 1986.

« Les CPP ne peuvent pas fonctionner comme un parti politique, constate un proche de M. Kabila, *et encore moins comme une machine électorale. Nous le suivons depuis le début de cette aventure, mais aujourd'hui, on se demande : pour aller où ? »*

Les partisans les plus fidèles du chef de l'Etat se réclament du *« progressisme »*, du *« panafricanisme »* et de l'*« économie sociale de marché »*, des concepts devenus anachroniques. Mais eux aussi se plaignent du *« manque de lisibilité de la politique »* menée par M. Kabila et de *« l'incohérence des décisions »*, prises à grand renfort de décrets-lois, *« qui nuisent à la crédibilité du régime »*.

MÉCONTENTEMENT

La plupart des ministres n'ont aucune expérience de la gestion publique. Certains d'entre eux sont incompétents, d'autres sont recherchés par des justices étrangères, américaine et européennes, notamment. D'autres encore ont été arrêtés, incarcérés, interrogés puis limogés ou réintégrés dans le gouvernement.

Mais, au sein même des cabinets ministériels et des organismes publics, des conseillers et des hauts fonctionnaires expérimentés peinent à faire fonctionner la machine Congo. Ils commencent à parler, à faire connaître leur mécontentement. Ils ont joué le jeu jusqu'à présent, avec honnêteté. Mais ils aspirent tous maintenant à un changement rapide et radical. Et ils sont unanimes : aucun d'entre eux n'imagine l'avenir du pays avec Laurent-Désiré Kabila.

Frédéric Fritscher

Un mobutiste nommé à l'économie

Le président Laurent-Désiré Kabila a formé, dimanche 14 mars, un nouveau gouvernement *« chargé de bouter les agresseurs »* hors de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a annoncé le nouveau ministre des affaires étrangères, Abdoulaye Yerodia. Les principaux ministres du gouvernement *« dissous »* par décret présidentiel, il y a trois semaines, ont été reconduits à leur poste, notamment les ministres de l'intérieur, Gaétan Kakudji, de la justice, Mwenze Kongolo, des finances, Mawampanga Mwana Nanga. M. Yerodia, qui était directeur de cabinet du président, a été nommé aux affaires étrangères.

Parmi les nouveaux ministres figure l'homme d'affaires Bemba Saolona, une personnalité de premier plan du régime de feu le maréchal Mobutu, nommé à l'économie. Le fils de M. Bemba dirige une des branches de la rébellion congolaise. Pierre-Victor Mpoyo, précédemment ministre à la présidence, hérite du portefeuille du pétrole.

Crise ouverte entre la Côte d'Ivoire et le Fonds monétaire international

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Un chef d'Etat qui s'en prend aux *« commis du FMI »*, une verte réponse signée de la main du directeur du Fonds monétaire international, estimant ces attaques *« inadmissibles »* : les relations entre la Côte d'Ivoire et la principale institution financière internationale se sont dégradées ces dernières semaines. Locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, bénéficiaire d'une forte croissance ces quatre dernières années, la Côte d'Ivoire ne fait pourtant pas partie des *« bons élèves »* du FMI, une catégorie un peu floue qui réunit aussi bien des pays pauvres et vertueux, comme le Mali ou le Burkina Faso, que les rares îlots de prospérité africaine comme le Botswana ou l'île Maurice.

A l'origine de la polémique actuelle, un rapport confidentiel du FMI mettant en cause la bonne volonté des autorités ivoiriennes dans l'application des réformes demandées par le Fonds. Que les négociations entre les envoyés du Fonds et les responsables ivoiriens rencontrent pareils écueils n'est pas une première. Mais cette fois, le débat est parasité par des considérations de politique intérieure. Dans la mouvance du président Henri Konan Bédié, nombreux sont ceux qui sont persuadés que le FMI persécute la Côte d'Ivoire pour empêcher la réélection du chef de l'Etat en l'an 2000. *Le principal concurrent potentiel de M. Bédié s'appelle Alassane Dramane Ouattara, ancien premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, et aujourd'hui directeur général adjoint du FMI.*

« *INTRIGUES POLITICIENNES* »

Le secrétaire général du parti présidentiel, le PDCI, a récemment déclaré ne pas *« compter que des amis »* au FMI. Et le président Bédié lui-même a évoqué les *« intrigues politiciennes »* des responsables du Fonds, provoquant la mise au point de Michel Camdessus, le directeur du FMI. L'hebdomadaire *Le National*, porte-parole de la fraction la plus radicale du camp présidentiel, est allé plus loin, évoquant un complot visant à empêcher la réélection de M. Bédié, machination ourdie entre autres par l'épouse d'Alassane Ouattara, une importante femme d'affaires abidjanaise.

L'attaque ne vise pas tant à convaincre les élites ivoiriennes qu'à persuader la base du PDCI que le président est menacé par un complot américano-musulman. M. Ouattara est originaire du nord musulman de la Côte d'Ivoire, une région qui a beaucoup en commun avec le Mali et le Burkina voisins. La majorité des dirigeants ivoiriens aujourd'hui au pouvoir sont originaires du sud du pays, animiste ou chrétien, et jouent sur la crainte de l'hégémonie musulmane.

Le débat économique est pris en otage dans cette controverse politico-ethnique. S'estimant victime d'une persécution injuste, la Côte d'Ivoire n'a toujours pas répondu aux interrogations du FMI sur les approximations de la comptabilité publique. Selon le rapport des experts dépêchés de Washington, le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) *ne serait pas* fiable, et la gestion de la dette intérieure *resterait très opaque. Il est vrai que les réformes imposées par le FMI et la Banque mondiale ont* conduit au tarissement des sources *de financement de l'activité politique.* Le démantèlement de la *Caisse de stabilisation du café cacao* (Caistab), en particulier, est encore *mal accepté, comme l'ont* montré les différentes péripéties *qui ont marqué la dernière campagne de récoltes*, au cours de laquelle *le gouvernement* à procédé à des attributions de licences d'exportation de gré à gré, *s'éloignant* délibérément du système d'enchères *mis en place à l'instigation* du Fonds et de la Banque mondiale. Et même *si* l'annonce n'en a pas été faite officiellement, l'Union européenne a suspendu ses financements dans les domaines de la santé et de la décentralisation, tant l'affectation des sommes manquait de transparence.

Thomas Sotinel

ÉLECTIONS Le second tour des élections à l'Assemblée de Corse, rendues nécessaires par l'annulation du scrutin de mars 1998 par le Conseil d'Etat, a confirmé, dimanche 14 mars, la progression des nationalistes. La liste Corsica Nazione, seule en mesure de se maintenir après le premier tour, a doublé le nombre de ses voix et approché 17 % des suffrages exprimés, la participation au vote ayant augmenté de près de 10 points. ● LA DROITE RPR-DL devrait retrouver, le 18 mars, malgré son affaiblissement et grâce à des accords avec d'autres listes, la présidence de l'Assemblée pour José Rossi (DL) et celle du conseil exécutif pour Jean Baggioni (RPR). ● LA GAUCHE des partis de la majorité « plurielle », conduite par Emile Zuccarelli (PRG), est en recul, au profit, notamment, de la liste de Simon Renucci, engagé derière Lionel Jospin en 1995 et qui plaide pour des majorités d'idées.

La droite se partage de nouveau les organes du pouvoir en Corse

La nouvelle Assemblée ne comprend qu'une majorité relative en faveur des dirigeants sortants, Jean Baggioni (RPR) et José Rossi (DL). Les nationalistes de Corsica Nazione, proches du FLNC-canal historique, passent de cinq à huit sièges sur cinquante et un

AJACCIO
de notre correspondant

La troisième voie était donc une impasse. Les quatre listes qui se situaient hors « appareils » ont bien recueilli, dimanche 14 mars, au second tour des élections à l'Assemblée de Corse, plus de 33 % des suffrages, contre 27 % à celle de la droite, près de 23 % à celle de la gauche « plurielle » et près de 17 % aux nationalistes. Cependant, additionner leurs quinze sièges relève de l'arithmétique, non de la politique.

Philippe Ceccaldi (4 sièges) et Toussaint Luciani (3 sièges) ne se veulent ni de droite ni de gauche, mais Simon Renucci (5 sièges) et Jean-Louis Albertini (3 sièges) ne dissimulent nullement leurs sensibilités, de gauche pour le premier, de droite pour le second. Un nouveau rapport de forces aurait pu être établi ou esquissé si MM. Ceccaldi et Luciani avaient amélioré leur position de 1998 ; mais ils ont perdu 2 000 voix chacun et deux sièges, si bien qu'ils ne peuvent plus baliser le chemin qu'ils s'étaient tracé. Ils sont, assurément, les principaux perdants du second tour.

La liste de Jean Baggioni (RPR), député européen, et José Rossi, député de Corse-du-Sud, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, est également perdante, autant que celle d'Emile Zuccarelli (Parti radical de gauche), ministre de la fonction publique et de la décentralisation : elles comptent, chacune, 14 000 voix de moins qu'en 1998 et laissent sur le carreau quatre sièges à droite et cinq à gauche. Les cinq sièges perdus par la gauche « partidaire » sont, avec 11 582 voix, récupérés par M. Renucci, proche de Lionel Jospin, dont il présida en 1995 le comité de soutien à l'élection présidentielle, et porte-drapeau de la gauche aux législatives de 1997 à Ajaccio, où il avait mis M. Rossi en ballottage. Ensemble, les listes de gauche réunissent près de 39 000 voix, soit 32,37 %, et limitent à 2 300 voix la perte globale des formations ou courants qui soutiennent le gouvernement.

La gauche aurait-elle pu l'emporter si les deux listes avaient fusionné à l'issue du premier tour ? M. Renucci avait répondu par avance : *« Dans un rapport classique droite-gauche, la gauche est nettement battue. En admettant, même, que la totalité des voix réalisées par les listes Zuccarelli et Renucci s'additionnent* [27 %], *on reste en dessous d'une liste Baggioni-Albertini* [30 %]. » En fait, la droite devra gouverner avec un gros tiers des sièges, les dix-sept de M. Baggioni (avec la « prime » de trois sièges à la liste arrivée en tête) et les trois de M. Albertini. Même si elle reconduit les accords de 1998 avec M. Ceccaldi, elle n'aura pas la majorité absolue.

Cette défaite revêt pourtant les aspects d'une victoire, puisqu'on ne voit pas qui pourrait, lors de l'élection du conseil exécutif, le 18 mars, présenter avec succès une liste homogène de sept membres *(lire ci-dessous)*. La droite continuera donc à gouverner l'île comme depuis 1984, même si son audience s'effrite au fil des consultations. M. Baggioni s'attendait à un revers qui, finalement, ne le paralyse pas. Sans perdre de temps, ses services ayant élaboré les documents indispensables, l'exécutif saisira la nouvelle Assemblée des programmes et des budgets qui constitueront le cadre des contrats de plan avec l'Etat et du document unique de programmation avec l'Etat et l'Union européenne pour la période 2000-2004. En raison des engagements pluriannuels, la marge de manœuvre est aussi étroite pour la droite qu'elle l'aurait été pour la gauche, sauf à renoncer aux objectifs essentiels du plan de développement de 1993.

Les nationalistes ont pavoisé, dimanche soir. Ils ont, en effet, doublé le nombre de leurs voix d'un tour à l'autre, passant de 10 477 à 20 076 et de 10,41 à 16,77 %. Jean-Guy Talamoni et Corsica Nazione ont, à l'inverse de ce qui s'était passé en mars 1998, regroupé autour d'eux plus des quatre cinquièmes des électeurs qui avaient choisi l'autonomisme ou le nationalisme modéré au premier tour, le 7 mars. Beaucoup de ceux-ci avaient d'ailleurs voté pour les listes de MM. Ceccaldi et Luciani en 1998 ; d'où les pertes de ceux-ci, malgré un « corsisme » affiché. Il s'agit là d'un élément non négligeable en vue de la recomposition de la « famille » nationaliste, qui n'est pas encore sortie de ses déchirements dramtiques des années 1993-1996.

« Les indépendantistes avaient obtenu treize sièges en 1992. Ils en comptent cinq de moins en 1999 », a fait observer le préfet de région, préfet de Corse-du-Sud, Bernard Bonnet, en communiquant les résultats, à Ajaccio. Au même moment, les nationalistes parcouraient la ville dans un concert d'avertisseurs, avec drapeaux à la tête de Maure, et marquaient un arrêt devant la préfecture pour crier : *« Bonnet, démission ! »* De fait, un Corse sur six a voté pour leurs listes. Cela revient à dire, aussi, que cinq électeurs sur six sont défavorables ou hostiles à l'indépendance de l'île.

L'Assemblée de Corse restera, d'autre part, masculine. On n'y compte, en effet, que trois femmes, élues sur les listes de MM. Renucci, Zuccarelli et Talamoni. Elles seront rejointes par une quatrième, présente à la dix-huitième place sur la liste de M. Baggioni et qui sera appelée à siéger après la formation de l'exécutif.

Paul Silvani

Les résultats des élections territoriales en Corse

1992		1998		1999	
1er tour	2e tour	1er tour	2e tour	1er tour	2e tour
Inscrits : 157 906 Votants : 130 770 Exprimés : 127 558 Abst. : 17,18 %	Inscrits : 157 805 Votants : 133 071 Exprimés : 129 803 Abst. : 15,67 %	Inscrits : 184 440 Votants : 126 449 Exprimés : 121 897 Abst. : 31,44 %	Inscrits : 183 907 Votants : 129 044 Exprimés : 124 093 Abst. : 29,83 %	Inscrits : 183 089 Votants : 104 762 Exprimés : 100 682 Abst. : 42,78 %	Inscrits : 182 963 Votants : 123 533 Exprimés : 119 740 Abst. : 32,48 %
Gauche (5 listes) : 34 869 (27,33 %)	Gauche (2 listes) : 24 692 (19,03 %) 9 élus	Gauche (1 liste) : 30 238 (24,81 %)	Gauche (1 liste) : 41 238 (33,33 %) 16 élus	Gauche (2 listes) : 27 459 (27,27 %)	Gauche (2 listes) : 38 768 (32,37 %) 11 + 5 élus
Nationalistes (2 listes) : 26 895 (21,08 %)	Nat. (2 listes) : 32 232 (24,83 %) 13 élus	Nat. (6 listes) : 21 129 (17,33 %)	Nat. (1 liste) : 12 224 (9,85 %) 5 élus	Nat. (5 listes) : 23 604 (23,45 %)	Nat. (1 liste) : 20 076 (16,77 %) 8 élus
Corsica Nazione	C. Nz : 21 872 (9 élus)		C. Nz : 12 224 (5 élus)		C. Nz : 20 076 (8 élus)
Droite (5 listes) : 59 316 (46,50 %)	Droite (4 listes) : 68 192 (52,53 %) 29 élus	Droite (4 listes) : 52 238 (42,85 %)	Droite (2 listes) : 59 326 (47,81 %) 26 élus	Droite (3 listes) : 39 481 (39,21 %)	Droite (3 listes) : 51 659 (43,15 %) 24 élus
FN (1 liste) : 6 508 (5,10 %)	FN (1 liste) : 4 687 (3,61 %) 0 élu	FN (1 liste) : 5 853 (4,80 %)		FN (1 liste) : 2 961 (2,94 %)	
		Sans étiquette Toussaint Lucciani 6 978 (5,72 %)	*Toussaint Lucciani* 11 304 (9,11 %) 4 élus	*Toussaint Lucciani* 7 178 (7,13 %)	*Toussaint Lucciani* 9 237 (7,71 %) 3 élus
		« Femmes » (2 listes) : 5 461 (4,5 %)			

14 mars 1999 (résultats détaillés) : RPR-DL-div. d (Jean Baggioni, RPR), 32 674 (27,29 %, 17 élus) ; PS-PCF-PRG (Emile Zuccarelli, PRG), 27 186 (22,70 %, 11 élus) ; nationalistes (Jean-Guy Talamoni, Corsica Nazione), 20 076 (16,77 %, 8 élus) ; div. g. (Simon Renucci, Corse social-démocrate), 11 582 (9,67 %, 5 élus) ; div. d. (Philippe Ceccaldi, Corse nouvelle), 11 276 (9,42 %, 4 élus) ; div. (Toussaint Luciani, Mouvement pour la Corse), 9 237 (7,71 %, 3 élus) ; div. d (Jean-Louis Albertini, Un autre avenir pour la Corse), 7 709 (6,44 %, 3 élus).

Participation en hausse de 10 points

Le taux d'abstention est tombé de 42,71 % à 32,48 % d'un tour à l'autre. Cette mobilisation plus importante tient notamment à l'augmentation sensible du nombre des votes par procuration (8 000 environ, contre un peu plus de 5 000 le 7 mars), bien que l'on ait signalé que des obstacles y étaient souvent mis dans les villes du continent par les services chargés d'établir ces documents.

Par ailleurs, lors de ce second tour, on n'a relevé aucun incident consécutif à l'obligation prescrite le 24 septembre 1998 dans toute la France, par une circulaire du ministre de l'intérieur, de présenter dans les communes de plus de 5 000 habitants une carte d'identité en cours de validité. Avec l'assentiment de leurs membres, les présidents des bureaux de vote concernés ont en effet accepté, comme cela s'était toujours fait, que l'identité fût certifiée par une carte, même périmée.

Tractations d'avant « troisième tour » pour élire un président et un conseil exécutif

BASTIA
de notre correspondant

Jeudi 18 mars, les cinquante et un nouveaux élus se réuniront à Ajaccio pour désigner les instances de la troisième Assemblée de Corse mise en place depuis l'application de la loi du 13 mai 1991 érigeant la Corse en collectivité territoriale de la République dotée d'un statut particulier. Contrairement aux deux précédentes mandatures, l'Assemblée et son conseil exécutif, présentés comme le « parlement » et le « gouvernement » corses, ne disposeront que d'une majorité relative.

En effet, la liste RPR-DL, conduite par les présidents sortants de l'exécutif territorial et de l'Assemblée de Corse, Jean Baggioni et José Rossi, arrivée en tête, ne compte que dix-sept sièges. Même si le camp libéral peut raisonnablement compter sur une alliance avec les trois élus de la liste conduite par Jean-Louis Albertini et espérer un accord avec les quatre élus de celle que conduisait Philippe Ceccaldi, il totaliserait alors vingt-quatre sièges.

Cette majorité relative ne court pourtant pas de graves dangers de déstabilisation, tant son opposition est divisée. La gauche « plurielle », conduite par Emile Zuccarelli, avec onze sièges, ne peut pas espérer agréger les cinq sièges remportés par la liste de Simon Renucci, dont l'ambition affirmée est de tracer une nouvelle voie autour d'*« idées majoritaires »*. Toussaint Luciani (sans étiquette) ne cache pas son intérêt pour cette formule. De leur côté, les nationalistes, avec les huit sièges remportés par Corsica Nazione, visent moins les combinaisons de gouvernement que l'opportunité de valider ponctuellement les thèmes suceptibles de renforcer leur objectif fondamental de « *souveraineté du peuple corse* ».

Les cinquante et un membres de l'Assemblée livreront donc deux nouvelles batailles électorales, pour désigner le président de l'Assemblée de Corse et élire le conseil exécutif de la collectivité territoriale de Corse. Les conseillers se réuniront sous la présidence du doyen d'âge, Joseph Charelli, issu de la liste de M. Renucci, pour enregistrer les candidatures individuelles à la présidence.

La droite RPR-DL présentera la candidature de M. Rossi, soucieux de retrouver un « perchoir » trop vite perdu du fait de la dissolution de décembre 1998. Si les deux premiers tours de cette élection exigent une majorité absolue, le troisième tour autorise une majorité relative, que le député a de plus grandes chances de remporter. Il devra compter, en effet, avec la candidature de M. Ceccaldi, dont l'objectif est moins d'être élu à ce poste que de faire valoir son ambition d'être agrégé à la liste des sept candidats au conseil exécutif que M. Baggioni à l'intention de conduire.

CONDITIONS POUR UNE COALITION

Cette élection se fera au scrutin de liste majoritaire. Là aussi, le « troisième tour » de la consultation devrait permettre au président sortant de trouver une majorité relative, assurant à la droite de véritables pouvoirs régionaux. La question est de savoir à *quelles conditions* cette coalition pourra être constituée. Le véritable enjeu concerne l'attribution des présidences – dévolues aux conseillers exécutifs – des six établissements régionaux chargés de la mise en œuvre de la politique de la collectivité territoriale de Corse : l'*Office d'équipement hydraulique* de Corse (OEHC), l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC), l'Office des transports de la Corse (OTC), l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), l'Agence du tourisme de la Corse (ATC) et l'Office du développement agricole et rural de la Corse (Odarc), outils politiques et économiques très prisés par les élus.

Les tractations visant au renforcement ou à l'affaiblissement des majorités recherchées sont liées aux difficiles conditions d'attribution des présidences de ces offices et agences.

Cette première grande difficulté passée, l'absence de majorité absolue de la nouvelle Assemblée de Corse continuera de conditionner le fonctionnement d'une institution dont l'instabilité est inégalée depuis 1992.

Michel Codaccioni

Simon Renucci défie la droite ajaccienne

Si l'arithmétique électorale permet à la gauche de retrouver les 16 sièges dont elle disposait en 1998, tandis que la droite en perd 2 (24 au lieu de 26), rien ne permet de dire que la gauche est renforcée. En effet, Simon Renucci (div. gauche) crée la surprise en remportant 5 sièges, qu'il affirme ne pas avoir l'intention d'agréger aux 11 de la gauche « plurielle », menée par Emile Zuccarelli (PRG). M. Renucci se place en chef de file d'une gauche à structurer à Ajaccio, où, avec presque 20 % des suffrages exprimés, il devient l'adversaire principal de la droite. Celle-ci, traditionnellement majoritaire, est de plus en plus affaiblie par ses divisions internes, dont seul le charisme du maire, M. Marcangeli (bonapartiste), président du conseil général de Corse-du-Sud, peut encore limiter les risques d'ex-

M. Talamoni et M. Santoni au cœur des contradictions nationalistes

LEURS TRAJECTOIRES politiques se sont croisées, dimanche 14 mars, au soir des résultats des élections en Corse. Jean-Guy Talamoni dirigeait la liste nationaliste Corsica Nazione, dont le bon score constitue un des événements de ce scrutin. De son côté, François Santoni, ancien secrétaire national de A Cuncolta Independentista, principale organisation nationaliste et vitrine légale du FLNC-canal historique, a été condamné, mercredi 10 mars, par la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse), pour infraction à la législation sur les armes et les munitions. Son avenir politique est désormais hypothéqué pour les deux prochaines années.

Au cœur de leurs chemins divergents, le rapport à la violence politique. Lors des réunions tenues au cours de la préparation des élections territoriales, M. Talamoni n'a eu de cesse de renouveler son soutien à l'action menée par le FLNC-canal historique. Selon lui, la lutte [illegible] constitue un corollaire indispensable à la promotion des idées nationalistes. Sans l'action clandestine et la pression qu'elle exerce sur les pouvoirs publics, affirme-t-il, les avancées en matière culturelle, économique et statutaire ne peuvent voir le jour. Fort de ce credo, M. Talamoni a réussi à réunir sous sa bannière un mouvement nationaliste pourtant divisé et à recueillir un vote non indépendantiste contestant le gouvernement et sa politique de l'Etat de droit. Corsica Nazione est apparue comme un repère identitaire.

M. Santoni a démissionné, au mois de septembre 1998, de ses fonctions de secrétaire national de A Cuncolta Independentista pour la Corse-du-Sud, principale composante de Corsica Nazione et formation à laquelle appartient M. Talamoni. Au sortir de vingt-trois mois de détention provisoire dans le cadre d'une affaire d'extorsion de fonds, à la fin de l'automne 1998, M. Santoni déclarait, dans nos colonnes, que *« l'abandon de la lutte armée symboliserait la maturité politique du mouvement nationaliste et un gain en crédibilité »* (*Le Monde* du 21 novembre 1998). Cette démission était, selon lui, un signal d'alarme face à la dérive de sa propre famille politique, qu'il craignait de voir se perdre dans une radicalisation sans véritable projet.

Il entendait, alors, réunir autour de lui assez de militants pour créer une structure destinée à convaincre le mouvement nationaliste clandestin de s'engager vers une évolution pacifique similaire à celles de l'IRA, en Irlande, ou de l'ETA, au Pays basque. Le 10 mars, la cour d'appel de Bastia a mis fin à cet espoir en le condamnant à douze mois de prison, dont quatre mois ferme. Estimant que son client s'est vu refuser le bénéfice de la loi d'amnistie de 1995 pour avoir adressé un document au mauvais destinataire, son avocat, Me Pascal Garbarini, a formé un pourvoi en cassation qui suspend l'exécution de la peine pendant au moins vingt mois. *« Le parquet aurait pu audiencer cet appel lors de sa détention de vingt-trois mois,* affirme son avocat, *et l'affaire aurait été réglée. Si M. Santoni avait une ambition politique, on ne pouvait mieux faire pour la réduire à néant. »*

Jacques Follorou

Le Parti communiste français n'est pas hostile au marché

ROBERT HUE, secrétaire national du PCF, a estimé, lundi 15 mars, que *« les communistes ne sont pas les adversaires du marché »*, dans un entretien accordé au quotidien économique *La Tribune*. *« Les communistes ont rompu avec une vision étatiste des choses. Nous réfléchissons à un système qui permettrait de dépasser la coupure entre le privé et le public en favorisant leur mobilisation commune, sous la responsabilité d'une nouvelle appropriation sociale, dont je n'écarte évidemment pas le privé »*, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le numéro un du PCF est favorable à *« la mise en place d'un grand pôle public bancaire et financier qui regrouperait, par exemple, le Crédit lyonnais, les Banques populaires, le Crédit foncier, le Crédit agricole, les Caisses d'épargne et la Caisse des dépôts et consignations »*, qui *« constituerait un puissant levier d'efficacité sociale, notamment pour une vaste réforme du crédit »*.

Bruno Mégret lance sa campagne européenne à Camembert

BRUNO MÉGRET, président du Front national-Mouvement national, a lancé, samedi 13 mars, sa campagne pour les élections européennes à Camembert (Orne). Ce lancement *« symbolique »* et *« médiatique »* se voulait une réponse à Philippe Séguin, tête de la liste RPR-DL, qui a commencé sa campagne à Blancafort (Cher), centre géographique de la zone euro, le 24 février. Avant de fixer son choix sur ce village de l'Orne, le FN-MN avait repoussé l'idée d'aller à Saint-Emilion (Gironde), dont la référence a été jugée *« trop bourgeoise »*, ou à Coulommiers (Seine-et-Marne), estimée *« trop élitiste »*.

A Camembert, le représentant de l'extrême droite s'est fait le chantre de l'*« Europe enracinée dans son identité, dans ses terroirs (...), face à une Europe mondialiste et technocratique »*. Tandis qu'il posait devant l'office du tourisme, un morceau de fromage dans une main, un verre de vin dans l'autre, une cinquantaine de manifestants de Ras-l'Front scandaient le slogan *« Mégret, listériose, même combat ! »*.

Le président de la CNAF poursuit la direction de la CFTC en justice

JEAN-PAUL PROBST, président (CFTC) de la Caisse nationale d'allocations familiales depuis 1992, a annoncé, jeudi 11 mars, qu'il avait assigné en référé la direction de la CFTC devant le tribunal de grande instance de Paris. M. Probst conteste la décision du conseil confédéral de la centrale, réuni le 25 février, de lui retirer tous ses mandats de *« représentation extérieure »*. Se déclarant victime d'un *« délit d'opinion »* pour avoir ouvertement contesté *« la mainmise actuelle sur l'organisation »* de l'équipe du président Alain Deleu, et sa volonté de gérer la CFTC *« pour son compte personnel ou pour le compte d'une organisation religieuse »*, M. Probst conteste la procédure de destitution, *« non conforme aux statuts et au règlement intérieur »* de la centrale chrétienne. *« La décision de me limoger est illégale, car elle n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et n'a fait l'objet d'aucune proposition du bureau confédéral »*, ajoute M. Probst.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Jean Tiberi, maire de Paris, arrive en cinquième position des personnalités de droite** auxquelles les électeurs parisiens souhaiteraient confier la Mairie de Paris, selon un sondage de l'IFOP, réalisé les 9 et 10 mars auprès d'un échantillon représentatif de la population parisienne de 602 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* le 14 mars. A la question : *« Qui préféreriez-vous comme maire de Paris »* parmi les *« personnalités de droite suivantes »*, 8 % des voix se sont portées sur M. Tiberi, qui arrive derrière Françoise de Panafieu (RPR) (19 %), Philippe Séguin, président du RPR (16 %), Edouard Balladur (15 %) et Alain Madelin, président de Démocratie libérale (10 %). A gauche, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, devance, avec 40 %, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement et maire du 18e arrondissement de Paris (13 %).

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le 19e congrès du FLNKS s'est terminé**, dimanche 14 mars, sans que les indépendantistes parviennent à trouver un accord sur le choix des têtes de liste aux élections territoriales du mois de mai dans la province du Nord et dans celle des Iles.

■ **SONDAGES : les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin sont en baisse**, tout en restant à un niveau élevé, selon la dernière enquête d'Ipsos, réalisée les 5 et 6 mars auprès d'un échantillon national de 965 personnes et publié par *Le Point* (daté 13 mars). Le chef de l'Etat recueille 62 % d'opinions favorables (en baisse de 6 points par rapport à février), contre 27 % d'opinions négatives. De son côté, le premier ministre recueille 57 % d'opinions positives (en baisse de 3 points), contre 33 % d'avis défavorables.

■ **Selon un autre sondage**, réalisé par Louis-Harris, les 5 et 6 mars, auprès d'un échantillon national de 1 002 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 12 mars), la cote de confiance du président de la République est stable et celle du chef du gouvernement en hausse. Jacques Chirac recueille 60 % de bonnes opinions, contre 31 % de mauvaises. Six Français sur dix (60 %, en hausse de 3 points) ont une bonne opinion de l'action de Lionel Jospin, contre 33 % qui sont d'avis contraire.

Deux cantonales partielles

HÉRAULT, canton de Lunas (second tour)
I., 3 186 ; V., 2 063 ; A., 35,2 % ; E., 1 773.
Rémy Pailles, PS, m. de Joncels, 1 281 (72,3 %)... *ELU*
Jeannine Duvochel, div. d., 492 (27,7 %)

[Abdelkader Ahmed, le maire divers gauche de Cellhes, ayant finalement renoncé à se maintenir, le socialiste Rémy Pailles est logiquement élu, malgré une participation inférieure de 8 points à celle du premier tour, et un report de voix en deçà de ce qu'il pouvait espérer. Il succède à un autre socialiste, Mathieu Cliffre, conseiller général du canton depuis 1976, décédé en janvier.]

YVELINES, canton de Chevreuse (premier tour)
I., 32 180 ; V., 11 227 ; A., 65,12 % ; E., 10 914.
Yves Vandewalle, div. d., 3 839 (35,18 %) ; Jacques Lollioz, PS, 2 241 (20,53 %) ; Alexis Biette, UDF, 1 836 (16,82 %) ; Jean-Bernard Gramunt, Verts, 1 170 (10,72 %) ; Alain Le Vot, PCF, 990 (9,07 %) ; Gérard Dantan, FN, 838 (7,68 %)... *BALLOTTAGE*

[Yves Vandewalle, soutenu par le RPR et DL et candidat du président du conseil général des Yvelines, Franck Borotra (RPR), est arrivé en tête du premier tour de la cantonale partielle de Chevreuse, provoquée par la démission, en janvier, de Claude Dumond (UDF-FD), mis en examen dans le dossier de corruption au conseil général des Yvelines. L'UDF, qui présentait Alexis Biette pour conserver ce canton traditionnellement centriste, a été battue dès le premier tour. M. Vandewalle sera opposé, au second tour, au maire socialiste de Magny-les-Hameaux, Jacques Lollioz, dont le score est légèrement supérieur à celui de mars 1994.]

Les budgets de l'Ile-de-France et de Rhône-Alpes soumis au « 49-3 »

A Lyon, le conseil régional a retrouvé un peu de sérénité

Anne-Marie Comparini, présidente (UDF) de la région Rhône-Alpes, et Jean-Paul Huchon, président (PS) de l'Ile-de-France, ont annoncé, dimanche 14 mars, à l'issue de la discussion budgétaire, que, faute de majorité, ils utiliseraient la nouvelle procédure du « 49-3 régional » pour faire adopter leurs budgets.

LES DEUX principales régions, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, vont avoir recours à la nouvelle procédure dite du « 49-3 régional », qui permet l'adoption sans vote du budget.

En Rhône-Alpes, après trois jours d'un débat marathon, le conseil régional a rejeté, dimanche 14 mars à 1 heure, le budget présenté par sa nouvelle présidente, Anne-Marie Comparini (UDF). Vingt-trois conseillers (dix UDF, neuf RPR, deux divers droite ainsi que deux membres du groupe Oui à Rhône-Alpes (ORA) de Charles Millon) ont approuvé ses propositions, trente-neuf les ont rejetées (PCF, FN mégrétistes, quatre élus divers droite et un MDC). Quatre-vingt-quatorze élus PS, Verts, ORA et FN lepénistes se sont abstenus. La présidente de Rhône-Alpes a annoncé aussitôt qu'elle utilisera la procédure du « 49-3 » afin de rendre applicable son document budgétaire. Il est exclu qu'une majorité de conseillers régionaux (soixante-dix-neuf) trouve un terrain d'entente pour présenter un contre-budget et se mette d'accord sur le nom d'un successeur à l'actuelle présidente. Au terme de cette procédure, le budget de 7,4 milliards de francs (1,13 milliard d'euros) sera déclaré adopté.

La discussion budgétaire, qui a duré trois jours, s'est achevée dans une atmosphère que tous les élus ont qualifiée de *« décrispée »* et, même, de *« pacifiée »*. C'est la première victoire remportée par Mme Comparini, qui, tout au long des débats, s'est efforcée d'agir plus en technicienne qu'en politique. Chaque fois qu'elle le pouvait, elle a donné satisfaction aux demandes émanant de la droite républicaine et de la gauche « plurielle », sans toutefois déroger à ses convictions politiques. *« Nous avons voulu créer un espace de convergence où les projets des uns et des autres pourraient être discutés »*, explique-t-elle.

La mise en œuvre de sa méthode fut grandement facilitée par le relatif effacement du groupe ORA et par l'absence physique de M. Millon dans l'Hémicycle. Les amis de ce dernier, qui annonçaient, il y a quelques jours encore, vouloir *« tout casser »* à la région, sont restés très en retrait de leurs intentions. Les fortes tensions entre les partisans du patron de La Droite et ceux qui souhaitent s'investir prioritairement dans le fonctionnement de la région ont finalement conduit le groupe sur la voie de l'abstention.

ARITHMÉTIQUE D'AMENDEMENTS

« Anne-Marie Comparini a confirmé son choix du 9 janvier en acceptant plutôt les amendements proposés par la gauche [16 pour cette dernière contre 8 à ORA et 3 au RPR]. *Mais elle n'est pas allée jusqu'au bout de sa logique, qui aurait pu lui permettre de constituer une majorité autour de son budget »*, a commenté, pour sa part, le président du groupe PS, Bernard Soulage. Si le PS écarte *« toute forme de cogestion »* de la région, il entend cependant, comme les élus Verts, mener *« une opposition constructive à l'exécutif »*. C'est sur cette base que les deux groupes se sont déterminés : en s'abstenant, ils savaient qu'ils ne menaçaient pas la présidente de la région.

En Ile-de-France, le président, Jean-Paul Huchon (PS), n'échappera pas non plus au « 49-3 », après avoir, selon ses propres termes, *« tout tenté pour ne pas l'utiliser »*. Dans la nuit de samedi à dimanche, il a demandé à l'assemblée francilienne de se prononcer, par vote bloqué, sur une version, corrigée par lui, de son budget primitif. Deux cent cinq des deux cent neuf élus régionaux ont voté : cent vingt RPR-DL-UDF-FN et FN/MN ont voté contre, quatre-vingt-cinq des quatre-vingt-six élus de la majorité relative de gauche ont voté pour. Mardi 16 mars, l'exécutif régional soumettra un nouveau budget, *« qui ressemblera au précédent comme un frère jumeau »*, a prévenu Manuel Valls (PS), vice-président chargé des finances.

Afin d'éviter le blocage de la commission permanente, M. Huchon prendra en compte plusieurs des amendements déposés par l'opposition. Il réintégrera le volet transports, refusé par la droite, qui en fait le prétexte à sa décision de refuser le budget ; il ramènera à 100 millions de francs (15,24 millions d'euros) les crédits consacrés à la sécurité, rétablira ceux du logement et de l'action internationale. Les recettes, votées par la droite, qui ne pouvait pas s'opposer à la baisse de 6 % de la fiscalité, seront inchangées.

Le projet sera définitif au bout de cinq jours si une majorité absolue de cent cinq élus ne signe pas, dans ce délai, un contre-budget assorti du nom d'un président. Cette hypothèse, qui supposerait un accord de toutes les droites, est repoussée par le RPR, DL et l'UDF.

Claude Francillon (à Lyon) et Pascale Sauvage

M. Nallet laisse son mandat de député à son suppléant

HENRI NALLET a abandonné son mandat de député (PS) de l'Yonne au profit de son suppléant. Le 13 mars, le *Journal officiel* a publié un décret indiquant que la mission confiée, le 14 septembre 1998, à l'ancien ministre est *« prolongée »*. A cette date, M. Nallet avait été chargé par Lionel Jospin d'une *« mission temporaire auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie »* sur *« les réseaux pluridisciplinaires »*.

Pour protéger les cabinets français des risques de domination anglo-saxonne, M. Nallet a remis, début mars, un pré-rapport, en sollicitant une prolongation de sa mission. L'article LO 144 du Code électoral dispose que *« les personnes chargées par le gouvernement d'une mission temporaire peuvent cumuler l'exercice de cette mission avec leur mandat de député pendant une durée n'excédant pas six mois »*. Au-delà de six mois, et selon l'article LO 176-1 du Code électoral, le parlementaire en mission est automatiquement remplacé par son suppléant.

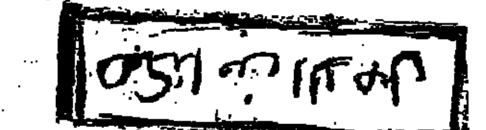
M. Nallet, qui devrait figurer en bonne place sur la liste socialiste aux européennes, est donc remplacé par Jean-Yves Caullet, sans qu'une élection législative partielle soit nécessaire. Cela avait déjà été le cas, en août 1998, pour le socialiste Henri d'Attilio, dont la prolongation au-delà de six mois d'une mission parlementaire avait permis le remplacement par son suppléant dans la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône.

Michel Noblecourt

François Bayrou plaide pour une Europe fédérale

LE PRÉSIDENT de l'UDF, François Bayrou, qui devait commencer sa campagne européenne, lundi 15 mars, par la Bretagne, a expliqué, dans un entretien publié samedi 13 dans *Ouest-France*, qu'il fallait sortir le fédéralisme européen de la clandestinité. *« Chaque fois que les Etats acceptent de voir un problème géré par une autorité communautaire indépendante, c'est du fédéralisme. Est-on prêt à regarder en face cette réalité fédérale et à exiger qu'elle soit rendue, enfin, démocratique ? Pour l'instant, le fédéralisme est clandestin et il n'y a pas de démocratie. Notre objectif est simple : donner aux citoyens le pouvoir qu'on leur refuse sur l'Europe fédérale »*, affirme M. Bayrou, avant de renouveler sa proposition de voir l'Europe représentée par un président *« qui puisse peser sur la scène du monde aussi lourd que le président des Etats-Unis »*.

De son côté, le président du RPR, Philippe Séguin, a participé, samedi à Lesquin, près de Lille, à un des séminaires régionaux de formation organisés à destination des cadres du mouvement gaulliste sur les enjeux européens. Il a réaffirmé à cette occasion son choix *« d'aller siéger au Parlement européen, au risque d'abandonner l'Assemblée nationale »*, en expliquant qu'un tel engagement pouvait *« entraîner les électeurs »*. *« Si nous voulons un Parlement européen auquel les gens s'intéressent (...), il y faut des leaders politiques nationaux »*, a-t-il ajouté. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a lui aussi pris un engagement, dimanche 14 mars sur Europe 1, mais d'une autre nature : la parité entre les hommes et les femmes parmi les candidats éligibles présentés par son mouvement sur la liste d'union RPR-DL. M. Madelin a fait de la sécurité extérieure et intérieure et de l'élargissement de l'Union les deux priorités à venir de l'Europe.



ÉDUCATION *La série de grèves et de manifestations programmées* tout au long de la semaine du 15 au 20 mars par les syndicats d'enseignants constituent un test sur le degré de mobilisation face à la politique de Claude Allègre. ● AU MÉCONTENTEMENT des professeurs de lycée à propos de la réforme annoncée par le ministre de l'éducation, s'ajoute la grogne des instituteurs confrontés à la redistribution des postes pour la rentrée prochaine. ● LES QUERELLES de succession à la tête de la FSU et du SNES, organisations majoritaires, favorisent la surenchère des revendications. ● CLAUDE ALLÈGRE ET LIONEL JOSPIN sont liés par une amitié née au moment de la guerre d'Algérie et concrétisée lorsque M. Jospin était ministre de l'éducation. ● LA LOIRE est l'un des hauts lieux de la contestation des enseignants, notamment contre la suppression de postes. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Une semaine d'action pour jauger la grogne anti-Allègre

Les principaux syndicats organisent une série de grèves et de manifestations pour soutenir des revendications diverses. Les luttes de pouvoir à la tête de la FSU et du SNES jouent en faveur de la surenchère

LES GRÈVES programmées dans l'éducation nationale, les lundi 15 et mardi 16 mars, suivies par une manifestation nationale, samedi 20 mars, infléchiront-elles les certitudes de Claude Allègre et sa politique de réforme ? Soutenu par Lionel Jospin, le ministre de l'éducation nationale est attaqué sur plusieurs fronts : dans le premier degré à propos de la redistribution des postes d'instituteurs et dans le second degré sur sa réforme des lycées.

De l'ampleur de ces mouvements dépend la réponse que sera tenté d'apporter le gouvernement. Des mesures financières devraient être annoncées rapidement pour apaiser la grogne. Le ministère va, d'autre part, adresser individuellement aux enseignants le texte de la réforme des lycées afin qu'ils puissent *« juger sur pièces »*. Cette mobilisation tous azimuts ne sera pas non plus sans conséquence sur les rapports de force internes dans les instances syndicales : au sein de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui doit régler la succession de son secrétaire général, Michel Deschamps, mais aussi à l'intérieur du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) (*lire ci-dessous*).

● ***« Non aux redéploiements dans les écoles élémentaires ».*** Le climat entre Claude Allègre et les enseignants du premier degré était jusqu'à présent relativement serein. Après avoir négocié, en février 1998, la promotion progressive des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, le ministre de l'éducation nationale annonçait, fin août, la *« Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle »*, avec à ses côtés les représentants des principaux syndicats (SNUipp, SGEN-CFDT, SE-FEN) et les fédérations de parents d'élèves, plutôt favorables au projet.

Les enseignants découvrent aujourd'hui la carte scolaire des ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée prochaine. Depuis quelques semaines, des grèves très suivies se développent dans le Sud-Ouest, en Bretagne et dans la Loire pour dénoncer une réalité de terrain qui s'accorderait mal avec les engagements affichés en faveur d'*« une école de qualité et de justice sociale »*.

Alors que la baisse des effectifs prévus à la prochaine rentrée (moins 30 000 élèves environ) et la promesse de ne pas supprimer de postes auraient pu laisser espérer une année sans heurts, tous les moyens susceptibles d'être dégagés ont été absorbés, selon les syndicats, *« par redéploiements »*. *« Les deux cent cinquante postes du plan de rattrapage pour les DOM-TOM et les deux cent trente pour celui de la Seine-Saint-Denis sont pris sur la dotation globale alors que ce devait être des moyens spécifiques »*, contestent Daniel Le Bret et Jean-Luc Villeneuve, respectivement secrétaire général du SNUipp-FSU et du SGEN-CFDT, deux organisations qui appellent à la grève dans les écoles primaires, lundi 15 mars.

Si le SE-FEN ne s'associe pas *« nationalement »* à cette journée, une quarantaine de ses sections départementales y participeront néanmoins. Seul point commun à toutes organisations : *« Aucune réforme ne peut s'opérer à moyens constants. »*

● **Contestations sur la réforme des lycées.** Les enseignants des lycées et collèges qui souhaitent exprimer leur ressentiment à l'égard de leur ministre et de ses réformes devraient trouver, cette semaine, plusieurs occasions de se manifester. Sans être parvenues à se rassembler, les organisations syndicales vont tenter de *« capitaliser »* le mécontentement de la profession.

Pêle-mêle, sont évoquées les *« agressions »* de Claude Allègre à l'égard des *« profs »* concernant l'absentéisme, l'amputation des heures supplémentaires, l'arrêt des recrutements... *Mais c'est sur la réforme des lycées que risquent de se focaliser les plus vives réactions.*

Alors qu'un point de vue favorable a été exprimé par une majorité d'organisations lors de la réunion du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le 4 mars, les opposants font monter *« la base »* des enseignants. Ils entendent démontrer que l'optimisme affiché par le ministre après le CSE est loin d'être partagé.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), organisation majoritaire, a lancé un appel à la grève le lundi 15 mars, jour de la mobilisation dans les écoles primaires. Partagé entre les partisans d'une réforme remaniée dotée de solides mesures financières et les opposants au *« lycée allégé »*, le syndicat de Monique Vuaillat a refait son unité autour d'un mot d'ordre pour demander *« l'ouverture de vraies négociations »* et des *« moyens »*.

Signataire à leurs côtés d'une *« déclaration nationale unitaire »* (*Le Monde* du 19 février), le SNES n'a pas rallié les fédérations FO, CFTC, CNGA-CGC, et le Syndicat national autonome des lycées (Snalc-CSEN). Se présentant comme les *« seules [organisations] à avoir demandé le retrait pur et simple des chartes Allègre »*, ces quatre organisations préconisent, elles aussi, une grève, mais le mardi 16 mars.

Ces initiatives dispersées devraient, en revanche, converger lors d'une manifestation nationale, le samedi 20 mars à Paris, à laquelle participeront notamment les collectifs *« anti-Allègre »*, les coordinations de Paris-Nord et de Seine-Saint-Denis et les associations de professeurs des classes préparatoires.

Sandrine Blanchard et Michel Delberghe

Aimé Jacquet défend l'enseignement professionnel

Le ministère de l'éducation nationale a choisi Aimé Jacquet pour vanter les mérites de l'enseignement professionnel. Jusqu'au 4 avril, l'ancien entraîneur de l'équipe de France championne du monde de football doit donner *« une nouvelle image »* de cette filière en apparaissant dans plus de deux cents spots télévisés.

Ancien élève du lycée professionnel de Thiers (Puy-de-Dôme), section fraisage, Aimé Jacquet était *« plutôt mauvais élève. Mais au lycée professionnel ce fut le déclic, j'ai toujours été dans les trois premiers de ma classe et j'ai trouvé immédiatement du travail »*, a-t-il expliqué à l'Agence France-Presse. *« Il faut que les familles arrêtent de seriner aux enfants que seuls les plus hauts diplômes comptent. Pour certains, il existe une voie plus modeste (...) qui leur évitera de se retrouver au bord du chemin. »* La campagne de promotion comporte également la mise en place d'un numéro azur (08-10-53-53-53) pour obtenir, en direct, un conseiller d'orientation.

Le poids des syndicats

Voici les résultats des différents syndicats aux élections professionnelles de décembre 1996. Les prochaines devraient avoir lieu en décembre 1999.

● **Premier degré.** Avec plus de 70 % de participation chez les instituteurs et professeurs d'écoles, le Snuipp-FSU est arrivé en tête avec 39,36 % des voix, devant le Syndicat des enseignants SE-FEN (32,14 %), le SGEN-CFDT (10,59 %) et le Snudi-FO (6,75 %). En 1993, soit un an après l'éclatement de la FEN, le SE-FEN avait obtenu 36,94 % des suffrages et le SNUipp 27,59 %.

● **Second degré.** Le taux de participation avait atteint 67,8 %. Le SNES-FSU conserve sa position d'organisation prédominante avec 42,42 % des voix (+ 1,8 % par rapport à 1993) loin devant le SGEN-CFDT (12,9 %), le Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (Snetaa-FSU) avec 8,12 % des voix, le Syndical national autonome des lycées et collèges (Snalc) avec 7,34 %, le syndicat de l'enseignement physique (SNEP-FSU) 6,35 %, FO (6,26 %) et le SE-FEN (6,08 %).

Ces chiffres doivent être relativisés par le poids respectif de chaque organisation dans son « champ » de syndicalisation. Chez les professeurs des lycées et collèges, où le Snetaa n'est pas représenté, le degré de représentation du SNES atteint 56 %. A l'inverse, dans l'enseignement technique et professionnel, le Snetaa est très largement majoritaire. Il en est de même pour le SNEP chez les professeurs d'éducation physique.

Les querelles de succession à la FSU attisent la mobilisation

LE GÉNÉRAL en chef a-t-il déserté avant de livrer bataille ? *La démission inopinée de Michel Deschamps*, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), à la veille d'une semaine d'action, a été vivement ressentie au sein de la principale organisation des personnels de l'éducation nationale. *La présentation officielle, samedi 13 mars, de la liste de Robert Hue* où M. Deschamps figure en onzième position, est certes un prétexte qui a accéléré le processus de son départ, initialement prévu en mai. Il risque bien de raviver la querelle de succession engagée entre ses deux principales composantes : le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'écoles (SNUipp) de Daniel Le Bret, et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) de Monique Vuaillat. Engagées, pour des raisons différentes, dans les grèves de ce début de semaine, ces deux organisations se retrouvent en concurrence, non seulement pour le leadership de la fédération, mais surtout pour en définir la ligne politique à l'égard du gouvernement et du ministre de l'éducation. Les *différences de méthode et de conception ne sont pas nouvelles.* Le SNUipp a joué le jeu de la concertation dans l'élaboration de la charte pour l'école du XXIe siècle, sans manifester d'opposition radicale au projet ministériel. Certes, il ne s'est pas retrouvé en position *« d'agressé comme les profs l'ont été »*, comme l'affime Daniel Le Bret. Il n'empêche.

En évoquant la nécessité d'un renouvellement de génération à la tête de la FSU (*Le Monde du* 13 mars), Michel Deschamps a probablement voulu mettre en avant l'équipe du SNUipp, qui a conquis le bastion traditionnel de la FEN avant son éclatement, en 1993. De ce point de vue, l'ampleur de la grève du 15 mars chez les instituteurs devrait être aussi un signe de sa capacité à mobiliser la profession.

INCOMPRÉHENSION

Tout autre apparaît la situation du SNES, dont les relations avec la direction de la FSU se sont tendues ces dernières semaines. Le 4 mars 1989, ce syndicat avait mobilisé près de cent mille enseignants dans les rues de Paris pour infléchir la réforme des lycées proposée par le ministre de l'éducation de l'époque, Lionel Jospin. Dix ans plus tard, Monique Vuaillat espère, de la même façon, faire plier Claude Allègre. Pour y parvenir, elle tente de fédérer toutes les formes de mécontentement des enseignants à l'égard du ministre. Au sein de la FSU, cette position est loin d'être unanime.

A la veille du congrès du SNES prévu à Lille, du 29 mars au 2 avril, *la démonstration de force favorise la surenchère.* Alors que Monique Vuaillat laisse toujours planer un doute sur son éventuel départ, cette mobilisation vise à renforcer son rôle prédominant à quelques mois des élections professionnelles et à resserrer les liens face au désarroi de la *« base »* (*lire ci-contre*). *Il suffit de consulter le forum ouvert sur Internet pour mesurer le* degré d'incompréhension des adhérents à l'égard de la stratégie adoptée par la direction nationale. *« Comment le SNES peut-il proposer la poursuite du débat sur la réforme des lycées alors qu'il a signé une déclaration (...) réclamant l'abandon (...) de toute la politique scolaire actuelle ? »*, s'interroge un militant. Tandis qu'un autre s'inquiète du manque de clarté vis-à-vis de ceux qui réclament *« la démission d'Allègre »*.

En quelques mois, la direction du SNES a multiplié les revirements. Après avoir fustigé pendant des mois les *« agressions »* du ministre, elle suspend un mot d'ordre de grève pour la rentrée de septembre 1998, puis, en décembre, accepte la main tendue par Claude Allègre. *Trois mois plus tard*, en février, elle signe avec des syndicats de droite une *« déclaration unitaire »* radicalement anti-Allègre.

L'émergence des collectifs anti-Allègre et des coordinations – dont certaines sont nées à l'initiative d'adhérents du SNES – a, il est vrai, modifié le paysage en obligeant la direction du SNES à tenir compte de ces formes d'expression plus radicales. *« Il faut absolument que la grève du 15 et la manifestation du 20 mars nous permettent d'être assez forts pour imposer le retrait des décrets, le respect de nos métiers et l'ouverture de négociations avec ou sans ce ministre »*, écrit Monique Vuaillat, dans le dernier numéro du journal du SNES. En clair, le SNES espère compenser les signes de faiblesse interne pour retrouver crédibilité et influence. Vis-à-vis du ministre de l'éducation, mais aussi au sein de la FSU où sa ligne *« dure »* est loin d'être partagée.

S. Bd et M. De

Au SNES, une certaine désaffection des adhérents

EST-CE une fâcherie durable ? Depuis quelques semaines, le syndicat majoritaire du second degré, le SNES, s'inquiète des réactions de colère d'une partie de ses 87 000 adhérents, ainsi que du retard inhabituel dans le versement des cotisations. Selon une publication interne, *« 28 % des adhérents de l'an dernier (24 000) n'ont pas encore renouvelé leur cotisation en 1998-1999. Certains claquent la porte en exprimant leur désaccord, d'autres restent dans l'expectative, d'autres enfin s'éloignent discrètement. »*

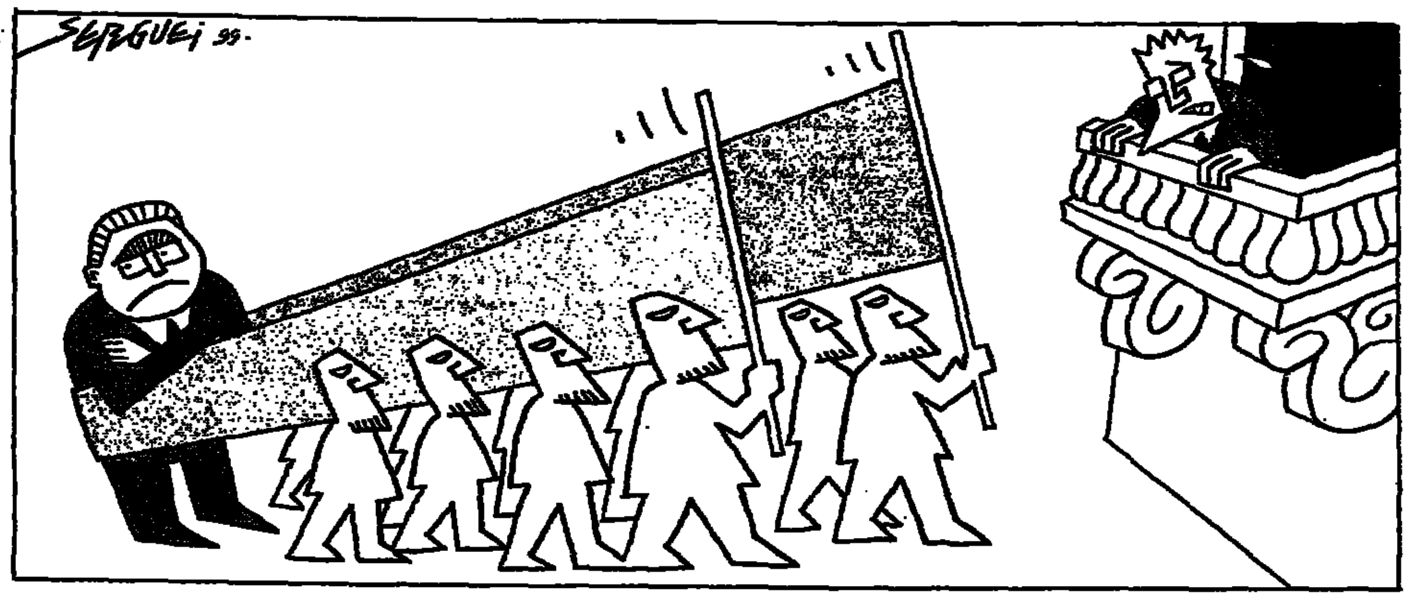
Même si cette désaffection est partiellement compensée par les nouvelles adhésions, le solde reste négatif : moins 4 500 adhésions par rapport à l'an dernier. Quant au pourcentage de 28 % de non-renouvellement, il est loin devant le taux de rotation traditionnel, qui s'établit autour de 15 %. La situation est jugée assez alarmante pour que la secrétaire générale du syndicat, Monique Vuaillat, cosigne avec le trésorier, le 16 février, une lettre envoyée à chaque récalcitrant, pour tenter de justifier les positions prises. Un questionnaire, destiné à éclairer les motivations de ceux qui quittent le syndicat, l'accompagne.

« PROJETS DANGEREUX »

Jeudi 11 mars, sur France 3, Denis Paget, secrétaire général adjoint du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) avait reconnu qu'*« un très grand nombre d'adhérents »* reprochaient aux dirigeants de l'organisation *« d'être trop complaisants avec Claude Allègre »*. Le SNES constate qu'en aussi grand nombre ses adhérents lui reprochent une *« opposition trop systématique au ministre »*. Selon M. Paget, chaque tentative de discussion avec Claude Allègre et plus encore la « réconciliation » de décembre 1998 ont été *« vécus comme une trahison »*.

Mme Vuaillat demande enfin à ses adhérents si le moment est vraiment bien choisi pour *« se contenter de coordinations éphémères »* et égratigne ceux qui militent pour la démission du ministre. *« Nous pouvons entendre cet avis, mais le rôle d'un syndicat c'est aussi parfois d'éviter le pire en faisant renoncer à des projets dangereux »*, plaide-t-elle. Un autre ministre pourrait poursuivre la même politique, et c'est celle-ci qu'il faut combattre, explique en substance Monique Vuaillat, avant d'exhorter chacun à *« réfléchir »* à qui *« profiterait l'affaiblissement du SNES »*. Conclusion : *« Le ministre ne pourrait que s'en frotter les mains. »*

Béatrice Gurrey



Jospin et Allègre, quarante ans de complicité

A LA FIN de 1998, au début de 1999, Claude Allègre a eu très peur. Les oppositions à son style, à sa personnalité semblaient si nombreuses, si vives et si résolues, qu'il

RÉCIT

Tout a commencé à la fin des années 50, à la cité universitaire d'Antony

a bien cru que ses jours au ministère de l'éducation étaient comptés. François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, s'était mis de la partie, relayant de plus en plus fréquemment auprès de Lionel Jospin les doléances des militants, inquiets de la colère croissante du monde enseignant. M. Allègre en a beaucoup voulu au « patron » du PS. Il avait été, en juin 1997, de ceux qui plaidaient pour l'arrivée de M. Hollande à la tête du PS : l'attitude de ce dernier, dans ces temps difficiles, lui a paru le comble de l'ingratitude.

Heureusement, le premier ministre est intervenu. Relativement discret jusque-là, M. Jospin a profité d'un déjeuner avec un groupe de députés socialistes, le 2 février, à l'hôtel Matignon, pour mettre un frein à la fronde anti-Allègre (*Le Monde* du 5 février). « *Claude s'est créé un problème,* est convenu M. Jospin en réponse à la mauvaise humeur de l'un des convives. *Il faut qu'il rame. Aidez-le à ramer !* » Le bon mot a immédiatement fait le tour de la planète socialiste. Depuis, le ministre de l'éducation vit dans un relatif soulagement, méditant peut-être la part de fidélité à l'amitié et celle du calcul politique, qui lui valent, encore et malgré tout, le soutien du chef du gouvernement.

« CASTAGNE »

Les deux hommes, nés en 1937, se rencontrent dans leurs vingt ans, à la fin des années 50, à la cité universitaire d'Antony. Leur complicité est spontanée. Elle se nourrit de mille choses. « *Leur milieu social, d'abord*, détaille Marie-France Lavarini, longtemps proche collaboratrice de M. Jospin et, aujourd'hui, responsable de la communication de M. Allègre. *Ils sont issus de deux familles socialement assez proches, avec, chacun, un père enseignant et, surtout, une mère étonnamment moderne pour l'époque.* » Sage-femme dans la région parisienne, Mireille Jospin parcourt les routes à moto pour faire son travail. Quant à Lucette Allègre, directrice d'école, elle tient des réunions syndicales, le soir, dans sa cuisine. « *On a souvent dîné tard* », s'est plaint ensuite le fils. Toutes deux, d'ailleurs, vivent encore. « *C'étaient des femmes engagées, solides, qui leur ont transmis une sensibilité, une forme de générosité qui les a beaucoup rapprochés* », assure Mme Lavarini.

De gauche, forcément, mais surtout révoltés par la guerre d'Algérie, dans laquelle s'enfonce la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) – l'ancêtre du PS, dont Robert Jospin, père de Lionel, fut longtemps un cadre –, les deux étudiants d'Antony figurent parmi les militants de la gauche la plus radicale. Une rumeur insistante assure même que leur critique des socialistes les a poussés vers les trotskistes, ce que les intéressés démentent encore aujourd'hui. Fréquemment sur la brèche, ils participent à des manifestations parfois viriles. « *Je ne pense pas qu'ils aient jamais eu peur de la castagne* », s'amuse Mme Lavarini. Cela n'épuisant pas leur énergie, ils brûlent quelques calories supplémentaires sur les terrains de basket. Lionel joue devant, Claude derrière. Ils sont, comme tant d'autres, les meilleurs amis du monde.

Pourtant, par delà cette complicité, leurs caractères les font tout dissemblables. Celui qui va devenir premier ministre semble calculer davantage que son compagnon, plus pétulant, plus vite grisé par l'action. Ainsi, quand il s'agit d'aider ceux que l'on nomme pudiquement les « porteurs de valises » – des intermédiaires français livrant des armes aux nationalistes algériens –, le premier refuse : « *Elles seront sûrement utilisées contre des appelés du contingent.* » Le doute a moins tenaillé le second, qui rapporte l'anecdote. Ces différences de caractère orientent assez logiquement leurs vies vers des univers très différents. Les rigueurs du droit public pour M. Jospin, qui, plus tard, fera l'Ecole nationale d'administration (ENA) ; les abîmes de la géologie pour M. Allègre, passeport pour le monde débridé de la recherche. Du coup, ils se séparent.

Presque quinze ans passent. Si de rares dîners ont permis d'éviter l'oubli, les véritables retrouvailles datent de 1980. Ce printemps-là, les deux hommes découvrent qu'ils habitent chacun d'un côté du jardin du Luxembourg. Un terrain de tennis proche leur fournit l'occasion d'échanger des balles. Surtout, leurs conversations d'après-match font prendre consience à l'un et à l'autre que le temps les a fabriqués formidablement complémentaires.

« UNE VISION COMMUNE »

M. Allègre admire la patience, la rigueur, l'intelligence politique de son ami, lentement mûri à l'ombre de François Mitterrand. M. Jospin, parfois malheureux de son excessive raideur, s'éblouit de la liberté d'esprit, de l'inventivité ou, mieux, de la fantaisie de son compagnon. Le duo se reforme là, à l'ombre des tilleuls du vieux jardin. Quant aux rôles, ils sont clairement répartis : le politique sera sur l'avant-scène, conseillé, pour le meilleur et pour le pire, par le scientifique.

L'attelage traverse le temps et les bourrasques, triomphe parfois, mord la poussière aussi. « *Je les ai vus fonctionner ensemble lors de la campagne présidentielle de 1995,* témoigne Vincent Peillon, devenu député de la Somme en juin 1997. *Nous étions un groupe chargé de rédiger le programme du candidat Jospin, chez lui, dans son appartement parisien. Claude Allègre menait toujours le jeu. Il alignait les idées et les propositions, les unes après les autres, sur tous les sujets. Il se moquait complètement d'être contredit, rabroué, mis en minorité. Son souci, c'était d'être inventif et, d'une certaine façon, généreux. Derrière, les discussions se nouaient et Lionel tranchait.* » Leur collaboration déterminante, celle où se trouvent les racines de la situation d'aujourd'hui, court de 1988 à 1992. M. Jospin est alors ministre de l'éducation des gouvernements Rocard, puis Cresson. M. Allègre travaille à son côté, avec le titre de « *conseiller spécial* ». Correspondant de ce dernier à l'Hôtel Matignon, Alain Bergounioux confie : « *Il travaillait surtout sur l'enseignement supérieur, mais suivait aussi l'ensemble des dossiers du ministère. C'est là qu'il a acquis une excellente connaissance du monde de l'éducation.* »

Ainsi, au moment de composer son gouvernement, en juin 1997, le nouveau premier ministre ne va pas chercher bien loin son ministre de l'éducation. « *Tout*, explique Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre et titulaire du même poste, auprès de M. Jospin, lors de son passage au ministère de l'éducation, *le prédisposait à penser à Claude Allègre : une réelle compréhension des enjeux et une vision commune des réformes.* »

Ce dernier point est essentiel. La nomination de M. Allègre ne repose pas sur l'amitié, mais sur le calcul politique. Lorsqu'il était en poste, M. Jospin avait considérablement revalorisé les traitements des enseignants du primaire et du secondaire sans rien pouvoir obtenir, en retour, des syndicats, en matière de modernisation de l'administration. L'ancien ministre a toujours vécu cela comme un échec, un affront même. Et c'est pour le laver qu'il a mis à ce poste cet homme, dont il est sûr qu'il partage pleinement ses vues. « *Quand j'ai été nommé,* raconte M. Allègre dans *Le Figaro Magazine* du 23 janvier 1999, *j'ai dit à Lionel : "Avec le SNES, ça va tanguer. Tu t'en rends compte ?"* »

« CHIFFRAGE »

Le raisonnement du premier ministre n'a péché que sur un seul point : installé rue de Grenelle, le ministre a continué à parler dru, comme le conseiller que, pourtant, il n'est plus. Une erreur que M. Schrameck minimise : « *Quels que soient les éclats, les réformes en cours sont bonnes pour le système éducatif. Elles se poursuivront.* » S'il lui a demandé, parfois rudement, ces derniers mois, de mieux maîtriser son langage, le chef du gouvernement n'en est pas moins décidé à soutenir son ministre. Il a déjà veillé, avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, au « chiffrage » des moyens supplémentaires, susceptibles de calmer la grogne enseignante. Ils ne seront annoncés qu'après la manifestation nationale du 20 mars, dont le gouvernement pressent qu'elle sera un succès.

En attendant, M. Allègre fait le gros dos. Tout heureux, en son for intérieur, de constater que son ami ne l'a pas abandonné.

Jean-Michel Aphatie

Le pari de « la qualité pour tous »

« *On ne peut pas faire tout, tout de suite* », a déclaré, lundi 15 mars, Claude Allègre, dans un entretien au *Parisien*. Estimant que « *le pari de la quantité a été réussi grâce aux efforts faits par le pays* » en faveur des lycées et des universités au cours des quinze dernières années, le ministre de l'éducation nationale ajoute que, « *maintenant que la démographie décroît, notre nouveau pari, ce doit être celui de la qualité pour tous* ».

En ne supprimant aucun poste, alors même que le nombre d'élèves dans le primaire doit décroître de trente-cinq mille à la prochaine rentrée, le ministre pense obéir à « *l'idéal de l'égalité des chances* ». La difficulté de faire passer son message s'explique, selon lui, par la « *période de mutations très profondes* » actuellement traversée par la société. « *Il est aujourd'hui beaucoup plus difficile d'apprendre ou d'enseigner qu'il y a trente ou quarante ans* ».

Dans la Loire, l'« intolérable » suppression de postes

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

« *Je ne me bats pas pour moi. Je me bats surtout pour défendre un type d'école qu'on sacrifie paradoxalement au nom d'une logique de rentabilité, alors qu'on ne cesse de nous dire de placer l'enfant au cœur du système éducatif.* » Ecœuré mais pas démobilisé, Roland Huguet, instituteur au Crozet, un village de trois cents habitants près de Roanne, milite pour le maintien d'un service public de proximité. Depuis que l'inspection académique l'a prévenu que la situation de sa classe unique était « *à surveiller* » – menacée de fermeture à la rentrée –, sa combativité a redoublé. A l'image du mouvement de protestation qui se développe dans la Loire.

PORTRAIT

Un instituteur, favorable à « l'esprit » de la charte, blessé par les propos du ministre

La grogne des instituteurs ligériens, qui étaient en grève à plus de 70 % le 2 mars, s'explique par l'annonce d'un troisième plan consécutif de suppression de postes dans le premier degré. En 1997 et 1998, une soixantaine de postes ont déjà été supprimés. « *Mais alors que l'année passée on nous en avait retiré une vingtaine par suite d'une baisse d'effectif de mille élèves, on en supprime trente-cinq aujourd'hui pour quelque huit cents élèves en moins. Cette hémorragie est intolérable* », souligne Jean-Marc Boudot (SNUIPP).

Des fermetures de classes sont envisagées aussi bien en milieu rural qu'en zone d'éducation prioritaire (ZEP), à Saint-Etienne ou dans la vallée du Gier. Cette décision, si elle se confirme, serait vécue comme l'anéantissement d'un travail de dix ans par Roland Huguet, un ancien conducteur de travaux publics entré avec une licence de géologie à l'école normale de Saint-Etienne à l'âge de vingt-trois ans. Après avoir effectué pendant un an des remplacements dans l'agglomération stéphanoise, il avait demandé à être affecté « *à la campagne* », dans une classe unique, où il s'est vite aperçu des potentialités pédagogiques qu'elle recelait. Dans le cadre d'« *une classe qui fonctionne plus comme une coopérative, j'ai pu m'occuper davantage des élèves en difficulté. Je pense même que ce type de gestion éducative peut être transposé en ZEP ou en zone sensible* », affirme Roland Huguet, qui a notamment réalisé avec sa quinzaine d'élèves une maquette d'un bateau exposée à la manifestation nautique Brest 96, et qui correspond sur Internet avec d'autres écoles en Afrique du Sud, au Québec et en Ukraine.

« *Ce boulot, on le fait avec ses tripes, sans compter ses heures. Il m'arrive de travailler soixante-dix heures par semaine* », observe Roland Huguet, qui fustige la « *vision restrictive de l'administration* », l'attitude pointilliste de certains inspecteurs qui s'en tiennent pour toute évaluation à la bonne tenue des cahiers et au strict suivi des programmes. « *Pour moi, l'école du XXIe siècle ne consiste pas à remplir un formulaire de cinq pages pour effectuer une sortie. On n'apprend pas la vie aux enfants en mettant des garde-fous partout* », déclare cet instituteur qui se réfère volontiers à Célestin Freinet. « *Si on veut vraiment l'école du XXIe siècle, il faut mettre des moyens* », insiste ce militant d'une école laïque, gratuite pour tous, qui reste très attaché au service public, synonyme selon lui de « *grandes disponibilités* ».

« DE TRÈS BONNES IDÉES »

Favorable à « *l'esprit* » de la charte du XXIe siècle promue par Claude Allègre, l'instituteur du Crozet a été « *blessé* », fortement ébranlé par les propos ministériels sur le mammouth ou sur l'absentéisme des enseignants. « *Je m'attendais à tout autre chose de la part d'un ministre de gauche, qui a peut-être de très bonnes idées mais ne sait pas les communiquer.* »

Inquiet par la montée en puissance des emplois-jeunes – « *une façon sournoise de ne pas recruter des enseignants* », estime Roland Huguet –, l'instituteur qualifie aussi de « *mesquine* » l'attitude du premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, qui essaie de calmer le jeu avec les enseignants à la veille des élections européennes. Un jugement partagé par de nombreux instituteurs en grève dans la Loire, qui ironisent sur le « *tableau idyllique* » d'un service public d'éducation de qualité présenté par leur ministre, qui poursuit paradoxalement la même politique « *arithmétique* » de retrait de postes que ses prédécesseurs.

Vincent Charbonnier

La FAP appelle à une autre politique du mal-logement

Dans son rapport annuel, la Fondation Abbé-Pierre regrette que l'Etat privilégie un traitement social d'urgence plutôt que des mesures qui permettraient un accès au logement de droit commun pour les populations défavorisées

Dans son rapport 1998 sur *« l'état du mal-logement en France »*, rendu public lundi 15 mars, la Fondation Abbé-Pierre (FAP) dénonce la focalisation de l'action publique sur le traitement de l'urgence au détriment d'un nombre croissant de ménages en situation économique difficile mais qui ne justifient pas d'un tel traitement social. La FAP estime que l'offre de logements sociaux ordinaires à bas loyer est trop limitée et s'inquiète de voir se constituer une véritable *« filière associative »* d'accès au logement HLM. Parmi les dossiers qu'elle a traités en 1998, la FAP a pu trouver une solution de logement durable dans les deux tiers des cas à Metz, mais seulement dans un quart des cas à Marseille et dans 5 % des cas à Paris. La FAP critique par ailleurs l'attentisme des collectivités locales et leur place limitée dans les dispositifs mis en œuvre depuis dix ans.

LA FAP (Fondation Abbé-Pierre) poursuit inlassablement son analyse du mal-logement en France. La présentation de son rapport 1998 sur *« l'état du mal-logement en France »*, lundi 15 mars, a été l'occasion de rappeler des évolutions récentes qui ne sont guère encourageantes.

La production de logements ordinaires accessibles aux familles les plus pauvres est très largement insuffisante, martèlent les émules de l'abbé Pierre. Le nombre de personnes en situation de précarité augmente et la manière dont l'action publique tend à se focaliser sur le traitement de l'urgence a progressivement, et pour un nombre croissant de ménages, privilégié le traitement social de l'accès au logement. Or, les ménages qui éprouvent des difficultés à accéder à un logement stable – ou à s'y maintenir – ont de plus en plus souvent un profil « banal » et des difficultés d'ordre essentiellement économiques qui ne justifient pas un tel traitement social. La Fondation Abbé-Pierre, qui a subventionné, en 1997, 115 projets pour un montant de 14,4 millions de francs (2,2 millions d'euros), se recentre donc, depuis deux ans, sur un enjeu central : l'accès au logement durable des ménages défavorisés.

Huit mois après le vote de la loi d'orientation contre les exclusions, le milieu associatif est dans une position d'attente où se mêlent, comme le souligne le rapport de la Fondation, des sujets de satisfaction et d'inquiétude. *« Les intentions sont louables, les moyens sont, semble-t-il au rendez-vous, mais la loi est-elle, pour autant, de nature à lutter efficacement contre les exclusions ? »*, interroge le rapport. Autrement dit, cette *« loi d'incitation »*, qui privilégie la voie contractuelle avec, notamment, les bailleurs sociaux et les élus locaux, est-elle de nature à réorienter durablement l'action publique vers l'accès au logement, de droit commun, pour tous les ménages ?

L'offre de logements sociaux ordinaires à bas loyer est trop limitée, particulièrement sur les marchés immobiliers tendus, comme Paris, où il faudrait, selon la FAP, réserver toute la production de HLM d'Ile-de-France pendant quatre ans pour résorber les seules demandes de mal-logés enregistrées à Paris (60 000). Partout en France, les tensions du marché immobilier commandent et, en bout de chaîne, répercutent leurs effets sur les plus démunis. Ainsi, pour les dossiers qu'elle a traités au cours de l'année écoulée, la FAP a pu trouver une solution de logement durable dans les deux tiers des cas à Metz, mais seulement dans un quart des cas à Marseille et dans 5 % des cas à Paris.

La production de logements sociaux et très sociaux stagne – au grand dam du secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson – et dans le même temps, l'offre à bas loyer dans le parc privé se raréfie. Du coup, l'habitat temporaire, provisoire ou d'urgence est sollicité au-delà de sa vocation première. Il sert finalement d'amortisseur à la crise et constitue, de plus en plus, un passage obligé pour les ménages en difficulté, même passagère. La Fondation Abbé-Pierre s'inquiète de voir se constituer une véritable *« filière associative »* d'accès au logement HLM. *« Les associations,* souligne le rapport, *jouent alors un rôle ambigu de "coupe-fil" pour des populations fragiles, mais aussi de médiation pour des personnes qui, sans leur aide, ne parviendraient pas à entrer dans un logement social par les filières classiques. »*

QUELQUES POINTS POSITIFS

Un autre sujet d'inquiétude porte sur l'attentisme des collectivités locales et leur place limitée dans les dispositifs mis en œuvre depuis dix ans. Ce sont elles, pourtant, qui *« détiennent les clés de la ville »* et leur engagement est indispensable, notamment pour soutenir la production de logements très sociaux. Or, la loi votée en juillet 1998 ne leur fixe pas d'obligations nouvelles et elles ne sont qu'à la marge intégrées au plans départementaux pour les logements des personnes défavorisées mis en place par la loi Besson de mai 1990. Les relations des communes avec les associations, enfin, sont insatisfaisantes, selon la FAP. Elles se limitent le plus souvent au traitement de situations ponctuelles et elles sont, surtout, insuffisamment centrées sur les pratiques immobilières et sur la production d'une offre nouvelle d'habitat.

Sans s'aventurer dans une critique frontale de l'action conduite par le gouvernement de Lionel Jospin et tout en jugeant positives certaines initiatives – comme la sécurisation des accédants à la propriété, les nouvelles orientations du 1 % logement ou la création d'un statut du bailleur privé –, la Fondation Abbé-Pierre risque une critique globale. *« Il n'est pas certain,* conclut le rapport, *que les mesures adoptées, qui font largement appel à l'action sociale et relèvent du droit assistanciel, subjectif, contractuel et tutélaire, engagent l'action publique dans la bonne direction et permettent de promouvoir le droit au logement. »*

Christine Garin

Une nouvelle marche contre les expulsions

Plusieurs centaines de personnes – 550 selon la police, un millier selon les organisateurs – ont manifesté, samedi 13 mars à Paris, de la place de la République au Châtelet, pour protester contre le manque de logements sociaux et les expulsions sans relogement préalable.

Droit au logement (DAL) et le Comité des sans-logis (CDSL), soutenus par des associations d'exclus, des élus communistes, les Verts, la LCR, LO et certaines personnalités (l'explorateur Théodore Monod, les comédiens Miou-Miou et Dieudonné), demandent *« au moins »* une suspension des expulsions, qui devaient reprendre officiellement lundi 15 mars au niveau national et le 30 mars à Paris. Ils réclament également la réalisation massive de logements pour les ménages à bas revenus et l'application des réquisitions de logements vacants. Selon la Fondation Abbé-Pierre, le fichier central des mal-logés recenserait 60 000 noms, tandis que 6 000 à 8 000 personnes vivraient dans des logements sans droit ni titre.

Don des rescapés de la Vanoise aux orphelins de la gendarmerie et des CRS

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Pour remercier leurs sauveteurs, les trois rescapés de la Vanoise (Savoie) ont décidé de céder une partie de la somme promise par l'hebdomadaire *Paris Match*, acquéreur des photos et du récit de leurs aventures pour 350 000 francs (53 357 euros), aux associations d'orphelins des CRS et de la gendarmerie. Christophe Palichleb, l'un des randonneurs, ingénieur dans la région parisienne, a confirmé ce geste, samedi 13 mars à Chambéry, sur Radio-France Pays-de-Savoie.

Hors micro, il a précisé que ce don, *« prévu dès le départ »*, se monterait à 50 000 francs (7 622 euros). M. Palichleb est également revenu sur la polémique qui a suivi l'accord avec *Paris Match* : *« Aujourd'hui, je ne sais pas si je dois le regretter ou pas. Je ne comprends pas l'amalgame qui est fait entre cette histoire, qui en quelque sorte nous appartient, et l'aventure des CRS et des sauveteurs, qui ont été formidables et qu'on ne remerciera jamais assez. »*

Le coût du sauvetage des trois randonneurs (300 000 francs, 45 734 euros) pourrait être totalement à la charge de l'Etat et de la commune de Pralognan. Son maire (divers gauche), Claude Vion, qui a répercuté sur les randonneurs la facture de 115 000 francs (17 531 euros) transmise par une société d'hélicoptères privée ayant participé à l'opération de secours, n'est en effet pas assuré d'obtenir le remboursement de sa créance par les assurances des trois hommes.

Le décret d'application de l'article 97 de la loi montagne de janvier 1985 autorisant les communes à exiger le remboursement des frais de secours engagés à l'occasion d'accidents consécutifs à la pratique d'activités de loisirs ne concerne que les deux disciplines du ski de fond et du ski alpin. *« Les adeptes du ski de randonnée ou les alpinistes ne peuvent être redevables d'un quelconque remboursement »*, prétend ainsi Jean Faure, vice-président du Sénat, maire (UDF) de Villard-de-Lans (Isère) et ancien rapporteur de la loi montagne devant le Sénat.

A l'occasion d'une réunion de l'Association des maires de stations organisée jeudi 11 mars à Chambéry, M. Faure a annoncé son intention de déposer, mardi, sur le bureau du Sénat, une proposition de loi pour étendre le champ d'application de la loi montagne à l'ensemble des pratiques sportives où de loisirs, afin de responsabiliser davantage les usagers.

Ce texte, qui remet en cause le principe de la gratuité, déjà écorné par la loi montagne, a cependant peu de chances d'être accepté par le gouvernement. Au cours d'une émission diffusée dimanche 28 février sur France 3 Bourgogne - Franche-Comté, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait en effet indiqué qu'il n'était pas partisan de faire payer les secours. *« Mais, naturellement, cela implique un certain degré de civisme »*, avait-il alors ajouté.

Philippe Révil

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : une cinquantaine de sans-papiers du** *Val-d'Oise* qui manifestaient, samedi 13 mars à Paris, en demandant *« la régularisation pour tous »*, se sont dispersés sans avoir été reçus à l'Hôtel Matignon comme ils le demandaient. Les manifestants, qui avaient entamé dans la matinée à Argenteuil une marche vers Paris, ont été stoppés par la police près de la gare Saint-Lazare. Selon la préfecture du Val-d'Oise, sur 6 000 dépôts de demande de régularisation, il y a eu 3 500 réponses positives et 2 500 refus, dont 500 font l'objet d'un recours.

■ **IMMIGRATION : Anri Bertrand, un jeune Sénégalais de dix-huit ans, a été renvoyé à Dakar**, samedi 13 mars, en *« rapatriement sanitaire »*. Il était arrivé clandestinement en France le 10 janvier, après avoir fait le vol Dakar-Paris blotti dans le train d'atterrissage d'un Airbus. Anri Bertrand, qui en était à sa troisième tentative de voyage clandestin, a été appréhendé à son arrivée dans la capitale du Sénégal par la police locale. L'expertise médicale a révélé un état psychologique fragile qui pourrait être à l'origine de sa tentative.

■ **MÉDECINE : la vaccination contre l'hépatite B va être relancée.** Intervenant dans le cadre du « Forum RMC-*Le Figaro* », dimanche 14 mars, le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, Bernard Kouchner, a estimé que la vaccination, suspendue en milieu scolaire le 1er octobre 1998, pourrait reprendre *« à la fin de cette année ou au début de l'autre, mais nous avons besoin d'en faire un acte médical. Il ne faut pas que ce soit massif, indiscriminé ou avec peu de discernement. »*

Les régions s'engagent aussi pour l'emploi

Des conseils régionaux financent désormais des embauches. Le gouvernement prépare une loi pour clarifier l'usage de ces subventions

LES CONSEILS RÉGIONAUX, comme toutes les collectivités, interviennent depuis longtemps pour soutenir l'activité économique, avec, surtout, des batteries d'aides diverses aux entreprises. Depuis quelques mois, plusieurs assemblées régionales, de gauche comme de droite, ont décidé de financer directement l'embauche, bien que « *les politiques en faveur du maintien et du développement de l'emploi restent de la responsabilité de l'Etat* », ainsi que le stipule le code général des collectivités territoriales.

En adoptant le 29 janvier un dispositif permettant aux entreprises artisanales, aux commerçants et aux PME de toucher une prime de 20 000 francs (3 049 euros) par emploi créé, et ce pour une durée de trois ans, le conseil régional du Centre, présidé par Michel Sapin (PS), s'est clairement engagé pour la création d'emplois. Le conseil régional des Pays de la Loire, que préside François Fillon (RPR), a choisi de favoriser l'embauche de près de 1 000 chômeurs dans le secteur marchand grâce à l'affectation au budget 1999 de 40 millions de francs. A une condition : *la personne doit être embauchée* sur un « *emploi d'un type nouveau n'existant pas dans l'entreprise* ». Sur trois ans, M. Fillon se dit prêt à consacrer 100 millions de francs à cette mesure.

En Rhône-Alpes, l'ancien président (ex-UDF), Charles Millon, avait voulu, en 1996, favoriser le passage de la durée hebdomadaire du travail de 39 heures à 32 heures, payées 35, l'assemblée prenant en charge financièrement 3 heures. L'objectif était de créer « *25 000 emplois nouveaux* ». La proposition a surtout provoqué de *vives réactions négatives du patronat* et un scepticisme syndical.

Depuis, l'assemblée, aujourd'hui présidée par Anne-Marie Comparini (UDF), soutient les entreprises porteuses d'un « *projet de développement significatif ayant un impact sur l'économie régionale et l'emploi* ». Elle encourage la constitution et le développement en réseaux de PME avec pour objectif « *la création, le redéploiement ou la préservation d'emplois* ». Elle aide aussi les communes en zones rurales défavorisées qui « *réalisent un effort financier en vue de l'implantation ou de l'extension d'une entreprise industrielle créatrice d'emplois* ». Enfin, une majorité d'élus de droite et de gauche a voté, samedi 13 mars, le principe d'une intervention baptisée « *Objectif* profession », dotée de 110 millions de francs, et qui vise au développement des emplois-jeunes dans les quartiers difficiles.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, région très marquée par les mouvements de chômeurs, le président socialiste Michel Vauzelle espère faire valider lors du vote du budget, prévu le 19 mars, la création d'un fonds régional d'innovation sociale destiné à « *promouvoir des initiatives de personnes privées d'emploi* » à l'aide d'une subvention plafonnée à 50 000 francs. Cette initiative avait été rejetée une première fois par la droite et le Front national L'objectif de la région est d'atteindre sur la mandature 5 000 emplois d'insertion par l'économique, ce qui engagerait 20 à 25 millions de francs par an sur cinq ans.

« ÉCOLE RÉGIONALE DES PROJETS »

Parallèlement l'assemblée a décidé de consacrer 100 millions de francs sur cinq ans pour les emplois-jeunes et de favoriser les plates-formes d'initiatives locales où se regroupent les très petites entreprises (TPE) : 90 % des entreprises en PACA ont en effet moins *de 10 salariés et 7 500 sont créées* chaque année par des personnes privées d'emploi.

Le conseil régional veut soutenir ponctuellement les créations par une aide d'environ 30 000 francs et contribuer, globalement, à aider 1 000 TPE. A une moyenne de 1,8 emploi par entreprise, 1 800 emplois pourraient ainsi être aidés annuellement. Pour la nouvelle majorité, il s'agit de « *sortir de l'aide à l'initiative pour entrer dans une politique d'organisation des ressources et des territoires* ».

S'agissant de l'insertion professionnelle des jeunes, Jean-Pierre Raffarin, ancien ministre des PME et président (DL) du conseil régional de Poitou-Charentes, a privilégié la mise en place d'un dispositif complémentaire de celui de l'Etat. Ainsi est née une « école régionale des projets » qui accueille des jeunes dans des formations sur la conduite de projet et la connaissance des activités économiques, la région prenant en charge les frais pédagogiques.

Poitou-Charentes poursuit également son programme des « Pépites » (petites entreprises personnelles industrielles, tertiaires *et de services*) en proposant un « contrat de projet » à celles qui investissent au minimum 300 000 francs et envisagent de créer un ou deux emplois. Globalement, le conseil régional chiffre à 4 000 le nombre d'entreprises, toutes catégories confondues, qui ont bénéficié, de 1986 à 1996, d'aides régionales à l'emploi ou à l'investissement, et à 7 000 le volume des emplois créés ou maintenus.

Mais ces aides provoquent des effets d'aubaine que savent utiliser certaines entreprises. Elles « *auraient de toute manière créé les emplois qui leur sont utiles* », reconnaît M. Raffarin, par ailleurs président de l'Association des régions de France (ARF). Autre effet pervers, selon lui : les aides « *suscitent de la concurrence déloyale entre les sociétés initiées, qui savent tirer parti des politiques publiques, et les petites entreprises, le plus souvent artisanales, qui n'ont pas accès à l'information* ». Ce qui conduit l'ARF à réclamer auprès de l'Etat « *la simplification et l'actualisation d'une panoplie d'aides devenue avec le temps trop complexe* ».

Jean Menanteau
avec nos correspondants régionaux

Midi-Pyrénées veut « participer au mouvement »

Martin Malvy (PS) veut que la région Midi-Pyrénées, qu'il préside, puisse *« participer au mouvement de création d'emplois »*. *« C'est dans notre mission de faire bouger les choses »*, assure-t-il. Aussi le conseil régional a-t-il adopté, principale innovation du budget 1999, deux mesures qui lui permettent de soutenir directement l'emploi. Un fonds régional d'innovation pour l'emploi (FRIE), doté de 20 millions de francs, *subventionnera à hauteur de 20 000 francs chaque* poste de travail créé, en particulier dans le cadre du passage aux 35 heures, par les 105 000 entreprises de moins de 20 salariés. Pour celles de plus de 50 salariés, le FRIE prendra en charge l'ingénierie de projets créateurs d'emplois. D'autre part, un fonds d'amorçage de 6,5 millions de francs a été mis en place pour aider à la création d'entreprises. Il sera ouvert en priorité aux chercheurs, nombreux à Toulouse, qui désirent passer du laboratoire à l'application industrielle. – *(Corresp. rég.)*

Un projet de loi pour définir les compétences

DANS QUELLE MESURE les collectivités territoriales contribuent-elles à créer des emplois ? La réponse à cette question s'avère délicate. *Les derniers chiffres publiés* par la comptabilité publique évaluent l'ensemble des interventions des collectivités territoriales à 14 milliards de francs (2,13 milliards d'euros): 5,7 milliards par les communes, 4,7 milliards par les régions, 3,3 milliards par les départements. Des chiffres probablement en dessous de la réalité.

Personne – préfets, ministère des finances ou instituts spécialisés – n'a jusqu'ici réussi à mesurer l'impact réel de ces aides sur l'emploi. Président (DL) du conseil régional de Poitou-Charentes, ancien ministre des PME, à la tête de l'Association des régions de France (ARC), Jean-Pierre Raffarin ose une estimation : sur 390 000 emplois créés en 1998, 90 000 seraient le fait des politiques publiques, 300 000 relèveraient de la pure croissance.

Au-delà du manque de visibilité de ces actions, le gouvernement et nombre d'élus s'accordent à penser qu'une clarification des aides aux entreprises devient nécessaire. C'est toute l'actualité du projet de loi sur lequel travaille Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Ce texte, à la suite des vives critiques émises par la Cour des comptes en 1996, vise à « *rajeunir* » et à « *clarifier* » un dispositif demeuré pratiquement inchangé depuis les lois Defferre de 1982 et 1983. « *Depuis plus d'un an, le projet a été peaufiné en très large consultation avec les élus. Le texte a été arbitré au mois de janvier 1999. Notre objectif est de le voir aboutir en première lecture au Parlement au quatrième trimestre 1999* », indique-t-on au ministère.

« À LA MARGE » DE LA LÉGALITÉ

Le fait est que de nombreux élus, conscients d'agir « à la marge » de la légalité, vivent de plus en plus mal de se voir exposés à des risques financiers et juridiques, notamment au regard du droit européen de la concurrence. Dans un texte commun publié en avril 1998, les présidents des conseils régionaux s'élevaient contre un « *océan d'à-peu-près juridique* ». Ils *réclamaient, en priorité, l'abolition de la distinction* entre aides directes et aides indirectes, pierre angulaire du système bâti en 1982. Mais cette notion n'a aucun sens aux yeux de la commission européenne.

Le texte soutenu par le gouvernement devrait leur donner satisfaction. Dans l'exposé des motifs, il reconnaît que la législation actuelle ne « *permet pas aux collectivités locales de répondre aux besoins des entreprises et ne constitue plus un outil d'intervention efficace en faveur du développement local et de l'emploi* ».

« *Nous avons pris acte de ce qui existait dans les faits. Le texte supprime la distinction entre aides directes et aides indirectes pour lui substituer un régime unique de subventions dont les collectivités locales détermineront elles-mêmes les critères d'attribution* », souligne-t-on dans l'entourage du ministre. Mais certains élus voient déjà dans ce régime unique une atteinte à ce qu'ils considèrent être du domaine de leurs prérogatives.

J. M.

Une journée de débats à Toulouse avec « Le Monde »

DANS LE PROLONGEMENT du supplément « Vivre Toulouse », publié le 10 mars, *Le Monde* organisait, vendredi 12 mars, une journée de débats avec les lecteurs et les habitants de la ville. Cette opération, menée en partenariat avec La Poste, a débuté par un déjeuner-débat animé par Erik Izraelewicz et Alexandre Adler devant un parterre d'invités réunis dans la salle des Illustres du Capitole. Les deux éditorialistes ont évoqué « *l'éveil de l'Europe du Sud* », et Alexandre Adler a souhaité la constitution d'une « *Californie universitaire et de la recherche* » dans le triangle Toulouse-Barcelone-Milan, appelé, selon lui, à prendre la relève de l'épine dorsale rhénane dans l'Europe de demain.

Les débats se sont poursuivis en public dans le nouveau Théâtre de la Cité, en présence de plusieurs centaines de personnes, à partir des nombreuses questions écrites (plus de 150) suscitées par la parution du supplément « Vivre Toulouse ». Beaucoup d'échanges ont concerné l'actualité sociale de la ville, après les violences qui ont traversé les quartiers du Mirail en décembre 1998, journées vécues comme un traumatisme par une ville longtemps considérée comme exemplaire.

HYPERTROPHIE URBAINE

« *Ce qui est étonnant, c'est que ce ne soit pas arrivé avant* », a estimé Marie-Christine Jaillet, géographe de l'université Toulouse-Le Mirail. Cette spécialiste des questions urbaines a tenu à stimagtiser « *la figure du barbare venu du Mirail* », colportée comme un fantasme, et a souligné qu'il existe « *davantage de lien social dans ces quartiers réputés difficiles que dans la plupart des lotissements des communes voisines* ».

L'image d'une ville gagnée par la thrombose automobile a été également très présente. « *Est-ce que le choix de Strasbourg, qui a réservé l'accès de son centre-ville aux seuls transports en commun, serait transposable à Toulouse ?* », s'est interrogé Jean-Louis Chauzy, président du comité économique et social régional. Le maire (UDF) de la ville, Dominique Baudis, a fait valoir qu'une telle mesure pourrait supprimer un tiers des 7 000 emplois générés par le commerce au centre-ville et s'est félicité que Toulouse soit la seule ville de France, avec Nantes, *à avoir vu* baisser le nombre des déplacements automobiles (– 9 % de 1990 à 1996).

Quant au président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées, Martin Malvy, il est revenu sur la lancinante question de l'hypertrophie toulousaine dans une région menacée de désertification. « *L'agglomération pourrait concentrer 70 % de la population et des emplois de la région en 2010* », s'est-il inquiété.

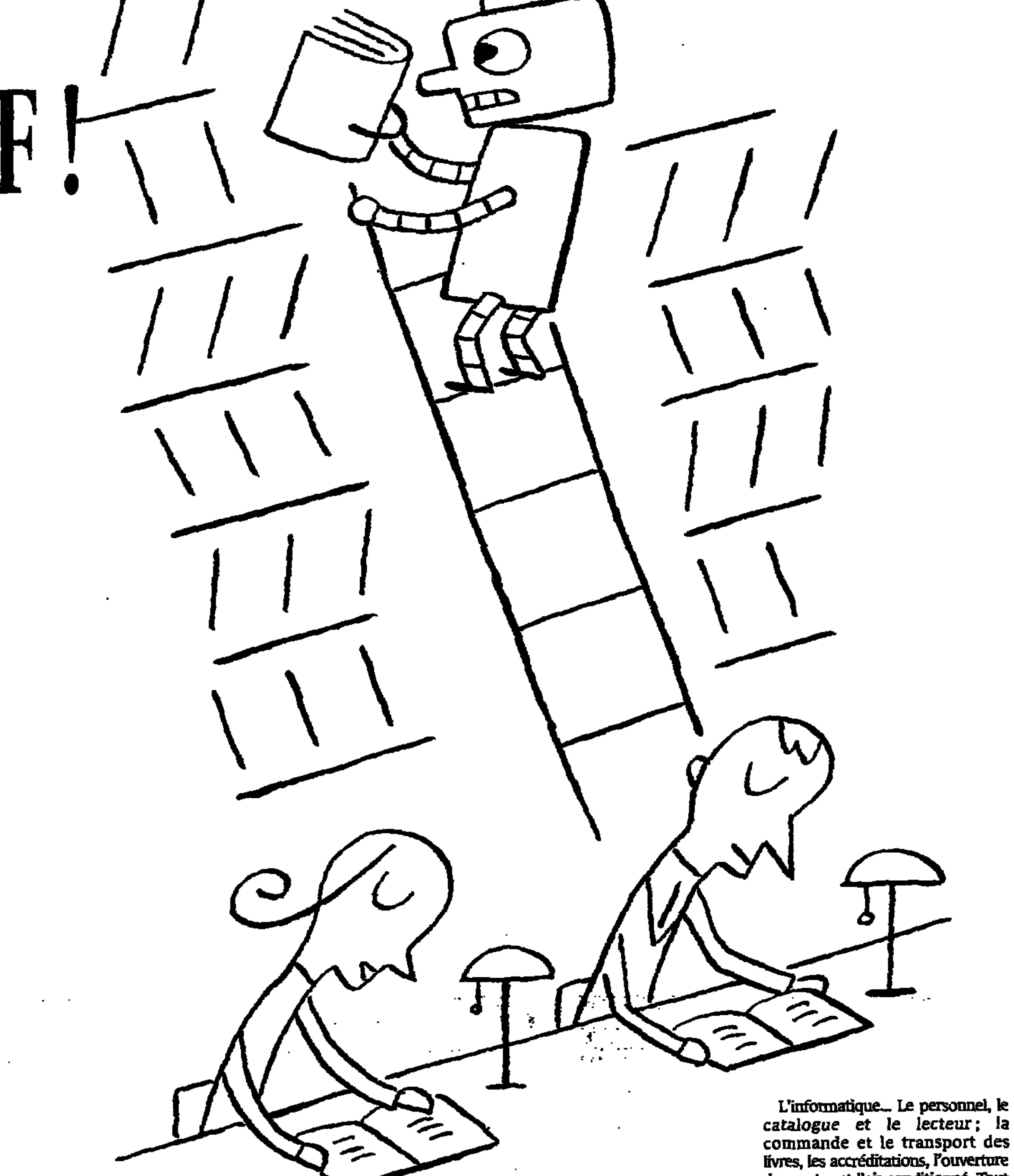
Cette journée était aussi l'occasion de rapprocher le journal de ses lecteurs en permettant à chacun d'interpeller les responsables du quotidien, dont Edwy Plenel, directeur de la rédaction, sur les choix éditoriaux du *Monde* depuis le lancement de sa nouvelle formule.

DÉPÊCHES

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : le secrétaire général** de la préfecture des Bouches-du-Rhône a fait savoir, par courrier en date du 8 mars, à l'Association barbentanaise contre le projet de gravière, que le président de la société Granulats Sud, qui envisageait d'ouvrir une carrière le long du Rhône, à Barbentane, avait renoncé à sa demande d'autorisation (*Le Monde* du 30 septembre 1998). L'instruction du dossier est donc suspendue. – *(Corresp. rég.)*

■ **PARIS : Jean Tiberi confirme sa volonté** de réduire de 80 % la circulation automobile sur la place de la Concorde. Le maire (RPR) de Paris a estimé, vendredi 12 mars, que sa « *légitimité* » et que la « *volonté populaire* » des Parisiens sur ce sujet doivent être prises en compte. Le préfet de police de Paris a rejeté ce projet de limitation de 80 %, et propose d'engager des discussions avec la Mairie de Paris sur l'hypothèse d'une réduction de seulement 50 %. (*Le Monde* du 11 mars) *(lire aussi p. 16)*.

Kafka à la BNF !



Réservations d'ouvrages contraignantes, informatique omniprésente mais souvent défaillante, signalétique mal visible... Récit d'une journée périlleuse à la Bibliothèque nationale de France

CINQUANTE marches d'un escalier monumental pour accéder à l'esplanade ventée. Foulée énergique, escalade impatiente. L'animal, pressent-on, est à prendre d'assaut. Sus à la paresse ! A la facilité ! La Bibliothèque nationale de France (BNF) ne s'offre pas. Elle se conquiert. *Las ! Un gadin en forme* de vol plané interrompt notre élan et tempère l'enthousiasme. Diable. Le plancher est glissant. Et la terrasse magistrale, dominant la rue, la Seine, Paris, est dangereuse par temps de pluie. On ne se méfie jamais assez des essences exotiques. Mouillé, luisant, le précieux bois d'ipéca offre les mêmes reflets – et glissades – qu'un lac gelé. Quelques fractures, apprendra-t-on, ont été recensées, et plusieurs chutes par jour pluvieux. La BNF se mérite. L'extrême rareté des rampes (concédées tardivement) et l'absence d'ascenseurs en témoignent. Un peu d'effort physique et un soupçon de risque pour avoir droit au livre. C'est une philosophie.

Aucune signalétique. Des silhouettes émergent de l'escalier pyramidal et tournent sur elles-mêmes, toupies désorientées, sur le terre-plein dangereux. *Le vent* gonfle les manteaux et emporte un chapeau. On pourrait s'envoler, comme les bonshommes de Folon. Résistons. Deux étudiantes *gloussent en courbant la tête et en* se donnant le bras. Un barbichu retire ses lunettes à la recherche d'une flèche, d'un panneau, d'une quelconque indication. Sa serviette usagée indique qu'il est venu travailler, et pas faire du tourisme.

L'entrée serait dans la première tour d'où sort précisément quelqu'un ? Le barbichu se précipite à ses risques et périls. Cinq visiteurs indécis l'observent à distance. A son insu, il est leur délégué. *Mais* l'homme est éconduit. Ras-le-bol, a même dit l'employée qui travaille dans la tour (un des quatre « livres ouverts » imaginés par l'architecte Perrault). *Cent fois par jour*, on lui pose la question à elle ou à ses collègues. *« Continuez sur l'esplanade, tournez derrière la tour, il y a un escalator. Et faites gaffe à ne pas tomber ! »*

On contourne la tour, un chemin mécanique rentre dans les entrailles de la pyramide. Car l'entrée est bien là, où un gardien frigorifié demande d'ouvrir les sacs. La pluie rentre par les portes ouvertes. *« Mal foutu tout ça ! »*, râle le vigile. *Mais nous voici* au moins dans la place. Reste à trouver son chemin. D'abord, se familiariser avec le vocabulaire du lieu : ici, le « haut-de-jardin », c'est-à-dire l'espace d'accueil, les caisses et les salles de lecture ouvertes au public ; en bas, le « rez-de-jardin », avec la bibliothèque des chercheurs, ceux qui, il y a quelques mois, avaient leurs habitudes dans la salle Labrouste de la rue de Richelieu. Hall *immense*, *moquette rouge*, murs d'acier. Peu de signalétique là encore, ou alors gravée dans l'acier. Une discrétion de violette sous la mousse. Normal. Pour se repérer dans l'antre du savoir, il suffit d'interroger les bornes d'information *où des écrans tactiles permettent* d'entrer dans une autre dimension : celle de l'informatique, épine dorsale de la BNF, maître mot de l'endroit. *« Tout de même*, soupire un vieux monsieur, *rien ne vaut un bon panneau ! »* Chut, malheureux !

Ah ! Au moins un signe amical. « Orientation des lecteurs. » C'est là que se délivre le sésame d'accès dans le sacro-saint rez-de-jardin. La queue, comme à la sécu, avec un *numéro. Convocation dans un* petit box, et entretien aimable sur le statut du chercheur, l'objet, la motivation des recherches. Tout va bien, on décroche le feu vert. Reste à obtenir la carte. Attente. Numéro. Deuxième entretien. Clic-clac photo. Voilà enfin l'objet, immatriculation *jaune. Bienvenue dans* le système. Grâce à elle, son détenteur les portes de lecture et l'empêchera de ressortir s'il n'a pas rendu les livres. On saura où il est, ce qu'il a demandé, ce qu'il a l'intention de lire (puisqu'il l'a commandé), quel jour et à quelle heure il prévoit de venir (puisqu'il faut réserver). Allons, il faut payer la carte. Aux caisses, *dans le grand hall. Un an*, c'est 300 francs. Vite, au jardin !

Halte obligatoire au vestiaire. Prière de déposer ses affaires et de charger dans un sac transparent ce dont on a besoin dans les salles de travail. C'est parti. On nous indique la porte. *On fonce. Une borne à* tourniquet avale la carte-sésame avant de la recracher. Alors d'une main, on pousse la porte d'acier. Qui résiste. On regarde le gardien. Qui rigole. *« Mettez-y les deux mains, et l'épaule ! »* Combien de tonnes pèse-t-elle ? On pousse de toutes ses forces. C'est mieux. Elle s'ouvre. De l'autre côté du sas, c'est tirer qu'il faudra. Avec le même effort. *« Epuisant*, affirme une petite dame, le poids du corps renversé sur la porte. *La première fois, j'ai cru à un gag de la caméra cachée ! »* Elles sont toutes comme ça ? Oui, ce sont des portes coupe-feu et le bruit qu'elles font est un long barrissement.

C'est alors qu'on s'enfonce au plus profond de la terre. Et qu'on ignore, transporté par un escalator [...] station de métro futuriste (entre boiseries et cotte de mailles), un abri antiatomique, ou un décor de film d'espionnage. *L'idée de cathédrale* ne viendra que plus tard. En bas, de toute façon, devant de lourdes portes, un nouveau tourniquet exige votre carte. Ciel, la voilà rejetée ! *« Votre puce a un problème ? »*, demande un gardien. Un problème ? *« Vous avez bien retenu une place ? »* Non, bien sûr, on débarque. *« Pas d'entrée sans réservation. »* Une console, vite. Il y en a plusieurs au pied de l'escalator. *Deux sont bloquées. La troisième* marche. Voyons. Réservation. Affichage du plan. « Salle O », pourquoi pas ? Quand ? « Maintenant. » Retour aux tourniquets. Carte avalée. Parfait. Et derrière les portes qui barrissent, le cloître silencieux. Le jardin au milieu. En vitrine. Inaccessible.

SALLE O, donc. C'est-à-dire « Droit, économie, politique. » *Pas de chance*, elle se trouve à perpète. A l'opposé exact de la tour des lettres dont on sort. Comptons au moins 350 mètres. Le déambulatoire, notez, est plutôt agréable. Perspective, moquette épaisse, silence religieux, les rares passants chuchotent. Ici, on bosse. La salle *enfin, et un comptoir* avec présence humaine. En langage BNF, cela s'appelle « banque de salle ».

Pour commander un livre ? Une console. Appelez le catalogue. Repérez l'ouvrage. Et appuyez sur « Réserver ». Formidable. Combien de temps pour le recevoir à sa place ? *« Comptez une vingtaine d'heures. »* Mais alors pour ce soir ? *« Ah non ! Rien n'est communiqué le jour même. »* Et si l'on ne dispose que d'un jour pour venir à la BNF ? *« Il faut s'organiser. Réserver les ouvrages (huit au maximum) lors d'un précédent passage. Ou le faire par téléphone. A condition d'avoir la cote de l'ouvrage et de n'en réserver que trois. »* Rien pour cet après-midi, voilà qui est contrariant. Réservons donc pour demain 9 heures.

« Impossible. Passé 14 heures, nous ne garantissons plus les livres que pour demain midi. » Notre air dépité attire la compassion d'un client de passage. *« C'est affolant. Comme si tout le monde pouvait se payer le luxe de journées d'attente ! Cela pénalise tous ceux qui ne peuvent planifier avec certitude leurs séances de recherche. Moi, je réserve au hasard, en espérant pouvoir venir. Si je ne peux pas, j'essaie de prévenir, sinon, au bout de trois fois, la réserve en cours est d'emblée annulée. Tâchez en tout cas de respecter l'horaire, car si vous arrivez avec deux heures de retard, les livres sont repartis. »* La « banquière » sourit d'un air navré, sans démentir ni mettre de bémol. Mais un docteur en sciences politiques n'attendait qu'une occasion pour manifester son amertume. *« Si encore la commande était parfaitement honorée ! »* Sur cinq livres réservés pour aujourd'hui, il n'en a obtenu que deux. *« Bouquins égarés dans le déménagement ? Cotes insuffisantes ? Allez savoir ! »* Peut-être se trouvent-ils simplement sur une étagère coincée, suggère sa voisine. Coincée ? *« C'est ce qui m'arrive aujourd'hui. Les compactus étant entièrement automatisés, il est impossible, en cas de blocage, de les manœuvrer à la main. Pas la moindre manette ou chevillette. Mon livre attend sur son étagère qu'on veuille bien le décoincer. Et moi, je perds mon temps. C'est Kafka ! »*

L'informatique... Le personnel, le catalogue et le lecteur ; la commande et le transport des livres, les accréditations, l'ouverture des portes et l'air conditionné. Tout est géré par l'informatique. C'est le système nerveux de la BNF. Génial et dangereux. A la moindre bavure, tout le système déraille. Ah, les « bugs » dont vous parlent quelques habitués avec des sueurs froides ! *« J'ai raté un colloque important, faute d'avoir accès aux livres indispensables »*, confie un professeur de lettres. *Je suis venue deux fois. La première fois, il y avait une erreur, l'ordinateur ou le magasinier s'étaient emmêlé les pinceaux. La deuxième fois, tout le système était bloqué. »*

HEUREUSEMENT, de nombreux livres et périodiques récents se trouvent sur les bas-côtés des salles, en libre accès. Classés par discipline et par salle. Ce peut être agréable. *« Ce peut être affolant*, corrige un chercheur dans le domaine du cinéma. *Je travaille simultanément sur des ouvrages et microfilms classés "Sciences et techniques" (salle R), "Littérature et art" (salle W), et "Sciences de l'homme" (salle M). Comment faire ? Eh bien ! Je marche. Non, je cours. Plusieurs kilomètres par jour. Avec des déconvenues. Car il est des livres que je croyais en Art qui sont classés en Sciences. Et vice versa. La BNF me muscle. C'est au moins ça ! »* Mais notons qu'il dispose aussi de la salle X dite « de recherche bibliographique » qui, outre de nombreux écrans de consultation du catalogue et d'accès à Internet et à de nombreux CD-ROM, contient beaucoup de dictionnaires et de bibliographies pluridisciplinaires.

Bon. Foin des commandes pour aujourd'hui. Muni d'un périodique choisi sur une étagère, testons la salle, sa lumière douce, ses sièges élégants et son silence studieux. Non, on ne voit pas le jardin, une paroi boisée nous en empêche. Cela pourrait distraire. Un tiers des places seulement paraissent occupées. Beaucoup d'ordinateurs portables sont branchés sur les tables. Une petite lumière rouge signale les places réservées, une lumière verte les ouvrages livrés. En revanche, les numéros sont gravés si discrètement qu'il faut se pencher sur les tables pour les déchiffrer. Il fait un peu frisquet. On supporterait une veste. Mais l'idée de ressortir sa carte, d'affronter les doubles portes d'acier, l'escalator géant et 700 mètres de marche pour remonter au vestiaire fait oublier la moindre frilosité. *« D'autant que si vous aviez commandé des livres, il vous faudrait les rendre à la banque*, précise obligeamment une voisine piégée il y a peu. *Sinon, votre carte, même pour quelques minutes, ne vous laisserait pas sortir. »* File d'attente pour rendre les ouvrages puis, à nouveau, pour les récupérer... Merci du bon conseil. Mieux vaut se passer de veste et même de déjeuner. Mais où se trouve la photocopieuse ?

Cachée, discrète, dans un local à part. Fameuse idée. Au moins, elle ne dérange pas le lecteur. Ce n'est pas que la technique, en soi, pourrait être bruyante. Ce seraient plutôt les éclats de voix de chercheurs dépités et au bord de la crise de nerfs, s'apercevant : 1) que sans carte bancaire ou billet (on ne rend pas la monnaie), ils sont dans l'embarras ; 2) que la machine est bloquée ; 3) que le malheureux vacataire chargé – entre autres – des photocopies, ne sait pas faire marcher la machine, notamment pour les microfilms. *« Une heure pour neuf photocopies ! J'en ai marre ! Oui, monsieur, je m'impatiente. Oui, monsieur, je craque. J'ai le droit ! »* Gênés, les autres candidats à la photocopieuse plongent dans leur bouquin. A nous. D'abord, acheter la carte Sedeco, valable et rechargeable pendant un an. On bénit le ciel de n'avoir pas laissé au vestiaire sa carte bancaire. Voilà. 40 francs, cela devrait suffire. Mais le jeune vacataire, énervé par le client précédent, se trompe de format. La carte devient insuffisante. *« C'est de ma faute. Je vous dois plusieurs pages »*, dit gentiment le garçon. Mais sa propre carte est épuisée. Il faudrait retourner au bureau appeler un responsable. Le jeune homme hésite. S'éponge le front. La journée a été douloureuse, semble-t-il. Et la file d'attente s'allonge. Joie ! Par terre, la carte d'un usager oubliée par mégarde ! Elle tombe à point en dépannage. Les distraits ont toujours tort...

> « Ce système qui nous dépasse, nous exténue, nous décourage, finalement nous rejette »
>
> **Deux vieux professeurs**

Allez. On reviendra demain. La commande d'ouvrages sur écran s'est révélée très lente, car la recherche par sujets demeure périlleuse. Mais elle permet beaucoup d'espoir. Sur trois livres commandés, on verra combien seront au rendez-vous. Visiblement, les bibliothécaires de la « banque », aimables, compréhensifs, patients, croisent les doigts...

Un long périple dans le cloître, une rencontre avec une chercheuse japonaise qui trouve le lieu très « zen », une visite-éclair au Café *des temps où deux vieux professeurs* épuisés se plaignent du gémissement des portes, du prix du café en gobelet (10 F), de la saleté des toilettes – les châsses d'eau automatiques ne marchent pas – pour ne pas évoquer l'essentiel : *« Ce système qui nous dépasse, nous exténue, nous décourage, finalement nous rejette. »* Allons ! Allons ! Laissons du temps au temps. La BNF est toute neuve. Le système doit se roder.

« Les anciens exagèrent, rouspète une étudiante en poussant de toutes ses forces sur la porte de sortie. *L'endroit est magnifique et ne marche pas si mal ! »* On introduit nos cartes dans la borne magnétique au pied de l'escalator. Mais la sienne est rejetée. Un gardien s'approche, essaie. *« Démagnétisée*, dit-il. *Faudra la refaire demain. »* Demain ? La jeune fille perd son flegme. Un éclair de panique passe dans son regard. *« Refaire la queue ? Les entretiens ? La photo ? La commande de livres ? Non ! Non !... »*

Annick Cojean

Dessin : Philippe Petit-Roulet

L'acharnement procréatif *par Axel Kahn*

IL existe, dans le domaine des sciences et des techniques, des évolutions qui *ne sont pas prévisibles* et d'autres qui, à l'inverse, le sont totalement. Ainsi, l'évolution des techniques de lutte contre les stérilités continue, insensible aux débats et frayeurs qu'elle suscite, exactement comme prévu à partir d'une *analyse de la force des mécanismes psychologiques* qui conduisent à l'exigence d'une filiation biologique à tout prix. C'est la poursuite de ce dessein d'une filiation du sang par-delà ce qui s'y oppose – les stérilités féminines et masculines – qui conduit à ce que l'on a pu appeler « *l'acharnement procréatif* ».

Après que les techniques de fécondation in vitro ont permis d'assurer une descendance biologique à des femmes souffrant de stérilité tubaire et à des hommes dont le nombre de spermatozoïdes était insuffisant, la technique de l'ICSI (*intra cytoplasmic sperm injection*) a permis de repousser encore les limites de l'infertilité masculine. En effet, des hommes dont le sperme ne contient qu'un très petit nombre de spermatozoïdes, parfois de mauvaise qualité, peuvent maintenant être « pères par le sang et les gènes » grâce au prélèvement d'un *des rares spermatozoïdes qu'ils* possèdent, parfois directement dans les cavités spermatiques ou dans le testicule, et son injection élective dans un ovule féminin.

En 1996, je prévoyais dans un livre que des hommes ne possédant aucune cellule fécondante pourraient être amenés eux aussi à *revendiquer le droit à la paternité* biologique par l'utilisation des techniques de clonage reproductif. Cette utilisation potentielle du clonage est désormais au centre de l'argumentation de ceux qui en revendiquent la légitimité.

C'est à une situation intermé*diaire que s'est attaquée une* équipe franco-italo-turque dont on a récemment rapporté les travaux (*Le Monde* daté 21-22 février). Chez certains hommes, la spermiogenèse (différenciation des cellules souches germinales mâles en gamètes) est bloquée avant le stade des spermatides potentiellement fécondants. Lorsque des biopsies testiculaires sont effectuées chez de tels hommes et que le tissu glandulaire est mis en culture, dans certaines conditions, on assiste à une reprise de cette spermiogenèse et à l'apparition de spermatides potentiellement fécondants après injection dans des ovules. De fait, trois grossesses auraient été obtenues par ce moyen.

A nouveau, nous nous trouvons ici dans une configuration d'« essais d'hommes » sans expérience préalable suffisante permettant de s'assurer de l'« innocuité » de la *technique. Innocuité signifie ici* non seulement succès ou insuccès de la fécondation – cela n'est à la limite pas très grave – mais aussi et surtout qualité de l'enfant à naître : absence de malformations, absence de susceptibilité à des maladies, développement psychomoteur normal après la naissance. Or, il y a au moins des raisons théoriques d'être inquiet et, par conséquent, nécessité de s'efforcer de lever ces inquiétudes avant d'aller, le cas échéant, de l'avant.

La gamétogenèse, c'est-à-dire la différenciation des gamètes, ovules *et spermatozoïdes, est un processus* complexe au cours duquel l'ADN, support des gènes, subit de nombreuses modifications. Lors de ce processus, les cellules à 46 chromosomes donnent des gamètes à 23 chromosomes – ce que l'on appelle *la méiose* – et des échanges chromosomiques (*crossing-over*) entre chromosomes d'une même paire (l'un venant du père, et l'autre de la mère) se produisent obligatoirement. De plus, un sceau parental est imposé sur certains gènes, actifs ou inactifs selon qu'ils sont transmis par les gamètes *mâles ou les femelles*. Des anomalies de ce processus de sceau (ou *empreinte parentale*) sont à l'origine de syndromes malformatifs et d'une susceptibilité particulière à des cancers, par exemple un cancer du rein de l'enfant appelé tumeur de Wilms ou néphroblastome.

On ne connaît strictement rien du déroulement de ces événements complexes lorsque la gamétogenèse se produit in vitro (hors de l'organisme, en culture de cellules). Par exemple, les dernières étapes de la spermiogenèse prennent au moins trois jours dans les testicules *et sont très accélérées dans les* conditions de culture récemment rapportées (un jour seulement), de telle sorte qu'il n'est pas illégitime de se demander si cette accélération ne modifie pas la recombinaison de l'ADN ou l'empreinte des gènes.

Chaque obstacle franchi conduit certains biologistes à relever un nouveau défi : de plus en plus fort..., de plus en plus fou ?

Je crois bien que, dans tous les domaines de la médecine, celui des techniques d'assistance médicale à la procréation est vraiment le seul où l'on s'autorise aujourd'hui ces expériences dont la réussite ou l'insuccès doivent être directement établis d'après non seulement la *survenue d'une grossesse, mais* aussi l'état de l'enfant né.

Le vertige du succès ressenti par des biologistes, qui ont, dans les dernières années, réalisé tant de tentatives incertaines et néanmoins fructueuses, les conduit à aller implacablement de l'avant, chaque obstacle franchi les conduisant à relever un nouveau défi : de plus en plus fort... de plus en plus fou ?

Il faut noter que, si ce défi est perdu, ses conséquences ne seront pas supportées par eux seuls, mais aussi par cet enfant improbable et incertain dont ils auront permis, *malgré tout*, la *naissance*, et par ses parents, si aveuglés qu'ils aient pu être par leur irrésistible désir de descendance biologique. Tout dans l'histoire des entreprises humaines indique que cette fuite en avant aboutira un jour à des catastro*phes, à des essais « ratés »* d'homme.

En 1947, au lendemain des horreurs auxquelles s'étaient livrés des médecins allemands dévoyés, le code de Nuremberg fixait les conditions dans lesquelles pouvaient être réalisés des essais sur l'homme ; il s'agit là du texte fon*dateur de l'éthique médicale mo*derne. Il y est rappelé notamment que les fondements de ces essais doivent résider dans des connaissances antérieures provenant d'essais sur les animaux, et que les risques encourus doivent être justifiés par l'importance humanitaire du problème. Rien de tout cela *n'est évidemment respecté dans les* tentatives incertaines rapportées ci-dessus. A quand l'application du code de Nuremberg à l'assistance médicale à la procréation..., aux essais d'homme ?

Axel Kahn *est généticien et membre du Comité consultatif national d'éthique.*

La bioéthique, la France et l'Europe *par Jean Michaud*

AU mois de juillet 1994 ont été publiées les trois lois dites de bioéthique. Ces textes d'importance capitale avaient été précédés de plusieurs années de réflexions, de débats, de controverses. *Fallait-il légiférer, en présence de* progrès scientifiques et médicaux majeurs, ou s'en remettre à la conscience des chercheurs et des médecins ? Et, s'il fallait des textes, quelle en devait être la mesure ?

C'est pendant cette phase préparatoire que s'est déployée la démarche éthique, pluraliste et pluridisciplinaire, sous l'impulsion déterminante du Comité consultatif *national d'éthique* (CCNE). *Les travaux* du CCNE ont été accompagnés ou suivis de ceux de divers groupes qui ont abouti à divers rapports. Le chemin ainsi indiqué a été suivi pour que, à l'issue des débats parlementaires menés sous deux législatures, ces lois soient votées par des majorités qui ont ignoré les clivages politiques.

Il ne s'est pas agi pour la représentation nationale de se voir dicter des solutions préparées par des organes sans légitimité démocratique ni de faire passer purement et simplement l'éthique dans le droit. Il s'est agi seulement de la prise de conscience de phénomènes nouveaux, de grande portée pour la société, exigeant une coloration du droit par *l'éthique. Qu'il suffise de rappeler* quelques sujets : constitution de la vie humaine en laboratoire, connaissance approfondie de l'enfant à naître, connaissance du génome, utilisation du corps humain... Au surplus, sur l'ensemble des matières, les solutions proposées n'étaient pas uniformes ; c'était à la loi de trancher en dernière analyse, de dicter les choix à opérer en fonction des enjeux pour le meilleur profit de la santé publique.

Mais, s'agissant de science, la sagesse était de considérer que l'évolution allait se poursuivre. Le législateur n'y a pas manqué en insérant dans la deuxième loi du 29 juillet 1994 une disposition prévoyant un réexamen des textes dans les cinq ans.

Sitôt ces textes promulgués, une objection s'est élevée. A quoi servent des dispositions contraignantes si, dans les Etats voisins, on peut obtenir sans difficulté ce qui est prohibé en France ? La réponse est venue du Conseil de l'Europe. Au sein de cette organisation, des travaux ont *été entrepris depuis* nombre d'années dans les domaines que la loi française a traités. Ils ont abouti à l'élaboration par un comité directeur de bioéthique d'une convention, adoptée par le comité des ministres après avis de l'Assemblée parlementaire.

Cette Convention pour la protection des droits *de l'homme* et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine - Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine traite des grands principes de nature à assurer la protection des droits de l'homme face aux développements de la biologie et de la médecine, dont les progrès doivent servir pour « *le bénéfice des générations présentes et futures* ».

Ce texte d'une haute importance a été signé en Espagne, à Oviedo, le 4 avril 1997, par vingt-deux Etats, dont la France, auxquels deux autres se sont joints ultérieurement. S'y est ajouté le protocole additionnel portant interdiction du clonage d'êtres humains signé à Paris par la plupart de ces Etats le 12 janvier 1998. Restait une phase qui est en cours : la ratification par les Parlements nationaux. *Ce processus exige des délais assez* longs en raison des contraintes de la procédure parlementaire et des débats qui ne manqueront pas de se produire. Cependant quatre Etats ont actuellement ratifié. Il advient ainsi que notre Parlement se trouve saisi de textes, les uns de portée nationale, les autres de portée européenne, traitant de sujets identiques ou du moins très voisins. Il sera invi*té à réexaminer les uns et à ratifier* les autres.

Cette convergence n'est pas sans intérêt. En effet, le texte européen s'imposera au pays qui l'aura ratifié, par préférence à la loi nationale. Dans la mesure où il y aura discordance, il conviendra d'adapter celle-ci en conséquence. On conclurait à tort à *un abandon de souveraineté* d'un Etat au profit de la loi supranationale. Tel n'est pas le cas. L'Etat qui ratifie, se livrant à un exercice de coopération, prend des engagements en vue d'une harmonisation des législations sur des matières relevant d'un intérêt commun, mais ces matières restent de sa compétence.

On peut souhaiter que le réexamen des lois et la ratification de la convention se suivent dans des délais raisonnables

Cependant il est certain que, pour nos Assemblées, va se poser un problème d'organisation des débats. Si la discussion sur la ratification figurait la première à l'ordre du jour, les modalités du réexamen risqueraient de se heurter à certaines dispositions du texte précédemment voté. L'ordre inverse permettrait aux parlementaires de prendre en considé*ration les textes européens* et de se placer, sans bouleverser leurs convictions profondes, dans les meilleures conditions possibles pour ratifier.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas y avoir d'insurmontables oppositions entre les deux documents. Le texte européen, moins détaillé que la loi française, en reprend les principales orientations. C'est pourquoi on peut raisonnablement souhaiter que le réexamen et la ratification se suivent dans des délais raisonnables. Le besoin d'une loi en matière de bioéthique n'est plus guère contesté. Le besoin d'un texte européen est tout aussi évident. La France a joué un grand rôle en ce domaine. Si elle poursuit son effort législatif sur la ligne de son action antérieure, elle donnera aux autres pays l'impulsion qu'ils attendent.

Jean Michaud *est président du comité directeur pour la bioéthique du Conseil de l'Europe.*

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR Jean-Arcady Meyer, directeur d'AnimatLab à Paris-VI

« Travailler sur les robots permet de mieux comprendre les êtres vivants »

Ce spécialiste de l'intelligence artificielle considère que l'observation des animaux permet à la robotique de mettre au point des outils fort précieux pour l'homme. Mais le modèle humain lui paraît trop complexe pour être actuellement imité

« Il y a quelques années, on prédisait l'arrivée de robots anthropomorphes dans notre vie quotidienne. Où sont-ils donc ?

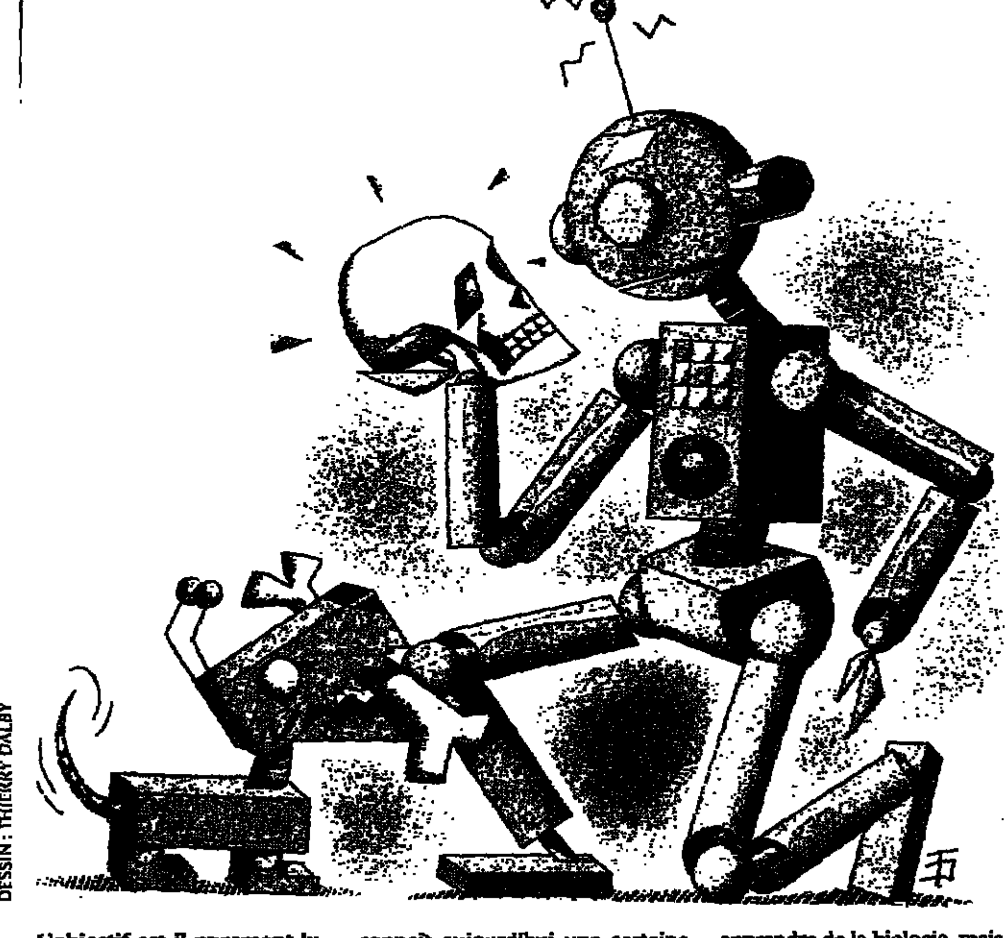
– Il y a tout de même des réalisations, comme le robot marcheur de Honda, qui, certes, *n'est pas doué d'une intelligence interne* considérable, mais qui imite de façon assez spectaculaire les capacités d'équilibrage nécessaires à la locomotion humaine ; il est capable de monter et de descendre les escaliers. Côté *animal, il y a aussi le chien de Sony qui présente*, lui aussi, une richesse d'équipement moteur remarquable. Il n'exhibe pas de comportements très élaborés pour l'instant, mais on peut espérer implanter des contrôleurs qui lui permettront d'*imiter* d'assez près *un chien* réel.

– N'y a-t-il pas une erreur de perception de la part du public : les robots industriels sont déjà parmi nous, ils seraient, selon les Nations unies, plus de 700 000 dans le monde, et leur prix unitaire ne cesse de baisser...

– *On peut opposer la robotique industrielle* à la robotique autonome. Dans la première, il y a un marché important, sur des chaînes de montage automobile par exemple. Mais des robots autonomes existent déjà : des drones peuvent recueillir des informations *à distance*, on a su *envoyer Sojourner* sur Mars. C'est l'absence de débouchés qui freine le développement dans ce domaine, hormis en matière de surveillance ou d'exploration de milieux lointains ou hostiles, comme des centrales nucléaires. Mais une industrie se met en place dans le domaine des robots de compagnie. *On a vu l'engouement suscité par les tamagochis.* Il est clair que de petits robots robustes et pas chers, interactifs, auront rapidement un succès commercial. Cela commence à être le cas avec le Furby, cette peluche affublée de capacités d'expression, qui remporte *un succès hallucinant aux* Etats-Unis.

– Les animaux de compagnie ont-ils donc du souci à se faire ?

– Vous pourriez poser cette question à propos des adultes : vont-ils être remplacés par les robots dans l'éducation des enfants ? Je suis un incorrigible optimiste, et *je n'imagine pas que les deux univers aient des difficultés à collaborer.* D'un point de vue historique et évolutionniste, on n'a pas tellement d'exemples de représentants d'une génération ayant eu des conflits suffisamment sanglants pour entraîner la disparition de leurs prédécesseurs. Les organismes multicellulaires *n'ont pas fait disparaître les unicellulaires* de la planète. Imaginez un robot-chien et un chat s'amusant ensemble : pour la robotique de compagnie, ce seront des performances désirées, recherchées, qui suscitent déjà des investissements considérables.



DESSIN : THIERRY DALBY

– L'objectif est-il purement ludique, ou verra-t-on d'autres types de relations, de type affectif, se développer ?

– A moyen terme, il me semble évident que des robots pourront guider des aveugles et qu'ils pourront être *utilisés à des fins thérapeutiques ou psychiatriques.* Il y a déjà des applications de cette nature, en réalité virtuelle. Bruce Blumberg, au MediaLab du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a conçu un système dans lequel un chien virtuel interagit avec un *humain. Ces échanges peuvent être très riches. On peut concevoir* que le besoin d'investissement affectif de certains malades serait beaucoup mieux assouvi par des robots de compagnie qui seraient plus dociles et résistants qu'un animal réel.

» Il suffit de penser à un programme célèbre en intelligence artificielle, Elisa. *Techniquement, son écriture était triviale*, mais les patients prétendaient qu'il s'agissait d'un analyste réel, et que c'était même de loin le plus amical et efficace rencontré à ce jour.

– Il semble que la robotique trouve aujourd'hui son inspiration plus du côté animal qu'auprès de l'homme.

– *Une des erreurs de l'intelligence artificielle a sans doute été* de vouloir simuler les facultés les plus élaborées du comportement humain, langage naturel, raisonnement logique, etc. Parce qu'elle s'est attaquée à une tâche trop difficile pour l'état de l'art actuel, elle connaît aujourd'hui une certaine stagnation. Certains, dont je fais partie, préfèrent comprendre et reproduire d'abord des comportements adaptatifs simples de certains animaux. Quand on en sera capable, on complexifiera nos systèmes de contrôle. *Mais nous avons tous le même objectif,* comprendre l'intelligence et le comportement de l'homme.

– Quelles performances peut-on attendre de cette approche ?

– Pour ce qui est sensoriel, la robotique a encore énormément à apprendre de la biologie, mais il lui arrive d'avoir des succès remarquables. Nicolas Francescini, à Marseille, a "débobiné" le fonctionnement du système visuel de la mouche, et compris que celle-ci *utilisait le flux optique, le défilement des images sur la rétine*, pour apprécier la distance des objets. Il a construit un robot qui possède un circuit électronique qui lui permet d'éviter les obstacles, mais qui perd ses repères dès qu'il s'arrête. De même, on a compris que la fourmi du désert utilisait la polarisation de la lumière pour revenir en droite *ligne à son nid après* avoir cherché de la nourriture selon une trajectoire tortueuse. Un robot fonctionne sur ce principe.

» Pour les capacités motrices, là encore, on a tout à gagner à s'inspirer de la biologie. On a ainsi construit un robot qui se déplace par brachiation, comme les gibbons, pendu à des échelles *horizontales. Il apprend à apprécier* la *distance entre* les barreaux, par essais et erreur. Un robot-homard capable de rester stable en dépit des courants et turbulences est utilisé pour des opérations de déminage en milieu aquatique. Mais le plus grand nombre de recherches *portent sur* les systèmes de contrôle, qui relient les senseurs aux moteurs et permettent l'apprentissage.

– L'ordinateur n'est-il pas à l'origine d'une révolution dans ce domaine ?

– Pour concevoir un robot, il y a en effet deux approches. La première consiste à laisser un humain penser intégralement le contrôleur du robot, et à lâcher celui-ci dans son environnement, en espérant qu'il effectuera de mieux en mieux certaines tâches. Une autre méthode consiste, sur ordinateur, à laisser le robot évoluer de génération en génération en sélectionnant *les commandes favorisant* un comportement adapté. On a commencé à explorer cette robotique évolutionniste et ses variantes il y a à peu près quatre ans.

» Nous appliquons la théorie de l'évolution dans le domaine artificiel parce qu'elle a fait ses preuves dans le domaine naturel. Ces recherches débutantes *ont des résultats spectaculaires, mais*, pour autant, les lois de fonctionnement des contrôleurs ainsi générés sont très simples. Aujourd'hui, ce ne sont que des réflexes, des liaisons directes entre senseurs et moteurs. Mais qui sait où conduiront, par exemple, les efforts des chercheurs d'ATR à Kyoto, qui visent à faire évoluer des cerveaux artificiels comprenant plusieurs dizaines de millions de neurones, en vue de contrôler le comportement de Robokoneko, le robot-chaton ? Je me suis toujours demandé si des propriétés comme la conscience et le libre arbitre n'apparaissent pas au*tomatiquement au sein de systèmes à traitement* de l'information, sitôt que ces derniers atteignent un certain seuil de complexité.

– A ce propos, certains estiment avoir déjà réinventé la vie...

– *Je suis plus que réticent face à de telles déclarations. Les virus in*formatiques, les ordinateurs et les robots ne sont pas vivants, c'est une escroquerie intellectuelle de prétendre le contraire. Certaines parties n'ont jamais fait le tout : un système qui s'autoreproduit n'est pas pour autant vivant. En revanche, *j'ai la conviction que*, à travailler sur des robots, on peut mieux comprendre le fonctionnement des êtres vivants.

» On a appris deux choses : primo, certains comportements apparemment complexes peuvent être dus à des mécanismes simples, qui s'expliquent par la mise en œuvre des propriétés émergentes. Secundo, on *ne peut comprendre l'in*telligence ou la cognition sans les étudier en relation avec leur enveloppe corporelle. Par exemple, on peut équiper un robot de deux antennes et le programmer pour qu'il évite divers cubes répartis dans son environnement, en le faisant simplement tourner du côté opposé à *l'antenne qui a détecté un contact. On constate que si* les antennes laissent un angle mort, le robot ne détecte pas un cube abordé frontalement, et finit par former des tas. Ce robot exhibe un comportement de fourragement émergent, c'est-à-dire non explicitement programmé par son concepteur, qui disparaît *si l'angle mort est supprimé.*

– Verra-t-on émerger un HAL omnipotent comme dans le film *2001 : l'Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick ?

– Je ne sais trop ce que sera la robotique dans cinquante ans, mais elle risque d'être beaucoup plus distribuée qu'actuellement. *Le raisonnement selon lequel il vaut* mieux une multitude de robots simples plutôt qu'un seul robot sophistiqué va s'imposer, pour une question de robustesse du système. De telles collectivités de robots pourront gérer collectivement et échanger des connaissances, via des machines très performantes. Imaginons que quelqu'un s'adresse à un robot en grec ancien, *celui-ci pourra se tourner vers le réseau* pour trouver un robot traducteur qui répondra à son interlocuteur. Ce sont des développements qui appartiennent à un futur proche. »

Propos recueillis par Hervé Morin

Un « papillonneur » attaché à la multidisciplinarité

TOUCHE-À-TOUT – Jean-Arcady Meyer est ingénieur chimiste, docteur d'Etat en sciences naturelles, mais aussi titulaire d'un DEA de psychologie animale, et *est licencié en sciences physiques* et en psychologie. Il se définit comme *« un papillonneur qui grappille sur des fleurs nombreuses et variées, tout en ayant le souci des applications »*. Directeur de recherche au CNRS, il est également directeur scientifique d'une société privée, Maths appliquées SA, qui prépare la commercialisation, entre autres, de robots-jouets et de divers automates « intelligents ».



JEAN-ARCADY MEYER

Jean-Arcady Meyer est venu à la robotique par des chemins de traverse. *« J'ai d'abord étudié le comportement animal, puis le fonctionnement d'écosystèmes sous l'angle de la modélisation*, raconte-t-il, *jusqu'à ce que je m'aperçoive que ces modèles étaient peu robustes, et qu'ils "décrochaient" dès qu'on introduisait des conditions non prévues.* » Or la capacité d'adaptation est précisément l'une des vertus phares des systèmes biologiques.

La conférence sur les systèmes adaptatifs, sous-titrée *« de l'animal à l'animat »*, qu'il a organisée à Paris en 1990, a *été* l'acte de baptême de ce nouveau champ de recherche. La prestigieuse MIT Press, la maison d'édition du Massachusetts Institute of Technology, a créé le *Journal of Adaptive Behaviour*, dont elle lui a confié la direction.

Récemment, son équipe a déménagé de l'Ecole normale supérieure (ENS) pour rejoindre le laboratoire d'informatique de l'université Paris-VI (LIP 6). *« L'ENS était plus centrée sur la biologie moléculaire que sur les sciences cognitives, sans doute considérées comme de la biologie "molle" »*, regrette-t-il, heureux de l'intérêt des informaticiens pour les modèles adaptatifs biomimétiques.

H. M.

Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Il est de l'ordre de la critique légitime de mettre en cause l'unilatéralisme américain »

« Au sommet de l'Alliance atlantique, à Washington, fin avril, les Etats-Unis souhaitent l'adoption d'une nouvelle stratégie, qui permettrait à l'OTAN d'intervenir à peu près partout dans le monde, sans obtenir l'aval de l'organisation des Nations unies...

– Les Etats-Unis voudraient que l'on confirme le rôle de l'Alliance atlantique – très bien –, qu'on lui définisse des nouvelles missions – pourquoi pas ? – et, après, il y a un ensemble de sujets sur lesquels nous discutons. Nous souhaitons, par exemple, que ce sommet de l'OTAN salue la légitimité et l'utilité de la démarche en matière d'Europe de la défense.

» Les Etats-Unis ont tendance à dire : *"Il faut que l'OTAN puisse exercer certaines missions, en dehors de sa mission de base, qui est de défendre ses membres contre toute agression extérieure."* Il s'agit de ce que fait l'OTAN, en opération de maintien de la paix ou sur des sujets des Nations unies et, *d'ailleurs*, le traité qui a fondé l'Alliance atlantique, en 1949, reconnaît tout à fait clairement la prééminence de l'ONU.

» Les Américains disent : *"Oui, mais on ne peut pas se laisser enfermer dans cette situation, parce que le veto russe ou chinois fait qu'on ne peut pas avoir, dans tous les cas de figure, une résolution du Conseil de sécurité."* Nous répondons que, par exemple, en 1998, sur le Kosovo, nous avons eu une résolution ; il suffisait de négocier, de parler, de convaincre. Même si, dans tel ou tel cas, *cela peut être gênant pour mener une action nécessaire ou légitime*, il ne faut pas, pour autant, mettre par terre ce système de l'égalité internationale.

– Ce débat a-t-il une chance d'aboutir à autre chose qu'au constat que les Etats-Unis sont la grande puissance et que, par conséquent, ils agissent un peu comme bon leur semble ?

– Les Etats-Unis, aujourd'hui, sont une hyper-puissance. Leur pré-*domaines, du militaire* à l'économique, au monétaire, au technologique, au culturel. C'est un simple constat, ce n'est pas polémique. Juste après, il y a six ou sept pays – la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon, la Chine, la Russie, l'Inde – qui ont des éléments *d'influence mondiale, mais pas tous* les éléments. Encore après, il y a tous les autres.

» Cela, c'est de l'ordre de la description. Ce qui est de l'ordre de la critique légitime, c'est la mise en cause de l'unilatéralisme américain. *C'est une tendance très forte, au Congrès et dans l'opinion, et qui* gagne du terrain parce que les Etats-Unis se voient avec une sorte de responsabilité globale, sans contrepoids, et considèrent que si, dans certains cas, ils peuvent négocier avec les autres, dans d'autres cas, ils doivent dicter la ligne. Regardez tous les conflits dans le domaine commercial, sur la banane, sur la viande aux hormones, sur les organismes génétiquement modifiés, sur l'aéronautique. A chaque fois, les certain point, négocier avec l'Europe ou dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, mais, si la négociation ne va pas dans le sens qui leur convient, ils arrêtent.

– Pourquoi cet "unilatéralisme" reste-t-il sans conséquences ?

– *Vous ne pouvez pas dire cela !* Prenez le cas des lois Helms-Burton et d'Amato, l'Europe – y compris des pays qui, en général, n'aiment pas contester les visions américaines – les a refusées. Pour ce qui nous concerne, nous avons laissé nos compagnies pétrolières travailler même *quand c'était en contradiction – mais cela ne l'était pas* – avec les lois votées par le Sénat américain, par exemple, sur les relations avec l'Iran. Il y a des réactions, il y a des contrepoids qui s'organisent.

– L'Union de l'Europe occidentale va se réunir. Son secrétaire général dit qu'elle pourrait devenir le bras armé de l'Union européenne. Cela vous semble-t-il souhaitable et possible ?

– Il est très souhaitable que l'Europe développe une capacité propre *dans sa politique étrangère et de sécurité.* Cela me paraît logique par rapport au développement de l'Europe, à ses ambitions, au fait qu'elle a une monnaie maintenant unique et que nous allons, petit à petit, crise après crise, grâce à la concertation, avoir une politique étrangère *commune de plus* en plus homogène et cohérente, même *si c'est* long. Donc, il est logique qu'il y ait une dimension militaire.

» En même temps, il faut quand même avoir à l'esprit qu'en matière militaire, c'est comme s'il y avait déjà la monnaie commune, puisqu'il y a l'OTAN, *situation* tout à fait satisfaisante pour la plupart de nos partenaires. Pour qu'on commence à bouger un peu sur cette affaire, il a fallu que la France admette l'idée que nos autres partenaires n'étaient pas du tout intéressés à bâtir un système concurrent. En revanche, ils sont très demandeurs de la construction de quelque chose, dans l'Alliance atlantique, qui puisse avoir une caractéristique européenne propre, et que l'Union européenne, sur un plan politique, ait ses capacités pour analyser les situations, les menaces, et prendre des décisions. C'est autour de cette idée qu'avec les Britanniques, à Saint-Malo, lors d'un sommet récent, nous avons décidé d'avancer.

» C'est la première fois qu'il y a des chances raisonnables de voir se concrétiser un pilier européen de l'Alliance atlantique ou une identité européenne de *défense et de sécurité.* Est-ce que cela doit passer par l'UEO, c'est un autre débat. Je ne crois pas que ce soit le débat central aujourd'hui, parce que ce qu'on a lancé est, potentiellement, plus ambitieux. L'UEO doit-elle être intégrée à l'Union européenne ? C'est plutôt notre position, *mais ce sont* des questions que l'on ne veut pas trancher maintenant, parce que l'on ne veut pas se heurter à des problèmes institutionnels trop compliqués. On veut bouger ! »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

(Publicité)

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les erreurs de M. Allègre

DES collèges les plus défavorisés aux lycées des quartiers privilégiés en passant par les écoles primaires où les principaux syndicats appelaient à une grève nationale, lundi 15 mars, le malentendu entre Claude Allègre et le monde enseignant semble total. Il faut sans doute remonter à René Haby, ministre de l'éducation au milieu des années 70 et inventeur du « collège unique », pour retrouver un tel climat. A cette différence politique près que M. Allègre appartient à un gouvernement de gauche dont les enseignants sont, habituellement, les plus fidèles soutiens.

A l'origine de cette crise larvée, se trouve pourtant un constat de bon sens : pour notre système éducatif, le *statu quo* est indéfendable. Qu'il s'agisse de l'identité professionnelle de ses enseignants, de ses finalités sociales, de la hiérarchie de ses savoirs ou de son rôle éminemment politique dans la diffusion d'un « savoir vivre » ensemble, il lui faut se remettre en cause pour mieux assumer ses missions après la révolution silencieuse qui l'a ébranlé. Quelques chiffres suffisent pour en prendre la mesure : la part d'une génération accédant au baccalauréat est passée de 34 % en 1980-81 à 68,3 % en 1996-97 ; le nombre de jeunes sortant du système éducatif sans diplôme a chuté de 206 000 en 1977 à 97 000 en 1995. Cette massification, qui est aussi une démocratisation, appelle une redéfinition des objectifs, des méthodes et des moyens.

Or, conscient de cet immense enjeu, M. Allègre a compromis ses chances de réussir. D'abord, en se privant du principal levier pour une action réformatrice, l'adhésion des enseignants. « *Je ne gère pas l'irrationnel* », réplique le ministre à ses détracteurs dans une formule abrupte qui laisse peu de place au dialogue. Mais, du « *mammouth* » qu'il faut « *dégraisser* » parce que « *trop souvent traité d'armée rouge* » à la dénonciation – statistiquement inexacte – de l'absentéisme enseignant, M. Allègre n'a pas peu contribué à cette incompréhension qu'il déplore aujourd'hui.

Ensuite, en brouillant son message dans une débauche de projets qui ont ajouté à la confusion. La mise en route d'une multitude de chantiers témoigne d'un dynamisme incontestable, mais ne facilite pas la définition de priorités claires. Affirmer qu'il faut mettre l'élève « *au centre* » est sympathique, mais entretient une opposition vaine entre savoir et pédagogie : l'école étant le lieu de la transmission des savoirs, c'est en fait la relation entre maîtres et élèves qui en est le centre.

Enfin, en n'obtenant pas du gouvernement des moyens supplémentaires en compensation de l'effort demandé aux enseignants. Certes, les revendications matérielles ont été souvent l'alibi des conservatismes.

Face à cette rapide massification des effectifs, on ne saurait pourtant se contenter d'un redéploiement des moyens existants. L'ambition réformatrice de M. Allègre n'est pas contestable. Mais elle suppose une pédagogie de la réforme et des priorités budgétaires. Pour l'heure, les deux font défaut.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Défense du théâtre

ON FAIT des gorges chaudes de cet ouvrier russe qui se voit imposer une retenue de salaire pour un abonnement de théâtre :

« *Mais je ne vais pas au théâtre !*

– D'autres y vont, c'est la règle. »

Et je trouve que c'est fort bien fait. Au reste, ne croirait-on pas que nous n'avons rien de pareil ? Voici une version française du dialogue :

« *Pourquoi cette retenue sur ma paye ?*

– C'est pour les allocations familiales.

– Je n'ai ni femme ni enfants.

– D'autres en ont. C'est la loi. »

Quel manque de sérieux que de comparer le souci d'avoir et d'entretenir un théâtre à celui d'avoir et d'entretenir des enfants ! Rien n'est plus sérieux au contraire. La vitalité, la puissance, le rayonnement d'un grand peuple, se mesurent à la vitalité, à la puissance, au rayonnement de son art dramatique, autant et plus qu'au nombre de ses enfants, lesquels d'ailleurs ne vaudront rien s'ils ne sont pas élevés. Et rien n'est, comme le théâtre, propre à cette élévation des peuples : il en est à la fois la condition et le signe.

Je tiens qu'il y aurait déjà quelque chose de changé si l'on retenait la plus faible somme sur le salaire de tous les travailleurs pour que chaque usine possède un théâtre et, plus généralement, pour que la France ait enfin un art dramatique digne d'elle. Il est vrai qu'on ne peut pas tout avoir et que le budget total des beaux-arts est inférieur à celui qu'exigent l'impression, la distribution, la récupération et la destruction des tickets nécessités par l'existence des denrées sans tickets.

Yves Florenne
(16 mars 1949.)

Jean Tiberi : des axes rouges aux réseaux verts

FLAGRANTE opération de communication, le catalogue des projets pour la reconquête de la Seine, présenté mardi 9 mars par le maire de Paris (*Le Monde* du 10 mars), a pour premier effet de couper l'herbe sous le pied de la gauche parisienne, soudain privée d'un de ses thèmes de campagne : rendre Paris aux piétons. Pourtant, au-delà des enjeux politiques, se trouve posé un véritable débat de société, doublé d'un problème urbain majeur : la place de la voiture dans la ville, *a fortiori* dans une cité si fortement marquée par l'Histoire et ses monuments que la capitale de la France. Au-delà de leur caractère hétéroclite, les mesures annoncées, en apparence heureuses, doivent être évaluées à l'aune de leurs conséquences et de leur faisabilité. Construire quelques escaliers, élargir les trottoirs, aménager un passage pour les piétons, lancer une nouvelle passerelle sur le fleuve pour parachever la promenade des bords de Seine, voilà autant de décisions en apparence consensuelles, qui sont dans la logique du classement des berges sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

APRÈS LE RÊVE POMPIDOLIEN

Rénover le Petit Palais relève d'une saine gestion du patrimoine de la ville. Reconstruire l'aquarium du Trocadéro est une idée évidemment « verte », elle aussi, mais qui, avec les projets d'embellissement des rives, donne un petit côté « village fleuri » au discours, qui se trouve ainsi passablement décalé par rapport aux enjeux réels et aux impératifs de la capitale. Premier adjoint de Jacques Chirac pendant douze ans, Jean Tiberi s'était évertué à « *adapter Paris à la voiture* », dans la foulée du rêve pompidolien. Les axes rouges, qui ont quelques années d'existence à peine, sont la marque de cette politique volontariste, et si peu propice à décourager les automobilistes d'entrer dans la ville et d'y circuler. Beaucoup d'entre eux venant chaque jour de banlieue, ils trouvent même dans Paris intra-muros un havre de fluidité qui les change des heures d'embouteillage nécessaires pour franchir la frontière du périphérique.

Passer du tout-automobile à la célébration du piéton, et, de grand prêtre des axes rouges, se convertir aux réseaux verts, voilà qui rappelle l'illumination de saint Paul. Le maire de Paris a-t-il, cependant, la foi qui transporte les montagnes ?

Supprimer, d'ici à 2001, 80 % de la circulation sur la place de la Concorde – et même seulement 50 %, comme est tout juste prêt à en discuter le préfet de Paris, en vertu de ses prérogatives et de ses pouvoirs de police –, c'est d'abord sacrifier un des trois plus gros échangeurs routiers de la ville. Sauf dans les contes de fées, et à moins d'être capable de miracles, cela ne se fera pas sans de longues et subtiles études préalables pour dresser un véritable nouveau plan de circulation dans tout le centre de Paris. Ensuite seulement pourra-t-il être question de rendre le pavé aux parterres, dessinés au XIXe siècle par Hittorf.

Cette décision, évidemment séduisante dans l'absolu, mais contradictoire avec la volonté de réduire la place de l'automobile sur les quais hauts de la rive gauche, implique que banlieusards et Parisiens se convertissent, eux, aux transports en commun. Si Paris, largement équipée en bus, en métro et demain en bateaux, était une entité isolée, le problème serait assez vite résolu. Or l'omniprésence contestée de la voiture dans Paris, avec son cortège de nuisances, n'est pas le fardeau de la seule capitale, mais celui d'une mégalopole singulièrement plus complexe.

C'est à l'échelle du grand Paris qu'une solution peut être trouvée, et donc en concertation avec l'ensemble des communes de l'agglomération. Jean Tiberi, si l'on en doutait encore, a bel et bien renoncé à entrouvrir ses frontières. Il semble également oublier que Paris, avant d'être un puissant fief électoral, est la capitale d'un pays. Cela ne peut permettre les caprices, les volte-face, pas plus que les bonnes intentions, sans concertation nationale. Capturer pour l'exemple quelques malheureux dans le piège de la Concorde ne résoudra pas la situation. Ni à court ni à long terme.

Christophe de Chenay et Frédéric Edelmann

Le concept *par Guillaume Dégé*

Gauche européenne : feu vert à la troisième voie

Suite de la première page

Dans sa version blairiste, la troisième voie se situe entre le néolibéralisme et la social-démocratie traditionnelle. Anthony Giggens l'a expliqué à son public allemand encore sous le coup du départ du ministre des finances Oskar Lafontaine. Si les électeurs des plus importantes nations industrielles ont voté au cours des dernières années pour des majorités de gauche, a-t-il dit en substance, selon le compte rendu de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, ce choix était lié à un rejet du néolibéralisme débridé des marchés mondialisés. Mais la social-démocratie doit aussi impérativement se moderniser et doit dire adieu aux bonnes vieilles traditions d'un Etat-providence envahissant.

La traduction concrète de ce programme devrait se retrouver dans un manifeste commun qu'ont mis au point Bodo Honbach, ministre à la chancellerie fédérale et inspirateur de la « *politique de l'offre de gauche* », et Peter Mendelson, conseiller de Tony Blair, manifeste qui devrait bientôt être rendu public. Certains en Allemagne n'hésitent pas à parler d'« *un nouveau Bad Godesberg* », ce congrès au cours duquel, en 1959 le SPD a abjuré le marxisme. Il s'agirait cette fois de mettre au rencart la vieille bannière de Godesberg – liberté, égalité, solidarité – pour la remplacer par le credo de la troisième voie : intégration, innovation, égalité des chances.

Dans sa préface à la traduction d'Anthony Giddens, le chancelier allemand Gerhard Schröder reprend les expressions employées par Bodo Hombach dans son propre livre programmatique. « *Le bon choix* » est une politique sociale qui « *encourage la créativité et les potentialités des individus plutôt que de compter sur une redistribution a posteriori des revenus* ». Le bien-être *(Welfare)* ne doit plus être passif, mais actif. L'objectif d'une politique social-démocrate ne doit pas être la protection contre les risques mais la gestion des chances.

Selon Gerhard Schröder, qui suit Tony Blair, les prestations directes ne doivent être versées que dans les cas extrêmes, « *et personne ne doit pouvoir en bénéficier qui refuserait une offre d'intégration sur le marché du travail* ». Conclusion : « *C'est justement parce qu'elle a une responsabilité envers les travailleurs que la social-démocratie ne doit pas se comporter comme la vieille gauche qui croyait que la politique économique se devait d'être dirigée contre l'économie.* » La visite de Bodo Hombach rue de Solférino, au début du mois de février, a jeté la consternation chez ses camarades socialistes français, qui perdent avec Oskar Lafontaine un allié dont l'absence se fera certainement sentir dans les prochaines négociations européennes.

POLITIQUES POSTIDÉOLOGIQUES

La question de savoir si la parenté thématique germano-britannique se traduira par un rapprochement politique entre Londres et Bonn-Berlin que Gerhard Schröder appelait depuis longtemps de ses voeux, quand il n'était pas rappelé à l'ordre par Oskar Lafontaine, reste encore ouverte. Car débarrassé d'un trublion, le chancelier est d'abord obligé de faire la preuve que ses conceptions sont plus efficaces que les idées hétérodoxes – par rapport à la pensée dominante néolibérale – de son ancien ministre des finances et surtout des conseillers de ce dernier, issus des milieux économiques universitaires les plus contestataires. « *Une politique économique n'est ni de droite ni de gauche*, a coutume de dire Gerhard Schröder. *Elle marche ou elle ne marche pas.* » Pour des hommes politiques postidéologiques, le seul débat qui vaille est autour du meilleur *policy mix*.

Toutefois Gerhard Schröder ne se trouve pas dans la situation relativement confortable de son collègue britannique, qui peut se permettre de faire du « *thatchérisme à visage humain* », après avoir renové le programme du Parti travailliste. Les réformes les plus douloureuses et impopulaires ont été imposées par Margaret Thatcher et les conservateurs dans les années 70-80. En Allemagne, elles restent à faire. Malgré ses proclamations volontaristes, l'ancienne coalition menée par Helmut Kohl n'était parvenue à réformer ni le système fiscal ni l'Etat social parce que l'Allemagne, toutes opinions confondues, est profondément sociale-démocrate, attachée à l'économie sociale de marché, au confort et à la sécurité. Le pragmatisme érigé en doctrine ne suffira pas à ébranler des bastilles qui rassurent trop de monde. Le récent accord dans la métallurgie, qui prévoit des augmentations de salaires supérieures à 4 %, montre que les employeurs préfèrent parfois la paix sociale au respect des sacro-saints équilibres.

L'Allemagne s'est replacée là où elle se sent le mieux depuis 1949 : au centre. Le vert est mis sur la « *troisième voie* ». Reste à savoir où elle conduit.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

BASES SOUS-MARINES

Le ministère de la défense n'a pas mis en vente la base sous-marine de Lorient en 1997, en dépit de ce qu'indiquait, par erreur, la légende de la photo illustrant l'article intitulé « Deux cités maritimes face aux colosses du mur de l'Atlantique » (*Le Monde* du 27 janvier). La formule juridique de dévolution à la ville ou au district n'est pas encore fixée.

AVALANCHES

Dans l'article intitulé « Les trois visages de la mort blanche » (*Le Monde* du 27 février), une confusion s'est glissée entre l'avalanche des Orres (Hautes-Alpes), survenue le 23 janvier 1998, qui avait fait onze morts, et celle qui a ravagé le hameau de Montroc et le village du Tour à Chamonix (Haute-Savoie), le 9 février, dont le bilan s'élève à douze morts.

DOMINIQUE WALLON

Parmi les chiffres cités dans l'entretien avec Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (*Le Monde* du 2 mars), figurait une inexactitude. Pour 1999, les mesures nouvelles accordées aux compagnies chorégraphiques se montent à 3,5 millions de francs, et non 1,8 million – ce dernier chiffre concernait les mesures pour 1998.

THÉÂTRE DU CAPITOLE

Le directeur du Théâtre du Capitole de Toulouse n'est pas, comme nous l'avons écrit par erreur, Nicolas Noël mais Nicolas Joël (supplément « Vivre Toulouse », *Le Monde* du 10 mars).

ADOLFO BIOY CASARES

Dans la bibliographie d'Adolfo Bioy Casares (*Le Monde* du 10 mars), nous avons indiqué à deux reprises le titre *Nouvelles démesurées*, omet-

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Dans les premières éditions du *Monde* du mardi 2 mars, le titre d'un article consacré à l'actionnariat salarié mentionnait les mesures incitatives existant dans les entreprises privées. Il s'agissait en fait des entreprises privatisées.

MOTS CROISÉS

Dans les premiers exemplaires de notre édition du *Monde* datée dimanche 14 - lundi 15 mars, la grille des mots croisés ne correspondait pas aux définitions proposées. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette erreur.

PRÉCISIONS

SOINS PALLIATIFS

A la suite de la publication du rapport du Conseil économique et social sur les soins palliatifs et de la carte de France des structures par département (*Le Monde* du

et-Loire) nous prie de préciser qu'il dispose, depuis novembre 1998, d'une unité mobile de soins palliatifs.

ARMÉNIE

L'Union générale arménienne de bienfaisance (UGAB) nous demande de signaler que l'entretien accordé par l'historien Gilles Veinstein et publié par le quotidien franco-arménien *Haratch* (27 et 28-29 novembre 1998), évoqué dans *Le Monde* du 27 janvier, était préalablement paru dans un journal édité par cette association : *La Lettre de l'UGAB* du lundi 23 novembre.

AUTOMOBILE **Les négociations entre Renault et Nissan sont dans leur phase finale. Le président du constructeur japonais, Yoshikazu Hanawa, a rencontré ce week-end son homologue français à propos d'une *prise de participation de Renault* dans Nissan. ● LOUIS SCHWEITZER devait présenter, mardi 16 mars, le projet d'alliance à son conseil d'administration. Aucune signature n'est *attendue cette semaine. Elle* doit intervenir au plus tard le 31 mars, date de clôture des comptes de Nissan. Renault attend d'ultimes *chiffres* pour finaliser son offre. ● LE SCHÉMA évoqué par la presse japonaise prévoit une prise de participation de 33,4 % (la minorité de blocage) de Renault dans *Nissan moyennant* un investissement de l'ordre de 500 milliards de yens. ● *L'ACTION Nissan* était en forte hausse lundi matin à la Bourse de Tokyo : le titre a terminé *sur un gain de + 13,2 %.***

Nissan attend l'offre de Renault pour une alliance équilibrée

Après avoir rencontré son homologue japonais, ce week-end, Louis Schweitzer devait présenter les grandes lignes d'un projet de rapprochement à son conseil d'administration, mardi 16 mars. Les dettes du constructeur nippon font encore hésiter le PDG du groupe français

TOKYO
correspondance

La négociation entre Renault et Nissan est entrée dans la dernière ligne droite. Le président de Nissan, Yoshikazu Hanawa, était à Paris, ce week-end, pour rencontrer son homologue français, Louis Schweitzer. Interrogé dimanche 14 mars dans l'avion du retour par *Nikkei News*, M. Hanawa a dit s'être entendu sur les grandes lignes de l'alliance avec les représentants de Renault. *« Mais nous n'avons pas encore négocié de chiffres spécifiques. Tous les membres du conseil d'administration de Renault n'ont pas encore donné leur accord, ni les actionnaires. Comme ce n'est pas un petit investissement, le président Schweitzer ne peut pas prendre la décision lui-même. »*

La question du contrôle est l'une des plus sensibles pour le constructeur japonais

Nissan attend maintenant l'offre officielle de Renault. Avec toutes les réserves de mise dans ce genre de négociations, les deux sociétés ne démentent pas l'imminence d'un accord. Mardi 16 mars, M. Schweitzer devait présenter le projet d'alliance au conseil d'administration de Renault. Mais aucune signature n'est attendue cette semaine. Elle doit intervenir au plus tard avant le 31 mars, date de clôture des comptes de Nissan. M. Schweitzer attend encore d'ultimes chiffres pour finaliser son offre.

A Tokyo, la presse et les analystes font déjà leurs pronostics. Le *Nihon Keizai*, le premier quotidien économique nippon, se faisait l'écho dimanche de discussions sur l'utilisation des usines respectives des deux constructeurs à l'étranger, notamment sur le continent américain. Nissan possède deux usines à Mexico, mais leur rentabilité a sérieusement souffert en raison du ralentissement de ses ventes aux Etats-Unis. Nissan pourrait y produire des véhicules de la marque française pour les Etats-Unis et le Canada. En contrepartie, le japonais renforcerait sa position sur les marchés d'Amérique latine, grâce aux usines de Renault en Argentine et au Brésil.

D'un point de vue financier, alors que les premières déclarations de Renault laissaient supposer une prise de participation de 20 % dans Nissan, les négociations semblent s'orienter vers une intégration plus poussée. Selon le *Nihon Keizai*, Renault semblerait décidée à prendre 33,4 %, voire davantage, du capital. Cela donnerait au français un droit de veto et la possibilité de placer un ou plusieurs vice-présidents dans l'état-major de Nissan, au plus haut niveau. Mazda, dont Ford détient justement 33,4 %, n'est-elle pas présidée par un Américain, James Miller, un vice-président de Ford, qui vient de succéder à Henry Wallace, nommé en 1996 au moment de la montée en force de Ford dans le capital du japonais ?

MOI, J'AI DES VIEILLES PEUGEOT-CITROËN.
J'EN SUIS CONTENT.
NISSAN RENAULT
PESSIN

Le constructeur américain, qui a été débouté à l'automne dernier de ses offres sur les sud-coréens Kia et Samsung, est d'ailleurs toujours considéré par les observateurs comme un candidat potentiel pour une opération sur Nissan, en cas d'échec des discussions avec Renault.

Selon la presse japonaise, Renault serait prêt à injecter environ 500 milliards de yens (3,8 milliards d'euros, 25 milliards de francs) dans Nissan. Au dernier cours de l'action Nissan à Tokyo (qui a grimpé de 13 % à l'ouverture du Kabuto-Cho, lundi matin), une participation de 33,4 % dans Nissan coûterait un peu plus de 19 milliards de francs, hors prime de contrôle. La question du contrôle est considérée comme l'une des plus sensibles pour le *constructeur japonais : il s'agit de* faire accepter aux actionnaires et aux employés du numéro deux nippon une *perte d'indépendance* inconcevable il y a encore quelques mois. Mais la détérioration prolongée de l'économie japonaise – annoncé vendredi, le PIB a reculé de 0,8 % au dernier trimestre calendaire 1998, soit une chute de 3,2 % sur une base annualisée, plus encore que prévu – et la fragilité financière de Nissan, dont Moody's a rétrogradé la dette au niveau des *junk bonds* (« obligations pourries », hautement spéculatives), viennent renforcer le sentiment d'urgence et militent en faveur d'une décision réaliste. Pour sauver la face de Nissan, l'une des solutions étudiées serait de lui laisser prendre une participation croisée dans Renault, éventuellement à la faveur d'une cession par l'Etat français d'une partie des 44 % qu'il détient encore.

Côté synergies, les observateurs en identifient trois types : « *En termes de production, ce sont deux sociétés complètement indépendantes. Elles ne pourront trouver des avantages mutuels que si elles font des économies d'échelle en intégrant leurs plates-formes*, explique au *Monde* Kunihiko Shiohara, analyste pour l'automobile chez ING Barings Securities à Tokyo. *Du point de vue du réseau de ventes, il y a certainement des opportunités pour Renault à considérer le réseau global de Nissan et ses bases aux Etats-Unis. Le dernier avantage est technologique, puisque Nissan est très avancé dans la technologie des moteurs écologiques.* »

Mais 25 milliards de francs ne suffiront pas à redresser Nissan, estime M. Shiohara : « *Sa dette consolidée est de 2 500 milliards de yens* (19,4 milliards d'euros, 127 milliards de francs), *mais de 4 300 milliards de yens* (218,6 milliards de francs) *si on prend en compte les activités financières et les filiales non consolidées.* »

Kaoru Kurata, chargé du secteur automobile chez Goldman Sachs à Tokyo, n'est guère optimiste : *« Nous ne sommes pas aussi sûrs des bénéfices qu'apporterait l'alliance pour Renault. D'abord, il y aura des redondances pour les capacités de production en Europe. Deuxièmement, Renault devra fournir une justification stratégique plus détaillée pour un tel investissement. Enfin, nous nous demandons si Renault bénéficiera pleinement de la présence de Nissan aux Etats-Unis, car ce dernier a déjà du mal à restructurer ses activités là-bas. Si l'alliance Renault-Nissan a, en taille, le potentiel d'égaler les cinq premiers mondiaux (GM, Ford, Daimler-Chrysler, VW et Toyota), nous nous interrogeons sur les gains de compétitivité qu'elle peut procurer à long terme. »*

D'autres observateurs tiennent à prévenir les investisseurs étrangers du retard de compétitivité réel pris par l'industrie automobile japonaise, du fait du cloisonnement de la sous-traitance au sein des *keiretsu* (les grands conglomérats), de son émiettement et de sa rigidité, conséquences du « protectionnisme social » pratiqué au Japon. Selon un rapport de Morgan Stanley, près de 70 % de la production globale des constructeurs nippons proviennent de l'Archipel, donc dépendent de sous-traitants ayant des coûts élevés. Certes, les passerelles sont maintenant nombreuses et avouées entre les *keiretsu*, et l'équipementier allemand Bosch vient de créer un précédent stimulant en prenant le contrôle du japonais Zexel, un leader de la pompe à injection.

Mais l'industrie nippone de l'automobile aura besoin de consolidations massives si elle veut garder sa *compétitivité, après la chute* vertigineuse de sa production (– 20 % par rapport au pic de 1992). A l'instar des nouvelles méthodes adoptées par Mazda sous l'influence de Ford, vis-à-vis notamment de ses sous-traitants, l'arrivée d'un nouvel acteur étranger, comme Renault, dans le secteur devrait favoriser des réajustements structurels de plus en plus nécessaires.

Brice Pedroletti

Deux constructeurs de taille comparable

● **Chiffre d'affaires :** Renault a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 243,9 milliards de francs (37,18 milliards d'euros). Nissan, pour l'exercice clos le 31 mars 1998, affiche un chiffre d'affaires de 302 milliards de francs (46,04 milliards d'euros). Renault a vendu 2 209 327 véhicules dans le monde en 1998 contre 2 567 878 pour Nissan.

● **Résultat :** Renault a réalisé en 1998 un bénéfice net de 8,84 milliards de francs (1,34 milliard d'euros). Nissan a accusé, pour l'exercice clos le 31 mars 1998, une perte de 695,25 millions de francs (106 millions d'euros). Les analystes tablent sur une perte de près de 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros) pour l'exercice clos le 31 mars 1999.

● **L'ensemble Renault-Nissan** occuperait le quatrième rang mondial, derrière General Motors, Ford et Toyota.

● **Répartition géographique des ventes :** Renault réalise un tiers de ses ventes en France et la moitié en Europe occidentale. Nissan vend plus de 40 % de sa production au Japon et un tiers en Amérique du Nord.

● **Production :** Nissan produit 60 % de ses véhicules au Japon, Renault fabrique une proportion identique de ses voitures en France.

● **Effectifs :** 137 201 salariés chez Nissan Motor, 138 321 chez Renault.

Une aide de 200 millions de livres pour BMW

Le constructeur allemand BMW pourrait bénéficier d'une aide de 200 millions de livres (296 millions d'euros) de la part du gouvernement britannique pour maintenir en activité la principale usine de sa filiale Rover située à Longbridge. L'hebdomadaire *Observer* du dimanche 14 mars évoque une enveloppe globale constituée de 150 millions de livres de subventions du gouvernement et de l'Union européenne, et, pour le reste, *d'un soutien des autorités régionales des Midlands, où est situé le site de Longbridge, qui compte 14 000 salariés.*

BMW étudie l'alternative d'une implantation en Hongrie, *tout en soulignant récemment* que l'usine de Longbridge bénéficiait d'un *« préjugé favorable ».*

L'action du constructeur japonais s'envole

UNE PRISE de participation de Renault dans Nissan n'aurait, aux yeux des boursiers, pas le même impact pour les deux sociétés. Pour le constructeur nippon, l'arrivée d'un partenaire étranger est bien accueillie par les marchés. L'action Nissan a bondi lundi 15 mars de 13,22 % à la Bourse de Tokyo. Plus de 20 millions de titres Nissan ont changé de mains : c'est 75 % de plus que le volume moyen des transactions quotidiennes réalisées au cours de ces trois derniers mois. La même effervescence pouvait s'observer sur l'action Nissan Diesel, la filiale camion du constructeur qui a grimpé de 15,56 %.

Le possible accord avec Renault « *a encouragé les investisseurs* », a déclaré à l'AFP, Tatsuo Kurokawa, analyste chez Nomura Securities. « *Le sentiment se renforce chez les intervenants qu'une injection de fonds de Renault permettrait d'améliorer la gestion de Nissan* », a-t-il estimé. Le bond enregistré par l'action Nissan ne lui a *toutefois pas permis de regagner complètement le terrain* perdu la semaine dernière, après la rupture des négociations avec DaimlerChrysler. Jeudi, l'action du constructeur automobile japonais avait reculé de près de 12 % tandis que celle de Nissan Diesel chutait de 14 %.

La réaction est plus réservée chez les actionnaires de Renault. Lundi à l'ouverture de la séance à la Bourse de Paris, le titre s'inscrivait en hausse de 2,28 % à 36,58 euros. Jeudi, lorsque le constructeur automobile français était apparu comme le seul en lice pour venir en aide à Nissan, son titre avait cédé 1,55 %. « *La dette de Nissan inquiète beaucoup de monde* », juge Remy Dumoulin, un analyste de HSBC Securities, interrogé par Bloomberg. « *Quelques investisseurs pensent que si Daimler Benz a finalement renoncé à racheter Nissan c'est qu'il y a sûrement un problème* », ajoute-t-il. La semaine dernière l'agence de notation financière Moody's a d'ailleurs abaissé les notes de la dette de Nissan et de ses filiales pour les ramener à un niveau *extrêmement spéculatif*. Ce qui veut dire en clair qu'il existe une forte probabilité pour que ces créances soient remboursées avec beaucoup de difficultés !

Cette réticence des marchés n'inquiète pas outre mesure le PDG de Renault, Louis Schweitzer. Dans un entretien *diffusé dimanche sur la radio* BFM, il a ironisé sur le fait que la Bourse « *monte ou descend* ». Durant son intervention, il a toutefois pris le soin d'indiquer qu'un accord n'interviendrait que si les problèmes de Nissan pouvaient être réglés.

Joël Morio

Suspension de la production de la Smart

La production de la Smart, à Hambach (Moselle), s'arrêtera deux semaines à Pâques. Micro Compact Car (MCC), filiale de Daimler-Chrysler, a expliqué que *« cet arrêt intervient pour anticiper les 35 heures. Nous en profiterons pour modifier quelques éléments sur la chaîne de production ».*

Selon MCC, les prévisions de ventes ont été *« révisées à la baisse, autour de 100 000 pour 1999, contre environ 130 000 initialement ».* MCC a annoncé récemment la baisse du prix de la Smart de 4 000 francs à 53 900 francs et une série d'améliorations sur tous ses modèles. Il *« s'agit de mesures d'adaptation face à une rude concurrence »*, relève MCC qui refuse de parler *« d'échec commercial ».*

Les juges mettent des conditions au contrôle de la gestion par les actionnaires

L'IMPORTANCE économique des sociétés cotées, la part grandissante des fonds de pension dans leur capital... font cohabiter le droit des sociétés, qui organise notamment les rapports de contrôle entre les actionnaires et les mandataires sociaux, et l'impératif de *corporate gouvernance* qui contraint ces dirigeants à conduire la société au mieux des intérêts des actionnaires. Dès lors, le droit paraît l'instrument le plus naturel de cet idéal de bon gouvernement des entreprises, pour servir cette exigence du contrôle de l'efficacité de la gestion comme pour imposer un caractère démocratique aux prises de décision.


EXPERTISE

Logiquement, les actions juridiques dont disposent les actionnaires minoritaires pour contrôler la gestion devraient être favorisées. L'article 226 de la loi du 22 juillet 1966 sur les sociétés commerciales autorise un ou plusieurs actionnaires à *saisir le tribunal* pour que celui-ci désigne un expert *« chargé de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion ».* L'actionnaire minoritaire pourra utiliser par la suite ces informations *judiciairement obtenues*, notamment pour agir contre les dirigeants en cas de faute de gestion.

Pourtant, la *jurisprudence* a dernièrement rendu plus difficile l'exercice de l'action en expertise de gestion. En effet, la chambre commerciale de la Cour de cassation, implicitement par un arrêt du 10 février 1998, puis la cour d'appel de Paris, explicitement par un arrêt du 4 septembre 1998, ont superposé aux conditions de cette action la considération de l'intérêt social. Dans la première affaire, les actionnaires minoritaires d'une société de promotion *immobilière voulaient* obtenir des éclaircissements sur des montages ayant permis des opérations *immobilières. Dans la seconde*, il s'agissait d'une cession par la société d'un ensemble de ses actifs.

DANS L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ

Les juges estiment que les actionnaires minoritaires doivent d'abord démontrer que le comportement *visé paraît contraire à l'intérêt de la* société, faute de quoi la mesure d'expertise ne sera pas même ordonnée. *Dans les deux cas précités*, les demandes ont été rejetées parce qu'une telle preuve n'avait pas été fournie.

Ces décisions ne manquent pas d'étonner. Tout d'abord, le juge pose une exigence que la loi n'avait pas prévue, ce qu'il n'est normalement pas autorisé à faire. Ensuite, il fait interférer ici la notion d'« *intérêt social* », *qui est le concept le* plus obscur et le plus difficile à manier du droit des sociétés. Cet « *intérêt social* » *signifie* l'intérêt de la société, notamment son développement et sa pérennité. Il peut ne pas correspondre à l'intérêt des actionnaires, par exemple leur intérêt à un rapide retour sur investissement, qui peut contrarier des perspectives à plus long terme.

On comprend que les dirigeants *d'entreprise insistent* sur l'importance de l'intérêt social, qui leur donne des marges de manœuvre et de liberté par *rapport aux intérêts* des actionnaires, tandis que les associations d'actionnaires se battent pour que cette notion, qu'elles estiment arbitraire, ait le moins de place possible en droit.

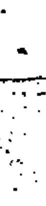
Certes, certains textes visent l'intérêt *social comme condition de* réussite d'une action en justice. Ainsi, l'article 425 de la loi de 1966, *qui permet de poursuivre des dirigeants* pour abus de biens sociaux, pose une condition : faire la démonstration que l'usage fait des biens de la société était contraire à l'intérêt de celle-ci.

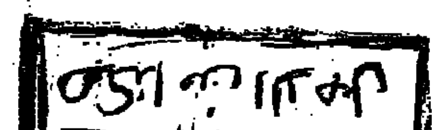
Mais, concernant l'expertise de gestion, la loi ne demande pas d'établir une semblable preuve. Or, la jurisprudence précitée l'impose désormais. Certes, il ne s'agit que de prouver une vraisemblance de contrariété entre l'intérêt social et l'acte sur lequel une expertise est sollicitée. C'est cette expertise qui a *vocation à transformer cette vraisemblance* en preuve effective et utilisable.

Mais il n'est pas aisé d'apporter au juge des éléments pouvant donner à penser qu'une telle contrariété existe. Tout d'abord, concernant la gestion *d'une entreprise*, pour reprendre l'exemple de l'arrêt du 10 février 1998, comment un actionnaire pourra-t-il démontrer que des ventes d'immeubles nuisent à la société dans un contexte de crise immobilière dont les effets à venir restent inconnus ? Ensuite, comment établir la teneur de l'intérêt social ? Il faudrait donc démontrer ce qui est bon pour la société et en quoi, par rapport à ce standard, l'acte considéré s'en écarte.

Cette lourde charge probatoire, imposée par les juges en dehors des textes, desserre la perspective de contrôle effectif des actionnaires sur les dirigeants et ne converge guère avec l'impératif de *corporate governance*.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur à l'université Paris-Dauphine)





Pierre Faurre, PDG de Sagem

« Notre force réside dans la dualité des technologies civiles et militaires »

Avec le *rachat* de la SFIM en janvier, Sagem est devenue le numéro trois européen de la défense, derrière British Aerospace et Thomson-CSF. Pierre Faurre, son PDG, n'exclut pas d'autres acquisitions dans ce secteur, mais mise d'abord sur sa capacité à financer la recherche et le développement. A ceux qui reprochent à Sagem la dispersion de ses activités, M. Faurre répond : *« Nous n'avons qu'un seul métier, mais nous l'appliquons à plusieurs marchés, l'électronique de défense, l'électronique automobile et les télécommunications. »*

« Dans le secteur de la défense – l'une de vos *trois activités* principales avec les télécommunications et l'électronique automobile –, vous avez racheté, en janvier, la SFIM, une société en difficulté. Quelle est la logique de cette opération ?

– Cette acquisition fait de nous, pour le secteur de l'électronique de défense, le numéro trois européen, après British Aerospace et Thomson-CSF. Elle nous renforce dans le guidage et la navigation et dans l'optronique, c'est-à-dire l'observation. Dans ces deux domaines, nous occupons désormais la première place en Europe et la troisième dans le monde. L'optronique est devenue une technologie fondamentale pour la défense : il faut pouvoir observer de jour comme de nuit. La SFIM nous renforce également sur des créneaux plus spécialisés, comme les systèmes de pilotage pour hélicoptères et l'optique spatiale, où nous devenons numéro un mondial.

– Quel est le poids de la défense dans votre chiffre d'affaires après cette acquisition ?

– L'électronique de défense et de sécurité représente désormais un quart de l'activité du groupe. Cette

Pour un groupe européen, ne pas être sur un seul marché est une garantie

branche comprend également la fabrication de drones (avions sans pilote) tactiques, pour lesquels nous sommes premier européen et deuxième mondial, derrière l'industrie israélienne. Après la France, les Pays-Bas et la Suède, le Danemark vient d'adopter notre système. Nous avons une autre activité prometteuse : nos systèmes biométriques (*reconnaissance des empreintes digitales*), utilisés par les polices de nombreux pays, dont le FBI, et dont les applications civiles sont de plus en plus nombreuses. Nous avons par exemple mis au point un terminal autonome d'identification des empreintes, qui permet de sécuriser les transactions électroniques et devrait profiter du développement du commerce sur Internet.

– Certains redoutent de nombreuses suppressions d'emplois à la SFIM. Préparez-vous un plan social ?

– La SFIM, incontestablement, avait des problèmes, car elle était enfermée sur des marchés de simple équipementier. Sans rapprochement avec un systémier, elle aurait continué à décliner. Au contraire, les équipes de la SFIM peuvent maintenant prétendre à des affaires d'un plus grand développement. Sur le plan social, il n'y a encore rien d'arrêté. En moins d'un mois, nous avons déjà réorganisé la SFIM selon un schéma proche de celui de Sagem. Parallèlement, nous analysons la situation avec les équipes de la SFIM pour définir rapidement un projet d'entreprise.

– Envisagez-vous d'autres acquisitions dans la défense ?

– Nous sommes en recherche permanente, mais nous n'envisageons de rapprochement, comme avec la SFIM, que s'il a du sens vis-à-vis du marché. Quand deux industriels fusionnent, c'est un non-événement. Par contre, un événement, pour nous, c'est un changement de marché, comme lorsque le fax, le GSM ou l'Internet sont apparus.

– Vous ne croyez pas à l'effet de taille ?

– Ce qui compte, c'est la capacité de financer la recherche et le développement. Sur un créneau donné, *un très grand groupe* ne peut dépenser plus que nous s'il veut rester compétitif. D'autre part, notre force réside dans la dualité des



PIERRE FAURRE

entre spécialistes de la défense. Nous utilisons, par exemple, pour la défense, des technologies développées dans l'électronique automobile.

– Pourtant, certains vous reprochent de vous disperser dans des métiers très différents.

– Nous n'avons qu'un seul métier, l'électronique, mais nous l'appliquons à plusieurs marchés, l'électronique de défense, l'électronique automobile et les télécommunications. Dans chacun de ces créneaux, nous avons des positions qui vont de numéro un à numéro cinq mondial. Pour un groupe européen, ne pas être sur un seul marché est une garantie. D'ailleurs, nos lignes de production sont conçues pour être immédiatement reconvertibles d'une fabrication à une autre, ce qui nous permet de compenser rapidement la sous-charge d'un secteur ou, au contraire, d'absorber des montées en charge rapides, comme cela a pu être le cas pour les décodeurs numériques ou les GSM. Il faut sortir du concept selon lequel on ne peut être compétitif que si l'on est concentré sur un seul marché.

– La Bourse ne semble pas partager votre conviction, puisque le titre Sagem est en baisse depuis plusieurs mois. Cette baisse s'est même accentuée depuis la reprise de la SFIM.

– C'est vrai que le marché ne nous traite pas très bien en ce moment. Notre PER [rapport cours/bénéfices] est d'environ la moitié du PER *moyen de la place de Paris*, alors que, en tant que valeur technologique, nous devrions être au-dessus. Mais il devrait y avoir un rattrapage. Il faut nous juger sur longue période. Avec le recul, il est clair que les cours ont progressé à l'image de nos résultats, mais par paliers. Notre capitalisation, qui était de 2,4 milliards de francs en 1989, s'élève aujourd'hui à 13 milliards de francs [1,98 milliard d'euros]. Nous travaillons dans une optique de valorisation patrimoniale qui correspond à notre actionnariat, parmi lequel figurent les salariés ainsi que de grands partenaires qui nous sont fidèles. Nous ne raisonnons pas à court terme.

– Dans les télécoms, vous êtes portés par la fantastique croissance de la téléphonie portable. L'engouement actuel est-il durable ?

– Nous avons vendu trois millions de GSM en 1998, contre un million en 1997, et nous tablons sur cinq à six millions pour cette année. Ces ventes seront soutenues par une forte progression du marché, mais aussi par nos innovations. Nous serons parmi les premiers à commercialiser, cette année, un GSM avec accès Internet, selon une procédure WAP (*Wireless Application Protocol*) que nous avons développée en partenariat avec la société américaine Unwired Planet. Nous allons aussi présenter un GSM qui permet d'utiliser la dizaine de touches du portable avec autant de facilité que la cinquantaine de touches du clavier de l'ordinateur. D'une manière générale, nous sommes bien placés dans le domaine des terminaux qui répondent aux besoins de télécommunications de demain. Cette activité va continuer à s'internationaliser. Pour suivre ce mouvement, nous venons d'ouvrir un centre de recherche et développement au Royaume-Uni, dans le Kent, pour développer les technologies liées à Internet. Sur le plan industriel, nous avons construit une usine en Répu-

– Votre stratégie de créneaux est-elle pertinente dans l'équipement automobile, où vos concurrents, mais aussi vos clients, les constructeurs, se regroupent ?

– Dans la *défense et les télécommunications*, notre poids mondial est tout à fait respectable. Dans l'électronique automobile, où nous réalisons 3 milliards de francs de chiffre d'affaires dans le contrôle moteur et les tableaux de bord, nous sommes *plus petits, mais nous* prévoyons une forte croissance à l'horizon de deux à trois ans. Grâce aux projets sur lesquels nous travaillons pour des modèles futurs, notamment dans le domaine de la voiture propre, nous anticipons un chiffre *d'affaires de 5 à 10 milliards* de francs dans un avenir prévisible.

– Quel bilan tirerez-vous de l'année écoulée ?

– En 1998, notre chiffre d'affaires a atteint 18,8 milliards de francs (2,87 milliards d'euros), en hausse de 12 %, après une croissance de 9 % en 1997. Ce sont les télécoms qui ont tiré cette croissance, avec des ventes en progression de 23 %, à 10,8 milliards de francs. L'électronique automobile a affiché une augmentation de 12 %, tandis que la défense était en stagnation à périmètre égal, avec un chiffre d'affaires de 3,4 milliards, mais de 5 milliards avec l'apport de la SFIM. Pour l'ensemble du groupe, nous anticipons un chiffre d'affaires de 21 à 22 milliards pour cette année et de 25 milliards pour l'an 2000, ainsi qu'une poursuite de la croissance des ventes à l'international (+ 19 % en 1998). Leur part, qui représente 42 % du chiffre d'affaires, devrait passer au-dessus de 50 % en 2000.

– Vous aviez conclu, il y a un an, un accord sur la réduction du temps de travail. Etes-vous satisfait de son fonctionnement ?

– Anticipant la loi Aubry, nous avions signé, fin 1997, un accord de réduction du temps de travail, qui prévoyait l'instauration d'une semaine de 35 ou 37 heures selon les établissements. Il nous a permis une meilleure utilisation de nos *équipements, utilisés six jours par* semaine sur deux postes avec une rotation de trois équipes. Les embauches ont été plus élevées que prévu, puisque, en 1998, nous avons recruté plus de 1 500 personnes, essentiellement des jeunes, dont plus de 1 000 en contrat à durée indéterminée, ce qui a entraîné un rajeunissement de nos effectifs de 10 % en un an.

Le marché boursier ne nous traite pas très bien en ce moment. (...) Il devrait y avoir un rattrapage. Il faut nous juger sur longue période

» Depuis, nous avons décidé, à la *demande des salariés, d'aborder* un autre problème, celui de l'aménagement du temps de travail des cadres et assimilés, soit 4 000 personnes. Fin 1998, nous avons conclu un accord d'entreprise applicable dès 1999, qui a été signé par les *organisations syndicales* majoritaires. A quelques exceptions près, chaque cadre a maintenant signé un contrat d'aménagement de son temps, en fonction des trois possibilités proposées : référence à un horaire de travail hebdomadaire, *référence* à un horaire annuel, et contrat sans aucune référence. En contrepartie, un compte d'épargne-temps a été mis en place et, pour ce dernier cas, bénéficie d'un abondement en temps de la part de l'entreprise. Selon notre culture sociale, nous avons à nouveau cherché à anticiper dans le consensus. »

Pierre Faurre, PDG de Sagem

...tre force réside dans la du...
...chnologies civiles et milit...

L'Etat nippon débourse 57 milliards d'euros pour sauver quinze banques

Les établissements concernés se sont engagés, sur quatre ans, à supprimer près de 20 000 postes et à fermer 422 succursales au Japon. En outre, les salaires seront réduits

TOKYO
correspondance

La Commission de reconstruction financière, l'organe gouvernemental mis en place pour mener à bien l'assainissement du secteur financier nippon, a donné, vendredi 12 mars, son accord officiel pour l'octroi de 7 460 milliards de yens (57 milliards d'euros) de fonds publics à quinze institutions financières du pays. Cette étape clé dans le redressement du secteur financier nippon est censée permettre aux banques japonaises de repartir sur un bon pied, juste avant le début de la nouvelle année fiscale, en avril : *« La croisade des créanciers pour résoudre leurs problèmes de mauvaises créances est pratiquement terminée »*, a solennellement expliqué Hakuo Yanagisawa, le président de la Commission.

Les quinze institutions concernées comprennent huit grandes banques universelles, cinq banques de fiducie, une banque régionale, la banque de Yokohama, et la seule banque de crédit à long terme encore privée, l'Industrial Bank of Japan. L'injection de fonds annoncée par le gouvernement fait partie des sommes colossales affectées à l'automne 1998 au sauvetage du secteur financier nippon. L'octroi de deniers publics a été assorti d'un certain nombre de conditions : depuis quelques semaines, les banques s'évertuent à concocter des plans de restructuration crédibles, capables de justifier les sommes dépensées en leur faveur.

Le premier objectif fixé est l'apurement de l'équivalent de 70 milliards d'euros de mauvaises créances pour l'année fiscale en cours. Ensuite, sur quatre ans, les banques ont promis de supprimer près de 20 000 postes, soit 13 % de leurs effectifs, et de fermer 422 succursales au Japon. Le salaire mensuel moyen (actuellement de 23 000 francs, soit 3 506 euros) dans les quinze institutions concernées, diminuera de 1,4 %. Toujours en quatre ans, elles envisagent également d'augmenter leurs profits nets de 3,6 milliards d'euros. Parallèlement au plan gouvernemental, l'ensemble des banques prévoient de lever 15,2 milliards d'euros sur les marchés financiers.

« L'idée est que, après avoir versé tel montant à telle ou telle banque, le gouvernement aura dans trois mois la possibilité de convertir cet apport en actions. Si une banque ne se redresse pas, il pourra donc se retrouver avec 30 ou 40 % de son capital », explique Mamoru Takahashi, un directeur de l'institut de recherche de la Banque Fuji. C'est sur la menace d'une nationalisation que comptent jouer les autorités (*comme dans le cas de la Nippon* credit bank et de la Banque de crédit à long terme, nationalisées à l'automne 1998) pour obtenir des banques des résultats.

L'annonce du sauvetage, tout comme la politique très laxiste de la Banque du Japon en matière de taux, *ont quasiment fait disparaître* le fameux « Japan premium », le surcoût que rencontraient sur les marchés étrangers les banques japonaises. Mais le sursis pourrait être de courte durée : si la situation économique se détériore davantage, tout laisse croire que de nouvelles mauvaises créances, pour l'instant jugées « saines », vont apparaître.

« OBJECTIF CONTRADICTOIRE »

Car le plan n'a pas vraiment fait l'unanimité. Certains observateurs craignent qu'il ne serve encore une fois qu'à maintenir artificiellement en vie des établissements qui devraient fermer, dans une nouvelle version du système tant décrié du convoi (par lequel les institutions les plus solides aident les plus faibles à l'instigation du gouvernement). Dans son éditorial de lundi 15 mars, le quotidien économique *Nikkei* s'interroge : *« Les efforts de restructuration mis en place par les banques n'ont été jusqu'à maintenant que des demi-mesures. Pour que ce plan de recapitalisation ne soit pas destiné à faire renaître le vieux système, mais à créer un système basé sur les lois du marché, les opérations des banques doivent être drastiquement réduites... Une partie du problème réside ainsi dans l'objectif contradictoire d'aider les banques à améliorer leur productivité tout en les incitant à adoucir les conditions de prêts. »* Cette quadrature du cercle est au cœur des problèmes de l'économie nippone : c'est parce que les banques ne prêtent plus que l'industrie est en pleine asphyxie. Mais c'est parce qu'elles ont trop longtemps prêté à tort et à travers que l'économie japonaise est au bord du précipice. Certains observateurs font remarquer que l'Etat ferait mieux de régler aussi le problème directement auprès des débiteurs les plus mal en point – et qui constituent les mauvaises créances actuelles ou à venir des banques. Des faillites spectaculaires dans l'industrie, comme il pourrait très bien s'en produire dans les mois qui viennent, pourraient donner l'occasion de passer à une nouvelle stratégie.

Brice Pedroletti

Nouvelle fusion bancaire aux Etats-Unis

Le groupe bancaire américain Fleet Financial Group, très implanté dans le nord-est des Etats-Unis, a lancé une offre publique d'échange pour fusionner avec BankBoston. L'opération porte sur 16 milliards de dollars (*14,6 milliards d'euros*) et créera la huitième banque américaine. Sa capitalisation boursière atteindra 40 milliards de dollars.

Le nouvel ensemble bancaire, Fleet Boston, aura près de 180 milliards de dollars d'actifs, 20 millions de clients et sera la troisième banque de crédit aux Etats-Unis. Pour obtenir plus facilement le feu vert des autorités antitrust, les deux banques ont annoncé des cessions d'actifs et de distributeurs automatiques de billets.

La Société générale et Paribas déclarent la « guerre » à la BNP

« SALLY, Peter et Billy » n'ont pas réussi à se mettre d'accord au cours du week-end. Au contraire. Leurs relations n'ont fait que s'envenimer. Daniel Bouton, le PDG de la Société générale (SG) – qui s'était vue attribuer le nom de code de *« Sally »* lorsque la BNP, alias *« Billy »*, préparait secrètement son offensive sur SG et Paribas, surnommée quant à elle *« Peter »* – a confirmé son hostilité à la proposition de fusion de la BNP, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 14 mars. *« Je connais bien le patron de la BNP*, a-t-il rappelé. *Nous avons discuté ensemble pendant dix-huit mois d'une fusion entre la BNP et la Société générale. Ce projet s'est vite révélé en pratique difficile à réaliser. »*

Il reconnaît avoir été *« complètement »* surpris par cette double-OPE, *« parce qu'une opération hostile sur la Société générale et Paribas est tout simplement irréaliste »*. Mais il prévient qu'il n'a *« pas l'habitude de rester les deux pieds dans le même sabot. (...). Nous proposerons, le moment venu, la meilleure solution pour nos actionnaires, nos collaborateurs et nos clients »*, dit-il sans écarter la possibilité d'une alliance de la Société générale avec un groupe étranger. Il affirme d'ailleurs que *« l'initiative de la BNP fait courir le risque à deux ou trois banques françaises de passer sous contrôle étranger, en rendant leur titre très spéculatif »*.

Poursuivant sa contre-offensive médiatique, André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, et Daniel Bouton, répondaient, lundi 15 mars au matin, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1. Ils ont déclaré *« la guerre »* à la BNP, soutenant que SG Paribas, déjà quatrième banque mondiale, est suffisamment grande pour qu'il ne soit pas nécessaire de créer un *« très grand machin »*.

« LES MEILLEURS DU MONDE »

Dans le *Journal du dimanche*, M. Bouton affirme que l'initiative de M. Pébereau ne vise qu'à fusionner la Société générale et la BNP *« et à revendre a posteriori certaines activités de Paribas à un groupe étranger »*. Ce que dément le PDG de la BNP. Interrogé lors de l'émission « Expliquez-nous », sur la radio BFM, samedi 13 mars, M. Pébereau a affirmé : *« En aucun cas, Paribas ne sera à vendre »* si la double offre lancée par la BNP réussit. *« Paribas est composé d'un ensemble de spécialistes qui sont parmi les meilleurs du monde. Il faut préserver ces équipes »*, a-t-il estimé. *« Il va de soi que si nous devions nous rapprocher seulement de Paribas* [et pas de la Société générale], *nous avons un projet industriel cohérent qui comporte notamment le fait que Paribas serait naturellement l'endroit dans lequel se rassembleraient les équipes de banque d'investissement de la BNP »*. Une idée, qui, selon des proches de la BNP, ne déplairait pas à certains cadres de Paribas. Les porte-parole de cette banque démentent toutefois qu'une centaine d'entre eux se soient déclarés plus favorables à la BNP qu'à la Société générale au cours de la réunion d'information qui s'est tenue vendredi 12 mars. Certaines questions, toutefois, auraient reflété le malaise que provoque chez certains le rapprochement avec la Société générale.

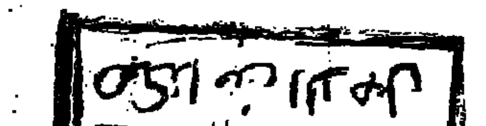
Tandis que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie restait silencieux sur ce maelström bancaire, lançant le plus discrètement possible la privatisation du Crédit lyonnais, le président de Démocratie libérale Alain Madelin, invité dimanche 14 mars, du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré : *« Nous entrons dans l'âge adulte de l'économie affranchie de la tutelle de l'Etat. (...) Il s'agit d'une vraie opération de marché. Nous sommes en train de vivre une formidable mutation »*. Il a estimé qu'*« il y a nécessité de restructurer le secteur bancaire »* et que *« les acteurs du marché allaient le faire »*. Un administrateur de la Société générale regrette toutefois que *« l'on laisse l'arbitrage de cette restructuration aux retraités californiens »*, aux investisseurs institutionnels qui contrôlent une grande partie de la capitalisation boursière des entreprises françaises. Mais eux aussi risquent d'être rebutés par la difficulté de réconcilier les trois banques.

Sophie Fay

Le Crédit lyonnais repousse Axa de son noyau dur

Dans un entretien accordé à *Ouest France* du lundi 15 mars, Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, se félicite que *« le processus d'une privatisation calme et harmonieuse soit lancé »*. Interrogé sur l'offensive de la BNP sur la Société générale et Paribas, il a relevé : *« J'imagine mal maintenant qu'Axa et les trois banques impliquées dans cette restructuration puissent en même temps être candidates au noyau dur du Crédit lyonnais. En bonne logique, il y a là une espèce d'incompatibilité »*.

Il a également confirmé que le Lyonnais devait poursuivre ses efforts sur les réductions d'effectifs : *« Sauf bonne surprise, c'est-à-dire un décollage brutal du chiffre d'affaires, nous allons devoir continuer à les réduire, à un rythme plus faible que par le passé, c'est-à-dire à un rythme d'environ 1 000 postes par an »*.



Le « Wall Street Journal » électronique annonce l'équilibre pour 1999

Avec 125 salariés, dont 60 journalistes, pour son édition sur Internet, le quotidien économique américain est l'un des journaux qui ont le plus lourdement investi sur ce support, en prenant, de surcroît, le risque de faire payer ses abonnés

NEW YORK
correspondance

Wsj.com, la version électronique du *Wall Street Journal*, va gagner de l'argent cette année, moins de quatre ans après son lancement sur Internet. Le vice-président, Tom Baker, n'entre guère dans les détails. *« Nous serons bénéficiaires en 1999 tout en continuant à investir »*, se contente-t-il d'expliquer. Mais, d'ores et déjà, la nouvelle fait sensation parmi les aventuriers du Net. Car bien peu peuvent en dire autant. *« Nous avons encore quelques années devant nous avant d'atteindre l'équilibre »*, reconnaît ainsi Bernard Gwertzman, du *New York Times*, malgré les 7 millions de visiteurs enregistrés sur le site du quotidien new-yorkais.

Même son de cloche au washingtonpost.com : la maison a beau engranger les récompenses pour son design, ses petites annonces et la qualité de ses informations, les bénéfices se font toujours attendre. Le *Wall Street Journal* fait figure d'exception. En prime, le journal arrive au but en empruntant une voie condamnée par tous les autres : wsj.com fait payer son abonnement – 59 dollars l'année (46,3 €) – lorsque ses confrères se résignent à offrir leurs services gratuitement. *« Les lecteurs n'aiment pas payer sur le Web*, avoue Bernard Gwertzman. *Tellement de choses leur sont offertes... »*

« Nous nous sommes entêtés », réplique Tom Baker. Pas question de brader le travail des 125 salariés, parmi lesquels 60 journalistes, portant fièrement l'étiquette *Wall Street Journal*.

Le message est finalement passé auprès de 265 000 abonnés. Ceux-ci ont été attirés, explique Peter Kreisky, expert de la société de conseil Mercer Management,

> « Il y a chez nous un homme de confiance qui surveille le marché pour vous »

par *« l'information financière à forte valeur ajoutée du site »*. Le moteur de recherche de wsj.com permet, en effet, de trouver rapidement des renseignements sur un secteur d'industrie ou une des dix mille sociétés répertoriées dans la banque de données maison. *« Nous avons une information personnalisée*, ajoute Tom Baker. *Il y a chez nous un homme de confiance qui surveille le marché pour vous. »*

Mais, selon Tom Baker, ces nouveaux gadgets ne sont pas si déterminants. *« En fait, ce que nos abonnés aiment, c'est le bon vieux* Wall Street Journal, *c'est la façon dont nous organisons nos informations. »* Et pourtant, l'internaute lecteur se distingue nettement de l'amateur de la version papier, dont la diffusion est de 1,775 million d'exemplaires : les deux tiers des abonnés du Wall Street Journal Interactive ne sont pas abonnés au journal traditionnel. La direction du wsj.com souligne leur relative jeunesse – quarante-quatre ans en moyenne, contre cinquante-deux ans pour le « vieux » *Wall Street Journal*.

L'internaute lecteur, plutôt masculin (dans 80 % des cas), gagne bien sa vie (133 000 dollars par an, soit 123 150 €) et place ses économies à la Bourse (60 % ont un portefeuille d'actions). Bref, ce lecteur a tous les atouts pour faire saliver l'annonceur : deux cents sociétés des services financiers et du secteur technologique affichent leurs bannières tous les jours sur le site wsj.com. La montée en puissance de l'audience permet d'ajuster à la hausse les tarifs publicitaires, et d'arriver ainsi au nirvana de l'équilibre financier.

De nombreux confrères n'ont pas encore eu cette chance. Pariant sur la gratuité, ils ont adopté une autre philosophie : celle du financement intégral par la publicité et quelques innovations propres au Net. *« Nous avons été parmi les premiers l'an dernier à proposer du commerce électronique sur dix catégories de produits »*, explique ainsi Erin Starzinski, porte-parole du *Washington Post*.

Au cours de l'année 1999, le journal y ajoutera du commerce électronique pour les annonceurs locaux. Histoire de donner, par exemple, aux libraires de Washington un outil pour lutter contre la concurrence d'amazon.com. Petit à petit, les pionniers du Net découvrent de nouvelles ressources financières.

Caroline Talbot

La presse en ligne, un marché pour tous les éditeurs

LES SITES D'INFORMATION en ligne font partie des sites les plus consultés. Tel est le principal enseignement de l'étude Médiangles sur la presse en ligne publiée en octobre 1998, à partir d'une enquête réalisée en mai 1998 sur la base d'un échantillon de 5 000 utilisateurs du Web en France. Sur une trentaine de sites d'information passés à la loupe, les sites des quotidiens obtiennent les meilleurs scores de trafic, avec une moyenne de 1 million de visites par mois, avant ceux des chaînes de télévision, des magazines et des radios. Le marché est *« ouvert* [aussi bien] *aux éditeurs existants qu'à de nouveaux venus »*.

Médiangles précise qu'*« un internaute sur deux n'a pas de préférence a priori entre les sites d'information uniquement présents sur Internet et ceux proposés par des magazines ou journaux existant sur support papier »*. Cette étude souligne aussi *« un complet bouleversement des périodicités »* : la fréquence de visite du site d'un quotidien est à peine supérieure à celle d'un périodique. Ce qui obligera les éditeurs à réagir : les exigences de mise à jour sont beaucoup plus fortes pour une édition en ligne. Médiangles partage les internautes entre les *« chercheurs »*, qui consultent les sites de presse en ligne pour quelque chose de précis (51 %), comme les adeptes de *Libération* en ligne, et les *« spectateurs »* (49 %), qui consultent ces sites *« pour suivre l'actualité en général »*, comme les lecteurs du *Monde* en ligne. *« Il existe une vraie demande* (57 %) *pour des services proposant, sur un même site, l'accès croisé aux contenus de plusieurs publications de presse différentes »*, affirme l'étude.

DEPUIS L'ÉTRANGER

Quant au paiement de l'information sur Internet, la publicité apparaît comme le mode de financement prioritaire. Seuls 24 % des utilisateurs, généralement les plus de 35 ans, ne sont pas hostiles à un financement mixte (publicité et abonnement).

Internet permet aux éditeurs de toucher de nouvelles cibles : la part des visiteurs qui ne font pas partie de l'audience régulière du média d'origine va de 24 % (pour RTL ou Europe 2) à 60 % pour *Les Echos*. Le profil de l'internaute est différent de celui du média d'origine, surtout pour l'audiovisuel. Masculins, jeunes, ils sont souvent provinciaux, ont effectué des études supérieures et bénéficient de revenus élevés. A noter également l'importance de la consultation des sites d'information en ligne depuis l'étranger (pour 30 % des visites des sites d'information français), notamment de la part des deux millions de Français expatriés.

Internet va-t-il détrôner l'édition papier ? Pour l'heure, 77 % des utilisateurs du Web ne lisent pas les journaux sur papier, mais un quart reconnaissent qu'ils consultent ces sites *« pour ne pas avoir à acheter le journal en entier »*.

Pour Louis Rougier, directeur général de Médiangles, *« la réussite d'une stratégie payante pour un site de presse en ligne passe par une stratégie adaptée à chaque cible (services aux expatriés, revues de presse individualisées...), un positionnement plus pointu que celui du média d'origine et une écriture spécifique, plus ludique et plus transversale »*.

Nicole Vulser

Le nouveau combat de « Don Quichotte »

***DON QUICHOTTE**, le héros de Cervantes, s'y est* pris à trois fois pour sortir de son village. Le journal *Don Quichotte de la Mancha* fait aujourd'hui une deuxième sortie. C'est plutôt un galop d'essai, après un arrêt en juin 1998, au bout de dix numéros. Le journal a pris des couleurs, a recueilli de la publicité. Il teste son nouvel aspect pour reparaître plus régulièrement en septembre. *« Si vous dites "oui, ce journal a un sens", alors nous récidiverons. Si c'est "non", ce sera "non" et un pastis pour la 8 »*, demande le magazine à ses lecteurs.

Une grenouille aux seins qui tombent indique que *« Tout est politique »*. C'est la couverture du nouveau *Don Quichotte de la Mancha*, qui est distribué, à 50 000 exemplaires, dans des cafés, des cinémas, des facs, etc. Le magazine est gratuit. Il est fait par des journalistes qui doivent avoir une moyenne d'âge de vingt-quatre ans. A l'origine, quatre copains, étudiants de Science-Po, rêvent de faire un journal différent. Ils ont 10 000 francs, ils lancent le premier numéro de *Don Quichotte de la Mancha en octobre 1996, à 2 000 exemplaires.*

Ils veulent un journal engagé et généraliste. *« On sentait qu'il y avait un retour du politique, qui passait par le mouvement associatif. On ne se reconnaissait pas dans les newsmagazines traditionnels et on voulait sortir des journaux tribaux qui s'adressent à une secte, un public limité »*, explique l'un des fondateurs, Alexis Mital. Les premiers numéros sont vendus 5 francs, mais rapidement le magazine devient gratuit, pour atteindre des jeunes qui finissent leurs études, commencent un travail et n'achètent pas forcément beaucoup de journaux.

Ils veulent sortir des rubriquages traditionnels des *journaux et mettent au point un chemin de fer qui est* affiné dans ce numéro. La première partie donne une multitude d'informations. Elle s'appelle *« Chaos global »*. *« C'est le constat d'un monde déconstruit »*, explique Alexis Mital. Le magazine essaie de le reconstruire, avec des enquêtes (sur la pollution d'une oasis en Algérie), des portraits (Maryse et son combat pour les sans-papiers), des entretiens (Paul Virilio et Jean-Paul Dollé). Les rubriques s'appellent : « Local heroes », « Métamorphoses », « Policônes », « Tecnosocial ». La maquette est soignée, un peu mode, rappelant parfois le magazine *Colors* de Benetton. *Le fond est* sérieux.

C'est un pari. L'équipe du magazine attend les réactions à ce nouveau numéro avant de reparaître en septembre, sous forme mensuelle, en gratuit, ce qui permet de toucher beaucoup de monde, ou de manière payante, ce qui limite la diffusion. Ils sont partis à l'aventure. Comme Don Quichotte, en chemin ils ont rencontré beaucoup de monde qui les ont aidés, leur *ont offert l'hospitalité. En juin 1998, ils sont rentrés au* village pour améliorer leur équipement. Au passage, ils ont vu qu'ils avaient oublié Sancho ; Don Quichotte reparaît donc avec un supplément : *Sancho, « le guide qui a le sang chaud »*. Ils cherchent toujours leur Dulcinée. Ils ne la rencontreront sans doute jamais. C'est peut-être le journalisme idéal. Ils devront se méfier des enchanteurs.

Alain Salles

★ *Don Quichotte de la Mancha*, 105, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris ; 01-42-22-36-36.



TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 16 MARS

■ **JAPON** : rapport mensuel de la Banque du Japon.
■ **ÉTATS-UNIS** : production industrielle *(février)*.
■ **RÉSULTATS** : Crédit suisse, Crédit du Nord.

MERCREDI 17 MARS

■ **FRANCE** : Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.
■ **GRANDE-BRETAGNE** : indices du chômage et des ventes au détail (février).
■ **RÉSULTATS** : France Télécom, Danone, Castorama, Schering.

JEUDI 18 MARS

■ **EUROPE** : conseil des gouverneurs de la BCE.
■ **ETATS-UNIS** : commerce extérieur (janvier).
■ **RÉSULTATS** : LVMH, Crédit lyonnais, AXA, Geodis, Eridania, Deutsche Bank, Hoechst.

VENDREDI 19 MARS

■ **FRANCE** : production industrielle (janvier).
■ **RÉSULTATS** : Pernod Ricard.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT/NISSAN : Yoshihaku Hanawa,** le président de Nissan, était à Paris, ce week-end, pour finaliser les termes de l'alliance avec Renault *(lire page 17)*.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur allemand** veut doubler sa capacité de production en Chine, où il a produit plus de *300 000 voitures en 1998.* Volkswagen s'est fixé comme objectif de réaliser à terme 15 % *de sa production mondiale en* Asie.

● **LEVI'S : le groupe américain a** fermé vendredi son usine de La Bassée (Nord), qui employait 541 salariés. Ceux-ci toucheront une prime de 27 000 francs et une seconde représentant soixante heures de salaire par année d'ancienneté.

SERVICES

● **TELECOM ITALIA : pour contrer l'attaque d'Olivetti,** l'opérateur italien préparerait une restructuration de ses activités, qui se traduirait par la suppression de 40 000 emplois, sur un total de 124 000.

● **GUCCI/LVMH : les deux groupes de luxe** ont repris les discussions en vue de trouver un accord avant le procès prévu le 22 avril. LVMH serait prêt à geler sa participation dans Gucci au-dessous de 35 % pendant trois ans.

● **EUROPE AUDIOVISUEL : la filiale d'Europe 1 Communication** (groupe Lagardère) a racheté, vendredi 12 mars, La Chaîne Météo (LCM), que convoitait aussi le groupe Pathé (*Le Monde* du 15 janvier). LCM est la troisième chaîne la plus regardée du câble et du satellite. Ses pertes s'élèvent à près de 65 millions de francs (9,9 millions *d'euros*).

● **MORY TEAM : la société de transport et de messagerie,** *mise* en vente par le CDR, est l'objet de deux offres de reprise concurrentes, l'une déposée par les chemins de fer belges (SNCB) et l'autre par les salariés de la société, a indiqué, dimanche 14 mars, le comité central d'entreprise. Mory Team emploie 4 000 personnes et réalise *3 milliards* de francs (0,46 milliard d'euros) de chiffre d'affaires.

● ***TRANSPORTS* : les *transports* routiers de voyageurs** devaient être perturbés lundi par une Journée d'action lancée par la CFDT, FO, CGT, CFTC et FNCR dans le cadre des négociations sur les 35 heures.

FINANCE

● **FLEET FINANCIAL GROUP : la banque américaine** a annoncé, dimanche 14 mars, sa fusion avec BankBoston *(lire page 19)*.

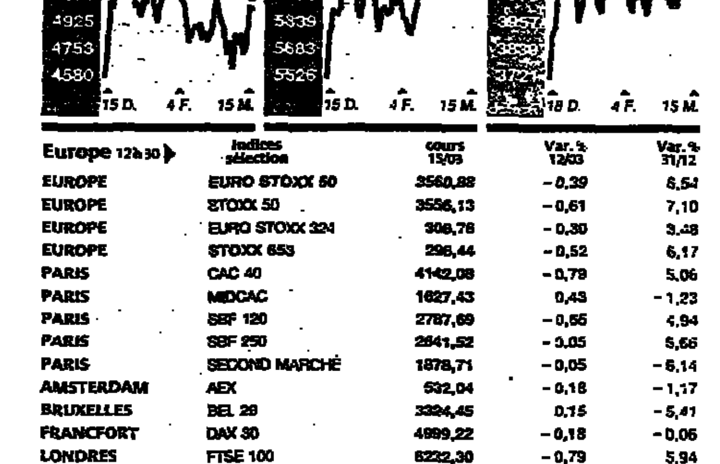
RÉSULTATS

■ **BASF : le groupe chimiste allemand** a annoncé, lundi, un résultat *net de 3,3 milliards de deuschemarks* (1,70 milliard d'euros) pour un chiffre d'affaires de 54 milliards de marks. BASF prévoit une baisse de son résultat en 1999.

■ **KUONI : le voyagiste suisse** a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 5,2 milliards de francs suisses (3,3 milliards d'euros) en hausse de 25,6 % et un bénéfice net de 103,2 millions de francs suisses (64,4 millions d'euros).

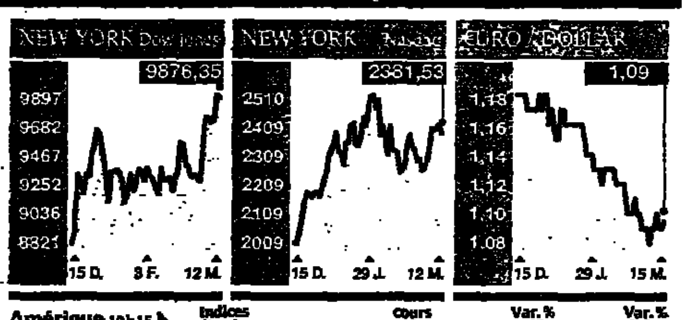
■ **HERVET : la banque publique** a enregistré en 1998 un bénéfice net de 80,6 millions de francs (12,29 millions d'euros), en hausse de 5,5 %. Le produit net bancaire a progressé de 2,8 %, à 1,1milliard de francs.

EUROPE



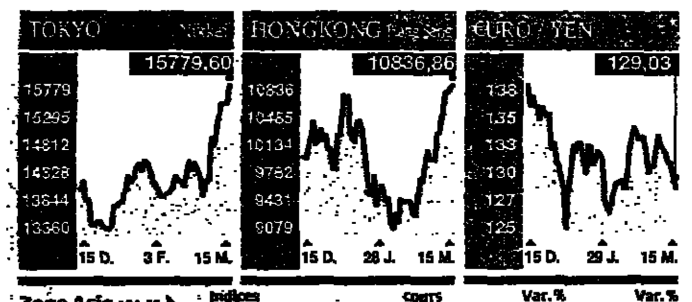
Europe 12h30 ▶	Indices sélection	Cours 15/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3560,88	−0,39	6,54
EUROPE	STOXX 50	3556,13	−0,61	7,10
EUROPE	EURO STOXX 324	308,78	−0,30	3,48
EUROPE	STOXX 653	296,44	−0,52	6,17
PARIS	CAC 40	4142,08	−0,79	5,06
PARIS	MIDCAC	1627,43	0,43	−1,23
PARIS	SBF 120	2787,69	−0,55	4,94
PARIS	SBF 250	2641,52	−0,05	5,66
PARIS	SECOND MARCHÉ	1878,71	−0,05	−6,14
AMSTERDAM	AEX	532,04	−0,18	−1,17
BRUXELLES	BEL 20	3324,45	0,15	−5,41
FRANCFORT	DAX 30	4999,22	−0,18	−0,06
LONDRES	FTSE 100	6232,30	−0,79	5,94
MADRID	STOCK EXCHANGE	10080,30	−0,14	2,48
MILAN	MIBTEL 30	36306,00	−0,47	3,28
ZURICH	SPI	7231,00	−0,27	0,93

AMÉRIQUES



Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	Cours 12/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9878,35	−0,21	7,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1294,59	−0,24	5,32
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2381,53	−1,27	3,61
TORONTO	TSE INDEX	6582,06	−0,06	1,17
SAO PAULO	BOVESPA	9574,00	−1,27	41,13
MEXICO	BOLSA	274,09	0,48	17,90
BUENOS AIRES	MERVAL	407,94	−0,69	−5,14
SANTIAGO	IPSA GENERAL	115,15	0,69	49,55
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4023,04	1,45	−15,99

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	Cours 15/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15779,60	1,88	14
HONGKONG	HANG SENG	10836,86	0,32	7,84
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	7,28
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,16	0,04	4,96
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2989,50	0,96	6,26
BANGKOK	SET	28,42	4,10	2,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3762,47	2,15	23,90
WELLINGTON	NZSE-40	2168,78	0,47	4,91

ÉCONOMIE

Washington met en garde contre une « dollarisation »

LE SECRÉTAIRE adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a mis en garde, dimanche 14 mars, les pays qui aspirent à la « dollarisation » *de leur économie*, soulignant que ce choix impliquait des conséquences *« terribles »* et exigeait à la fois discipline et flexibilité dans la conduite de la politique budgétaire.

M. Summers a souligné également que Washington ne pouvait subordonner ses responsabilités en matière de surveillance bancaire ou l'orientation de sa politique monétaire au fait que d'autres pays adoptent le dollar comme monnaie *nationale*.

M. Summers s'exprimait lors d'un séminaire sur les problèmes financiers internationaux organisé en marge des travaux de la Banque interaméricaine de développement qui s'est ouvert lundi à Paris *(lire page 4)*.

Création d'un mouvement pro-euro au Royaume-Uni

***LE PRÉSIDENT** de British Airways*, Lord Marshall, a annoncé, dimanche, la création d'un mouvement en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro, que le gouvernement de Tony Blair continue à repousser au plus tôt à l'horizon 2001-2002.

« La Grande-Bretagne en Europe », qui rassemble hommes d'affaires et responsables politiques, entend ne pas laisser le champ libre aux organisations hostiles à la monnaie unique récemment mises sur pied dans le pays, qui bénéficient de la caisse de résonance d'une presse *en majorité europhobe. « Nous pensons que l'euro va garantir le meilleur avenir qui soit pour une Grande-Bretagne moderne dans une Europe moderne »*, a souligné M. Marshall.

■ **FRANCE : le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter,** a rappelé, dimanche, que la France, dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale internationale, est favorable à une retenue à la source *de 20 à 25 % sur les transferts de* fonds anonymes au sein de l'Union européenne.

■ **FINLANDE : la production industrielle de la Finlande** s'est accrue en janvier de 7,6 % par rapport au mois correspondant de l'an der*nier contre une hausse de 0,1 % en* décembre, a indiqué, lundi, l'office national des statistiques.
■ **Les prix à la consommation en Finlande se sont accrus de 0,8 %** en février par rapport au mois correspondant de l'an dernier et de 0,2 % par rapport à janvier, selon ce même organisme.

■ ***CHINE* : *le gouvernement* chinois va déposer un projet de loi** destiné à généraliser la pratique de l'appel d'offres pour les marchés publics, afin de lutter contre la corruption, a révélé, dimanche, la presse officielle.
■ **L'Assemblée nationale populaire a adopté, lundi,** le projet de budget 1999, qui prévoit un déficit de *150,3 milliards de yuans* (16,5 milliards d'euros) pour 1999, en hausse de 56 % sur l'année *dernière*.

■ **JAPON : l'excédent dégagé par le Japon dans ses transactions courantes** avec l'étranger a atteint en janvier son plus haut niveau de l'histoire pour ce mois, avec 807,5 milliards de yens (6,2 milliards d'euros), a annoncé, lundi, le ministère japonais des finances (MoF). Ce solde est supérieur de 72,2 % à son niveau du même mois de 1998, a précisé le MoF. La ba*lance des comptes courants re*couvre les échanges de marchandises et de services (fret, tourisme, *assurances...), le produit des place*ments à l'étranger et certains transferts financiers.

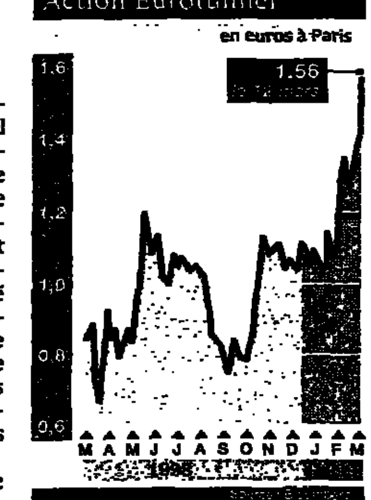
■ **PÉTROLE : le président du Centre mondial de l'énergie** et ancien ministre saoudien du pétrole, Ahmed Zaki Yamani, a estimé, dimanche, qu'une réduction de la production de l'OPEP de 2 millions de barils/jour (mbj) *« est très suffisante »* pour faire remonter les cours. L'Arabie saoudite, l'Algérie, l'Iran, le Venezuela et le Mexique ont conclu, vendredi à La Haye, un accord majeur pour réduire de *« plus de 2 mbj »* au 1er avril la production mondiale de pétrole.

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers,** a indiqué, samedi, que la stabilité économique mondiale était largement dépendante d'un commerce international totalement ouvert et libre. *« Il est important que le marché mondial reste ouvert »*, a déclaré M. Summers.

■ **URUGUAY : l'Uruguay a enregistré une croissance de 4,5 %** de son PIB en 1998, a annoncé, vendredi, le Banco Central (BCU, publique). Sur trois ans, le PIB uruguayen a progressé de 15 %, selon la même source.

VALEUR DU JOUR

Bonnes nouvelles pour Eurotunnel



APRÈS une longue traversée du désert en Bourse, l'action Eurotunnel suscite de nouveau l'intérêt des investisseurs. Sous l'impulsion de grands cabinets d'analyse comme Chevreux de Virieu, plusieurs sociétés de Bourse ont revu positivement leur opinion sur l'entreprise. En l'espace d'un an, le titre a quasi doublé et, la semaine dernière, l'action Eurotunnel a enregistré un bond de plus *de 16 %. Vendredi, elle a même* grimpé de 12,23 %, à 1,56 euro, dans un volume d'échanges impressionnant, plus de 50 millions de titres ayant changé de mains.

La signature, il y a une dizaine de jours, d'un accord avec British Airport Authorities, en vue de lui confier l'exploitation des activités de distribution sur ses deux terminaux, a contribué à soutenir l'action. Il devrait permettre à Eurotunnel de percevoir régulièrement des redevances. Toutefois, *c'est* l'anticipation de résultats en nette amélioration qui explique ce redressement *en Bourse*.

En 1998, le concessionaire du tunnel sous la Manche a enregistré un quasi *triplement de* son résultat d'exploitation, qui a atteint près de 2 milliards de francs (289 millions *d'euros*) grâce à de bons résultats commerciaux, le chiffre d'affaires progressant de 36 % et celui des produits d'exploitation de 26 %. Eurotunnel se targue d'être le leader pour le trafic voitures sur la liaison Calais-Douvres. Dans le même temps, les charges d'exploitation se sont élevées de 9 %, mais l'opérateur justifie cette hausse par l'augmentation en volume des produits dans ses magasins.

Mieux encore, l'exercice d'Eurotunnel se termine sur un bénéfice net *de plus de 700 millions de francs* (111 millions d'euros). Toutefois, ce profit, le premier de l'histoire de la société, s'explique par l'impact positif de la restructuration financière. Hors profits exceptionnels, la perte *« réelle »* est de 2 milliards de francs, contre 3,8 milliards en 1997. Malgré ses succès commerciaux, le groupe reste pénalisé par le poids de sa dette. Pour augmenter sa marge de manœuvre financière, l'opérateur va rembourser avec quatre années d'avance des obligations remboursables en unités émises pour un montant de 8,7 milliards de francs.

Joël Morio

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris s'inscrivait en baisse de 0,72 %, lundi 15 mars en fin de matinée, à 4 145,56 points. Il avait ouvert en hausse de 0,02 %. Vendredi 12 mars, le marché français avait cédé 0,22 % à 4 175,03 points, sous l'effet notamment d'un repli de la Bourse américaine.

LONDRES

APRÈS avoir enregistré un record à 6 365,4 points en cours de séance, l'indice FTSE–100 de la Bourse de Londres a abandonné 0,84 % en clôture vendredi 12 mars à 6 282,2 points, pâtissant de l'accès de faiblesse de l'indice Dow Jones aux Etats-Unis.

FRANCFORT

***L'INDICE DAX** de la Bourse de* Francfort progressait de 0,08 % lundi 15 mars, s'inscrivant à 5 034,91 *points*, après avoir clos la séance vendredi 12 mars à 5 031,06 points. Les valeurs allemandes avaient gagné vendredi 5,13 % après la démission du ministre des finances, Oskar Lafontaine.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a clos en hausse, lundi, de 1,88 %, atteignant 15 779,60 points. Les opérateurs ont également été rassurés par les propos du gouverneur de la Banque du Japon affirmant qu'abaisser le taux au jour le jour restait d'actualité.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la *Bourse de New York a clôturé*, vendredi 12 mars, à 9 876,34 points, en baisse de 0,21 %. A moins de 42 points du cap des 10 000 points en début de séance, il s'est légèrement replié à la suite d'un avertissement sur les perspectives de bénéfices de Caterpillar. De leur côté, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq et le Standard and Poor's 500 ont respectivement perdu 1,27 % à 2 381,54 points et *0,24 % à 1 294,59 points*.

TAUX

LE TAUX de rendement de l'emprunt d'Etat allemand comme celui de l'obligation française ont légèrement diminué lors des premiers échanges, lundi, s'inscrivant respectivement à 4,003 % et à 4,106 %. De même, *vendredi* 12 mars, les rendements obligataires européens ne s'étaient que *faiblement repliés malgré le départ* d'Oskar Lafontaine. Le taux de rendement à 10 ans en Allemagne avait clôturé à 4,017 %, et *en* France à 4,110 %.

MONNAIES

LE DOLLAR s'affaiblissait contre le yen, lundi 15 mars, à Tokyo, atteignant 118 yens, un niveau qu'il n'avait pas touché depuis un mois, suite à la hausse de la Bourse de Tokyo, qui a poussé les investisseurs à prendre leurs bénéfices. De son côté, l'euro restait stable lors des premiers échanges, lundi, se négociant à 1,0914 contre le dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	*SCHILLING AUTR. (10)*	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	12/03
COURONNE DANOISE	7,4327
COUR. NORVÉGIENNE	8,5285
COUR. SUÉDOISE	8,8615
COURONNE TCHÈQUE	37,990
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7247
DOLLAR CANADIEN	*1,6658*
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0522
DRACHME GRECQUE	321,56
FLORINT HONGROIS	253,34
ZLOTY POLONAIS	4,2936

Cours de change croisés

15/03 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,84828	1,09455	0,16686	1,62385	0,68364
YEN	117,88500	—	129,03000	19,68500	191,60000	80,66500
€URO	*0,91362*	*0,77501*	—	*0,15245*	*1,48325*	*0,62465*
FRANC	5,99295	5,08160	6,55957	—	9,73225	4,09760
LIVRE	0,61582	0,52215	0,67420	0,10275	—	0,42105
FRANC SUISSE	1,46275	1,24020	1,60086	0,24405	2,37515	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/03 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,90	2,93	4,12	5,03
ALLEMAGNE	3	3,12	4,02	5,01
GDE-BRETAG.	5,31	5,11	4,68	4,55
ITALIE	—	3,02	4,25	5,22
JAPON	0,10	0,05	1,73	—
ÉTATS-UNIS	4,75	4,61	5,17	5,54
SUISSE	0,68	1,18	2,36	3,83
PAYS-BAS	*2,96*	*3,01*	*4,14*	*5,04*

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 15/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	3581	110,70	110,75
Euribor 3 mois			
MARS 99	968	96,97	96,96

Matières premières

En dollars ▶	Cours 12/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1391,5	−0,43
ALUMINIUM 3 MOIS	1170	0,09
PLOMB 3 MOIS	504	0,40
ETAIN 3 MOIS	5250	−0,19
ZINC 3 MOIS	*1039,5*	−0,05
NICKEL 3 MOIS	5090	1,39
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,31	−0,66
PLATINE A TERME	61012,79	−0,48
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	264,5	—
MAÏS (CHICAGO)	215,5	−0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	125	−3,47
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1210	0,41
CAFÉ (LONDRES)	1710	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 12/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,56	—
WTI (NEW YORK)	14,6	0,76
LIGHT SWEET CRUDE	14,51	0,80

Or

En €uros ▶	Cours 12/03	Var % 11/03
OR FIN KILO BARRE	8630	−1,03
OR FIN LINGOT	8670	−1,48
ONCE D'OR (LO) $	292,60	−0,51
PIÈCE FRANCE 20 F	52,50	+0,96
PIÈCE SUISSE 20 F	52,50	+1,35
PIÈCE UNION LAT. 20 F	53	+2,71
PIÈCE 10 DOLLARS US	280	−1,75
PIÈCE 20 DOLLARS US	483	+0,60
PIÈCE 50 PESOS MEX.	321	−0,31

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs du secteur des compagnies d'assurances allemandes ont progressé, vendredi 12 mars, après la démission surprise du ministre des finances, Oskar Lafontaine, les investisseurs considérant que le gouvernement pourrait revenir sur les propositions de réforme fiscale. L'action **Allianz**, par exemple, s'est adjugé une hausse de plus de 13 % à 302,7 euros.

● Le titre **British Telecommunications** a gagné 23,5 % à 1 092,5 pence, vendredi. Avec l'aide de groupes espagnols, la première compagnie de téléphone britannique et Air Touch Communications ont proposé de racheter 16 % d'Airtel, la deuxième société de téléphone cellulaire en Espagne.

● L'action **DaimlerChrysler** a grimpé, vendredi, de 5,2 % à 84,6 euros après que son président eut annoncé que le cinquième constructeur automobile avait la capacité d'atteindre son objectif de réaliser 25 % de son activité en Asie sans devoir réaliser une acquisition.

● Le titre **Dresdner Bank** a clôturé en hausse de 5,6 % à 36,6 euros, vendredi, suite aux déclarations de son président dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*. Celui-ci souhaite renforcer ses liens avec son partenaire français, la BNP, « *sans tenir compte du futur développement des activités de la banque française* ».

15/03 12 h 22 ▶

AUTOMOBILE

15/03 12 h 22	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,55	-0,15
BASF AG	BE •	32,65	+0,77
BMW	DE •	609	+0,83
CONTINENTAL AG	DE •	22,4	+1,59
DAIMLERCHRYSLER	DE •	84,5	...
FIAT	IT •	2,83	+1,43
FIAT PRIV.	IT •	1,45	+2,11
LABINAL /RM	FR •	187	-1,53
LUCAS VARITY	GB	4,28	+0,70
MAGNETI MARELLI	IT •	1,33	+1,53
MICHELIN -B- /RM	FR •	40,2	-0,07
PEUGEOT /RM	FR •	133,8	+0,15
PIRELLI	IT •	2,57	-0,39
RENAULT	FR •	36	+0,47
SOMMER ALLIBERT	FR •	24,4	+0,25
VALEO /RM	FR •	74,2	-1,79
VOLKSWAGEN	DE •	57,5	+2,31
VOLVO -A-	SE	23,75	-0,24
VOLVO -B-	SE	24,38	...
▶ DJ E STOXX AUTO P		255,49	+0,21

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	19,41	-0,33
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,25	+0,83
ALLIED IRISH BA	GB	15,23	+0,30
ALPHA CREDIT BA	GR	118,80	....
ARGENTARIA R	ES •	22,48	-2,04
B PINTO MAYOR R	PT •	18,26	....
BANCO ESSI R	PT •	10,48	...
BANK AUSTRIA AG	AT •	53	-1,12
BANK OF IRELAND	GB	18,62	+0,40
BANK OF PIRAEUS	GR	41,05	...
BANKINTER R	ES •	34,7	-0,86
BARCLAYS PLC	GB	27,71	-0,43
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	60,5	+0,83
BCA FIDEURAM	IT •	5,57	-1,24
BCA INTESA	IT •	5,16	-0,19
BCA ROMA	IT •	1,44	+3,60
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,82	+1,54
BCO CENTRAL HIS	ES •	11,59	-1,70
BCO POPULAR ESP	ES •	61,4	+1,24
BCO SANTANDER	ES •	19,38	-1,62
BCP REG	PT •	27,88	....
BNP /RM	FR •	78,7	-1,62
CCF /RM	FR •	84,75	+0,06
CHRISTIANIA BK	NO	3,63	+1,31
COMIT	IT •	6,26	-5,30
COMM.BANK OF GR	GR	138,36	....
COMMERZBANK	DE •	27,7	+1,84
DEN DANSKE BK	DK	98,89	+1,38
DEN NORSKE BANK	NO	3,54	+0,33
DEUTSCHE BANK A	DE •	51,85	+1,47
DEXIA CC	BE •	137,9	+1,03
DEXIA FCE RM	FR •	121,9	+1,58
DRESDNER BK AG	DE •	36,9	+1,37
ERGO BANK	GR	75,42	..
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	21,61	-1,03
FOKUS BK	NO	9,26	.
HALIFAX	GB	11,89	+0,25
HSBC HOLDS	GB	28,27	-0,37
IMI	IT •	....	...
IONIAN BK REG.S	GR	66,83	.
JYSKE BANK REG	DK	74,54	+1,09
KAPITAL HOLDING	DK	40,36	..
KBC BANCASSURAN	BE •	68,95	-0,14
LLOYDS TSB	GB	14,73	-0,71
MERITA	FI •	5,14	-0,96
NAT BANK GREECE	GR	65,78	....
NATEXIS	FR •	51	-1,54
NATL WESTM BK	GB	21,76	-0,55
NORDBANKEN HOLD	SE	5,42	-1,03
OBERBANK	AT •	82,8	....
POLO BANCA 1473	IT •	22,5	-0,66
ROYAL BK SCOTL	GB	18,86	-0,32
S-E-BANKEN -A-	SE	11,17	-1,49
SPAREBANKEN NOR	NL •	164,5	+0,30
STE GENERAL-A-	FR •	162,4	-0,79
SV HANDBK -A-	SE	33,52	+0,34
UBS REG	CH	301,72	-0,31
UNICREDITO ITAL	IT •	5,09	-1,93
UNIDANMARK -A-	DK	66,60	-1
XIOSBANK	GR	43,07	....
▶ DJ E STOXX BANK P		276,71	-0,57

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	...
ALUMINIUM GREEC	GR	65,93	...
ARJO WIGGINS AP	GB	2,17	+0,69
ASSIDOMAEN AB	SE	17,32	+0,33
AVESTA	SE	3,19	-0,70
BEKAERT	BE •	376,4	+2,79
BILTON	GB	4,63	.
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	39,9	-3,25
BRITISH STEEL	GB	1,85	+2,48
BUHRMANN NV	NL •	15,8	+1,61
BUNZL PLC	GB	3,98	-0,37
CART.BURGO	IT •	5,63	-0,18
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,9	+0,92
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,31	+0,44
ELVAL	GR	12,41	....
INPARSA	PT •	16,65	....
JOHNSON MATTHEY	GB	7,54	-2,14
MAYR-MELNHOF KA	AT •	42,3	-1,97
METSAE-SERLA A	FI •	6,94	....
MODO B FR	SE	25,17	+0,90
NORSKE SKOGIND-	NO	29,25	+0,20
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,5	...
PECHINEY-A-	FR •	29,8	+0,24
PORTUCEL INDUST	PT •	4,9	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,98	....
RIO TINTO	GB	13,22	-1,01
SIDENOR	GR	26,39	....
SILVER & BARYTE	GR	37,94	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,88	+2,44
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,8	....
SOPORCEL	PT •	11,48	..
SSAB SW ST A FR	SE	9,82	+1,16
STORA ENSO -A-	FI •	8,5	...
STORA ENSO -R-	FI •	8,85	-0,34
SVENSKA CELLULO	SE	19,07	+2,42
THYSSEN	DE •	167,5	+0,90
TRELLEBORG B	SE	8,13	+1,41
UNION MINIERE	BE •	29,7	+2,41
[illegible]	FI •	25,3	

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,79	+0,97
AGA -B-	SE	11,62	...
AIR LIQUIDE /RM	FR •	136,2	+0,44
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	32,65	+0,77
BAYER AG	DE •	34,6	-0,14
BOC GROUP PLC	GB	13,07	-1,69
CIBA SPEC CHEM	CH	69,01	-0,90
CLARIANT N	CH	445,07	-0,26
DYNO INDUSTRIER	NO	14,77	...
EMS-CHEM HOLD A	CH	4475,74	+1,71
HENKEL KGAA VZ	DE •	77	...
HOECHST AG	DE •	41,9	-1,41
ICI	GB	8,06	+0,19
KEMIRA	FI •	5,6	....
LAPORTE	GB	9,68	-1,97
LENZING AG	AT •	55,1	+1,10
PERSTORP -B-	SE	8,91	+0,64
SNIA BPD	IT •	1,21	-0,82
SOLVAY	BE •	56,7	+0,98
TESSENDERLO CHE	BE •	40,6	-0,98
UCB	BE •	....	..
▶ DJ E STOXX CHEM P		292,8	-0,39

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,73	...
CGIP /RM	FR •	48,79	+3,24
CIR	IT •	0,99	+2,06
D'IETEREN SA	BE •	434	+0,46
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40	-0,22
GBL	BE •	165,6	-1,13
GENL ELECTR CO	GB	8,94	+1,01
GEVAERT	BE •	68,9	+2,53
HAGEMEYER NV	NL •	29,05	+0,52
INCHCAPE PLC	GB	2	-2,19
INVESTOR -A-	SE	37,30	+0,15
INVESTOR -B-	SE	38,31	+0,44
KVAERNER -A-	NO	17,18	-0,34
KVAERNER -B-	NO	13,84	-1,67
LVMH / RM	FR •	219,6	-1,61
MYTILINEOS HOLD	GR	16,14	....
NORSK HYDRO	NO	34,88	-1,49
OERLIKON-BUEHRL	CH	126,29	+0,88
ORKLA -A-	NO	14,19	-2,02
ORKLA -B-	NO	12,19	-2,80
SONAE INVESTIME	PT •	34	..
VEBA AG	DE •	52,8	-0,57
▶ DJ E STOXX CONG P		235,86	-0,31

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,73	-2,86
CABLE & WIRELES	GB	11,59	-6,74
DEUTSCHE TELEKO	DE •	38	-3,06
EUROPOLITAN HLD	SE	96,71	+0,35
FRANCE TELECOM	FR •	77,9	-0,51
HELLENIC TELE (	GR	24,43	.
KONINKLIJKE KPN	NL •	42,6	+2,16
PORTUGAL TELECO	PT •	38,62	....
SWISSCOM N	CH	363,69	+0,52
TELE DANMARK	DK	92,70	-2,96
TELECEL	PT •	158,99	...
TELECOM ITALIA	IT •	9,49	-0,32
TELECOM ITALIA	IT •	5,61	+0,18
TELEFONICA	ES •	41,78	+0,07
TIM	IT •	6,14	-0,97
VODAFONE GROUP	GB	16,83	-0,53
▶ DJ E STOXX TCOM P		665,09	-0,75

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,41	....
ACCIONA	ES •	53,6	+0,19
ACESA REG	ES •	12,77	-0,78
AKTOR SA	GR	13,42	..
ASKO OY	FI •	14,6	-0,68
AUMAR	ES •	21,85	-1,09
AUTOSTRADE	IT •	7,36	+0,27
BCA INTESA	IT •	5,16	-0,19
BICC PLC	GB	1,21	-3,57
BILFINGER & BER	DE •	18,6	-0,53
BLUE CIRCLE IND	GB	5,35	-3,24
BOUYGUES /RM	FR •	241,7	+0,25
BPB	GB	3,41	+0,88
CARADON	GB	2,17	...
CBR	BE •	84,1	-0,71
CHARTER	GB	5,67	-1,04
CIMPOR SGPS R	PT •	25,49	....
COLAS /RM	FR •	168,1	+0,66
CRH PLC	GB	17,13	-0,43
CRISTALERIA ESP	ES •	46,31	-0,62
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,36	-0,66
FOM CON CONTRAT	ES •	60,8	-1,14
GROUPE GTM	FR •	84	-0,94
HEIDELBERGER ZE	DE •	59	+0,85
HELL.TECHNODO R	GR	11,20	...
HERACLES GENL R	GR	25,19	...
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30,5	....
HOLDERBANK FINA	CH	230,35	+0,14
HOLDERBANK FINA	CH	986,54	-0,06
IMETAL /RM	FR •	99,6	...
ITALCEMENTI	IT •	10,45	+0,48
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,27	+2,15
LAFARGE /RM	FR •	81,85	-1,09
MICHANIKI REG.	GR	9,33	....
PARTEK	FI •	9,6	-1,54
PHILIPP HOLZMAN	DE •	122	+1,24
PILKINGTON PLC	GB	0,96	..
POTAGUA -B-	DK	18,16	....
RMC GROUP PLC	GB	11,29	-0,40
RUGBY GRP	GB	1,63	....
SAINT GOBAIN /R	FR •	144,9	-0,41
SEMAPA	PT •	15,31	---
SKANSKA -B-	SE	30,24	-0,37
SUPERFOS	DK	12,95	+1,03
TARMAC	GB	1,72	...
TAYLOR WOODROW	GB	2,81	+4,44
TECHNIP /RM	FR •	99,65	+3,59
TITAN CEMENT RE	GR	75,57	....
UNICEM	IT •	10,2	+2,51
URALITA SA	ES •	9	-0,22
VALENCIANA CEM	ES •	10,2	-0,78
WIENERB BAUSTOF	AT •	175,3	+0,20
WILLIAMS	GB	5,85	...
▶ DJ E STOXX CNST P		190,35	-0,42

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	233,4	+0,39
ADIDAS-SALOMON	DE •	78,7	+1,42
AMER GROUP A	FI •	12,8	+0,79
BENETTON GROUP	IT •	1,52	+2,70
BERKELEY GROUP	GB	9,20	+0,49
BRITISH AIRWAYS	GB	6,58	+2,33
BRYANT GROUP PL	GB	1,93	+0,78
CHARGEURS RM	FR •	46,4	+0,67
CLUB MED. /RM	FR •	87	+1,40
COATS VIYELLA	GB	0,60	+2,56
COMPASS GRP	GB	10,62	+0,28
COURTAULDS TEXT	GB	2,20	+1,38
DT.LUFTHANSA N	DE •	18,65	+0,77
ELECTROLUX -B-	SE	16,25	+1,77
EMI GROUP	GB	6,43	+0,47
EURO DISNEY /RM	FR •	1,23	+1,65
FINNAIR	FI •	5,03	+0,60
G WIMPEY PLC	GB	2,17	-0,66
GRANADA GROUP P	GB	19,86	+0,08
HERMES INTL	FR •	67,8	-0,29
HPI	IT •	0,6	+1,69
HUNTER DOUGLAS	NL •	26,5	+1,92
KLM	NL •	25,4	+1,20
LADBROKE GRP	GB	4,71	-0,32
MOULINEX /RM	FR •	10,84	+0,84
NCL HLDG	NO	2,08	-3,80
PATHE /RM	FR •	232,7	-4,20
PENTLAND GRP	GB	1,56	....
PERSIMMON PLC	GB	3,66	-2,46
RANK GROUP	GB	3,72	+0,81
SAIRGROUP N	CH	192,80	+0,33
SAS DANMARK A/S	DK	8,54	+1,16
SEB /RM	FR •	60,5	+0,33
THE SWATCH GRP	CH	601,56	+2,13
THE SWATCH GRP	CH	129,89	+1,72
WILLIAM BAIRD	GB	1,90	-2,31
WILSON BOWDEN	GB	10,07	+0,45
WOLFORD AG	AT •	45,23	-1,67
WWWW UK UNITS	GB	0,66	+2,33
▶ DJ E STOXX CYC GO P		154,26	+0,47

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,55	-0,96
ASTRA -B-	SE	17,49	-1,27
ELAN CORP	GB	80,63	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,23	+0,41
NOVARTIS N	CH	1621,28	-0,42
NOVO NORDISK B	DK	96,05	-0,15
ORION A	FI •	20	....
ORION B	FI •	19,6	+0,51
RHONE POUL/RM	FR •	40,9	-0,61
ROCHE HOLDING	CH	16456,96	+0,06
ROCHE HOLDING G	CH	11217,53	-0,99
SANOFI /RM	FR •	186,4	-2,35
SCHERING AG	DE •	111,5	+2,48
SMITHKLINE BEEC	GB	12,98	+0,93
ZENECA GROUP	GB	38,17	+0,75
▶ DJ E STOXX PHAR P		400,71	-0,92

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,92	-1,67
BG	GB	5,52	+1,37
BP AMOCO	GB	14,63	-0,91
BURMAH CASTROL	GB	13,60	+0,22
CESPA	ES •	32,4	-0,25
ELECTRAFINA	BE •	107	....
ELF AQUITAINE /	FR •	111,6	-2,62
ENI	IT •	5,71	+0,35
ENTERPRISE OIL	GB	5,04	-1,17
F OLSEN ENERGY	NO	6,92	-4,07
LASMO	GB	2,06	+1,47
OCEAN RIG	NO	0,20	+2,44
OMV AG	AT •	87,55	-0,84
PETROFINA SA BR	BE •	454,5	-1,26
PETROLEUM GEO-S	NO	13,78	-2,49
PRIMAGAZ /RM	FR •	72	....
PROSAFE	NO	6,62	-2,59
REPSOL	ES •	49,1	-0,10
ROYAL DUTCH CO	NL •	45,5	-1,41
SAGA PETROLEUM	NO	8,97	-1,29
SAIPEM	IT •	3,49	-1,13
SHELL TRANSP &	GB	5,80	+0,26
SMEDVIG -A-	NO	8,44	-2,04
TOTAL /RM	FR •	104,4	-1,97
▶ DJ E STOXX ENGY P		252,92	-1,07

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,12	-2,40
ALMANIJ	BE •	70,15	+0,43
ALPHA FINANCE	GR	55,36	....
AMVESCAP	GB	9,18	-1,29
BAIL INVEST /RM	FR •	123,2	+0,82
BPI-SGPS N	PT •	27,97	...
BRITISH LAND CO	GB	6,27	-0,36
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,58	-1,58
COBEPA	BE •	64,45	-0,31
CORP FIN ALBA -	ES •	130,65	+0,35
CPR /RM	FR •	39,9	+2,44
CS GROUP N	CH	156,81	-0,79
EURAFRANCE /RM	FR •	449,1	-0,20
FONCIERE LYONNA	FR •	122,1	-1,53
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	103,4	-0,29
HAMMERSON	GB	6,76	-1,74
IMMEUBLES FRANC	FR •	17	...
KAPITAL HOLDING	DK	40,36	....
LAND SECURITIES	GB	12,94	+0,70
LIBERTY INT.HDG	GB	6,30	+0,96
MEDIOBANCA	IT •	11,4	-1,30
MEDIOLANUM	IT •	6,54	-0,30
MEPC PLC	GB	7,34	+0,81
METROVACESA	ES •	24,1	-0,62
NATIO-INTER -C-	NL •	....	...
PARIBAS	FR •	100,2	....
PROVIDENT FIN	GB	15,55	+0,58
RODAMCO NV	NL •	21,45	-4,03
SCHRODERS PLC	GB	20,39	-2,64
SEFIMEG N /RM	FR •	60,6	-0,16
SIMCO N /RM	FR •	80,5	-1,23
VALLEHERMOSO	ES •	10,82	+0,95
WOOLWICH PLC	GB	6,77	-0,52
▶ DJ E STOXX FINS P		254,75	-0,92

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,57	....
ASSOCIATE BRIT	GB	8,79	+0,22
BASS	GB	14,31	-0,83
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44	....
BONGRAIN /RM	FR •	352	+0,57
BRAU-UNION	AT •	48,75	+0,52
CADBURY SCHWEPP	GB	13,70	+0,44
CARLSBERG -B-	DK	39,69	-1,67
CARLSBERG AS -A	DK	38,68	....
CHR. HANSEN HLD	DK	93,51	....
CULTOR -1-	FI •	17,3	....
DANISCO	DK	40,77	....
DANONE /RM	FR •	223,2	+1,18
DELTA DAIRY	GR	17,57	....
DIAGEO	GB	10,38	+0,29
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,29	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	123,7	+0,16
GREENCORE GROUP	GB	3,78	....
HEINEKEN	NL •	44,35	+1,95
HELLENIC BOTTLI	GR	29,20	....
HELLENIC SUGAR	GR	9,31	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,4	+1,29
KERRY GRP-A-	GB	11,92	....
MONTEDISON	IT •	0,81	+1,11
NESTLE N	CH	1703,29	+0,48
PARMALAT	IT •	1,33	+0,76
PERNOD RICARD /	FR •	54,25	+0,09
RAISIO GRP K	FI •	6,9	....
RAISIO GRP V	FI •	6,87	+4,57
RIEBER & SON -B	NO	5,51	....
TATE & LYLE	GB	5,98	-0,50
UNICER R	PT •	20,08	....
UNIGATE PLC	GB	6,16	-0,72
UNILEVER	NL •	67,1	-2,96
UNILEVER	GB	8,91	+0,51
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,03	+0,13

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	11,23	+0,51
ABB AB -B-	SE	11,23	+0,51
ABB BADEN	CH	1189,98	-0,37
ADECCO CHESEREX	CH	485,73	-0,80
ALSTOM	FR •	23,68	-1,29
ALUSUISSE LON G	CH	1088,54	-0,06
ASSOC BR PORTS	GB	4,28	....
ATLAS COPCO -A-	SE	22,46	+0,51
ATLAS COPCO -B-	SE	22,17	+0,26
ATTICA ENTR SA	GR	8,16	....
BAA	GB	10,50	-0,14
BBA GROUP PLC	GB	6,61	-0,67
BERGESEN	NO	13,60	+0,87
BONHEUR	NO	21,11	....
CMB	BE •	32,5	-0,91
COOKSON GROUP P	GB	2,18	-3,31
DAMPSKIBS -A-	DK	5370,48	...
DAMPSKIBS -B-	DK	5717,98	-1,16
DAMSKIBS SVEND	DK	8206,98	-0,81
DELTA PLC	GB	2,05	+1,48
DET SONDENFJ NO	NO	6,10	-1,89
ELECTROCOMPONEN	GB	6,49	-0,91
EQUANT NV	DE •	72,5	-0,68
FINNLINES	FI •	24,66	-1,79
FKI	GB	2,56	-2,84
FLS IND.B	DK	18,16	....
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,5	-0,77
GKN	GB	15,61	+1,88
GLYNWED INTL PL	GB	3,43	-0,87
HALKOR	GR	10,08	....
HANSON PLC	GB	8,79	-0,51
HAYS	GB	10,28	-0,58
HEIDELBERGER DR	DE •	48,1	+1,26
HELLAS CAN SA P	GR	25,80	....
IFIL	IT •	3,26	+1,24
IMI PLC	GB	4,47	+0,67
ISS INTL SERV-B	DK	58,12	+1,41
KOEBENHAVN LUFT	DK	94,18	+0,72
KON.NEDLLOYD	NL •	11,85	+9,22
KONE B	FI •	97,45	+0,46
LAHMEYER	DE •	46,95	....
LEGRAND /RM	FR •	185,3	+1,26
LEIF HOEGH	NO	10,55	-2,17
LINDE AG	DE •	488	+0,21
MAN AG	DE •	24,6	-0,81
MANNESMANN AG	DE •	120	+0,67
METALLGESELLSCH	DE •	18,75	-1,18
METRA A	FI •	19,25	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,86	+2,79
NFC	GB	2,17	-0,68
NKT HOLDING	DK	67,27	-3,66
OCEAN GROUP	GB	13,16	-0,23
PENINS.ORIENT.S	GB	11,04	-0,14
PREMIER FARNELL	GB	2,77	-2,12
PREUSSAG AG	DE •	455	....
RAILTRACK	GB	21,43	-0,35
RANDSTAD HOLDIN	NL •	46,4	-0,22
RATIN -A-	DK	151,36	-3,02
RATIN -B-	DK	153,38	-1,30
RAUMA OY	FI •	10,4	+0,97
RENTOKIL INITIA	GB	5,41	....
REXAM	GB	3,19	+2,90
REXEL /RM	FR •	76,5	-0,65
RHI AG	AT •	24,85	-0,60
RIETER HLDG N	CH	525,82	-0,47
SANDVIK -A-	SE	17,21	+0,66
SANDVIK -B-	SE	17,15	...
SAURER ARBON N	CH	438,18	+1,45
SCANIA AB -A-	SE	24,15	-0,23
SCANIA AB -B-	SE	24,32	-0,46
SCHINDLER HOLD	CH	1555,56	+0,40
SCHINDLER HOLD	CH	1608,76	...
SCHNEIDER /RM	FR •	50,15	-0,40
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,23	+3,36
SIDEL /RM	FR •	70,75	+4,81
BTR SIEBE	GB	4,29	....
SITA /RM	FR •	212	-0,09
SKF -A-	SE	12,64	....
SKF -B-	SE	13,03	-1,70
SOPHUS BEREND -	DK	27,45	+2
SOPHUS BERENDS	DK	26,64	+0,51
STORK NV	NL •	17,65	-0,84
SULZER FRAT.SA1	CH	584,63	+3,68
SVEDALA	SE	15,57	-0,36
SVENDBORG -A-	DK	7837,90	+3,51
T.I.GROUP PLC	GB	6,88	-1,50
TOMRA SYSTEMS	NO	33,77	....
ULSTEIN HOLDING	NO	20,76	....
UNITOR	NO	8,21	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	71,5	-0,69
VALMET	FI •	9,6	+1,05
▶ DJ E STOXX IND GO P		314,23	-0,54

STOXX 653 — sur un an: 296,44 — sur 5 jours: 294,89 (M), 292,90 (M), 296,11 (J), 297,09 (V), 296,44 (L) — 25 MARS, 15 SEPT., 15 MARS

EURO STOXX 50 — sur un an: 3560,88 — 3685, 3432, 3178, 2925, 2672, 2419 — 16 MARS, 15 SEPT., 15 MARS — sur 5 jours: 3528,74 (M), 3485,05 (M), 3512,33 (J), 3574,73 (V), 3560,88 (L)

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	49,91	-0,97
ALLEANZA ASS	IT •	10,8	+1,41
ALLIANZ AG	DE •	302,5	....
ALLIED ZURICH	GB	13,18	+3,65
ASPIS PRONIA GE	GR	14,77	....
AXA /RM	FR •	120,6	+0,08
CGU	GB	14,68	-0,91
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,69	+0,15
ERGO VERSICHERU	DE •	121,5	+0,41
ETHNIKI GEN INS	GR	44,63	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,65	+1,75
FORSIKRING CODA	DK	102,25	....
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	38,25	-0,58
GENERALI HLD VI	AT •	201,1	-1,66
INA	IT •	2,55	-0,78
IRISH LIFE	GB	8,87	+0,17
LEGAL & GENERAL	GB	11,83	-0,50
MUENCH RUECKVER	DE •	203	....
NORWICH UNION	GB	6,78	+0,22
POHJOLA GRP.B	FI •	54,01	-1,80
PRUDENTIAL CORP	GB	11,59	-0,38
RAS	IT •	9,98	+0,30
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,91	-3,09
SAMPO -A-	FI •	30,8	-0,65
SWISS RE N	CH	2093,27	+0,72
SEGUROS MUNDIAL	PT •	27,1	....
SKANDIA FOERSAE	SE	16,25	+0,35
STOREBRAND	NO	6,96	-0,85
SWISS LIFE BR	CH	589,67	-0,84
TOPDANMARK AS	DK	167,50	....
TRYG-BALTICA	DK	24,76	+0,55
ZURICH ALLIED N	CH	610,65	....
▶ DJ E STOXX INSU P		352,31	-0,68

MÉDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,45	-0,18
CANAL PLUS /RM	FR •	268	-3,37
CARLTON COMMUNI	GB	8,27	-3,43
ELSEVIER	NL •	12,7	+0,79
HAVAS ADVERTISI	FR •	175,5	-1,96
INDEPENDENT NEW	IR •	3,95	-1,25
LAGARDERE SCA N	FR •	33,12	+3,18
MEDIASET	IT •	8,57	+0,71
PEARSON	GB	19,65	+1,08
REED INTERNATIO	GB	7,84	+4,80
REUTERS GROUP	GB	14,18	-0,63
SCHIBSTED	NO	11,02	-3,59
TF1	FR •	157,1	-2,42
UNITED NEWS & M	GB	9,03	-2,58
WOLTERS KLUWER	NL •	172,75	+0,03
WPP GROUP	GB	7,81	+1,75
▶ DJ E STOXX MEDIA P		310,36	-0,59

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	34,85	+0,72
ASDA GROUP PLC	GB	2,21	+2,78
ATHENS MEDICAL	GR	24,48	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	67	-1,47
BEIERSDORF AG	DE •	66,6	-1,33
BIC /RM	FR •	45,79	+1,53
BRIT AMER TOBAC	GB	8,23	+0,18
CASINO GP /RM	FR •	82,35	-0,18
CFR UNITS -A-	CH	1420,97	-2,03
CPT MODERNES /R	FR •	513	....
DELHAIZE	BE •	88,25	-0,56
ESSILOR INTL /R	FR •	293,2	-5,05
ETS COLRUYT	BE •	671	+0,15
FYFFES	GB	2,14	-3,38
GIB	BE •	36,22	+0,61
GOODYS	GR	26,71	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,84	+0,92
KESKO OY	FI •	14,12	-0,91
L'OREAL /RM	FR •	573	-1,38
MODELO CONTINEN	PT •	18,35	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,76	....
PROMODES /RM	FR •	560	-0,36
RECKITT & COLMA	GB	10,88	-0,14
SAFEWAY	GB	3,77	+6,80
SAINSBURY J. PL	GB	5,28	+2,32
SEITA /RM	FR •	59,9	-1,80
SMITH & NEPHEW	GB	2,57	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,65	-1,61
TABACALERA REG	ES •	20,09	-0,74
TAMRO	FI •	3,85	-1,28
TESCO PLC	GB	2,51	+1,82
TNT POST GROEP	NL •	29,1	-0,51
▶ DJ E STOXX N CY G P		480,86	-0,61

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,02	-1,46
BOOTS CO PLC	GB	13,67	+0,88
CARREFOUR /RM	FR •	655,5	-1,35
CASTO.DUBOIS /R	FR •	184	-0,27
CENTROS COMER P	ES •	20,07	+0,20
CONTINENTE	ES •	27,65	+0,22
DIXONS GROUP PL	GB	20,10	+0,60
GEHE AG	DE •	46,7	+1,52
GREAT UNIV STOR	GB	11,88	+0,38
GUILBERT /RM	FR •	137,8	-0,14
HENNES & MAURIT	SE	68,72	-0,49
JERONIMO MARTIN	PT •	34	....
KARSTADT AG	DE •	346	-0,86
KINGFISHER	GB	12,04	+0,75
MARKS & SPENCER	GB	5,80	-0,26
METRO	DE •	63,6	+1,60
NEXT PLC	GB	11,46	-0,65
PINAULT PRINT./	FR •	152,7	-2,12
RINASCENTE	IT •	7,07	+0,14
STOCKMANN A	FI •	20	...
VALORA HLDG N	CH	203,44	+1,09
W.H SMITH GRP	GB	8,97	+0,84
WOLSELEY PLC	GB	7,18	....
▶ DJ E STOXX RETL P		344,02	-0,42

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	118,1	-1,01
ALTEC SA REG.	GR	31,58	....
ASK PROXIMA	NO	5,92	....
BAAN COMPANY	NL •	6,4	-4,48
BARCO	BE •	178,4	+3,12
BOWTHORPE	GB	7,19	+5,71
BRITISH AEROSPA	GB	6,22	+0,97
BRITISH BIOTECH	GB	0,28	+5,56
CAP GEMINI /RM	FR •	149	-1,07
COLOPLAST B	DK	95,12	-0,42
[illegible]		[illegible]	[illegible]
GAMBRO -A-	SE	8,46	+0,67
GAMBRO -B-	SE	8,63	....
GETRONICS	NL •	38,7	-1,34
GN GREAT NORDIC	DK	27,85	-0,96
INSTRUMENTARIUM	FI •	29,8	-0,33
INTRACOM N	GR	82,35	....
KON. PHILIPS EL	NL •	67,4	+0,75
MERKANTILDATA	NO	9,15	-1,89
MISYS	GB	10,32	-0,72
NERA ASA	NO	1,91	-1,81
NETCOM ASA	NO	27,44	....
NOKIA -A-	FI •	131,8	-2,01
NOKIA -K-	FI •	131,6	-2,59
NYCOMED AMERSHA	GB	7,55	-0,39
OCE	NL •	23,85	+0,85
OLIVETTI	IT •	2,91	+0,69
RACAL ELECT COM	GB	6,51	-0,46
RADIOMETER -B-	DK	44,62	....
ROLLS ROYCE	GB	4,14	-0,72
SAGEM	FR •	505	-0,98
SAP AG	DE •	260	+0,39
SAP VZ	DE •	292	+1,74
SEMA GROUP	GB	10,35	-0,29
SIEMENS AG	DE •	59,2	+0,34
SIRTI	IT •	5,47	-2,32
SMITHS IND PLC	GB	15,96	+0,38
STMICROELEC SIC	FR •	81,65	-1,03
TANDBERG DATA A	NO	3,49	....
THOMSON CSF /RM	FR •	28,3	+1
WILLIAM DEMANT	DK	54,49	+1,55
ZODIAC /RM	FR •	181	-1,09
▶ DJ E STOXX TECH P		372,47	-0,72

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,68	+0,56
BRITISH ENERGY	GB	8,54	+0,53
CENTRICA	GB	1,76	+2,61
EDISON	IT •	8,59	+1,66
ELECTRABEL	BE •	350	+0,66
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,45	....
ENDESA	ES •	24,2	-0,74
EVN	AT •	125,48	-0,21
GAS NATURAL SDG	ES •	87,8	-0,68
HAFSLUND -A-	NO	6,10	....
HAFSLUND -B-	NO	3,82	+0,65
IBERDROLA	ES •	13,96	+0,22
ITALGAS	IT •	4,6	+0,66
NATIONAL GRID G	GB	6,43	+1,18
NATIONAL POWER	GB	8,95	....
OESTERR ELEKTR	AT •	145,15	-1,69
POWERGEN	GB	10,20	+1,79
RWE	DE •	44,4	-4,31
SCOT POWER	GB	8,21	+0,55
SEVERN TRENT	GB	12,62	-0,12
SUEZ LYON EAUX	FR •	171,9	-0,75
SYDKRAFT -A-	SE	24,38	-3,14
SYDKRAFT -C-	SE	17,83	....
THAMES WATER	GB	14,31	+0,21
TRACTEBEL	BE •	141,5	-1,12
UNION EL.-FENOS	ES •	14,82	-0,80
UNITED UTILITIE	GB	11,31	+0,40
VIAG	DE •	512	-0,58
VIVENDI/RM	FR •	238,1	+0,04
▶ DJ E STOXX PO SUP P		323,6	-0,32

EURO NOUVEAU MARCHÉ

15/03 12 h 22 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	26,95	+3,65
ANTONOV	0,74	+4,23
C/TAC	12	-2,44
CARDIO CONTROL	8,96	+0,56
CSS	15,05	-3,22
HITT NV	6,55	-3,68
INNOCONCEPTS NV	18,6	+1,09
NEDGRAPHICS HOLD	17,95	--
POLYDOC	2,05	-2,38
PROLION HOLDING	83,5	....
RING ROSA	6,3	-1,56
RING ROSA WT	0,85	+6,25
UCC HOLDING NV	14,3	+1,42

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,26	+0,44
FARDEM BELGIUM ABC	20	+5,26
INTERNOC HLD	4,6	-1,08
INTL BRACHYTHER B	15,8	+4,29
LINK SOFTWARE B	8	+5,26
PAYTON PLANAR	2,73	+1,11
SYNERGIA	7,3	-

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	119,5	+4,82
AIXTRON	207	+1,02
AUGUSTA BETEILIGUN	60,8	+1,50
BB BIOTECH ZT-D	32,9	....
BB MEDTECH ZT-D	16,9	....
BERTRANDT AG	67,8	---
BETA SYSTEMS SOFTW	20	-2,44
CE COMPUTER EQUIPM	159	+1,27
CE CONSUMER ELECTR	323,5	+4,02
CENIT SYSTEMHAUS	228	+0,44
DRILLISCH	148,5	-2,30
EDEL MUSIC E 98	346	+0,29
ELSA	86,5	+5,49
EM.TV & MERCHANDI	838	+1,33
EUROMICRON	29,7	....
GRAPHISOFT NV	19,46	+2,42
HOEFT & WESSEL	153	-2,48
HUNZINGER INFORMAT	117	-0,72
INFOMATEC	291	+3,93
INTERSHOP COMMUNIC	188,49	-3,17
KINOWELT MEDIEN	191	+0,53
LHS GROUP	34,5	+2,99
LINTEC COMPUTER	159,99	+3,89
LOESCH UMWELTSCHUT	8,85	---
MENSCH UND MASCHIN	91	-9
MOBILCOM	283	-1,39
MUEHL PRODUCT & SE	16,9	+3,36
MUEHLBAUER HOLDING	79	-1,86
PFEIFFER VACU TECH	39,5	+2,60
PLENUM	169	+3,05
PSI	80	+9,59
QIAGEN NV	63,4	+1,55
REFUGIUM HOLDING A	35	+2,94
SACHSENRING AUTO	15,3	-1,29
SALTUS TECHNOLOGY	33,8	...
SCM MICROSYSTEMS	74,51	+2,07
SER SYSTEME	395	+1,28
SERO ENTSORGUNG	10	---

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

VALEURS FRANÇAISES

● Le certificat d'investissement du **Crédit lyonnais** s'affichait en hausse de 2,53 % à 40 euros, en début de séance lundi 15 mars. Le schéma de privatisation du Crédit lyonnais, dévoilé par l'Etat le week-end dernier, prévoit que les grands investisseurs financiers ne pourront acquérir plus de 10 % du capital, et que l'ensemble de cette catégorie d'investisseurs *ne pourra en détenir plus de 33 %.*

● L'action **Eurotunnel** se traitait en baisse de 1,92 % à 1,55 euro lors des premiers échanges lundi, après l'annonce des résultats du groupe. Le bénéfice net pour 1998 d'Eurotunnel s'est inscrit à 726 millions de francs, après une perte nette de 5,8 *milliards de francs l'an passé. Hors* profit exceptionnel, le groupe accuse cependant une perte de 2 milliards de francs.

● La valeur **Renault** enregistrait une hausse de 1,86 % à 36,5 euros, lundi matin dans l'attente d'un accord entre le groupe français et Nissan, le président du constructeur japonais ayant rencontré Louis Schweitzer ce week-end (*lire aussi page 17*).

● Le titre **Vivendi** progressait de 0,25 % à 238,6 euros, lundi en début de matinée. Le groupe a annoncé une hausse de 17 % de ses profits en 1998 à 1,1 milliard d'euros, soit un bénéfice net par action de 7,5 euros, supérieur à celui anticipé par les analystes. Pour 1999, Vivendi s'attend à une augmentation d'au moins 10 % de son profit net.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 MARS — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	150,70	151	990,60	+ 0,19	– 0,95
CR.LYONNAIS(TP)	142,20	142	931,46	– 0,14	+ 1,79
RENAULT (T.P.)	416,20	425	2787,82	+ 2,11	+ 1,89
SAINT GOBAIN(T.P	182,20	181,50	1190,56	– 0,38	– 1,19
THOMSON S.A (T.P	142,50	[illegible]	937,38	+ 0,28	– 0,27
ACCOR	232,50	[illegible]	1514,60	– 0,68	+ 25,14
AGF	50,40	50	327,98	– 0,79	– 1,76
AIR FRANCE GPE N	16,01	[illegible]	105,02	—	+ 14,68
AIR LIQUIDE	135,60	137,40	901,28	+ 1,32	– 12,09
ALCATEL	119,30	118,50	777,31	– 0,67	+ 13,61
ALSTOM	23,99	23,68	155,33	– 1,29	+ 18,57
ALTRAN TECHNO. #	241,20	[illegible]	1572,33	– 0,62	+ 16,64
ATOS CA	174	178	1167,60	+ 2,29	– 12,61
AXA	120,50	121	793,71	+ 0,41	– 2,02
BAIL INVESTIS	122,20	[illegible]	806,14	+ 0,81	– 0,72
BAZAR HOT. VILLE	100,50	[illegible]	660,65	+ 0,19	– 15,30
BERTRAND FAURE	55,90	56	367,34	+ 0,17	– 3,36

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	112	115	754,35	+ 2,67	[illegible]
A.T.T. #	75	74,55	489,02	– 0,60	[illegible]
BARRICK GOLD #	17,18	17	111,51	– 1,04	[illegible]
CROWN CORK ORD #	24,73	26,49	173,76	+ 7,11	[illegible]
DE BEERS #	15,90	15,03	98,59	– 5,47	+ 35,04
DU PONT NEMOURS	54,45	53,40	350,28	– 1,92	[illegible]
FORD MOTOR #	53,50	52,80	346,35	– 1,30	[illegible]
GENERAL ELECT. #	99	98,20	644,15	– 0,80	[illegible]
GENERAL MOTORS #	82,60	81,15	532,31	– 1,75	[illegible]
HITACHI #	6,59	6,58	43,16	– 0,15	[illegible]
I.B.M #	163,70	164,10	1076,43	+ 0,24	[illegible]
ITO YOKADO #	55,90	57,30	375,86	+ 2,50	[illegible]
MATSUSHITA #	17,22	17,50	114,79	+ 1,62	+ 21,44
MC DONALD'S # ●	40,42	39,50	259,10	– 2,27	+ 21,42
MERCK AND CO #	76,55	76,60	502,46	+ 0,06	+ 20,34
MITSUBISHI CORP.	5,53	5,56	36,47	+ 0,54	[illegible]
MOBIL CORPORAT. #	85,45	84,50	554,28	– 1,11	+ 11,16
MORGAN J.P. #	111,40	112,30	736,64	+ 0,80	+ 22,79
NIPP. MEATPACKER	12,55	13,60	89,21	+ 8,36	+ 2,79
PHILIP MORRIS #	36,90	36	236,14	– 2,43	– 21,12
PROCTER GAMBLE	83,90	—	....	..	+ 5,60
SEGA ENTERPRISES	16,80	17	111,51	+ 1,19	– 6,59
SCHLUMBERGER #	53	51,05	334,87	– 3,67	+ 28,97
SONY CORP. #	85,15	86	564,12	+ 0,99	+ 40,65

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 15 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

LUNDI 15 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 12 mars

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le Comité international olympique va vivre une des plus importantes réunions de son existence avec la session extraordinaire convoquée, jeudi 17 et vendredi 18 mars, à Lausanne (Suisse). ● L'INSTITUTION devrait perdre six de ses membres, exclus pour des faits de corruption liés à la candidature de Salt Lake City (Etats-Unis) aux Jeux olympiques d'hiver de 2002. ● LE PERSONNAGE-CLÉ de ces journées sera le Canadien Richard W. Pound, responsable de l'enquête au sein de la famille olympique, qui est candidat déclaré mais contesté à *la succession du président Juan Antonio Samaranch*, en 2001. ● LES DÉBATS *seront suivis* avec *beaucoup* d'attention par les autorités olympiques américaines, qui menacent de demander au Sénat d'annuler les exonérations fiscales dont jouissent actuellement le CIO et ses sponsors sur le sol américain.

Juan Antonio Samaranch joue son avenir et celui de l'olympisme

La session extraordinaire du Comité international olympique (CIO) devrait confirmer l'exclusion de six membres impliqués dans l'affaire de Salt Lake City. Mais, en marge de ce premier procès olympique, l'institution veut également procéder à des réformes radicales

LE CIO (Comité international olympique) s'apprête à vivre les heures les plus agitées de son histoire depuis sa création, en 1894. Mercredi 17 et jeudi 18 mars, à Lausanne, sa 108e session, convoquée à titre « exceptionnel » par Juan Antonio Samaranch, va être suivie par les médias du monde entier. Il ne sera pas question, pourtant, de désigner les villes organisatrices des *prochains Jeux olympiques*, mais bien de donner un vigoureux coup de *balai au sein de l'institution* centenaire. Vendredi 12 mars, le Canadien Richard W. Pound, l'un des quatre vice-présidents du CIO, a achevé son rapport d'enquête relatif à l'affaire de corruption de Salt Lake City. Ses conclusions vont donner lieu au premier véritable « procès » de l'histoire olympique. Les débats vont également déboucher sur un certain nombre de réformes.

● **Expulsions.** Trente noms de membres du CIO sont apparus dans les différentes enquêtes sur le scandale de Salt Lake City. Le rapport final de Dick Pound en a retenu vingt. Dix membres sont accusés de faits graves. Quatre d'entre eux ont déjà démissionné : le Libyen Bashir Attarabulsi, la Finlandaise Pirjo Häggman, le Kenyan Charles Mukora et le représentant du Zwaziland, David Sibandze. Six autres membres sont *sous le coup d'une mesure d'expulsion* temporaire : l'Equatorien Augustin Arroyo, le Soudanais Abdel Gadir, le Congolais Jean-Claude Ganga, le Malien Lamine Keita, le Chili Sergio Santander et le délégué des Samoa occidentales, Paul Wallwork.

Accusés d'avoir bénéficié avec leur famille d'un certain nombre de faveurs (argent en liquide, bourses d'étude, frais médicaux, *etc.), ces « six damnés de* l'olympe » auront chacun vingt minutes pour se défendre devant leurs pairs. L'assemblée votera ensuite sur leur sort. Pour être réintégrés, ils devront obtenir au moins deux tiers de voix favorables. L'audition la plus attendue sera celle de Jean-Claude Ganga : s'il est déchu du CIO, le Congolais ne manquera pas de régler ses comptes. *Dick Pound, qu'il a appris* à connaître au sein de la *commission chargée des droits té*lévisés, sera le premier visé.

● **Avertissements.** Dix autres membres du CIO, à qui il est fait grief de délits moins importants, vont recevoir des blâmes. C'est dans cette catégorie que se trouve Un Yong-kim, candidat déclaré à la succession de Juan Antonio Samaranch. Les faits reprochés au Sud-Coréen, qui bénéficiait jusque-là d'un « complément d'enquête », semblaient pourtant lui donner peu de chances de s'en sortir : son fils, Jung-hoon, avait trouvé un emploi dans une firme de communication par satellite de Salt Lake City et sa fille musicienne, Hae-jung, a joué pour l'Utah Symphonia Orchestra pendant la campagne de la ville mormone. *Que Un Yong-kim – « mon plus proche conseiller »*, disait de *lui Juan Antonio Samaranch* au début des années 90 – ait obtenu un traitement particulier ne fait aucun doute. Parmi les autres « rescapés » de l'enquête, se trouvent deux autres membres importants du CIO : le Russe Vitaly Smirnov et l'Australien Phil Coles.

● **Les réformes.** Fin janvier, Juan Antonio Samaranch a annoncé qu'il était temps de revoir le mode de désignation des villes organisatrices des JO. Dix jours plus tard, lors de la Conférence mondiale sur le dopage, un groupe de quarante-deux délégués olympiques faisaient savoir au Catalan qu'ils n'étaient pas prêts à abandonner leurs prérogatives, notamment leur droit de vote. Parallèlement, d'autres membres, comme le Français Guy Drut, écrivaient au *président pour réclamer des me*sures drastiques.

Le projet de réforme qui va être proposé lors de la session de Lausanne coupe la poire en deux : un groupe d'experts de seize personnes, dont huit membres du CIO élus par leurs pairs, aura désormais la responsabilité de sélectionner deux villes finalistes ; le choix final sera l'objet d'un vote auquel participeront tous les membres ; ces derniers se baseront sur des documents écrits et des exposés oraux, mais ne pourront plus se rendre dans les villes candidates.

Juan Antonio Samaranch a également l'intention de lancer une réflexion visant à modifier le système d'élection des membres du CIO, jusqu'à présent cooptés. Quatre collèges pourraient être créés : un réservé aux anciens athlètes ; *un pour les comités* nationaux olympiques ; un composé de *personnalités* issues de la société civile ; le dernier collège serait une émanation de l'actuel cénacle olympique. Enfin, une commission d'éthique devrait être créée. Juan Antonio Samaranch a demandé à Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain, Prix Nobel de la paix en 1973, et Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, d'en faire partie.

● **La confiance au président.** S'il parvient à faire adopter les réformes sur le mode de désignation des villes, M. Samaranch n'aura pas à subir un vote de confiance, comme il en avait pourtant suggéré l'idée. *« Soit il organisait un vote à bulletin secret et prenait le risque d'avoir quinze ou vingt voix contre lui, ce qui serait beaucoup, soit il réclamait la confiance par acclamation, et c'est la presse internationale qui lui serait tombée dessus en critiquant le côté peu démocratique de notre institution »*, indique un membre du CIO.

L'hypothèse d'un putsch orchestré par l'un des (nombreux) candidats au poste de président semble, par ailleurs, peu probable. Même si la crise vécue par le CIO a eu pour effet de renforcer l'aile anglo-saxonne incarnée par Dick Pound, c'est sur le thème de l'*« unité »* que devrait se dérouler cette session extraordinaire. Il *faut dire que* de nombreuses enquêtes sont encore en cours. Lun*di 15 mars, Sydney a remi* au CIO son rapport d'investigation : une *poignée de noms supplémentaires* y sont épinglés. Par ailleurs, les cinq inspecteurs détachés par le FBI sur l'affaire de Salt Lake City poursuivent leurs investigations et pourraient bientôt interroger certains dignitaires olympiques.

Frédéric Potet

Richard W. Pound, un « Monsieur Propre » pas si transparent que cela

SAUF COUP DE THÉÂTRE, Richard W. Pound ne deviendra pas calife à la place du calife à l'issue de la session extraordinaire du Comité international olympique (CIO) réunie mercredi 17 et jeudi 18 mars à Lausanne. En revanche, l'homme devrait mar*quer des points dans la course à la succes*sion de Juan Antonio Samaranch.

PORTRAIT

Avant de diriger la commission d'enquête, il a négocié les droits télé dans le plus grand secret

*Nommé à la tête de la commission d'en*quête du CIO chargée de faire la lumière sur *l'affaire de Salt Lake City, ce Canadien âgé* de cinquante-six ans va être l'acteur central de ces deux *jours de grand ménage* au sein de l'institution olympique. Imposant par sa taille (1,90 m), maniant la rhétorique avec une rigueur toute anglo-saxonne, affable devant les journalistes qu'il convie régulièrement à des conférences de presse en visioconférence, Dick Pound s'est construit, en l'espace de quelques mois, l'image du « Monsieur Propre » dont le CIO a besoin.

L'ancien nageur devenu *avocat* d'affaires est loin, toutefois, de faire l'unanimité au sein du cénacle olympique. Nommé en 1978, à l'âge de trente-six ans, au CIO, il suscite aujourd'hui des sentiments mêlés auprès de ses collègues, tout particulièrement dans les rangs francophones. Son ambition à peine voilée, ainsi que son manque de transparence dans la façon dont il négocie les contrats du CIO avec ses partenaires économiques, ont fait de Dick Pound un personnage controversé. Son franc-parler lui a valu de se distinguer à plusieurs reprises dans le passé. En 1996, aux Jeux olympiques d'Atlanta, il fut ainsi le seul membre du CIO à criti*quer sans détour les innombrables bou*tiques et autres stands commerciaux que les *organisateurs locaux avaient placés à* chaque coin de rue.

Cet été-là, la chronique retiendra également l'arrestation de sa femme pendant quelques heures par la police de *Géorgie* : Julie Pound en était venue aux mains avec un officier américain dans une rue d'Atlanta. En 1997, à Nagano, Dick Pound y va de nouveaux coups d'éclat. Alors que le surfeur des neiges canadien Ross Rebagliati vient de se faire contrôler positif au cannabis, il déclare que la marijuana n'a pas sa place sur les listes de produits dopants. Avec le même *aplomb*, un peu plus tard, il estimera que la danse sur glace ne devrait plus figurer au programme olympique. Il est vrai que le couple canadien Kraatz-Bourne venait d'être victime de la partialité d'un certain nombre de juges.

UN POSTE-CLÉ

Dans l'art de la diplomatie, Dick Pound est l'exact contraire de Juan Antonio Samaranch. Cela n'a pas empêché ce dernier de le faire rentrer au comité exécutif du CIO dès 1983 et de lui confier peu de temps après la commission la plus importante : celle des « nouvelles sources de financement », autre*ment dit les sponsors et les droits télévisés.* C'est à partir de là que les choses s'obs*curcissent. Entre les Jeux d'hiver de Calgary,* en 1988, et ceux d'été d'Atlanta, en 1996, *trois chaînes américaines* – NBC, ABC et CBS – vont avoir l'occasion de retransmettre l'événement à tour de rôle aux Etats-Unis.

Au cours de l'année 1995, tout change radicalement. En août, NBC obtient la couverture des Jeux de Sydney de 2000 et des Jeux de Salt Lake City de 2002 pour 1,25 milliard de dollars (1,14 milliard d'euros). Quatre mois plus tard, NBC remporte un deuxième marché : les Jeux de 2004, 2006 et 2008 lui reviennent en échange de 2,3 milliards de dollars (2,1 milliards d'euros). Aucun appel d'offres n'a été effectué. Les négociations ont été menées dans le plus grand secret, entre New York, Lausanne et Montréal. En un temps record, Dick Pound et Juan Antonio Samaranch ont accepté les propositions faites par Dick Ebersol, le président de NBC Sports, lequel avait à ses côtés l'Israélien Alex Gilady. Les fonctions occupées par ce dernier ont de quoi laisser pantois : Alex Gilady est en effet vice-président de NBC Sports depuis 1981 et membre du CIO depuis 1994. Personne ne criera au conflit d'intérêts. *Quelques voix s'élèveront* outre-Atlantique pour dire que le CIO aurait pu *toucher beaucoup plus s'il avait opté pour* un système de vente des JO au cas par cas et *non sous forme de package.*

La grande force de Dick Pound aura été de *mener cette affaire sans créer le moindre re*mous. Juan Antonio Samaranch s'est probablement souvenu des talents du Canadien au moment de lui confier le dossier de la corruption. S'il arrive à sortir le CIO de l'ornière dans laquelle il se trouve, Richard W. Pound aura très certainement mérité, aux yeux de son président, de lui succéder, au terme de son dernier mandat, en 2001.

F. P.

Une commission d'enquête américaine dénonce une « culture malsaine des petits cadeaux »

LOS ANGELES
correspondance

« Le scandale de la candidature olympique de Salt Lake City est abyssal. A l'époque, nous avions les yeux rivés sur Atlanta. Nous aurions dû être plus méfiants. » Bill Hydl, le président de l'United States Olympic Committee (USOC), a pris l'habitude d'user de ses meilleurs adjectifs marins pour décrire le naufrage olympique de Salt Lake City. Il a même appris à ses lieutenants à mieux supporter le roulis médiatique. A la suite de la publication, le 1er mars, du rapport de la commission d'enquête indépendante dirigée par l'ancien sénateur démocrate George Mitchell, le Comité olympique américain a publiquement présenté son *mea culpa*. *« Nous voulons être sûrs que nos règles sont exemptes de tout reproche*, a expliqué, mercredi 3 mars à Washington, Dick Schultz, le directeur exécutif de l'USOC. *Nous sommes embarrassés par l'ensemble de ces événements, mais nous ne pouvons plus rester sur la défensive. Nous devons assumer nos responsabilités. »*

Sans faire de nouvelles révélations, la commission Mitchell a néanmoins adressé à l'USOC un chapelet de recommandations. L'USOC a immédiatement entériné ces réformes structurelles dont la plus importante est la création d'une agence indépendante chargée de renforcer le contrôle des candidatures nationales. Dans son rapport, la commission accuse également le Comité international olympique (CIO) d'avoir entretenu *« une tradition malsaine des petits cadeaux »*. Elle suggère enfin une intervention de la Maison Blanche. Cette proposition n'est pas restée lettre morte puisque Bill Hydl a récemment *écrit au président Bill Clinton.* Dans sa missive, il lui demande de *transformer le CIO en organisa*tion gouvernementale régie par le droit public international ; ce qui permettrait, in fine, à la justice américaine d'intervenir.

Si le CIO était effectivement reconnu comme une organisation de ce type, les dignitaires de l'assemblée olympique pourraient être jugés aux Etats-Unis en vertu du Foreign Corrupt Practices Act. Cette loi criminelle interdit et punit sévèrement les actes de corruption dirigés à l'encontre d'un gouvernement étranger. Mais cette hypothèse semble trop irréelle pour se concrétiser : le CIO n'est pas un Etat et ses membres n'ont aucun pouvoir gouvernemental. Pour placer le CIO sous les auspices du Foreign Corrupt Practices Act, il faudrait alors proposer un amendement de la loi qui ouvrirait la porte à de dangereuses dérives. *« On pourrait ensuite poursuivre n'importe quelle association*, s'est récemment indigné Mike Penner dans un éditorial *du Los Angeles Times. A qui le tour ensuite ? Le Country Club de Riviera ? L'Association des pèlerins californiens ? La Fédération internationale de tennis de table ? »*

MENACES FISCALES

Contrairement à la Commission Mitchell, Bill Hydl n'a pas critiqué ouvertement le fonctionnement du CIO. En tant que président du Comité olympique américain, il réclame néanmoins des réformes. *« En moins de cent jours, le mouvement olympique a dû faire face à la crise la plus grave de ses cent ans d'histoire*, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse. *Il est temps de traquer les imperfections, corriger les défauts et créer un système qui ne permettra plus ce genre de dérives. Refuser ces changements serait synonyme de perte des Jeux olympiques et des idéaux qu'ils véhiculent depuis longtemps. »* Officieusement, les dirigeants du Comité olympique américain seraient d'ailleurs prêts à enclencher la machine politique si la session extraordinaire de Lausanne tournait à la mascarade.

Ces menaces de couloir semblent très sérieuses dans la mesure où l'USOC pourrait demander au Congrès, par le biais du Senate Commerce Committee, d'annuler les exonérations fiscales considérables dont jouissent le CIO et ses sponsors sur le sol américain. Une telle réforme altérerait le pouvoir financier du CIO dont plus de la moitié des partenaires sont des multinationales américaines.

Paul Miquel

« Sports Illustrated » vote Jean-Claude Killy

Depuis le début du scandale olympique de Salt Lake City, la couverture de l'affaire par *Sports Illustrated*, l'hebdomadaire sportif le plus influent des Etats-Unis, a été minimale. Mais, dans son édition du 15 mars, le magazine prend position. *« Pour envisager la succession de Juan Antonio Samaranch, il existe un choix évident : Jean-Claude Killy*, écrit Frank Deford dans son éditorial. *Killy possède en effet toutes les qualités requises. Il a non seulement été triple champion olympique, mais il a aussi prouvé ses qualités administratives grâce à l'organisation des JO d'Albertville en 1992. Membre incorruptible du CIO depuis 1995, Killy est un Européen, un Français qui habite en Suisse, mais, contrairement à Samaranch, il aime les Etats-Unis et la culture américaine. »* Sans mentionner les responsabilités de l'ancien champion au sein de Coca-Cola, l'éditorialiste conclut que *« Jean-Claude Killy semble la seule personne – un leader avec une image positive – pouvant définitivement sauver les Jeux olympiques de son Comité »*.

Josette Leulliot, son organisatrice, se bat pour l'indépendance du Paris-Nice cycliste

La course a été gagnée par le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank)

Le 66e Paris-Nice, la fameuse « Course au soleil », s'est achevée, dimanche 14 mars, sur la Promenade des Anglais, sur le succès du Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank), dont les équipiers ont contrôlé le déroulement de manière impressionnante. Cette épreuve atypique, créée par Jean Leulliot et maintenue à bout de bras par sa fille Josette, attise les convoitises des plus gros promoteurs du circuit cycliste.

NICE
de notre envoyé spécial

Josette Leulliot a le sourire. La 66e édition de la course Paris-Nice s'achève sous un beau ciel d'azur ; la foule a envahi la Promenade des Anglais. Vingt ans après avoir salué la victoire de Joop Zoetemelk, elle applaudit un autre Néerlandais : Michael Boogerd, 26 ans, champion des Pays-Bas depuis juin 1998, a gagné, dimanche 14 mars, la « Course au soleil ». Il a notamment devancé le Belge Frank Vandenbrouke, 24 ans, vainqueur en 1998 et favori de cette édition.

Huit jours durant, le leader de la formation Rabobank et ses coéquipiers ont écrasé l'épreuve. Contrôlant la course dès la première étape, rien ne les a vraiment inquiétés au fil des 1 354 kilomètres courus en sept étapes et un prologue. Ni les velléités de l'Autralien de l'équipe Crédit agricole, Stuart O'Grady, éphémère leader du début de semaine, ni la pseudo-offensive menée samedi 13 mars dans la montée sur Valberg (Alpes-Maritimes) par un Richard Virenque (Polti) en quête de renaissance.

Michael Boogerd, indiscutablement bon coureur (5e du Tour de France 1998), est arrivé subrepticement à la cinquième place du classement mondial des cyclistes professionnels. Ce n'est pas un habitué des podiums : Paris-Nice n'est que son huitième succès en cinq saisons de professionnalisme.

Tout près de lui, Josette Leulliot respire. L'instant a pour elle une valeur particulière. Il y a trois mois, l'organisatrice de l'épreuve a cru que tout était fini. « *Le dopage a failli nous tuer*, lâche cette femme de 62 ans, aux cheveux grisonnants et au regard paisible. *Pour la première fois depuis 1951, Paris-Nice aurait pu ne pas partir. Ce n'était pas Paris-Nice qui était remis en cause, c'était tout le cyclisme.* »


PASCAL PAVANI/AFP
Le Néerlandais Michael Boogerd (à droite), vainqueur de Paris-Nice, et le Belge Frank Vandenbroucke (à gauche), premier de l'ascension vers Valberg.

ESSUYER LES PLÂTRES

Comme à son habitude, Josette Leulliot a essuyé les plâtres de la saison internationale. Celle qui vient de s'élancer avec ce Paris-Nice, première grande course à étapes du calendrier, ne ressemble à aucune des précédentes. Confronté à ses démons du dopage, le peloton s'étire sous surveillance. Les vagues de l'affaire Festina continuent de produire de l'écume et l'atmosphère est encore pesante.

« *Nous n'avons pas trouvé de nouveaux partenaires, et des entreprises qui devaient nous rejoindre ont préféré surseoir en attendant des jours meilleurs*, explique la directrice de la course. *A un moment donné, je me suis demandé si le monde du vélo avait pris concience de ce qui venait de lui arriver.* » « *Je préfère la vie à la mort*, lance-t-elle en guise de slogan anti-dopage. *Qu'un jeune mette sa santé en jeu en s'injectant des produits dangereux pour gagner une étape de Paris-Nice, je ne peux pas l'accepter. Tous les gens qui savaient auraient dû oser aborder les choses. Ça ne sert à rien de tourner autour du pot.* » En juillet 1998, Josette Leulliot a suivi la chronique des évènements qui ont marqué le Tour de France.

Avec calme, douceur et conviction, elle dirige l'épreuve dont elle a hérité en 1982 à la mort de son père, Jean Leulliot, le vrai fondateur de Paris-Nice, après guerre. Devenue la première et encore à ce jour l'unique femme dans ce monde des organisateurs de courses cyclistes, elle se débat, ou plutôt se bat, dans un milieu où l'argent et le gigantisme ont imposé leurs marques. Envahissantes, écrasantes, totalitaires.

« *La société Monde Six, qui organise Paris-Nice, ne dispose d'aucune logistique, d'aucun soutien de la part d'une entreprise de presse pour remplir sa mission*, assure-elle. *Nous employons trois personnes à temps complet et une à mi-temps, et huit personnes durant les deux mois qui précèdent la course. Le cyclisme a besoin de gens comme nous. Nous sommes à la base, les fondations.* »

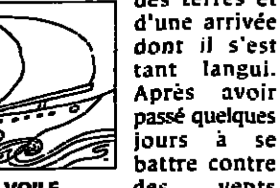
Et elle n'en revendique pas davantage. A ceux qui voudraient la pousser vers la sortie, les grosses industries sportives qui rêvent depuis des décennies de « s'offrir » Paris-Nice, elle demande un peu de patience et du respect : « *Je ne voudrais pas qu'on prenne la décision pour moi. Je voudrais qu'on me fasse confiance, qu'on me laisse choisir le moment d'arrêter.* »

Dans la tourmente qui ébranle actuellement le cyclisme et, donc, « sa » course, elle reconnaît traverser « *un moment difficile* ». L'avenir de Monde Six, et les propositions des candidats à un éventuel rachat la taraudent. Mais pour l'heure Josette Leulliot ne veut pas en parler. Elle préfère savourer son plaisir d'être là pour son 27e Paris-Nice et « *le bonheur qu'il transporte dans son sillage* ».

Yves Bordenave

Marc Thiercelin bouclera son tour du monde avec un nouveau mât-aile

Le navigateur est arrivé lundi à Punta del Este


VOILE

TOUT EST BON pour son moral : il vient de passer ces derniers jours acccompagné par des lions de mer et des dauphins. Leur présence lui a indiqué la proximité des terres et d'une arrivée dont il s'est tant langui. Après avoir passé quelques jours à se battre contre des vents contraires, Marc Thiercelin (*Somewhere*) a fini par boucler la troisième étape de l'Around Alone, course autour du monde à la voile en solitaire avec escales, entre Auckland (Nouvelle-Zélande) et Punta del Este (Uruguay). Il est arrivé lundi 15 mars à 3 h 20 (heure locale) (7 h 20, heure française). Le navigateur français, victime d'un démâtage, finit l'étape second et dernier des class 1, à douze jours de Giovanni Soldini (*Fila*) (*Le Monde* du 5 mars). Il arrive juste à temps pour repartir, le 10 avril, pour la quatrième et dernière étape, entre Punta del Este et Charleston (Etats-Unis).

Sur terre aussi, les événements lui ont rendu le sourire. Marc Thiercelin a appris, vendredi 12 mars, qu'il disposerait d'un nouveau mât-aile pour disputer la quatrième et dernière étape de l'épreuve. « *Ce mât-aile, de la même dimension que le précédent, sera réalisé en tenant compte des enseignements acquis lors de la rupture du précédent*, a indiqué le sponsor du navigateur. *Le gréement s'en trouvera légèrement modifié.* » Le mat va être transporté par avion cargo *via* Buenos Aires (Argentine). Il devrait arriver en Uruguay à la fin du mois de mars, à temps pour être monté sur le monocoque. De nouvelles voiles devraient arriver dans les même délais.

Marc Thiercelin, qui craignait de ne pas pouvoir défendre ses chances face à Giovanni Soldini dans l'ultime étape, a donc les moyens de la gagner. Dans une course autour du monde marquée par cinq abandons sur les sept monocoques embarqués dans la catégorie class 1, le Français est certes un rescapé, mais un rescapé malchanceux. En cinq mois de mer, de Charleston à Charleston en passant par Le Cap, Auckland et Punta del Este, il a été le skipper qui a passé le plus de jours en tête mais n'a compté aucune victoire. Alors que le succès lui était promis en Afrique du Sud, sa grand-voile s'était déchirée ; il était un solide premier de la troisième étape entre Auckland et Punta del Este quand il a démâté, le 25 février, et a été contraint de faire escale aux îles Malouines pendant une semaine, le temps de réparer et de repartir avec un mât plus court.

Pendant que la course contre la montre commençait pour Marc Thiercelin, Giovanni Soldini, en tête de l'Around Alone, est rentré à Rome avec sa famille quelques jours après son arrivée. Mardi 9 mars, il a fait un crochet par Paris, le temps de « déposer » Isabelle Autissier, qu'il avait sauvée au beau milieu du Pacifique sud, le 16 février : « *Je ne suis pas un héros*, n'a cessé de clamer le skipper italien. *S'il vous plait, arrêtez avec cette histoire. Ce que j'ai fait, c'est le premier devoir d'un marin.* »

Bénédicte Mathieu

Dopage : la prise d'hormone de croissance peut être dépistée

UN GROUPE de spécialistes allemands de la lutte antidopage a mis au point le premier test permettant d'identifier la prise d'hormone de croissance humaine à des fins dopantes, annonce l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* du samedi 13 mars. Ce travail, réalisé sous la direction du docteur Christian J. Strasburger, de l'unité de neuro-endocrinologie de l'hôpital universitaire Innenstadt de Munich, fera l'objet d'une communication, jeudi 18 mars, à Cologne, lors d'un congrès international réunissant les différents laboratoires spécialisés dans la lutte contre le dopage.

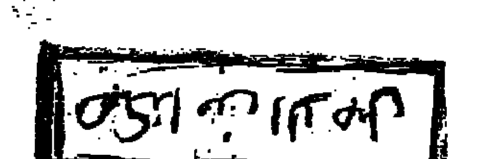
L'hormone de croissance est, avec l'érythropoïétine (EPO), la substance issue des biotechnologies la plus utilisée à des fins de dopage. Administrée par voie intramusculaire et officiellement indiquée dans les graves retards de croissance dues à des déficits endocrinologiques d'origine cérébrale, elle peut, chez les sportifs, augmenter durablement sinon le volume, du moins la puissance des muscles. Massivement détournée des circuits officiels de production et de distribution, elle est fréquemment utilisée en association avec des stéroïdes anabolisants. Il était jusqu'à présent impossible de distinguer, chez un athlète, l'hormone de croissance naturellement synthétisée par l'organisme de celle d'origine exogène. Le seul espoir portait sur l'analyse du métabolisme du tissu osseux du sportif, ce qui imposait un suivi médical au long cours.

DIFFÉRENCES MESURÉES

Le procédé mis au point se fonde sur des particularités structurelles de l'hormone de croissance produite par manipulation génétique. Cette dernière se caractérise par une isoforme particulière (dite 22 kd) dont le poids moléculaire est plus élevé et certains éléments constitutifs différents. On sait que cette isoforme coexiste naturellement, dans certaines proportions, au sein de l'organisme avec une autre (dite 20 kd) de poids moléculaire inférieur. Les chercheurs allemands expliquent avoir développé une méthode immunologique qui permet d'identifier ces deux isoformes et d'établir le rapport de leur concentration respective, une anomalie permettant de conclure à une administration d'hormone de croissance.

La limite de cette méthode tient, pour l'heure, au fait que le résultat n'est positif que si le délai entre l'administration et la prise de sang n'est pas supérieur à 36 heures. « *Cette première est très intéressante, même s'il est clair que les résultats publiés devront être validés par d'autres équipes*, a expliqué au *Monde* Jacques de Ceaurriz, directeur du Laboratoire national de dépistage du dopage. *Il faudra également que nous puissions analyser si ce test permet de fournir des résultats qui ne pourront pas ultérieurement être contestés par ceux qui, de cette manière, seraient identifiés comme ayant eu recours à cette forme de dopage.* »

Jean-Yves Nau



هكذا من الأصل

Le Paris-Saint-Germain limoge Artur Jorge, deuxième entraîneur victime d'une saison calamiteuse

Révolution et contre-révolution rythment le quotidien du club de la capitale

A huit journées de la fin du championnat de France de division 1, où il occupe seulement la douzième place, avec cinq points d'avance sur le premier relégable, le Paris-Saint-Germain a décidé de changer d'entraîneur pour la deuxième fois de la saison 1998-1999. Samedi 13 mars, Artur Jorge, qui avait succédé à Alain Giresse, a dû céder la place à Philippe Bergeroo sur décision du président délégué, Laurent Perpère.

FOOTBALL

ARTUR JORGE devait faire ses adieux au Paris-Saint-Germain au cours d'une conférence de presse, organisée lundi 15 mars au centre d'entraînement du club à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Mais, au dernier moment, cette rencontre avec les journalistes a été annulée. Il faudra attendre pour connaître l'avis de l'entraîneur portugais sur son éviction. Appelé au chevet d'un équipe déjà en perdition, le 8 octobre 1998, le successeur d'Alain Giresse a subi, à son tour, les vicissitudes d'un univers implacable et entraîné dans sa chute son adjoint, Denis Troch. Le président délégué, Laurent Perpère, a annoncé sa décision, samedi 13 mars, mais l'affaire était bouclée, dès mercredi soir, peu après le résultat nul (0-0) concédé au FC Nantes. Avec une seule victoire lors des onze derniers matches du championnat, Artur Jorge traversait une forte zone de turbulences.

Pour sa première expérience comme entraîneur en chef, Philippe Bergeroo, quarante-cinq ans, jusqu'alors adjoint chargé de la préparation des gardiens de but, devra assurer le maintien en division 1 d'un PSG vissé à la 12e place du championnat. Arrivé au club au cours de l'été après avoir appartenu à l'encadrement de l'équipe de France aux côtés d'Aimé Jacquet, il se déclare *« confiant et fondamentalement prêt à saisir sa chance »*. Ce ne sera pas superflu pour enrayer la déliquescence d'un PSG qui vit une saison infernale, de loin la plus calamiteuse depuis sa reprise par Canal Plus, le 31 mai 1991, en dépit d'un budget de fonctionnement sans équivalent en France : plus de 400 millions de francs pour la saison 1998-1999, selon la Ligue nationale de football.

« RÉAPPRENDRE LA STABILITÉ »

Entre les erreurs de recrutement du président délégué Charles Biétry, l'élimination dès le 1er tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes face aux modestes Israéliens du Maccabi Haïfa, le limogeage de l'entraîneur Alain Giresse après huit journées de championnat seulement, le départ de Charles Biétry lui-même, à la fin de l'année 1998, le Paris-Saint-Germain a alimenté sans relâche la chronique de sa propre déchéance. Laurent Perpère, *qui s'était fixé comme premier objectif de rétablir un climat de sérénité après sa prise de pouvoir, le 22 décembre 1998, a donc échoué. Cet énarque, débarqué* dans le milieu du football par la volonté de Pierre Lescure, le PDG de Canal Plus, s'était même irrité devant l'insistance des médias à évoquer une nouvelle révolution : *« Il faut que ce club réapprenne à vivre dans la stabilité. Artur Jorge est un très bon entraîneur. »*

Après un entretien avec le Portugais, le 9 mars, soit quatre jours avant cette mise à l'écart, il avait assuré que *« l'entraîneur n'était pas menacé »*. Samedi, Laurent Perpère justifiait ainsi sa volte-face : *« Quand on a des divergences trop profondes, on doit se séparer. »* Le PSG s'apprête à vivre plusieurs années de transition en attendant de pouvoir former les vedettes qu'il n'a plus les moyens de recruter, en raison de la surenchère des salaires. Or Artur Jorge ne voulait pas *diriger une équipe incapable de viser la première place.*

Laurent Perpère s'est résolu à précipiter le divorce avec l'entraîneur sur les conseils du directeur sportif, Jean-Luc Lamarche, qui a rejoint le PSG au début de l'année 1999. Au RC Lens, où il occupait les mêmes fonctions, Jean-Luc Lamarche avait vainement tenté d'obtenir la destitution de l'entraîneur, Daniel Leclercq. A Paris, Jean-Luc Lamarche a pu s'appuyer sur une partie des joueurs pour déstabiliser Artur Jorge. Mais ce dernier savait se montrer lui aussi sarcastique à l'encontre d'un président délégué *« qui ne comprend rien au football »*, ou d'un directeur sportif *« spécialiste de la préformation et obsédé à l'idée de ne recruter que des joueurs du RC Lens »*.

Reste une évidence : Jean-Luc Lamarche, qui veut faire du PSG un clone de l'AS Monaco (alliage entre joueurs formés au club et quelques vedettes), devra désormais rendre des comptes même si Laurent Perpère a déjà laisser deviner l'identité du prochain bouc émissaire en évoquant la situation de Philippe Bergeroo, une homme seul *« sans autre soutien que celui de son courage »*.

Elie Barth

Indemnités élevées

La crise que vit le Paris-Saint-Germain depuis le début de cette saison n'est pas sans effet sur les finances du club de la capitale. En provenance de Toulouse, Alain Giresse avait signé en mai 1998 un contrat de trois ans : son limogeage, cinq mois plus tard, avait alors coûté 8 millions de francs (1,22 million d'euros) au PSG. Il avait également fallu indemniser Roger Propos, le préparateur physique qu'Alain Giresse avait fait venir avec lui.

Le départ d'Artur Jorge, qui aura tenu également cinq mois, se serait négocié aux alentours de 10 millions de francs (1,52 million d'euros). Le contrat du Portugais courait jusqu'en juin 2001. Son adjoint Denis Troch, victime par ricochet du renvoi d'Artur Jorge, serait quant à lui parti avec 5 millions de francs (762 000 €). A ces montants doivent être ajoutés les indemnités de plusieurs millions de francs qu'il a fallu verser au club néerlandais de Vitesse Arnhem et au *Havre AC pour avoir laissé partir Artur Jorge et Denis Troch en cours* de saison.

Un match de football de la Ligue du Midi dégénère en bataille rangée

Onze blessés dans un village du Gers

AUCH (Gers)
de notre correspondant

Samedi 13 mars, le match de football qui opposait l'US Panassac, club d'une bourgade gersoise de 260 habitants, au Toulouse Bagatelle, club d'un des quartiers dits difficiles de la capitale régionale et leader de sa poule en championnat de promotion de Ligue, a dégénéré, provoquant onze blessés chez les Gersois.

Le match a été dur. Au repos, Bagatelle mène (2-0), mais, après la reprise, l'arbitre siffle deux penalties en faveur des Gersois, qui égalisent (2-2). A la 82e minute, Bagatelle, qui a déjà deux expulsés, perd un troisième joueur, sanctionné pour un tacle par derrière. Huit cartons jaunes ont déjà été distribués.

Des bagarres éclatent aux abords des tribunes et sur le terrain, dans une extrême confusion. L'enquête de gendarmerie en cours devra déterminer les responsabilités. Côté gersois, les dirigeants et le maire parlent de *« préméditation »*, les joueurs de Bagatelle ayant, selon eux, récupéré du *« matériel »* stocké dans leurs voitures : *« Ils avaient une batte de base-ball, une chaîne de vélo, des clés à pipe. Ils ont jeté les bancs de touche sur les spectateurs. »* Des affirmations démenties par Jean-Jacques Arnal, président du club de Bagatelle, qui n'assistait cependant pas à la rencontre. *« Nous étions 17, en tout et pour tout, contre 150,* rétorque-t-il. *Je démens catégoriquement que nos garçons avaient du matériel pour se battre. »* Et de dénoncer *« la présence dans les tribunes d'une cinquantaine de spectateurs complètement avinés qui n'ont cessé de tenir des propos racistes et de cracher sur mes joueurs. » « Tous les blessés sont de notre côté »*, réplique le capitaine gersois, Lilian Caillau, lui-même hospitalisé.

« Le climat de violence et de haine monte depuis trois-quatre ans dans les matches de la Ligue sans que le racisme en soit toujours la cause, témoigne un éducateur et chroniqueur. *Il relève de la responsabilité des joueurs, des spectateurs et surtout des dirigeants, qui laissent des joueurs récidivistes agir en voyous sur le terrain. »*

Daniel Hourquebie

DÉPÊCHES

■ **BOXE : le Britannique Lennox Lewis et l'Américain Evander Holyfield** se sont neutralisés dans leur conquête du titre unifié des poids lourds, samedi 13 mars, au Madison Square Garden de New York. Les trois juges ont déclaré le nul.

■ **ÉQUITATION : l'Allemand Ludger Beerbaum** a confirmé son rang de numéro 1 mondial dans le Grand Prix de Paris de saut d'obstacles, dimanche 14 mars. A l'issue d'un barrage entre onze cavaliers, il a devancé le Suisse Willi Melliger et le Français Xavier Caumont.

■ **FOOTBALL : Monaco n'a pu se rapprocher de Lyon** et de la 3e place du championnat de France de division 1 (qualificative pour la Ligue des champions), n'obtenant qu'un match nul (1-1) à Sochaux, dimanche 14 mars, en match en retard de la 18e journée. En match en retard de la 24e journée, Strasbourg a battu Auxerre (2-1).

■ **Le groupe britannique ENIC**, spécialisé dans les loisirs, et le germano-luxembourgeois CLT-UFA, groupe audiovisuel, sont les deux candidats à la reprise des Girondins de Bordeaux, a annoncé, samedi 13 mars, l'un des coprésidents du club, Jean-Didier Lange. Les deux autres candidats, la compagnie d'assurances britannique Prudential et le groupe de communication américain IPG, se sont désistés.

■ **RUGBY : Colomiers et Montferrand** ont bien entamé la deuxième phase du championnat de France (Elite 1), disputée samedi 13 et dimanche 14 mars, en s'imposant respectivement à Narbonne (12-14) et à Toulon (22-37). Cette première journée a vu la défaite du Stade français à Pau (26-23). Le Stade toulousain et Brive, deux autres prétendants au titre, se sont respectivement rassurés devant Biarritz (48-18) et Grenoble (42-27). Enfin, Dax a battu Castres (33-16).

■ **SKI ALPIN : le Norvégien Lasse Kjus a gagné le classement général de la Coupe du monde**, dimanche 14 mars. Auteur de 6 victoires dans la saison 1998-1999, il devance finalement son compatriote Kjetil-Andre Aamodt.

■ **TENNIS : l'Espagnol Carlos Moya** est devenu nº 1 mondial, samedi 13 mars, à la faveur de sa victoire en demi-finales du tournoi d'Indian Wells (Etats-Unis), contre le Brésilien Gustavo Kuerten. En supplantant l'Américain Pete Sampras, Moya est le quinzième joueur et le *premier Espagnol à occuper cette place dans l'histoire du tennis open.*

Pour l'Olympique Grand Rouen, l'espoir vient du Cameroun

À DOUALA, au Cameroun, un homme a attendu jusque tard dans la soirée de samedi le résultat d'un match de Coupe de France de football qui se déroulait à Lorient. Les Bretons de l'US Montagnarde et les *« diables rouges » de l'Olympique Grand Rouen* – clubs évoluant tous deux au cinquième échelon de la hiérarchie nationale, le CFA 2 – s'y disputaient une place en quarts de finale. Quand il a appris que « ses » Normands s'étaient imposés (2-0, après prolongation), Gilbert Kadji – homme d'affaires camerounais et président de l'Olympique Grand Rouen – a songé à la prédiction qu'il avait émise quelques jours plus tôt.

« Je ne pourrai pas venir à Lorient mais je serai présent pour les quarts de finale, car je suis certain que Rouen y participera. » Les multiples responsabilités de Gilbert Kadji l'obligent à jongler avec son emploi du temps : cet homme de quarante ans dirige l'Union camerounaise de brasserie (UCB), l'une des entreprises de l'empire commercial bâti par son père, supervise la Kadji Sport Académie, un centre de formation de jeunes sportifs qu'il a lui-même créé, préside la Fédération camerounaise de tennis et l'Olympique Grand Rouen, fait partie des douze personnalités désignées pour refonder la Fédération camerounaise de football – emportée par les scandales – et vient de devenir l'actionnaire majoritaire du FC Sion, un club suisse de division 1.

POUR 150 000 FRANCS

Que fait donc cet homme très occupé à la tête d'un club au passé certes glorieux (15 années en division 1, une participation à la Coupe de l'UEFA) mais dont l'histoire récente a été marquée par deux dépôts de bilan successifs ? *« Je suis venu à Rouen par goût pour le football, mais surtout dans le but de rebâtir un club professionnel,* affirme Gilbert Kadji. *L'objectif est de monter un échelon chaque année pour accéder à terme à la division 2. Quand nous y serons, il sera temps de passer à la vitesse supérieure. »*

Quand Gilbert Kadji se penche sur le dossier rouennais, le Football Club du Grand Rouen est à l'agonie. Le 14 octobre 1997, le dépôt de bilan est prononcé. Le 9 décembre, le tribunal de grande instance de Rouen accepte le plan de reprise déposé par l'homme d'affaires. *« Il a été accueilli comme le sauveur. Sans lui, le football de haut niveau cessait d'exister à Rouen »*, témoigne Laurent Roussey, entraîneur du club depuis quatre ans, que Gilbert Kadji a confirmé dans ses fonctions.

Etant donné l'état de délabrement du club, dont Gilbert Kadji affirme avoir pris le contrôle pour environ 150 000 francs (22 831 €), l'arrivée d'un président camerounais suscite plus de soulagement que de surprise. Même si l'intéressé n'est pas dupe : *« S'il y avait eu une autre proposition de reprise, je ne suis pas sûr que la mienne aurait été acceptée. »* Si des banderoles indignées apparaissent dans les tribunes du stade Robert-Diochon, c'est pour dénoncer la supposée « colonisation » du football rouennais par son rival havrais. L'intervention de Jean-Pierre Hureau, le président du Havre, qui avait aiguillé Gilbert Kadji vers Rouen, n'est pas passé inaperçue.

Le vent de fronde se calme vite. Gilbert Kadji ne laisse pas le doute s'installer : le patron, c'est lui. Même s'il gère le club depuis Douala et ne vient à Rouen que quatre ou cinq fois par saison, il place ses hommes aux postes-clés du club. Des Camerounais, mais aussi des hommes du cru, comme Laurent Scatta, un ancien kiné du FC Rouen dont il fait son président délégué. *« Je ne fais pas de différence entre une entreprise et un club de football,* affirme Gilbert Kadji. *Pour moi, la façon de diriger est la même. »* Le patron doit être satisfait de ses joueurs : la qualification pour les quarts de finale a fait tomber 1,8 million de francs (273 972 €) dans l'escarcelle du club. Soit près de la moitié du budget de la saison 1998-1999.

Gilles van Kote

La Coupe de France réussit à la division 2

Elle en a pris l'habitude : la Coupe de France de football a encore réduit, samedi 13 mars et dimanche 14 mars, le contingent des clubs de division 1, au niveau des huitièmes de finale. Il en restait trois, il ne demeure plus que le vainqueur du duel qui opposait deux d'entre eux ! Car Lens, champion de France en titre, s'est incliné à l'issue des tirs au but (2-4) face à Laval, club de D 2, qu'il n'a pu éliminer dans le temps réglementaire (1-1, a. p.). Et le duel entre Metz et Nantes a tourné au net avantage des « Canaris » de la Loire-Atlantique, faciles vainqueurs (3-1) sur la pelouse du stade lorrain de Saint-Symphorien. Outre Laval, quatre autres clubs de D 2 se sont qualifiés pour les quarts de finale : Guingamp (1-0 face à Lille), Le Mans (2-0 contre Clermont Foot), Nîmes (2-0, contre Saint-Georges-Les Ancizes) et Sedan (2-1, face à Amiens). En revanche, Troyes (D 2) s'est incliné face à Angoulême, club de National (0-1). Les Rouennais (CFA 2) poursuivent eux aussi leur aventure, après leur victoire (2-0, a. p.) sur les Bretons de La Montagnarde.

LOTO

Résultats des tirages nº 21 effectués samedi 13 mars.

Premier tirage

3, 13, 19, 30, 32, 34 ; numéro complémentaire 24.
Rapports pour 6 numéros : 7 410 075 F (1 129 658,6 €)
5 numéros et le complémentaire : 97 200 F (14 818,04 €)
5 numéros : 6 435 F (981 €)
4 numéros et le complémentaire : 270 F (41,16 €)
4 numéros : 135 F (20,58 €)
3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €)
3 numéros : 13 F (1,98 €).

Second tirage

12, 13, 17, 25, 34, 38 ; numéro complémentaire : 44.
Rapports pour 6 numéros : 2 688 015 F (409 785,25 €)
5 numéros et le complémentaire : 52 015 F (7 929,63 €)
5 numéros : 3 840 F (585,40 €)
4 numéros et le complémentaire : 206 F (31,40 €)
4 numéros : 103 F (15,70 €)
3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €)
3 numéros : 12 F (1,82 €).

Un match de football de la Ligue du Midi dégénère en bataille rang

Sec et ensoleillé

MARDI. Les hautes pressions bien installées sur la France maintiennent un temps très ensoleillé et doux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – C'est une nouvelle belle journée. Quelques bancs de brouillard matinaux retardent un peu l'apparition du soleil en Basse-Normandie. Les seuls nuages présents en journée sont de fins filaments près des côtes de la Manche. Il fera de 12 à 13 degrés sur le littoral de la Manche, 14 à 16 partout ailleurs.

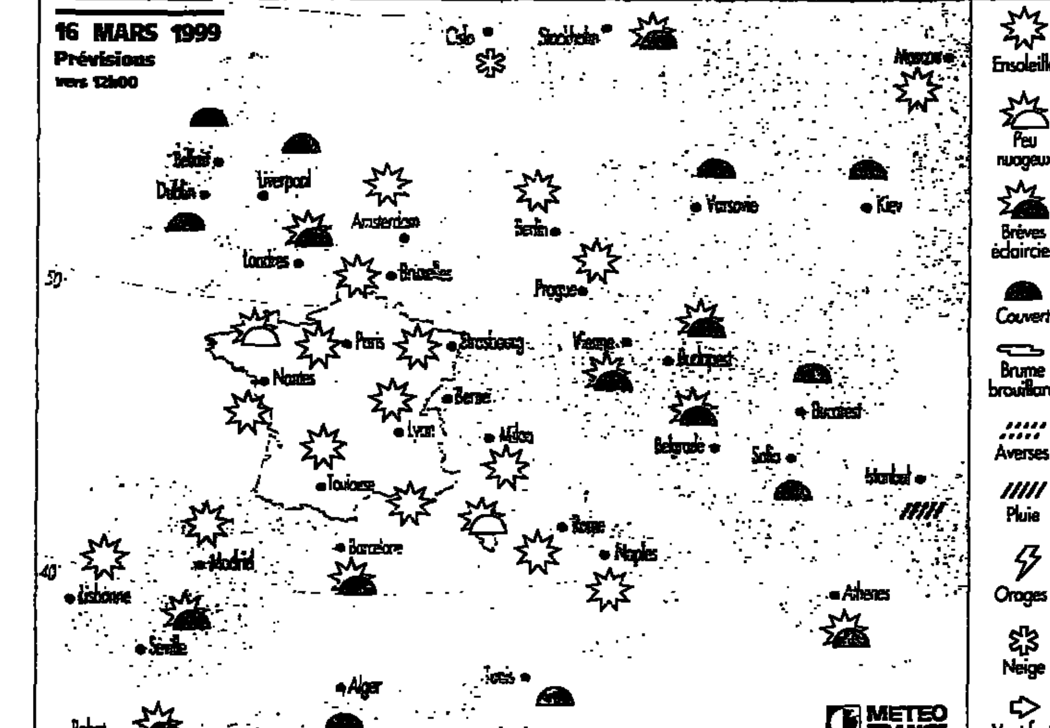
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil brille sans discontinuer du matin au soir. Les brumes matinales sont rares et vite dissipées. Il fera de 12 à 13 degrés dans le Nord-Picardie et en Haute-Normandie, 14 à 16 dans les autres régions en général, jusqu'à 17 voire 18 au sud de la Loire.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – C'est à nouveau une belle journée printanière. Attention toutefois aux bancs de brouillard au petit matin. Il fera de 13 à 16 degrés en Champagne, Lorraine et Alsace, 16 à 18 en Bourgogne et en Franche-Comté.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au sud de la Garonne, il faut attendre la dissipation des brouillards matinaux pour voir enfin le soleil s'imposer largement. Partout ailleurs, le soleil brille du matin au soir sans discontinuer. Il fera de 15 à 18 degrés au sud de la Garonne, 17 à 19 au nord.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – C'est à nouveau une belle journée annonçant le printemps. Seul le relief des Alpes voit quelques nuages inoffensifs se développer temporairement en journée. Il fera de 18 à 22 degrés sur l'ensemble de la région.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée est douce et bien ensoleillée. Seul le relief des Alpes ainsi que la Corse connaissent quelques passages nuageux qui restent sans conséquences. Il fera de 17 à 20 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	7/17	S
BIARRITZ	7/13	S
BORDEAUX	8/19	S
BOURGES	4/16	S
BREST	6/13	N
CAEN	6/10	S
CHERBOURG	1/12	S
CLERMONT-F.	4/18	S
DIJON	5/18	S
GRENOBLE	3/22	S
LILLE	1/12	S
LIMOGES	6/15	S
LYON	5/19	S
MARSEILLE	6/21	S
NANCY	3/14	S
NANTES	6/16	S
NICE	10/17	S
PARIS	3/14	S
PAU	4/15	S
PERPIGNAN	10/18	S
RENNES	5/15	S
ST-ETIENNE	5/17	S
STRASBOURG	2/13	S
TOULOUSE	9/15	S
TOURS	4/15	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	C
FORT-DE-FR.	22/28	S
NOUMEA	26/30	N
PAPEETE	24/29	P
POINTE-A-PIT.	21/28	S
ST-DENIS-RÉ.	25/28	N
EUROPE		
AMSTERDAM	5/10	S
ATHENES	9/18	N
BARCELONE	12/18	N
BELFAST	10/14	C
BELGRADE	0/9	N
BERLIN	1/6	S
BERNE	0/11	S
BRUXELLES	5/13	S
BUCAREST	-2/6	C
BUDAPEST	-3/7	N
COPENHAGUE	-2/3	C
DUBLIN	9/15	C
FRANCFORT	-4/12	S
GENEVE	4/13	S
HELSINKI	-9/-2	N
ISTANBUL	3/9	P
KIEV	-4/-2	C
LISBONNE	11/20	S
LIVERPOOL	8/12	C
LONDRES	7/13	N
LUXEMBOURG	3/12	S
MADRID	4/17	S
MILAN	4/14	S
MOSCOU	-10/-3	S
MUNICH	-2/9	S
NAPLES	6/18	S
OSLO	-3/0	*
PALMA DE M.	11/19	S
PRAGUE	-4/5	S
ROME	5/17	S
SEVILLE	10/22	N
SOFIA	-1/7	C
ST-PETERSB.	-5/0	S
STOCKHOLM	-5/1	N
TENERIFE	10/14	S
VARSOVIE	-6/2	C
VENISE	3/11	N
VIENNE	-3/7	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/24	P
BUENOS AIR.	20/29	S
CARACAS	22/30	C
CHICAGO	-3/3	S
LIMA	20/24	P
LOS ANGELES	8/13	N
MEXICO	10/22	S
MONTREAL	-8/-1	S
NEW YORK	1/6	S
SAN FRANCIS.	9/15	S
SANTIAGO/CHI	9/23	S
TORONTO	-6/3	S
WASHINGTON	1/4	S
AFRIQUE		
ALGER	13/17	C
DAKAR	19/23	S
KINSHASA	21/30	N
LE CAIRE	11/22	S
MARRAKECH	10/17	C
NAIROBI	18/23	P
PRETORIA	20/24	P
RABAT	11/18	N
TUNIS	13/20	C
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/32	P
BOMBAY	24/33	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	17/25	S
HANOI	17/23	C
HONGKONG	14/21	S
JERUSALEM	10/19	S
NEW DEHLI	15/33	S
PEKIN	7/14	C
SEOUL	3/11	S
SINGAPOUR	26/31	N
SYDNEY	19/24	C
TOKYO	9/19	S

Situation le 15 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 17 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Jusqu'au 31 mars, Bennett Voyages propose un week-end à Dublin à 990 F (151 €) par personne avec une nuit en chambre double et petit-déjeuner dans un hôtel « 3 étoiles » du centre de la ville, et Paris-Dublin aller-retour sur vols réguliers Aer Lingus. En avril, il en coûtera 1 070 F (163 €). Renseignements dans les agences et au : 01-48-01-87-77.

■ **KENYA.** Seul vol charter direct pour Mombasa, le Boeing 747 de Corsair affrété par Etapes nouvelles continue d'opérer chaque semaine au départ de France. Ce voyagiste y programme cinq safaris d'une ou deux semaines ainsi que des séjours balnéaires dans la région de Monbasa, où il propose, jusqu'au 31 mars, un séjour d'une semaine à partir de 3 520 F (536 €) par personne, en chambre double et demi-pension avec le transport. Renseignements dans les agences et au : 01-42-80-55-66.

ASTRONOMIE

Un thème astral inédit réalisé par le mathématicien Kepler découvert en Californie

C'EST le genre de découverte qu'on ne fait pas deux fois. Ce d'autant plus qu'Anthony Misch, du *Lick Observatory (Californie)*, ne l'a pas effectuée dans un télescope ou dans une lunette. Non. La trouvaille a eu lieu à la bibliothèque de l'université de Santa Cruz. Plongé dans les archives, M. Misch effectuait des recherches sur d'anciennes éclipses de Soleil quand son regard fut attiré par un document d'apparence modeste. Une feuille de papier de 15 centimètres sur 20.

Alors que bien d'autres n'auraient jeté qu'un coup d'œil sommaire sur un texte rédigé et annoté en allemand, M. Misch, qui parle la langue de Goethe, s'y arrêta. Ce collectionneur de livres avait flairé l'oiseau rare. *« Ce fut vraiment un moment palpitant,* raconte-t-il. *Sur-le-champ, j'ai su que cela pouvait être une découverte spectaculaire, au point que ma main tremblait alors que je parcourais le document. »* Il s'agissait de l'horoscope d'un noble autrichien nommé Hans Hannibal Huetter von Huetterhoffen. Une note en bas de page, datée de 1864 et signée de l'astronome allemand Struve, indiquait que l'auteur du thème astral en question n'était autre que le grand Johannes Kepler (1571-1630). Vérification faite auprès d'un spécialiste berlinois des manuscrits, détenant lui aussi un autographe du père des trois célèbres lois sur le mouvement des planètes, Kepler était bien, il y a quatre siècles de cela, l'astrologue de Hans Hannibal Huetter von Huetterhoffen.

Un jugement rétrospectif trouvant bizarre que ce mathématicien de génie, cofondateur de l'astronomie moderne, se laisse aller à l'occulte serait un contresens historique. *« Ce document est un nouveau témoignage d'une pratique courante et qui pouvait encore être considérée comme scientifique à l'époque »*, explique William Shea, historien des sciences à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg et spécialiste du XVII[e] siècle.

Comme le précise Micheline Grenet dans son livre *La Passion des astres au XVII[e] siècle* (Hachette, 1994), *« Kepler est aussi célèbre en son temps comme mathématicien que comme astrologue. (...) Il nous offre un exemple privilégié qui permet d'illustrer, en ce début de siècle, une pensée de transition à mi-chemin entre le magique et le rationnel, où la croyance aux horoscopes n'est pas incompatible avec la science authentique. Comment un contemporain de Kepler pourrait-il mettre en doute la qualité scientifique de l'astrologie dès lors qu'elle est pratiquée par un maître éminent au prestige d'autant plus incontestable que, coup sur coup, il a prédit avec succès une famine, une révolte paysanne et une invasion turque ? »*

Moins talentueux que Kepler, Galilée (1564-1642) réalisera des horoscopes jusqu'en 1624, prédisant notamment une longue vie à son protecteur, le grand-duc de Toscane... quelques semaines avant la mort de celui-ci. Mais alors que Galilée ne voyait là qu'un moyen de gagner sa vie, Kepler – qui en vivait aussi – fait preuve d'une foi authentique en l'astrologie.

Ce qui n'était pas sans soulever nombre de contradictions, l'Allemand, partisan de l'héliocentrisme copernicien, s'appuyant pour ses thèmes astraux sur des tables d'observation géocentriques... *« Il est difficile de se remettre dans cette situation psychologique,* reconnaît M. Shea. *Il y a une croyance assez spontanée chez l'être humain en une influence venue de l'extérieur de la Terre. »*

A l'époque, bien que condamnée par Rome, qui y voyait une menace envers le libre arbitre et la volonté divine, l'astrologie dite judiciaire – qui prédit les destinées des hommes – fleurit chez les puissants. *« Le pape Urbain VIII se livrait à des rites astrologiques incroyables* rappelle M. Shea. *Il s'enfermait avec le philosophe italien Campanella dans une pièce sur les murs de laquelle les astres étaient peints et il faisait brûler des matières aromatiques pour écarter les conjonctions défavorables. »*

Le système astrologique finit par s'éroder au XVII[e] siècle car on constate qu'il ne tient pas compte d'un certain nombre de phénomènes naturels comme la précession des équinoxes. L'utilisation de la lunette astronomique par Galilée ajoutant une troisième dimension, la profondeur, à la contemplation des étoiles, on s'aperçoit que les constellations du zodiaque ne sont que le résultat d'un effet de perspective et n'existent que dans notre imagination. Lentement mais sûrement, l'astrologie recule face au rationalisme et aux progrès de la science... dus notamment aux lois de l'« astrologue » Kepler.

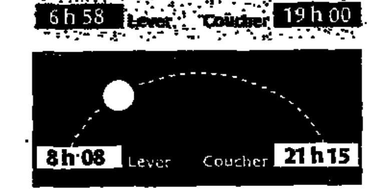
Pierre Barthélémy

UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE, SANTA CRUZ

Le recto du manuscrit retrouvé.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 19 mars 1999 (à Paris) •

6 h 58 Lever Coucher 19 h 00



MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 99063

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II											■	
III			■						■			
IV							■					
V			■					■				
VI		■			■							
VII						■						
VIII									■		■	
IX				■				■				
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. Qui ont beaucoup donné et peu reçu. – II. Pour ressourcer les politiques en été. – III. Note. Sans aucun attrait. Référence horaire. – IV. Mesurent le travail, mais n'ont rien à voir avec les 35 heures. Gardien des secrets. – V. Le temps de faire un tour. Lasser à la longue. Reprit le sauvageon en mains. – VI. Cale sur le marbre. Faisait court dans le texte. – VII. Décorations académiques. Bien établi. – VIII. Accrochés à la ceinture pour faire le poids. – IX. Personnel. Fait un tour et elle entre. Lumière de la ville. – X. Fit son apparition. Doivent être solides pour tenir.

VERTICALEMENT

1. Toujours par-dessus. – 2. Instrument de force. Aide le matador. – 3. Un peu ringard. Couvrit. – 4. Considérées à leur juste prix. – 5. Blanc de Cadix. Capitale des Fidji. – 6. Avec elles, le courant passe. Prêt à monter. – 7. Transformation céréalière. Ouvertes sur la mer et ouverts sur le port. – 8. Victimes de crises de foie. Nain protecteur chez Ramsès. – 9. Petit par un bout. Rait en forêt. Réponse enfantine. – 10. Si on ne les dérange pas, elles travaillent dans leur coin. – 11. S'arrête à midi. Points en opposition. – 12. Rapportent quand elles sont bonnes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99062

HORIZONTALEMENT

I. Sous-entendus. – II. Obsède. Tua. – III. Le. Air France. – IV. Identité. Tac. – V. Pinte. Piment. – VI. Sensés. Ni. Aa. – VII. Ine. Saut. Lit. – VIII. Scat. Tréfile. – IX. Médecins. Elu. – X. Esérine. Oder.

VERTICALEMENT

1. Solipsisme. – 2. Obédiences. – 3. Us. Ennéade. – 4. Séants. Ter. – 5. Editées. Ci. – 6. Neri. Satin. – 7. FTP. Urne. – 8. Etreintes. – 9. Nua. Mi. – 10. Dante. Lied. – 11. Canaille. – 12. Spectateur.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 112

Etonnantes racines

VOUS CONNAISSEZ tous $\sqrt{2}$, ce nombre qui, multiplié par lui-même, est égal à 2. Voici deux questions faciles mais déroutantes le concernant.

● Placez les parenthèses qui rendent vraie l'égalité suivante :

$$\sqrt{2}^{\sqrt{2}^{\sqrt{2}^{\sqrt{2}}}} = \sqrt{2}^{\sqrt{2}^{\sqrt{2}}}$$

● Quelle est la valeur du nombre $\sqrt{2}^{\sqrt{2}^{\sqrt{2}^{\cdots}}}$?

(les pointillés représentent une suite infinie où se succèdent les symboles $\sqrt{}$ et 2).

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 23 mars

Solution du problème n° 111 paru dans *Le Monde* du 2 mars

On peut construire 21 tours différentes de hauteur 6.

Appelons T (n) le nombre de tours possibles de hauteur n.

On va les comptabiliser en distinguant deux cas :

– celles qui se terminent par une brique blanche sont obtenues en ajoutant une brique blanche à toutes les tours de hauteur (n-1). Il y en a donc T (n-1) ;

– celles qui se terminent par une brique noire sont obtenues en ajoutant une brique noire à toutes les tours de hauteur (n-1) se terminant par une brique blanche. Or on vient d'expliquer qu'il y en a autant que de tours de hauteur (n-2), soit T (n-2).

Au total, il vient donc : T (n) = T (n-1) + T (n-2).

On part du début : T (1) = 2 ; T (2) = 3.

On continue de proche en proche : T (3) = 2 + 3 = 5 ; T (4) = 3 + 5 = 8 ; T (5) = 5 + 8 = 13 ; T (6) = 8 + 13 = 21.

Les spécialistes auront reconnu la suite de Fibonacci.

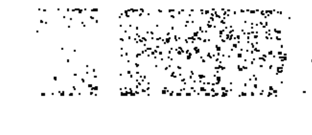
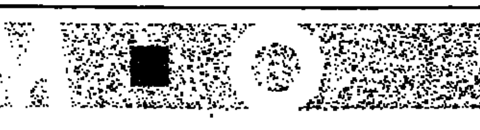
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

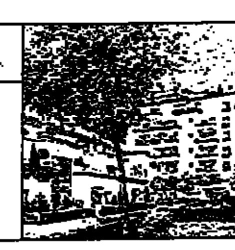
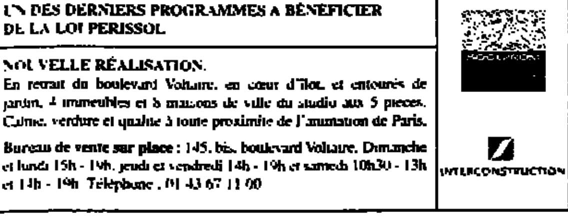





NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS



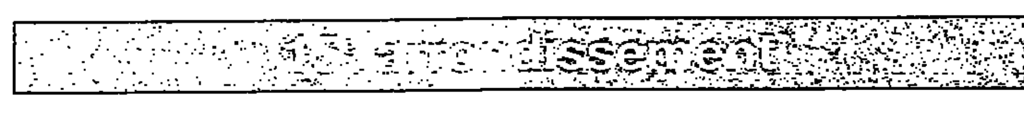
Les Allées Voltaire
145 bis, bd Voltaire 75011 Paris

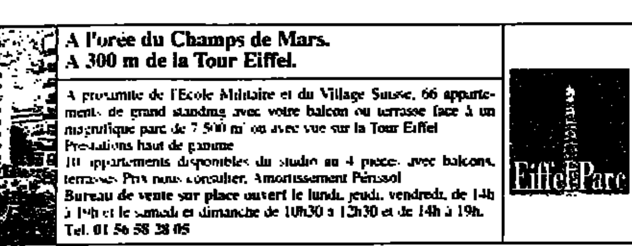
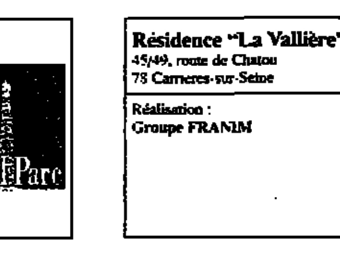
Co-réalisation
SOGEPROM
INTERCONSTRUCTION
160 bis, rue de Paris
92645 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 46 99 59 00
Fax 01 46 99 59 59

UN DES DERNIERS PROGRAMMES A BÉNÉFICIER DE LA LOI PERISSOL

NOUVELLE RÉALISATION.
En retrait du boulevard Voltaire, en cœur d'îlot, et entourés de jardin, 4 immeubles et 8 maisons de ville du studio aux 5 pièces. Calme, verdure et qualité à toute proximité de l'animation de Paris.
Bureau de vente sur place : 145, bis, boulevard Voltaire. Dimanche et lundi 15h - 19h, jeudi et vendredi 14h - 19h et samedi 10h30 - 13h et 14h - 19h. Téléphone : 01 43 67 11 00

INTERCONSTRUCTION



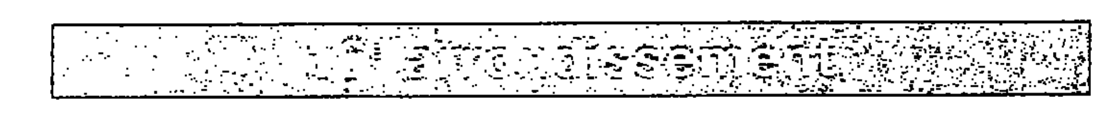




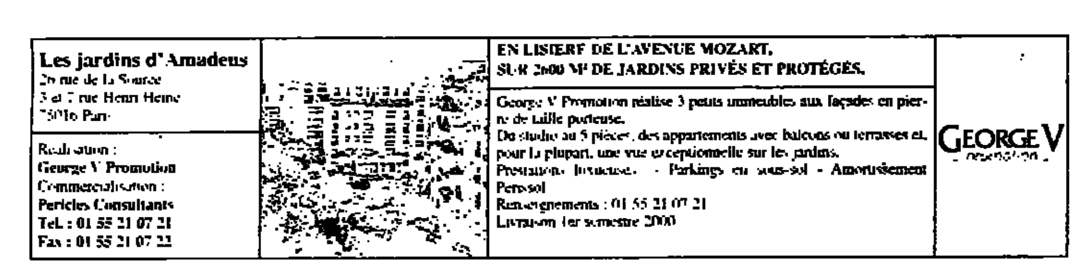
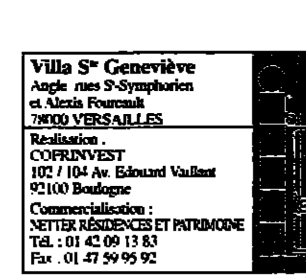
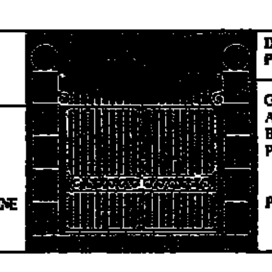
Eiffel Parc
rue Desaix
75015 Paris

Réalisation :
SORIF/UNIMO
Commercialisation
GEFIC

A l'orée du Champs de Mars.
A 300 m de la Tour Eiffel.

A proximité de l'Ecole Militaire et du Village Suisse, 66 appartements de grand standing avec votre balcon ou terrasse face à un magnifique parc de 7 500 m² ou avec vue sur la Tour Eiffel
Prestations haut de gamme
10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec balcons, terrasses. Prix nous consulter. Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert le lundi, jeudi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 56 58 28 05



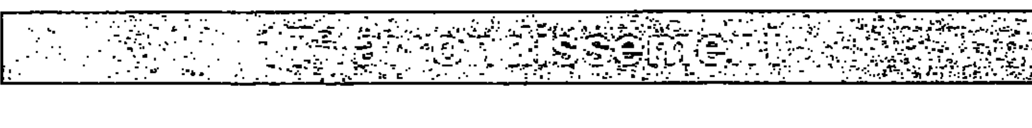
Les jardins d'Amadeus
26 rue de la Source
3 et 7 rue Henri Heine
75016 Paris

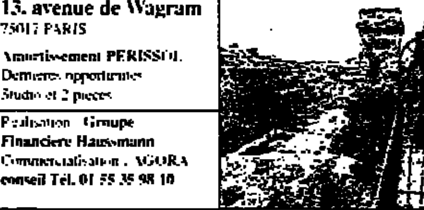
Réalisation :
George V Promotion
Commercialisation :
Periclès Consultants
Tél. : 01 55 21 07 21
Fax : 01 55 21 07 22

EN LISIERE DE L'AVENUE MOZART, SUR 2600 M² DE JARDINS PRIVÉS ET PROTÉGÉS.

George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse.
Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins.
Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement Périssol
Renseignements : 01 55 21 07 21
Livraison 1er semestre 2000

GEORGE V PROMOTION



13, avenue de Wagram
75017 PARIS

Amortissement PERISSOL.
Dernieres opportunités
Studio et 2 pieces

Réalisation : Groupe
Financière Haussmann
Commercialisation : AGORA
conseil Tél. 01 55 35 98 10

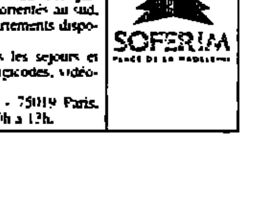
A 100 m DE L'ETOILE

Votre investissement Perissol à deux pas de l'Etoile. Le Groupe Financière Haussmann réhabilite un immeuble aux prestations de qualité alliant le charme de l'ancien au confort du neuf. Il reste quelques studios et 2 pièces de 30 à 42 m², orientés sur cour, conçus pour optimiser votre investissement Périssol. Livraison 4ème trimestre 1999.

Renseignements et réservations :
AGORA Conseil 219, rue St Honoré 75001 Paris
Tél. 01 55 35 98 10

AGORA CONSEIL





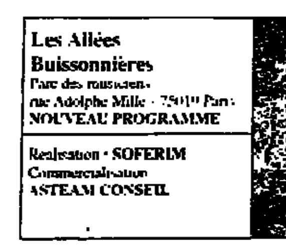
Les allées Cantates
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du metro Porte de Pantin

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation :
AMSTEAM CONSEIL
Tel : 01 42 45 17 57

DU STUDIO AU 5 PIECES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PERISSOL

Au cœur du **Parc des Musiciens**, la nouvelle résidence des **Allées Cantates** s'insère dans un environnement privilégié, entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles.
Prestations de standing : parquet chêne dans dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

SOFERIM



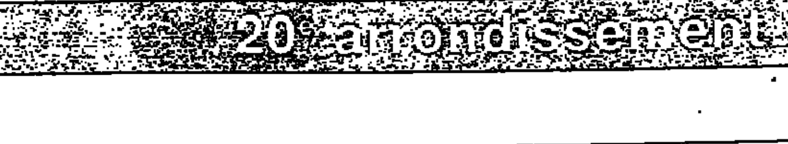

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

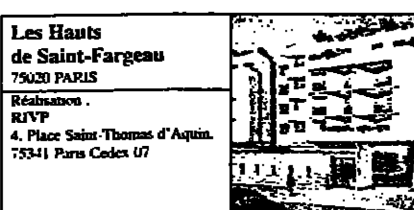
Réalisation : **SOFERIM**
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

A 200 m du metro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. **GAZ ET QUALITEL.**
Du studio au 6 pieces, 12 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59.

SOFERIM





Les Hauts de Saint-Fargeau
75020 PARIS

Réalisation :
RIVP
4, Place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07

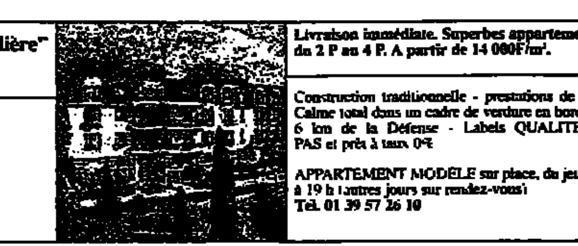
NOUVEAU PROGRAMME : au cœur du quartier de Saint-Fargeau (Métro St-Fargeau ou Porte de Bagnolet), dans un environnement calme et résidentiel, 112 logements du studio au 5 pièces à des prix exceptionnels. Prestation de qualité, label QUALITEL ou VIVRELEC demandés.
Livraison à partir du 2e semestre 2000.
Premier prix à partir de 13 000 F/m² habitable.
Investissement Périssol.

Renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 93

RIVP

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine



Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrieres-sur-Seine

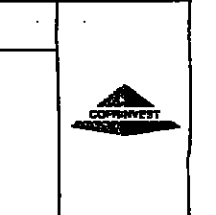
Réalisation :
Groupe FRANIM

Livraison immédiate. Superbes appartements du 2 P au 4 P. A partir de 14 000F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle.
Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

78 Versailles



Villa Sᵗᵉ Geneviève
Angle rues S-Symphorien et Alexis Fourcault
78000 VERSAILLES

Réalisation :
COFRINVEST
102 / 104 Av. Edouard Vaillant
92100 Boulogne
Commercialisation :
NETTER RÉSIDENCES ET PATRIMOINE
Tél. : 01 42 09 13 83
Fax : 01 47 59 95 92

DANS UNE VOIE PRIVÉE, 14 MAISONS PROTÉGÉES DE 4, 5 ET 6 PIÈCES.

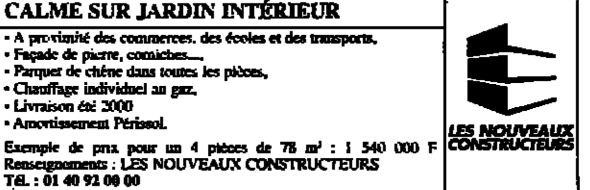
Gare de Montreuil (Ligne rive droite) à moins de 500 m.
Architecture typiquement Versaillaise.
Bonnes orientations.
Prestations haut de gamme.

PRIX DE LANCEMENT - Nous consulter.

COFRINVEST




92 Montrouge

Les Jardins de Montrouge
59 Avenue Henri Ginoux
(ex. rue de Bagneux)
92120 Montrouge
A 500m de Paris XIVème
Réalisation :
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 40 92 00 00

BALCON/TERRASSE PLEIN SUD, AU CALME SUR JARDIN INTÉRIEUR

- A proximité des commerces, des écoles et des transports,
- Façade de pierre, corniches...,
- Parquet de chêne dans toutes les pièces,
- Chauffage individuel au gaz,
- Livraison été 2000
- Amortissement Périssol.

Exemple de prix pour un 4 pièces de 78 m² : 1 540 000 F
Renseignements : LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 01 40 92 00 00

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PARIS NOTAIRES SERVICES

LE LOGEMENT DE LA FAMILLE

L'article 215, alinéa 3, du Code Civil, énonce que "les époux ne peuvent l'un sans l'autre disposer des droits par lesquels est assuré le logement de la famille, ni des meubles meublants dont il est garni. Celui des deux (époux) qui n'a pas donné son consentement à l'acte peut en demander l'annulation".

Cet article a vocation à s'appliquer à tous les époux, quel que soit le régime matrimonial qu'ils ont choisi, puisque l'article 215 du Code Civil, ci-dessus rappelé, fait partie du "régime primaire" des époux auquel ils ne peuvent en aucun cas déroger.

C'est ainsi que, même pour des époux mariés sous le régime de la séparation de biens, qui peuvent théoriquement disposer librement de leurs biens sans avoir à en référer à leur conjoint, la vente du logement de la famille nécessitera impérativement le consentement du conjoint, bien qu'il ne soit nullement propriétaire.

Peu importe la nature du droit de propriété : il pourra s'agir du droit de propriété lui-même, d'un droit d'habitation, d'un usufruit ou encore de parts de société donnant droit à la jouissance et à l'attribution d'un appartement.

Enfin, la généralité des termes de l'article 215 du Code Civil englobe les actes de vente proprement dits, mais également les constitutions d'hypothèque, d'usufruit ou de droit d'habitation, etc...

Le consentement du conjoint interviendra à l'acte lui-même, mais il peut être donné par procuration. Tout acte passé en violation des dispositions de l'article 215 est susceptible d'être annulé à la demande du conjoint dont le consentement était nécessaire, dans le délai d'un an du jour où il a connaissance de l'acte.

Si le conjoint est hors d'état de manifester sa volonté (absence, maladie) ou si son refus est injustifié, l'autre époux devra obtenir une autorisation judiciaire de passer outre. Le juge, après avoir apprécié les causes du refus, pourra autoriser le conjoint à passer la vente seul.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

BUREAUX

11e Me PARMENTIER
bureaux à usage professionnel, récent, 1 et.
97 m² - 1 390 000 F
GERER Mme Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

APPARTEMENTS

PARIS 1er

ENTRE PALAIS-ROYAL
ET PL. DES VICTOIRES
appt à l'écart du bruit
Prix 2 950 000 F
Serge Kayser. 01-43-26-43-43

PARIS 4e

CENTRE POMPIDOU
4e, asc., beau séj., 2 chbres
calme, rénové, 1 350 000 F
Serge Kayser. 01-43-26-43-43

PARIS 7e

CHAMP-DE-MARS
AV. MOTTE-PICQUET
3 P., 63 m², parfait état
1er, asc., imm. rénové
1 470 000 F. 01-44-94-04-40

CHAMP-DE-MARS (près)
VUE EXCEPTIONNELLE
DERNIER ÉTAGE
SUPERBE pied-à-terre
150 m² + 33 m² terrasse
DOMUS. 01-45-66-90-73

PARIS 8e

ROME, 184 m²
5e, asc., balcon, soleil, parquet
chem, moulures, vue superbe
à rafraichir, 3 500 000 F
Serge Kayser. 01-43-26-43-43

PARIS 9e

MARTYRS-TRUDAINE
beau 7 P., 186 m², dble expo
pierre-de-t., balc., 4 450 000
X'IMMO. 01-40-25-07-05

PARIS 11e

Me PARMENTIER
récent, asc., ravalement
en 1997, 2 P., 44 et 48 m²
+ balcons à partir de
710 000 F
GÉRER - Mme Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

MAISON LOFT
Superbe, lumière, jardin
hors du commun. 3 700 000
Serge Kayser. 01-43-26-43-43

PARIS 13

R. JEANNE-D'ARC
2 P., 53 m², 3 ét., 730 000 F
GERER. 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03

LE NOUVEAU MONDE
69, RUE DUNOIS
– 3 P., à partir 1 100 000 F
– 4 P., à partir 1 120 000 F
bur. de vente s/pl.
26e et., mercredi 11 h à
12 h 30 et de 15 h à 18 h et
le vendredi de 15 h à 18 h
GÉRER. 01-53-61-29-90
ou 06-07-62-63-00

PARIS 14e

VILLA ADRIENNE
2/3 PCES, 68 m², sur rue
et sur le SQUARE PRIVÉ
1 500 000 F. 01-44-94-04-40

PARIS 16e

OCTAVE-FEUILLET, beau 4 P.
5e, asc., VUE DÉGAGÉE
2 600 000 F - 01-44-94-04-40

7 P., 217 m²
4e et., p.-de-t. 5 500 000 F
X'IMMO - 01-40-25-27-05

AV. HENRI-MARTIN
8 P., 320 m², 12 000 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

PRES FOCH, superbe imm.
pierre-de-t. ravalé, 90 m²
volume, cheminée, moulures
2 000 000 F. 01-43-59-12-96

PARIS 17e

46 m², 460 000 F
Dble living, cuis., bains,
2e ét., clair, 4 fen., r. des
Épinettes. 01-44-94-04-40

NIEL-SUR-VILLA
4 P., 77 m², b. état, park.
2 250 000 F - 01-34-60-39-08

7 PIÈCES
ÉTOILE ST-FERDINAND
pierre-de-t., 2e ét.
balcons, rue calme
AEGIDE - 01-53-65-60-60

PTE MAILLOT
Imm. 1930, 167 m², 5e ét.,
4 chbres, parfait état
FEAU
WAGRAM. 01-42-27-85-00

PARIS 20e

MARAICHERS, MAISON
atypique, 210 m² habit., patio,
terrasse, petite cour, 4 chbres
2 800 000 F. IP.
01-48-83-32-88

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE
Imm. récent face école
dentaire, bus et commerces
à proximité
– chbre 19 m², 190 000 F
– 3 P., 63 m², balcons, cave,
et park. inclus, occupé
jusqu'en avril 2002.
Rentabilité 7 %. 695 000 F
Gérer : Mme Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

94 Val-de-Marne

Métro Charenton-Écoles
face bois de Vincennes
imm. anc., 3e ét., sans asc.
2 P., 39 m² (loi Carrez), balc.
680 000 F. 06-13-09-56-32

PAVILLONS

Rég. parisienne

Val-d'Oise
Pav. indépendant, résid.
150 m², 7 P., sur 2 niveaux
gar. 2 voit., s-sol total
ter. arboré 850 m². Px : 1,6 MF
Tél. : 01-34-69-94-76

PROPRIÉTÉS

15' de Roissy
campagne et bois
MAISON DE MAITRE (1810)
8/9 pièces
Parc et verger 1,8 ha
PAYSAGE
EXCEPTIONNEL
Part : 2.7 MF
Tél. : 01-45-54-83-44

• LE LYS-CHANTILLY : maison
p. de t., 190 m², living, 5 chbres
1 bureau double, 2 sdb, 2 WC
1 douche, 4 000 m², arboré clos
muret, gar., 3 voit. + chbre + WC
3 000 000. 03-44-21-21-75

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE. 01-44-23-03-11
CHATEAU DE MEZY
32, route d'Apremont
MEZY-SUR-SEINE (78)
Grande maison classée
(2 ét.), + pav. de gardien
sur terrain 30 422 m²
+ terrains 17 295 m²
conçue en 1924 pour
le couturier P. Poiret
par R. Mallet-Stevens
et achevée en 1938 pour
la comédienne Elvire Popesco
vue sur vallée de la Seine
MAP 1 800 000 F. 274 408,23 €
Visites 20/3 de 10 h à 12 h
26 et 29/3 de 15 à 17 h et
sur RV au 01-49-70-35-56

Province

ST-TROPEZ CENTRE
LUXUEUSE PROPRIÉTÉ
Parc arboré, 2 000 m², entiér.
clos. Pool-house, piscine,
700 m² hab., maison 1880
entièrement & magnifiquement
restaurée. Px 18 500 000 FF
Tél. : au 01-45-63-97-69 ou
écr. à SRD, 8 av. Vélasquez
75008 PARIS (FRANCE)

MORBIHAN
Part. vd bois 20 ha
terrain plat, feuillus et
résineux, bord de route
Tél. : 02-97-60-17-05

ACHATS

[illegible]

INTER PROJETS recherche
S/Paris et Est parisien
volumes atypiques
a vendre ou à louer
T. : 01-42-83-46-46

ACH. 100 à 120 m², Paris
prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15, 16e
01-48-73-48-07 même soir

LOCATIONS

[illegible]

Paris

3e, Hôtel particulier XVIIIe
rénovation grand standing
appartements à la location
à partir de 5 381 F/mois CC
AVIS 01-44-78-20-36

RASPAIL-VAVIN
gd stand., 120 m², 2 chbres
12 900 F net. 01-45-31-51-10

SAGGEL
TRANSACTIONS
AVENUE FOCH
dans immeuble de standing
appartement refait à neuf
7 P. de 420 m² avec chbres
de service, dble-réception
s. à m., bur., 4/5 chbres
dressings et rangements
cuisine aménagée et offices
loyer 44 000 F + charges
Visites sur rendez-vous

01-55-07-69-95

SAGGEL
TRANSACTIONS
AU CŒUR DU 17e
Imm. Haussmanniens
APPTS EN RENOVATION
belles prestations
2 P., 56 m², 5 880 F + ch.
4 P., 126 m², 13 900 F + ch.
5 P., 136 m², 14 980 + ch.
6 P., 230 m², 23 000 F + ch.

AUTRES PRODUITS
DISPONIBLES

01-55-07-69-94

SAGGEL
TRANSACTIONS
AU CŒUR DE LA
PLAINE MONCEAU
Imm. Haussmanniens
prestations de qualité
parquet moulures cheminees
belle hauteur sous plafond

4 P., 148 m², 16 000 F + ch.
5 P., 146 m², 15 750 F + ch.
6 P., 217 m², 21 700 F + ch.
6 P., 220 m², 24 000 F + ch.
parking possible dans imm.
Visites sur rendez-vous.
Tél. : 01-55-07-69-94

– V. HUGO, 2 P., 55 m². NEUF
STANDING 5 100 + ch.
–MUETTE LUXE 2 P.
2e ét., s/jard., 7 000 net
– PASSY vue Seine 2/3 P.
78 m², 6 700 + ch.
– 16e G. SAND, beau 4 P.
80 m² + ch. serv. 8 600 + ch.
16e. Pte ST-CLOUD, 4/5 P.
125 m², 5, asc., 10 500 + ch
– AV. FOCH, 7e et., LUXE
3 P., 90 m², 11 265 + reprise
– ST AUGUSTIN, superbe
4 P., 110 m², 2, asc., 11 500 + ch.
– 17e Bd MALESHERBES, 6 P.
185 m², Haussmann, 17 000 + ch.
VALMONT. 01-44-94-04-40

Rég. parisienne

SURESNES
av. Criolla, appt de 250 m²,
8 P., 5 chbres, 1 bureau,
dernier étage
TERRASSE 250 m²
22 500 F + charges
SAGGEL TRANSACTIONS
01-55-07-69-95

Province

Vue Golfe du Morbihan
très calme, maison TT CFT
6/7 pers., A LOUER
DE JUIN A SEPT.
de 4 000 F à 6 000 F la sem.
selon période
Tel. : 02-97-66-97-08 ou
06-09-34-91-87

St-Tropez Gassin
résidence Caesar Domus
appt pour 2 pers. à partir
de 1 798 F/semaine, pisc.,
tenn., jard., sauna. etc
T. : 04-94-55-86-55

Étranger

VENISE, 100 m Saint-Marc
loue appt, sem., 4/6 pers.
rénové, conf., calme, vue,
charme, 80 m², 2 SDE, draps
nettoyage. 5 950 F CC
T. : 04-93-84-84-72

Côte d'Azur, Grimaud, villa
standing, piscine, jardin
paysage, séjour,
cheminée, 3 ch., 6 pers.,
mars à mai et octobre.
Tel. : 00-49-6221 38 18 30

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75116
Rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST PARIS
VIDES ET MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

DISPARITIONS

■ **Mgr ISIDORE DE SOUZA**, archevêque de Cotonou, est mort samedi 13 mars d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-cinq ans. L'ensemble de la classe politique béninoise a salué Mgr de Souza comme le véritable artisan du passage en douceur de dix-sept années d'un régime militaro-marxiste à un multipartisme intégral au début des années 90. Pendant l'année de la transition démocratique, Mgr de Souza, toujours vêtu de sa soutane, a abandonné son évêché pour faire la navette entre les différents groupes politiques. A plusieurs reprises pendant la conférence nationale, entamée le 19 février, il n'a pas hésité à en suspendre les travaux pour aller recueillir l'avis du président Kérékou sur les points de blocage, cherchant toujours à éviter de l'humilier. Depuis, Mathieu Kérékou *« a retrouvé Dieu »* et placé *« sous le signe de Dieu »* son retour au pouvoir, en mars 1996, après avoir été battu aux élections de mars 1991. Après la conférence, Mgr Isidore de Souza a dirigé le Haut Conseil de la République, le Parlement de transition avant de présider, jusqu'en 1993, la Cour constitutionnelle provisoire. Il est resté très écouté et unanimement apprécié par l'ensemble des Béninois comme *« le père de la liberté retrouvée »*.

■ **LE PASTEUR TOM TCHAKO**, de l'église évangélique de Nouvelle-Calédonie, l'un des principaux artisans de la réconciliation à Ouvéa après les violences politiques de 1988, est mort samedi 13 mars d'une crise cardiaque à l'âge de cinquante-quatre ans. Il était depuis trois ans le pasteur de Gossanah, au nord d'Ouvéa, lorsqu'en mai 1988 eut lieu dans cette tribu l'assaut sanglant par les forces de l'ordre de la grotte où un commando indépendantiste retenait des gendarmes en otages après l'attaque de leur caserne. Le bilan total de ces deux événements fut de 25 morts (6 membres des forces de l'ordre, et 19 indépendantistes d'Ouvéa). Depuis, avec le concours des autorités coutumières, religieuses, politiques, le pasteur Tchako se consacrait inlassablement au difficile rapprochement des habitants de Gossanah et de ceux du reste de l'île, ainsi qu'à la réconciliation entre communautés du territoire. Il fut ainsi l'un des instigateurs d'une émouvante cérémonie coutumière et religieuse de pardon et de réconciliation, le 22avril 1998 à Ouvéa, entre tous les habitants de son île et les gendarmes. Cette cérémonie intervenait dix ans exactement après l'attaque de la gendarmerie, mais surtout vingt-quatre heures après la signature de l'accord de Nouméa sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie entre l'Etat et les deux principaux partis pro et anti-indépendantistes.

■ **EUGÈNE CAILLOT**, ancien « patron » des écoutes téléphoniques en France, est mort, jeudi 11 mars, à Brion (Saône-et-Loire), dans sa quatre-vingt-sixième année. Né le 2 décembre 1913, Eugène Caillot rejoint la France libre à Alger, en 1943, d'où il exécute sa première mission, en France, d'agent de renseignement, en empruntant le sous-marin *Casabianca* qui s'est rallié très tôt au général de Gaulle. Depuis Alger, il organise et développe les communications avec Londres, les forces alliées en Italie et avec la Résistance en France. Après la Libération, il rejoint l'armée d'active et, en 1967, il dirige le groupement interministériel de contrôle (GIC) chargé des interceptions téléphoniques, administratives et judiciaires, et placé sous la responsabilité du premier ministre. Avec le grade de général de brigade, il quitte ce poste en 1983, bien après la limite d'âge normale de son grade et est remplacé par le colonel Charroy.

■ **TAHAR RAHAB**, chantre du *melhoune*, la poésie bédouine algérienne, est mort samedi 13 mars à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Tahar Rahab, natif de la région de Biskra (Sud algérien), a interprété plusieurs chansons du répertoire bédouin des régions du sud du pays, mais il était surtout connu pour son engagement pour la défense de cette culture à travers des émissions de radio qu'il a animées de 1948 jusqu'aux années 80.

■ **ANNIE JOLY-SEGALEN**, fille de l'écrivain Victor Segalen, est morte dimanche 7 mars à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle était née en 1912 – l'année même de la première parution de *Stèles* – à Tien-tsin, lors d'un séjour de son père en Chine. Depuis soixante ans, Annie Joly-Segalen accueillait les chercheurs et travaillait à la publication et à la reconnaissance de l'œuvre de Segalen. En octobre, une exposition sera organisée à la Bibliothèque nationale de France et, en l'an 2000, Henry Bouillier publiera la correspondance complète de Victor Segalen (Fayard-L'Herne), à l'établissement et à l'annotation de laquelle Anne Joly-Segalen contribua grandement.

NOMINATIONS

SANTÉ

Le professeur **Jacques Drucker** a été nommé directeur général de l'Institut de veille sanitaire (IVS) et **Yannick Moreau** présidente du conseil d'administration de l'IVS. A l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS), le docteur **Philippe Duneton** a été nommé directeur général et le professeur **Jean-Paul Cano** président du conseil d'administration. Les décrets annonçant ces nominations ont été publiés au *Journal officiel* daté 8-9 mars.

[Né en 1946 à Mesnil-Clinchamps (Calvados), Jacques Drucker est médecin. Pédiatre de formation, il obtient en 1981 un *master of science en épidémiologie* à l'Ecole de santé publique de Harvard, aux Etats-Unis. De 1983 à 1986, il se consacre à la prévention des maladies infectieuses au sein de l'Institut Mérieux, puis de la Fondation Mérieux, dont il devient le directeur scientifique. En 1988, il est nommé praticien hospitalier et professeur des universités en épidémiologie et santé publique au CHU de Tours (Indre-et-Loire), où il a fait sa carrière. Jacques Drucker dirigeait, depuis sa création en 1992, le Réseau national de santé publique.]

[Né en septembre 1961 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), Philippe Duneton est docteur en médecine. Il a été chef de clinique assistant des hôpitaux dans le service des maladies infectieuses et tropicales du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris). Titulaire d'un diplôme d'études spécialisées de santé publique, il a été chargé du dossier toxicomanie et chargé de mission sida à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris en 1996. Il a été à deux reprises, de 1992 à 1993, au ministère de la santé et de l'action humanitaire, puis de 1997 à 1998, au secrétariat d'Etat à la santé, conseiller technique de Bernard Kouchner. Depuis octobre 1998, Philippe Duneton était secrétaire général de l'Agence du médicament.]

[Née en décembre 1945 à Nantes (Loire-Atlantique), Yannick Moreau est entrée au Conseil d'Etat en 1971, après des études à HEC (1964-1967) et à l'ENA (1968-1971). Conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République de 1981 à 1984, elle devient, de 1984 à 1986, directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale (Jean-Pierre Chevènement). En 1991, elle est chargée par le premier ministre (Edith Cresson) d'une mission d'études sur les dépenses de santé à l'étranger. En 1992, elle est nommée directeur général adjoint de la SNCF, puis, en 1994, chargée de mission auprès du président de la SNCF (Jean Bergougnoux). Depuis mars 1996, Yannick Moreau était présidente de la 6e sous-section du contentieux du Conseil d'Etat.]

[Né en juillet 1940 à Blida (Algérie), Jean-Paul Cano est docteur en pharmacie, praticien hospitalier. Le professeur Cano dirige, entre 1979 et 1987, le service commun 16 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, puis l'unité 278. Directeur adjoint de la recherche du groupe industriel Sanofi de 1987 à 1990, il est nommé conseiller technique auprès du ministre délégué à la santé (Bruno Durieux) de décembre 1990 à décembre 1991, puis directeur général du Laboratoire national de la santé, jusqu'en mars 1993. En novembre 1993, il devient président du conseil scientifique de l'agence du médicament. Depuis juillet 1998, il était aussi vice-président du comité économique du médicament. Jean-Paul Cano est l'auteur de plus de deux cents publications scientifiques.]

DIPLOMATIE

Bernadette Lefort, ambassadrice au Mozambique, a été nommée ambassadrice au Swaziland en résidence à Maputo, en remplacement de Didier Destremau, par décret publié au *Journal officiel* du 4 mars.

[Née le 25 juillet 1940, Bernadette Lefort est licenciée en sciences économiques et diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Elle a été notamment en poste à Tel-Aviv (1970-1974), à New York auprès des Nations unies (1976-1981), à Copenhague (1988-1991), à Paris auprès de l'OCDE (1991-1994) et à l'administrtion centrale du Quai d'Orsay. Depuis octobre 1998, Bernadette Lefort est ambassadrice au Mozambique.]

Christophe Philibert, ambassadeur en Guinée, a été nommé ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry, en remplacement d'Hadelin de La Tour du Pin, par décret publié au *Journal officiel* daté 8-9 mars.

[Né le 30 novembre 1946 à Strasboug (Bas-Rhin), Christophe Philibert est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il a été notamment en poste à Mogadiscio (1972-1974 et 1977-1978), à Aden (1974-1977), à Tel-Aviv (1980-1982), à Londres (1984-1990), à Rabat (1994-1997) et à l'administration centrale. Christophe Philibert est ambassadeur en Guinée depuis juin 1997.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jean Baubérot a été élu, mardi 23 février, président de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE).

[*Né le 26 juillet 1941 à Châteauponsac* (Haute-Vienne), docteur en histoire, Jean Baubérot a enseigné, d'abord comme assistant, puis comme professeur à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) de la Sorbonne. Il est titulaire, depuis sa création en 1991, de la chaire d'histoire et sociologie de la laïcité à l'EPHE et directeur du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité (CNRS-Iresco). Historien du protestantisme, collaborateur régulier de l'hebdomadaire *Réforme*, il a assuré, pour la Fédération protestante de France, l'animation des commémorations du troisième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes (1985) et du quatrième centenaire de l'édit de Nantes (1998). Défenseur d'une laïcité « ouverte », Jean Baubérot a notamment écrit, au Seuil, *Le protestantisme doit-il mourir ?* (1988), *Vers un nouveau pacte laïque* (1990), *La Morale laïque contre l'ordre moral* (1997). A l'étranger, il est directeur du centre d'anthropologie historique Marc Bloch de l'université de Moscou et a enseigné dans plusieurs universités en Europe (Berlin, Oxford, Uppsala), aux Etats-Unis (Harvard, Princeton) et au Japon. En 1998, conseiller technique au cabinet de Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Jean Baubérot fut chargé de la formation à la citoyenneté.]

OUTRE-MER

Nicolas Lefebvre, administrateur des PTT, a été nommé directeur du cabinet de Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat. Il remplace Patrice Vermeulen, conseiller référendaire à la Cour des comptes, nommé directeur des entreprises commerciales, artisanales et de services au secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

[Né le 25 juillet 1959, Nicolas Lefebvre est titulaire d'un diplôme d'études approfondies de sciences économiques, ancien élève de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae) et de l'Ecole nationale supérieure des PTT. Il a été notamment conseiller technique d'Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications (1992-1993), avant d'être chargé des financements dans le secteur des télécommunications au Crédit local de France (1993-1997). Depuis juillet 1997, Nicolas Lefebvre était conseiller technique au cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.]

AGRICULTURE

Martine Ulmann, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommée directrice du Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS), en remplacement de Robert Halluin. Créé en 1968, cet établissement public met en œuvre, pour la France, la politique agricole commune dans le secteur du sucre et gère quelque 4 milliards de francs du Fonds européen d'organisation et de garantie agricole (Feoga).

[*Née le 28 novembre 1948 à Paris*, Martine Ulmann est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de sciences économiques. Elle commence sa carrière au secrétariat général de la marine marchande en 1972, puis, à partir de juin 1981, elle est conseiller technique au cabinet du ministre de la mer, Louis Le Pensec, puis auprès du secrétaire d'Etat à la mer, Guy Lengagne. En juillet 1984, elle est nommée conseiller référendaire à la Cour des comptes. En mai 1988, elle retourne au cabinet de Louis Le Pensec, ministre de la mer, puis ministre des DOM-TOM dans le gouvernement de Michel Rocard. De janvier 1991 à août 1993, elle est directrice des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer. Elle rejoindra ensuite le groupe CGEA, filiale de la Générale des eaux, devenue Vivendi, et restera dans ce groupe jusqu'en juin 1997. Lorsque Louis Le Pensec devient à l'été 1997 ministre de l'agriculture et de la pêche, Martine Ulmann est nommée conseiller auprès du ministre et restera rue de Varenne jusqu'en novembre 1998.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 7 mars est publié :

● **Environnement** : un arrêté modifiant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 mars sont publiés :

● **Télécommunications** : un décret relatif au service universel des télécommunications.

● **Défense** : un décret et deux arrêtés fixant les attributions et l'organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense ; un décret modifiant l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ; un décret modificatif relatif aux attributions du directeur général de la gendarmerie nationale ; un décret abrogeant le décret relatif à la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées ;

plusieurs arrêtés portant organisation de la direction de la fonction militaire et du personnel civil, de la direction des affaires financières, de la direction des affaires juridiques, de la direction du service national, du service du patrimoine, du service des moyens généraux, de la direction générale de la gendarmerie nationale, du service du commissariat de la marine et de la direction des ressources humaines.

Au *Journal officiel* du mercredi 10 mars sont publiés :

● **Enseignement supérieur** : un décret et un arrêté portant statut particulier du corps des assistants de l'enseignement supérieur.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Manon

a choisi de découvrir le monde le 6 mars 1999.

Ses parents sont heureux de l'accompagner dans cette aventure.

Nathalie CORROYER,
Sébastien HENAUX,
2, rue de l'Escalopier,
80000 Amiens.

Anniversaires de naissance

– Morlaix, 16 mars 1979.
Paris, 16 mars 1999.

Antoine...

Vingt ans... le monde est à toi !

Bon anniversaire.

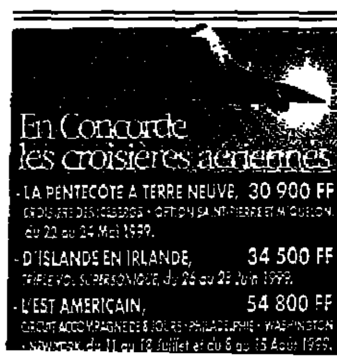
Marie, Joël, Julien.

Décès

– Renée Leforestier,
son épouse,
Pierre et Axel,
ses fils,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, à quatre-vingt-quatre ans, de

Jean LEFORESTIER,
professeur honoraire.

« Tout dit dans l'infini quelque chose à quelqu'un. »
V. Hugo.



– Germaine Bardet, née Billard,
son épouse,
Marie-Paule Veyret,
Dominique Guevara,
ses filles,
Clémence et Eve-Marie Veyret,
ses petites-filles,
Marina, Yves et Caroline Theulier,
ses neveu et nièces,
Ainsi que ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès, *le 8 mars 1999*, de

René BARDET,
ingénieur pilote
(aviation civile) E.R.,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
croix de guerre 1939-1945.

Selon ses volontés, la crémation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 11 mars.

13, rue Pétiniaud-Beaupeyrat,
87000 Limoges.

– Anne et Marcel Richard-Jarry,
Pierre Jarry et Elisabeth Schirmer,
Sylvie et Pierre-Simon Jouk-Jarry,
Isabelle et Hubert Collignon-Jarry,
François et Valérie Jarry-Menault,
Hélène, Marjolaine, Perrine, Manuel, Martin, Thomas, Robin, Léa, Zoé et Etienne,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

André JARRY,

survenu le 11 mars 1999, à Savigny-sur-Orge, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 18 mars, à 10 heures, au funérarium de Juvisy-sur-Orge (Essonne), et les obsèques à 15 heures, au nouveau cimetière de Monts (Indre-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sophie, Laurent, Nathalie Wagnon,
Ingrid et Steve, Naïma,
Annie Ferré, Catherine Dumontet-Bauche,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre WAGNON.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mars 1999, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Parc-de-Noailles,
78150 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 16 mars 1998,

Dominique BECAMEL-LECONTE

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Le 16 mars 1993,

Jacques BOURDANTON

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

– Il y a dix ans, disparaissait

Maurice GRANIER.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Notre fille chérie,

Florence GUIGUI,

nous a quittés le 16 mars 1986.

« Elle n'a jamais offensé personne, si ce n'est par sa mort ! »

– Il y a dix ans,

Edmond YANA

nous quittait.

Messes anniversaires

« Souffle sur ces morts, Esprit, et qu'ils vivent ! »
Ezéchiel 37 v. 9.

Jacques ROLAND

nous quittait, il y a deux ans.

La messe du dimanche 21 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er, sera célébrée à son intention.

Le souvenir de ses parents,

Jacqueline ROLAND-ANGEVIN
et
Charles ROLAND,

décédés au Lavandou, en 1994 et en 1996, y sera associé.

« ...tous mes chemins te sont familiers. »
Psaume 138, v. 3.

71, rue Servan,
75011 Paris.

Conférences

– Le Forum ENSAE (01-41-17-64-98) organise une conférence sur l'économie de l'environnement avec C. Lepage, ancien ministre ; D. Baupin, porte-parole des Verts ; T. Wahl, du cabinet de D. Voynet ; P. Zagamé, professeur à Paris-1, mercredi 17 mars 1999, à 17 heures, à l'Agora (177, rue de Charonne, Paris-11e). Entrée libre.

Cours

– Institut ALEPH-PARIS-XV. Cours intensifs d'hébreu sacré (lecture en deux heures, chaque dimanche) ou moderne (grammaire et conversation) ; stages d'analyse novatrice de la Torah et d'initiation au judaïsme. 01-48-61-06-67.

Communiqués

– Dans le cadre des élections européennes, le club *Vouloir la République* rendra public son projet de Constitution européenne, le jeudi 18 mars 1999, lors d'une séance exceptionnelle en présence de Pervenche Berès, eurodéputée et présidente de la Gauche européenne.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 18 mars, à 20 h 30 : **« Mémoire aux enchères ? »** avec *Me Théo Klein, ancien président du CRIF.* Tél. : 01-42-71-68-19.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires*

Maria-Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion (suite) : entre écriture *testamentaire et écriture mystique* ».**

17 et 31 mars, 12 avril, 19 heures-21 heures, 5 et 19 mai, 2 juin, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Tiphaine Samoyault : **« Continuité et représentation ».**

18 et 25 mars, 1er avril, 18 h 30-20 h 30, 8 avril, 20 h 30-22 heures, 15 avril, 18 h 30-20 h 30, 6 et 20 mai, 20 h 30-22 heures, salle RC4, université Paris-VII - D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Licia Taverna : **« Des textes aux dispositifs. Füssli interprète de Shakespeare ».**

19 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC1, 26 mars, 20 heures-22 heures, salle RC1, 2 avril et 14 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC1, 20 mai, 20 h 30-22 heures, salle RC3, 28 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC1.

Danielle Cohen-Levinas, Jacob Rogozinski et François-David Sebbah : *« Questions de rythme ».*

18 mars, 9 heures-13 heures - 14 heures-18 heures, 19 mars, 9 heures-13 heures - 14 heures-19 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

20 mars, 9 heures-13 heures - 14 heures-18 heures, salle Cavaillès, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

Michèle Sinapi : **« Une structure de la vérité : la distinction exotérique-ésotérique ».**

23 mars, 6 et 13 avril, 20 heures-22 heures, salle RC3, université *Paris-VII - D.-Diderot*, 2, place Jussieu, Paris.

● **Colloque**
Jean-François Lyotard
sous la responsabilité de Dolorès Lyotard, Jean-Claude Milner et Gérald Sfez.

23 mars, 9 h 30-13 heures - 14 h 30-18 h 30, salle Dussane, Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris.

24 mars, 9 h 30-13 heures - 14 h 30-18 h 30, amphi 24, université Paris-VII - D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Soirée - hommage de 21 heures à 23 heures, à l'auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, place Félibien, Paris.

25 mars, 10 heures-12 heures - 14 h 30-18 heures, amphi 24, université Paris-VII - D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
***Le Vrai Charcot* et *Le Sujet de la folie*, de Marcel Gauchet et Gladys Swain,**
avec P.-H. Castel, M. Gauchet et G. Samama.

20 mars, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

SPOLIATION Alphonse Kann était avant guerre un des plus *grands collectionneurs* français d'art contemporain. Deux cents tableaux lui furent dérobés par les nazis. ● QUELQUES-UNES de ses toiles seraient aujourd'hui propriété de musées, dont *Le Joueur de guitare*, de Braque, acheté en 1981 par le Musée national d'art contemporain, et *Fumées sur les toits*, de Fernand Léger, visible au Minneapolis Institute of Arts. ● LES HÉRITIERS d'Alphonse Kann réclament la restitution de ces œuvres. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, explique pourquoi il s'oppose à la vente aux enchères des œuvres sans propriétaires que préconise le Congrès juif mondial. Il souhaite que le dédommagement qu'il réclame à l'Etat finance une institution pédagogique sur l'histoire de la Shoah.

Le jeu de piste des tableaux disparus et retrouvés d'Alphonse Kann

De nouveaux éléments apparaissent pour reconstituer le parcours des œuvres d'art contemporain dont s'était emparé l'occupant pendant la seconde guerre mondiale, certaines étant aujourd'hui détenues par de grands musées

LA COLLECTION d'Alphonse Kann était, à la veille de la dernière guerre, l'une des plus riches de France en matière de peinture contemporaine. Une partie était accrochée à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), où cet héritier d'une grande famille d'origine autrichienne possédait un hôtel particulier. Une autre était à Londres, sa résidence britannique.

Les deux cents tableaux de Saint-Germain furent emportés par les nazis à l'automne 1940, au *Jeu de paume*, puis vendus ou échangés, pris dans le flux des trafics organisés par l'Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg (ERR), l'organisme nazi chargé des spoliations, et les marchands parisiens. Une centaine d'œuvres rapatriées d'Allemagne en 1945 ont été restituées à leur propriétaire. De la centaine non récupérée, une moitié a été identifiée, d'après Francis Warin, l'un des héritiers. Il y a là des œuvres classées MNR (Musées nationaux récupération), mais aussi des toiles plusieurs fois vendues après 1945 et qui se trouvent aujourd'hui dans des musées ou des collections privées.

Premier cas, apparemment le plus simple : un MNR dont la situation n'est toujours pas élucidée, une toile de Picasso, *Tête de femme* (1921), déposée au Musée des beaux-arts de Rennes en 1957 après avoir été attribuée aux musées par l'Office des biens privés en 1950. Pourquoi Alphonse Kann, réfugié à Londres pendant la guerre, ne l'a-t-il pas réclamée ? Il était âgé ; ses archives, avec la collection, avaient été saisies par les Allemands. A sa mort, en 1948, les héritiers connaissaient mal les trésors de leur grand-oncle.



MINNEAPOLIS INSTITUTE OF ARTS/MAEGHT ÉDITEUR

« Fumées sur les toits », de Fernand Léger. La toile du Minneapolis Institute of Arts est revendiquée par les héritiers Kann.

Pour obtenir la restitution qui leur a été refusée jusqu'ici, ils s'appuient désormais sur une pièce d'archive, un accord commercial passé entre l'ERR et Gustav Rochlitz, marchand allemand installé à Paris. L'accord porte sur six toiles, dont trois provenant de chez Kann. Ce sont trois Picasso, deux natures mortes et une tête de femme. Des photographies sont jointes, mais, étrangement, celle de la tête de femme aurait disparu – ce qui renforce les soupçons des ayants droit.

ARCHIVES INEXISTANTES

En décembre 1998, ils ont déposé une plainte contre X... pour recel dans le cadre de ce qui est désormais l'affaire Braque (*Le Monde* du 2 décembre 1998 et du 27 janvier) : l'un de ses tableaux cubistes majeurs, *Le Joueur de guitare*, de 1914, acquis par le Musée national d'art moderne (MNAM) en 1981, alors qu'il avait été volé chez Kann en 1940. Le musée pouvait-il l'ignorer, sachant qu'une note du 10 mars 1942 signalait au directeur des Musées de France que cette œuvre était entre les mains de l'ERR ? La désignation d'un juge d'instruction devrait permettre la consultation d'archives jusqu'à présent inaccessibles. Curieusement, le Centre Georges-Pompidou aurait demandé, il y a un an, un dédommagement égal à la valeur du Braque à Berggruen, le marchand parisien auquel il l'a acheté en 1981.

Après la guerre, le tableau de Braque a « appartenu » jusqu'en 1964 à la collection du mécène et amateur André Lefèvre, désormais au centre des interrogations. D'elle proviennent en effet trois Juan Gris donnés par Lefèvre au MNAM, un *Pierrot à la grappe* de 1923 et deux natures mortes, qui pourraient provenir de chez Alphonse Kann. Deux autres ont été vendus à Galliera en 1964 par Lefèvre : au catalogue de la vente est portée chaque fois la mention *« ancienne collection Alphonse Kann »*, qui figure aussi – pour les cinq toiles – dans le catalogue raisonné de Gris établi par Douglas Cooper. On ne les trouve pas dans les inventaires de l'ERR, mais, parmi les demandes que Kann adressa à la Commission de récupération artistique, figure celle de *« plusieurs Gris »*. Kann s'excusait de ne pouvoir en dire plus en raison de la disparition de ses archives de Saint-Germain.

Lefèvre aurait-il cherché, durant l'Occupation, à s'approprier les Gris d'un collectionneur rival ? L'hypothèse surprend, étant donné ce que l'on croyait savoir de la personnalité de Lefèvre, plus proche de la Résistance que de la collaboration. Mais, de toute évidence, entre 1940 et 1944, la gangrène a touché tout le marché de l'art français. Et les archives de Lefèvre, déposées au MNAM, sont inexistantes de 1939 à 1945 : ni une lettre ni une facture.

ACTUELLEMENT À MINNEAPOLIS

Autre exemple, celui d'un Léger de 1911, *Fumées sur les toits*. La toile, qui a appartenu à Kann, ne figure pas sur les inventaires manuscrits et dactylographiés de l'ERR mais parmi les tableaux qu'il a revendiqués à la Libération. Il semble qu'elle soit passée en vente en octobre 1942, vente n° 97, par le ministère de Me Blond, qui disperse ce jour-là des Picasso, des Léger, des Miro, des Bores, artistes qui figuraient en abondance chez Kann.

Selon le témoignage de Léonce Rosenberg, qui vécut à Paris sous l'Occupation, deux tableaux qu'il affirme de provenance Kann – dont ce Léger – ont été achetés par Louise Leiris, qui dirigeait alors la galerie Rahnweiler, devenue galerie Leiris en raison des lois antisémites.

Or *Fumées sur les toits* apparait dans le catalogue raisonné de Léger comme ayant appartenu à la galerie Leiris, qui revendit ultérieurement la toile à la galerie Buchholz de New York, laquelle la céda au Minneapolis Institute of Arts, où elle est toujours. Si la preuve était apportée que la toile est au nombre de celles qui furent volées chez Kann, le musée américain serait dans une situation délicate. Il se pourrait, du reste, que d'autres collections d'outre-Atlantique recèlent des toiles provenant de spoliations.

Philippe Dagen

Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France

« Le règlement ne peut se limiter à des sommes d'argent »

« Le Congrès juif mondial (CJM) et le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ont une approche assez différente du sort que l'on doit réserver aux œuvres classées MNR (Musées nationaux récupération). Comment expliquer ces positions ?

– Le Congrès juif mondial demande la vente aux enchères des œuvres non restituées. Le CRIF est d'un avis contraire. Pourquoi ? D'abord, parce qu'une telle vente n'aurait pas grand sens sur le plan financier : contrairement aux idées reçues, parmi les quelque 2 000 peintures classées MNR et Objets d'art récupération (OAR), il y a peu de chefs-d'œuvre. D'autre part, quelle que soit la valeur de ces pièces, elles font partie du patrimoine français, et il serait regrettable de les disperser. En revanche, on devrait indiquer nettement, clairement leur origine. Enfin, puisqu'il a toujours été reconnu que ces MNR ne sont pas la propriété de l'Etat, une juste compensation financière est nécessaire.

– Sur quelles bases ?

– Nous proposons que soient exclues des indemnisations les œuvres rapatriées d'Allemagne dont on sait qu'elles ont été achetées régulièrement sur le marché français, comme *Le Baiser* de Rodin. Quand cette démonstration ne peut pas être faite avec certitude, elles seraient considérées comme ayant appartenu à une famille juive, même si on n'en a pas la preuve formelle. Il y a, en effet, de forte chances qu'elles soient le résultat d'une spoliation ou d'une vente forcée.

» La plupart des grands collectionneurs ont récupéré, après la guerre, leurs œuvres pillées. Celles qui n'ont pas été réclamées à l'époque – les fameux MNR – sont, en majorité, des œuvres de qualité courante, ayant appartenu à des familles des classes moyennes. Si elles n'ont pas été réclamées, c'est qu'il n'y avait plus personne pour le faire. Il y a donc une forte présomption pour que ces familles soient juives. Les non-juifs n'ont pas été déportés par familles entières, et il y a presque toujours eu un survivant pour réclamer ces biens après 1945.

– Comment pourrait se faire cette compensation financière et au profit de qui ?

– C'est aux pouvoirs publics de décider qui doit payer : les Musées de France, le ministère de la culture ou celui des finances. Après évaluation des experts, ces fonds devraient servir à perpétuer le souvenir de la Shoah et à mettre sur pied une pédagogie. Il ne s'agit pas de construire un mémorial ou un lieu de recueillement. Il faut pouvoir expliquer le mécanisme de la montée du nazisme et, au-delà, montrer comment des crimes contre l'humanité sont toujours possibles – la Shoah étant le symbole de ces crimes. Une fondation, un centre peut être chargé de cette transmission. Il pourrait être abrité, à Paris, au Centre de documentation juive contemporaine – ce qui n'exclut pas d'autres ramifications en France, par exemple au Musée de la résistance à Lyon. Ce centre pourrait produire des films et éditer des ouvrages, largement diffusés dans les lycées. Il devrait, en outre, agir à une échelle européenne.

– Comment ce centre fonctionnerait-il ?

– Il devrait être doté de moyens budgétaires grâce à l'indemnisation versée au titre des MNR. Ce qui sera insuffisant. Mais ces moyens devraient être complétés par le solde des avoirs juifs détenus par la Caisse des dépôts et consignations, les banques ou les compagnies d'assurances.

> « Les fonds devraient servir à perpétuer le souvenir de la Shoah »

– Le CJM reproche aux représentants de la communauté des juifs de France de s'être réveillés très tard. Est-ce justifié ?

– Nous n'acceptons pas ce reproche. L'occultation a commencé à se lever en France dès le milieu des années 70, grâce à des historiens comme Robert Paxton, Henri Rousso, Jean-Pierre Azéma ou Annette Wieviorka, qui ont mis en évidence le rôle de Vichy dans le processus d'élimination des juifs. Des membres de la communauté juive française, comme Serge Klarsfeld, ont immédiatement pris le relais. Cela a conduit, dès 1979, aux actions entreprises contre Klaus Barbie, René Bousquet, Maurice Papon, Jean Legay. Actions qui ont dévoilé à l'ensemble de la société française la réalité du régime de Vichy.

» Ce que nous avons entrepris là, il y a maintenant plus de vingt ans, est fondamental. C'est à ce moment qu'a démarré le long processus qui a conduit à la déclaration de Jacques Chirac en 1995, à l'acte de repentance de l'Eglise catholique et au procès Papon. Les questions d'indemnisation et de restitution ne pouvaient venir qu'après ce travail considérable accompli sur le plan de l'histoire et de l'éthique. Et nous ne voudrions pas que cette nouvelle vision historique, qui a bouleversé une partie de la société française, soit remise en question par une revendication matérielle mal interprétée. Les restitutions et les indemnisations ne sont pas un aboutissement, ce ne sont qu'un élément de justice à l'égard de la communauté juive de France.

– Quel est, à votre avis, les motivations du CJM quand il accuse les organisations françaises d'avoir manqué à leur vocation ?

– Le CJM a un poids historique et international indéniable. Il a eu le mérite de s'attaquer au problème des banques suisses et de trouver dans la société américaine des alliés pour obliger ces organismes bancaires à ouvrir leurs dossiers. Sans eux, rien n'aurait été fait dans ce domaine. Mais le CJM fait un parallèle entre les situations suisse et française. Et, là, il se trompe. Le dossier des spoliations commises en France n'est pas de même nature que le dossier des banques suisses. Ce qui a été commis en France est infiniment plus grave. L'enjeu est ici la complicité d'un appareil d'Etat dans la déportation des juifs, et pas seulement des fonds laissés en déshérence sur des comptes en banques. En France, le règlement de comptes ne peut se limiter à des sommes d'argent à restituer. Il est, je le répète, au niveau de l'histoire et de la morale. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

A qui appartient « La Femme en rouge et vert » ?

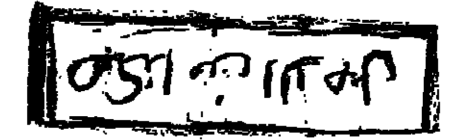
EN 1914, Fernand Léger peint *La Femme en rouge et vert*, un chef-d'œuvre de sa manière cubiste. En 1935, cette toile appartient à Léonce Rosenberg, un marchand de tableaux connu sur la place de Paris – sa galerie est rue de la Baume –, collectionneur avisé, intelligent, caustique, par ailleurs frère de Paul Rosenberg, qui tient une galerie encore plus connue, rue La Boétie. Ce dernier émigre aux Etats-Unis fin juin 1940 et sa collection sera abondamment pillée par les nazis. Tandis que Léonce reste à Paris pendant toute la guerre, échappant par miracle aux rafles, spectateur attentif d'un marché de l'art en folie.

La Femme en rouge et vert est signalée, début 1942, au Jeu de Paume, comme l'atteste une photo. Elle est donnée par les services nazis de l'Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg au marchand allemand Gustav Rochlitz en échange d'une *Adoration des mages* du Maître de Francfort. Rebaptisé *Chevalier en armure*, le tableau est expédié en Allemagne où il est retrouvé en 1945. Ramené en France fin 1948, il est exposé comme bien saisi. Pourtant aucune réclamation, ni de Paul, revenu en France, ni des héritiers de Léonce, mort en 1947, n'est enregistrée. L'œuvre est donc affectée du sigle MNR (Musées nationaux Récupération) et déposée au Musée national d'art moderne (MNAM).

Dans le cadre de la mission Mattéoli, des enquêteurs dépêchés par Didier Schulmann, conservateur au MNAM, à Coblence, où se trouve une partie des archives de l'ERR, découvrent que le Léger a bien été saisi en septembre 1941, rue La Boétie, chez Paul Rosenberg. Les héritiers de Paul, aussitôt prévenus, demeurent dubitatifs : ce tableau n'apparaît pas dans les registres de Paul. La fille de Léonce, âgée et malade, est sous tutelle de l'Assistance publique.

A qui appartient la toile ? Léonce l'aurait-il confiée, donnée, vendue ou échangée à son frère ? Un autre collectionneur l'aurait-il déposée chez Paul Rosenberg pour qu'il la vende ? Le mystère reste pour le moment entier.

Ph. D. et E. de R.



Les artistes latino-américains font salon à Paris

Une quinzaine de galeries, des fondations, des centres culturels présentent des artistes d'Amérique latine, à l'occasion de l'assemblée à Paris des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement

« L'AMÉRIQUE LATINE débarque ! », annonce la brochure du programme culturel réalisée à l'occasion de la 40e assemblée annuelle des gouverneurs de la Banque interaméricaine de developpement, la BID. La formule est un peu exagérée. Cependant, à défaut d'être une invasion, c'est tout de même une présence, notamment dans le domaine des arts plastiques.

Plusieurs fondations ou centres culturels ainsi qu'une quinzaine de galeries sont en effet associés à cette opération politico-culturelle de promotion de scènes lointaines, comme on en voit de plus en plus souvent à Paris, la direction des affaires culturelles de la Ville étant partie prenante. C'est avec son appui qu'a été montée l'une des principales expositions, celle qui réunit, à l'Espace Electra, une trentaine d'artistes latino-américains de Paris.

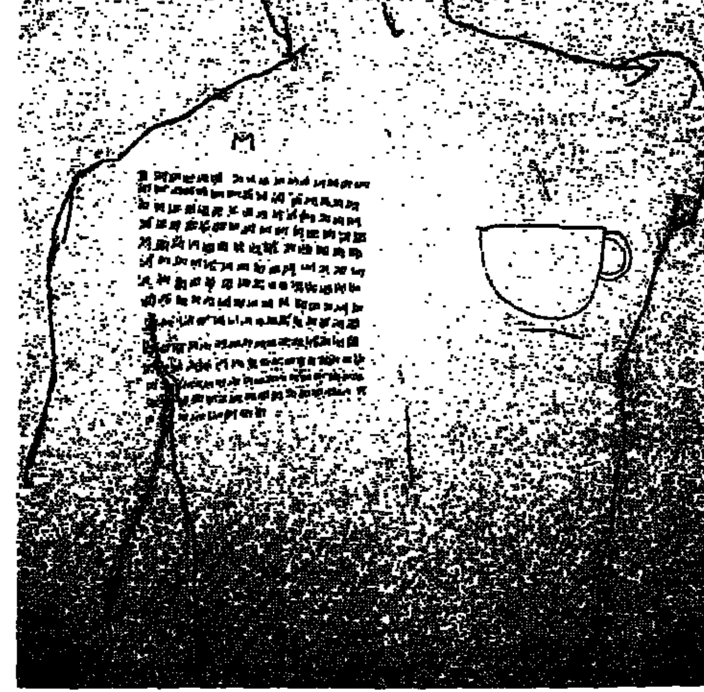
Parmi eux des anciens comme Matta, Carmelo Arden Quin ou Soto ; des moins vieux, ceux de la génération des années 70, comme Lea Lublin, une artiste conceptuelle solide, ou Carlos Ginzburg, champion de l'Art fractal ; et des jeunes qui partent dans tous les sens. Quelques-uns sortent du lot : Carmen Perrin avec ses sculptures en patate à claire-voie, par exemple, ou Jorge et Lucy Orta qui, dans leur installation, associent des gros cœurs en céramique aux combinaisons de survie reliées entre elles par les manches. C'est le plasticien Vénézuélien Elohim Feria, qui a ouvert le chemin des ateliers.

On attendait plus de l'autre exposition collective qui a lieu au Passage de Retz, censée faire découvrir une nouvelle génération d'artistes latino-américains, à travers vingt-six pays, dont ceux des Caraïbes (manque Cuba).

ON SE CROIRAIT À LA FIAC

Cette exposition rassemble soixante-neuf artistes de moins de quarante ans. Ils ont été choisis par un comité de professionnels parisiens (Jean-Jacques Aillagon, Alfred Pacquement, Antonio Segui et Marwan Hoss) amenés à trancher dans une présélection très officielle, à forte dominante de peinture figurative qui date. Sachant cela, on ne s'étonnera pas du résultat d'ensemble : un salon de médiocre intérêt, mais où, là encore, émergent quelques œuvres provenant plutôt de petits pays qui ne sont pas particulièrement réputés pour leur scène artistique. Michael Benedict, auteur d'« un comic strip » critique déroulé sur près de 5 mètres, est guatemaltèque. Nicolas Morris dont on peut voir un grand dessin de dos tatoué est jamaïcain.

Du côté des galeries inscrites au programme, les découvertes sont rares pour la bonne raison qu'on y trouve les artistes de la galerie, ou des fonds de galeries amies. Mais c'est l'occasion de retrouver des peintres qui ont été présents sur la scène parisienne dans les années 60 : Lam, bien sûr (galerie Albert Loeb), mais aussi Jorge Camacho (Galeries Loeb et Thessa Herold) ou Arthur Luiz Piza, un géomètre sensible oublié (galerie Jeanne Bucher), ou encore le sculpteur Agustin Cardenas, qui continue d'étirer ou lover des formes oganiques. Il est en solo chez Patrice Trigano, et chez J. G. M. en compagnie de l'étrange sculpteur-photographe Saint-Clair Cemin et du photographe Vik Muniz, dont les portraits rongés s'effacent dans un fond lourd fait de confettis, de bouts de papiers et de mégots.



C. HYLTON

« The Back Tally » (1997), de Nicolas Morris (Jamaïque). Acrylique sur papier et toile, 56 × 56 cm. Exposition « Amérique latine, Caraïbes : une nouvelle génération d'artistes ».

Ce qu'on peut voir ailleurs (Galerie Krief, 1900-2000), ou que l'on pourra voir la semaine prochaine (certaines expositions ne sont pas encore ouvertes), ne suffira sûrement pas à nous ôter de la tête que, s'il n'y avait à traverser d'une rive à l'autre, on se croirait à la FIAC (Foire internationale d'art contemporain) et non en Amérique. Ce qui n'est pas tellement étonnant, puisque c'est au patron de la FIAC, Marwan Hoss, que la BID s'est adressée pour orchestrer les manifestations. Pour sa part, le galeriste parisien promu conseiller artistique de la Banque expose Torres García et Antonio Segui. A noter que l'Amérique latine sera aussi l'invitée de la prochaine FIAC.

Geneviève Breerette

★ « Vivre Paris ». Espace Electra, 6, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 01-53-63-23-45. Jusqu'au 18 avril.
★ « Amérique latine, Caraïbes : une nouvelle génération d'artistes ». Passage de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 01-48-04-37-99. Jusqu'au 28 mars.

La BID a mis la culture à son ordre du jour

DEPUIS sa création, en 1959, la Banque interaméricaine de développement (BID) a octroyé sous forme de prêts et de coopération technique plus de 81 milliards de dollars (74 milliards d'euros) à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Regroupant quarante-six pays, l'institution financière, dont le siège est à Washington, a choisi la capitale française pour tenir, du 12 au 15 mars, son assemblée générale annuelle.

Paris étant une ville de culture, la banque, ordinairement plus soucieuse de développement agricole et d'infrastructures que de musique ou d'architecture, s'est penchée – c'est une première – sur les industries culturelles. Parmi quelque six mille participants, une dizaine de ministres de la culture d'Amérique latine et des Caraïbes, dont le Brésilien Francisco Weffort *(lire ci-dessous)* et le Mexicain Rafael Tovar, et autant d'ambassadeurs, ont réfléchi au rôle de la culture dans les économies nationales et régionales.

« L'intérêt porté aux propositions culturelles par des organismes transnationaux ayant pour habitude de s'attacher davantage aux indices financiers va croissant, constate Saul Sosnowski, chercheur au Centre d'études latino-américaines de l'université du Maryland (Etats-Unis). *Ils reconnaissent ainsi l'identité culturelle comme facteur de cohésion, de survie et de développement »*, quand, par ailleurs, les programmes d'aide au développement n'ont pas su gommer les inégalités sociales.

« Que, pour une fois, ce soit l'économie qui sollicite le culturel » a réjoui le réalisateur Claude Miller, médiateur d'une table ronde sur le cinéma organisée par le ministère de la culture et de la communication, le 10 mars. L'harmonie des échanges – ce que le député-réalisateur colombien Sergio Cabrera nomme *« l'écologie cinématographique »* – souffre de profonds déséquilibres : *« Avec 91 % de films anglophones diffusés en Amérique latine et 1,5 % de films non anglophones (tous pays confondus) aux Etats-Unis, il n'y a pas de véritable échange »*, montrait le cinéaste argentin Fernando Solanas.

La France anti-AMI, fière de ses modèles culturels subventionnés, a de quoi séduire une Amérique du Sud qui n'entend pas renoncer à son métissage. Le 10 mars, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait convié ses homologues à une réunion informelle au Conseil d'Etat.

RACINES COMMUNES

Dans une année marquée par une forte présence sud-américaine (au Festival d'Avignon en juillet, à la Foire internationale d'art contemporain en octobre), l'initiative tombait à pic. Les ministres sud-américains n'ont eu de cesse de rappeler les racines communes unissant le Nouveau Continent et la France, que la préférence affichée par cette dernière dans les années 80 envers des pays qu'on croyait alors émergents (Europe de l'Est, Asie du Sud-Est) et les coupes dans les crédits de coopération avaient heurtés.

Entre-temps, les données ont changé. Les Etats latino-américains, débarrassés des dictatures militaires, ont revendiqué de nouveaux territoires créatifs, à l'instar du Brésil où le ministre de la culture, Francisco Weffort, a mis en place un programme de *« promotion de la culture démocratique »*. Il y a aussi la télévision, et ses *novelas*, ses feuilletons, ressort puissant mais dangereux, tant au Mexique qu'au Brésil, de la production théâtrale et cinématographique. Plus que jamais, la préservation de la mémoire et du patrimoine est en jeu.

CONVENTION AVEC LA FRANCE

Ainsi une convention sur la revitalisation et la mise en valeur des centres historiques de l'Amérique latine et des Caraïbes a-t-elle été signée le 10 mars entre le ministère français de la culture et de la communication et la BID. Elle prolonge le programme Sirchal, mis en place en 1997 et dans le cadre duquel ont été présentés les projets de réhabilitation des centres historiques de Quito (Equateur), Antigua (Guatemala), La Havane (Cuba) et Rio de Janeiro (Brésil).

Longtemps prédateurs de leur propre environnement, ayant sacrifié au mythe du neuf, du tout-automobile et des grandes artères de circulation urbaine, les pays latino-américains vont devoir jouer le jeu. Les banquiers aussi. Constantin Costa-Gavras a d'ailleurs demandé au président de la BID, Enrique Iglesias, *« combien il était prêt à perdre »* pour aider le cinéma.

V. Mo.

TROIS QUESTIONS À...

FRANCISCO WEFFORT

1 Ministre de la culture du Brésil, vous êtes à Paris dans le cadre de l'assemblée annuelle de la BID. Qu'en attendez-vous ?

Les résultats sont déjà là. Nous avons signé avec le président de la Banque, Enrique Iglesias, une convention concernant un vaste projet de restauration du patrimoine historique de sept villes brésiliennes. Il est souvent possible de marier culture et marché. Mais l'Etat devra toujours être présent afin de soutenir des projets culturels dont le marché ne peut comprendre la signification. Alors que la musique populaire peut vivre sa vie dans un marché compétitif, la musique classique est un exemple évident d'un secteur où les aides publiques sont nécessaires.

2 Le cinéma brésilien connaît un certain essor. Le Brésil est le sixième marché discographique mondial. La dévaluation du real va-t-elle remettre en cause cette prospérité ?

Même en admettant qu'il puisse y avoir une chute du pouvoir d'achat au Brésil, ce désavantage pourra être complètement compensé par l'augmentation des exportations, favorisé par la dévaluation. Tout dépend de la capacité du gouvernement à réagir, en stimulant les exportations de musique populaire vers l'Europe et les Etats-Unis, afin d'augmenter la part de marché déjà conquise à l'extérieur sans aucune aide du gouvernement.

3 La culture est-elle une affaire privée ou une affaire d'Etat ?

La culture est un devoir de l'Etat, ce qui ne justifie aucun dirigisme étatique. Son développement dépend avant tout de la société – et, outre les artistes, les créateurs et les institutions culturelles, on y inclut les entreprises. Les banquiers ne font pas de projets culturels, mais ils leur offrent des appuis importants. Les lois sur la culture doivent avant tout stimuler les partenariats entre le public et le privé.

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

Henri Gaudin, architecte lauréat du conservatoire de Strasbourg

RETENU parmi 59 dossiers, le projet d'Henri Gaudin pour le nouveau conservatoire de musique de Strasbourg, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2002, sera *« le gage et le premier jalon d'une nouvelle urbanité »* de la métropole alsacienne, promet l'architecte, auteur notamment du stade Charléty à Paris, de l'université d'Amiens et de la rénovation en cours au Musée Guimet.
Les toits de cet ouvrage, qui jouera avec le « gothisme » et l'« expressionnisme », seront recouverts de cuivre oxydé vert, comme la cathédrale de Strasbourg, et son architecture en courbes et contrecourbes évoquera *« l'harmonie »* musicale. Salles d'orgue, studios de danse, le futur édifice, dont la construction a été chiffrée à 130 millions de francs (19,82 millions d'euros), regroupera sur 8 400 mètres carrés des institutions dispersées dans la ville ainsi qu'une bibliothèque musicale qui deviendra la première de France.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Stanley Kubrick, mort le 7 mars** (*Le Monde* du 10 mars), a été inhumé vendredi 12 mars dans sa propriété du Hertfordshire, au nord de Londres. Plusieurs personnalités venues de Hollywood ont assisté à la cérémonie, parmi lesquels le réalisateur Steven Spielberg, Tom Cruise et Nicole Kidman – acteurs principaux du dernier film du cinéaste américain établi en Grande-Bretagne. *Eyes Wide Shut*, produit par Warner Bros, doit sortir cet été aux Etats-Unis, après quatre cents jours d'un tournage entouré du plus grand secret à la demande du réalisateur.

■ **Le gouvernement de Catalogne a décidé de geler jusqu'au 31 juillet un décret rendant obligatoire le doublage en catalan** des principaux films projetés dans les cinémas de la province. Cette mesure devait entrer en application le 17 mars, mais les grands distributeurs américains y sont farouchement opposés. Le ministre de la culture de Catalogne a expliqué, dans un entretien paru dans *La Vanguardia*, que son gouvernement voulait *« donner la priorité à un accord avec l'industrie cinématographique »*, mais que le retrait pur et simple du décret était *« exclu »*.

■ **ART : la police judiciaire de Nice enquête sur le vol d'un tableau de Picasso** à bord d'un yacht, dans le port d'Antibes (Alpes-Maritimes). Selon les plaignants, une société saoudienne, ce *Buste de femme* est estimé à plus de 42 millions de francs (6,40 millions d'euros) et aurait été dérobé tandis que le bateau avait été déplacé pour réparation.

■ **MUSIQUE : le concert qui réunira le 16 mars**, au Palais omnisports de Paris-Bercy (16 000 places), des représentants de la musique bretonne (Dan Ar Braz, Armens, Gilles Servat, Alan Stivell, Tri Yann) célébrera, à la veille de la Saint-Patrick, les trente ans du *« renouveau »* de cette dernière. Les chanteurs se sont exprimés sur leur engagement lors d'une rencontre avec la presse. Dan Ar Braz notamment a fait part de son rêve de voir *« une Bretagne réunifiée à l'image de l'Ecosse, qui aurait son rôle à jouer dans une Europe trop déchirée »*. Un rassemblement similaire pourrait avoir lieu cet été en Bretagne.



Dans « Salt », Edouard Lock ne traite pas ses danseuses par-dessus la jambe

La nouvelle création du chorégraphe québécois met les corps à rude épreuve

Qu'est-ce *qui reste à l'art chorégraphique* en cette fin de siècle, quand tout semble avoir été exploré ? La réponse d'Edouard Lock est lapidaire : *il reste les chaussons de pointes, qui disent la cruauté, le sadisme, le corps manipulé. Jambes désarticulées, angles atroces, Salt, la nouvelle* chorégraphie du Québécois, a le goût des larmes. La danse est superbe, certes, mais son propos échappe, s'échappe, largue le spectateur.

***SALT*, d'Edouard Lock, par la compagnie La la la Human Steps. Stéphane Roy (scénographie). John Munro (lumières). THÉÂTRE DE LA VILLE, les 16, 17, 19 et 20 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.**

Difficile de saisir Edouard Lock, chorégraphe québécois, né de parents marocains, ouragan cosmopolite qui s'est imposé sur les scènes internationales avec *Human Sex* (1985), *New Demons* (1987), *Infante, C'est Destroy* (1991), et 2 (1995) – ces deux dernières pièces ayant été montrées au Théâtre de la Ville. Education anglo-saxonne à l'école, rythme arabo-andalou à la maison ont donné naissance à une danse qui, si elle appartient à l'univers rock (participation aux spectacles de David Bowie, de Frank Zappa), n'en a pas oublié pour autant le Sud.

D'une culture à l'autre, le chorégraphe passe en force. Une œuvre indissociable de Louise LeCavalier, danseuse fétiche, adepte d'une danse de l'extrême, au péril de son corps. Souvent imitée, jamais égalée. La signature de la compagnie La la la Human Steps.

En anglais, la création d'Edouard Lock s'appelle *Salt* (sel) ; en français, *Exaucé*. En japonais, elle se nomme *Shio* (ce qui reste quand la mer s'est retirée) – la pièce a été créée en octobre 1998 à Tokyo, au Saitama Arts Center. Aucun des trois mots n'a le même sens. Incertitude *sémantique qu'on retrouve* dans la danse, superbe certes, mais dont le propos échappe, s'échappe, se perd, largue le spectateur. Et c'est là sa limite... Qu'importe, cette danse est avant tout interrogation. Le sel est-il brûlure, ou épice de la vie ? *Exauce-t-il un souhait, ou une* prière ? Qu'est-ce qui reste à l'art chorégraphique en cette fin de siècle, quand tout semble avoir été exploré ?

Réponse lapidaire du Canadien, qu'il partage avec l'Américain William Forsythe, avec le Flamand Jan Fabre : il reste les chaussons de pointes. Avec lesquels il s'est familiarisé en créant pour le Het Nationale Ballet (Hollande), et récemment pour les Grands Ballets canadiens. Pointes qui disent la cruauté, le sadisme, mais aussi le masochisme, le corps manipulé, contraint. Pointes modernes, voire à la mode, parce qu'elles disent des émotions qu'on retrouve actuellement *aussi bien dans le cinéma ou* les arts plastiques. Pour ce faire, le chorégraphe a renouvelé sa compagnie en engageant de jeunes recrues. *Etourdissantes Naomi Stikeman, Stephanie Slater...* Affolement de jambes démesurées, exagérées, appareillées, éclairées d'un blanc cru, érotique, mortel, travaillées *comme des ailes. Impression d'en*vol dont la force est puisée dans les cuisses, dans le dos porté si haut du sol, dans la nuque étirée.

FEMMES-POUPÉES

Une fois montées sur leurs « outils », *ces femmes-poupées n'en re*descendent plus, mais n'ont de cesse de se désarticuler, d'adopter des angles atroces, au point qu'on dirait leurs articulations (genoux, chevilles) capables de pivoter à 360 degrés. Des jambes comme des pattes enchevêtrées. Les danseurs sont des secouristes, transformés en mécaniciens anonymes, en tuteurs qui débloquent, redressent ces femmes assez peu libérées, seules dans le cercle de lumière que leurs jambes-compas délimitent.

Edouard Lock, qui a du *métier*, comprend que cette abstraction des « quilles » pourrait devenir assez vite casse-pieds. Alors il anime les mains, le visage, d'un discours *fiévreux, théâtral. On aime ce* brouillage. Ce haut du corps qui vient contredire le bas.

Tout comme on aime aussi la *contradiction qu'apporte Louise* LeCavalier qui arrive sur le plateau, pieds nus, femme affirmée, obligée de mettre la pédale douce à sa danse d'acrobate en abordant la *quarantaine. Elle reste la figure de* l'indomptée, la tignasse platine en révolte, refusant les entraves qui font tourner à vide les nouvelles danseuses. Pour elle, la danse est partage et non pas solitude de femmes entre elles.

Elle choisit évidemment le très sexy Rick Gavin Tjia. Elle et lui sont les deux rescapés de l'ancienne équipe. Piano de Kong Kie Njo, guitare électrique de Jean-Claude Patry, violoncelle d'Anne-Marie Cassidy font vivre l'univers assombri d'Edouard Lock, affligé de constater l'éloignement progressif des hommes et des femmes.

Salt émet l'hypothèse qu'en cette affaire les perdants sont surtout des perdantes. Merci pour elles ! Est-ce pour cela qu'il montre avec insistance un film où un bébé a les yeux bien ouverts sur le monde ? Cette chorégraphie a le goût des larmes.

Dominique Frétard

L'utopie d'un représentant en quincaillerie

***KING*, de Michel Vinaver (Ed. Babel, 284 p., 51 F, 8 €). Mise en scène : Alain Françon. Avec Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon.**
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. M° Gambetta. 80 F à 160 F (12 à 24 €). Durée : 1 h 50. *Mardi à 19 heures ; du mercredi* au samedi à 21 heures ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 25 avril.

Un seul homme pour deux rêves – américains. Après que sa famille a été ruinée dans l'incendie de 1871 à Chicago, King Camp Gillette (1855-1932) *devient représentant en quincaillerie.* Devant son inventivité, son employeur l'incite à créer *« quelque chose qui pourrait être jeté après utilisation »*. En 1895, Gillette dessine le prototype du rasoir à lame jetable. L'objet (toujours en circulation) consiste en une lame d'acier fin à deux faces vissée sur une plate-forme fixée à un manche. La production s'engage en 1903, et, dès l'année suivante, 12 400 000 lames seront vendues dans le monde.

L'inventeur sera tour à tour industriel, financier, planteur, spéculateur immobilier, avant d'être ruiné dans le krach de 1929 (qu'il aurait prédit, *puis oublié qu'il l'avait prédit). Cet exemple* voyant de l'ingéniosité américaine sera aussi un représentant du socialisme utopique. A l'époque où Upton Sinclair tente de faire entrer dans le réel ses idées collectivistes, Gillette songe à une mégapole, *planifiée* par des ingénieurs, *qui libérerait* les hommes des tâches inutiles. Mais ses efforts pour engager l'ex-président Theodore Roosevelt à la tête d'une « World Corporation » qui édifierait un embryon de sa ville dans l'Arizona seront vains.

LA CONCURRENCE, MÈRE D'INJUSTICE

L'ennemi, pour Gillette, a un nom : la concurrence. Elle est mère de l'injustice, de la misère et du crime. *King*, la pièce de Michel Vinaver, s'ouvre par le récit de l'illumination du jeune homme. Tonnerre et éclairs : *« J'ai vu, j'ai su que tous les maux dont l'humanité est affligée ont une seule cause : la concurrence. »* Le technicien inventif devient un prophète du *« bon sens »*. Il planifie et calcule au mètre près la cité idéale qui permettra d'*« instaurer l'égalité matérielle »*. *« Chacun selon son besoin »*, proclame-t-il, et *« chacun fera ce qu'il voudra »*. Mais comment naviguer entre deux *mots, deux concepts aussi dissemblables* que celui de *« jetable »* et celui d'*« égalité »* ?

Michel Vinaver n'oppose pas directement les deux vies de King : elles se frôlent, se croisent, sans jamais se fondre. De leurs variations, il cherche *à faire surgir une musique plus qu'une* vérité : à susciter une émotion exigeante devant les alternances humaines, plus qu'une leçon d'histoire. Sa démarche accorde autant de poids à la vie rêvée qu'à l'existence comptable, accompagnant le *« grand »* homme d'une sympathie distante. L'auteur a placé les cartes qui le représentent *entre les mains de trois personnages* à trois moments de la vie de King : jeunesse, maturité et vieillesse. Dans le décor impeccable de Jacques Gabel, Alain Françon a disposé trois éminents solistes (Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt et Jean-Paul Roussillon), qui ne parviendront pas à donner le relief nécessaire à une partition trop discrète pour s'accorder avec eux.

Jean-Louis Perrier

Reprises mozartiennes à l'Opéra de Paris

LA FLÛTE ENCHANTÉE, de Mozart. Avec Dawn Upshaw (Pamina), Rainer Trost (Tamino), Natalie Dessay (la Reine de la nuit), Russell Braun (Papageno), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène). Paris, Opéra-Bastille, le 6 mars. Jusqu'au 25 mars. Diffusion en direct sur France Musique le 20 mars.
LA CLÉMENCE DE TITUS, de Mozart. Avec Christine Goerke (Vitellia), Susan Graham (Sesto), Heidi Grant Murphy (Servilia), Paula Rasmussen (Annio), Deon Van der Walt (Tito), Chœurs et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivor Bolton (direction), Willy Decker (mise en scène). Paris, Palais Garnier, le 7 mars. Jusqu'au 18 mars. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F (9 €) à 650 F (97 €).

Deux reprises mozartiennes à l'Opéra de Paris. Deux mondes : deux opéras on ne peut plus différents (*La Flûte enchantée* et *La Clémence de Titus*), deux salles (Bastille et Garnier), deux metteurs en scène (Bob Wilson et Willi Decker). Confrontation exemplaire : on se rappelle que la *Flûte* est surestimée si l'on reconnaît que la *Clémence* est sous-estimée, que l'Opéra Garnier est un bijou de finesse acoustique comparé au mausolée Bastille, et que Bob Wilson est peut-être le metteur en scène d'opéra le plus surfait de cette fin de siècle.

Nous n'avions pas encore vu la production (1991) signée Wilson de la *Flûte* pour l'Opéra de Paris. Passera-t-elle le cap du millénaire ? Elle semble déjà morte, et ce ne sont pas les pimpants costumes de Kenzo qui raniment cette vaine suite d'étals chics pour magasins de luxe. Tronquée, farcie d'interventions sonores et chorégraphiques exogènes, montée façon guignol revisité à la sauce égypto-japonaise, c'est une production d'une invraisemblable cuistrerie. On ne donnera qu'un *exemple* : lorsque les *forces* des ténèbres (la Reine de la nuit et ses Dames) sont vaincues, un plein rang de néons descend des cintres.

Le chef Friedemann Layer est ennuyeux et d'une rare mollesse. Il court après ses chanteurs qui, eux (Natalie Dessay, par exemple), ont le sens du tempo. Grisaille vocale chez les hommes : Papageno est court de voix, Tamino a la sienne *coincée dans le masque*, Sarastro est un rien cotonneux mais correct. Dawn Upshaw, malgré le personnage de dinde ridicule que Wilson lui fait jouer, est toujours d'une exquise fraîcheur de voix, d'une projection parfaite. Une question se pose cependant : lorsqu'elle traverse, de profil, la scène, pendant son air *« Ach, ich fühl's »*, une sonorité étrange se fait entendre, comme amplifiée, et cela pendant *tout le trajet, sans qu'on l'entende* s'éloigner.

PASSIONS À NU

Lorsque la chanteuse se tourne enfin face au public, la voix reprend sa couleur normale. De quoi s'agit-il ? *D'un effet acoustique, d'une* amplification ponctuelle pour compenser ou détourner le chant émis de biais (on se souvient d'une amplification à l'Opéra Garnier pendant l'une des représentations de *La Veuve joyeuse* : dans ce cas la chanteuse était en fond de scène et manquait cruellement de voix, ce qui n'est pas le cas de Dawn Upshaw). Natalie Dessay, peut-être perturbée par la hauteur des praticables sur lesquels elle chantait et par l'absence de nerf rythmique du chef, semblait un rien troublée dans ses vocalises. *Mais quelle artiste*, quel tonus vocal, quelle présence !

Le lendemain, on revoyait avec plaisir la merveilleuse mise en scène de Willi Decker de *La Clémence de Titus. On respire. Les chanteurs* jouent avec naturel, les passions sont à nu, le dispositif scénique est judicieux et raffiné. Du texte chanté véritablement mis en mouvement et non seulement en images : du théâtre, de l'opéra, quoi ! Le chef *britannique* Ivor Bolton a l'habitude des instruments anciens (il assure en général les « deuxièmes » séries à Glyndebourne, avec l'Orchestre de l'Age des Lumières, en *« second » de Simon Rattle)*, tient bien l'ouvrage en dépit d'une gestique assez erratique, mais manque vraiment de raffinement. Son supposé savoir-faire serait bien utile dans les pages nettement inspirées par la musique de Haendel...

Formidable distribution : Christine Goerke est une Vitellia magnifique et tonique, Susan Graham (Sesto) n'a pas l'« instrumentalité » d'Anne Sofie von Otter mais gagne en *humanité, Heidi Grant Murphy* (Servilia) a une voix délicieuse, Paula Rasmussen (Annio) joue bien mais chante souvent un peu bas. Deon Van der Walt (Tito) est incapable de chanter en mesure son dernier air, mais il est parfait dans tous les récitatifs et compose un beau personnage, le plus difficile dramatiquement des rôles de ténor mozartiens.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Octuor de France
Œuvres de Barber. Bernstein. Copland. Schiff.
L'Octuor de France propose de découvrir, au cours de quatre concerts, la littérature musicale américaine et les influences *réciproques de l'Europe et du* Nouveau Monde. Les programmes sont originaux et captivants et ils seront présentés par Georges Boyer, producteur à France-Musique et professeur de culture musicale à l'Ecole nationale de musique d'Aulnay-sous-Bois.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17e. M° Malesherbes. Les 15, 22, 29 mars et 12 avril, à 20 h 30. Tél. : 08-36-68-75-06. 120 F.

Festival de l'imaginaire
Treize pays différents et autant de cultures sont convoqués pour ce Festival de l'imaginaire. Il a commencé par une sortie de masques Dogon (*Le Monde* du 12 mars). Il se poursuit à Paris, dans une demi-douzaine de lieux, pendant un mois complet, par de l'Opéra venu de Taïwan, de la poésie chantée et dansée par les *Bédouins d'Abu Dhabi*, des chants soufis de Sarajevo, des virtuoses du *tanbur*, ce luth turc, des polyphonies bushmen du désert du Kalahari, un ensemble instrumental coréen, des marionnettes indiennes du Karnataka, un drame japonais et des chœurs géorgiens.
Renseignements à la Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Tél. : 01-45-44-72-30. Location : 01-45-44-41-42. Jusqu'au 16 avril.

Alim Kassimov
Azéri de Bakou, Alim Kassimov est l'une des plus belles voix du monde. Il travaille avec une infinie finesse les nuances de la musique classique d'Azerbaïdjan, qui s'enracine dans la tradition persane. Kassimov dilue le miel et le feu, les sépare et s'en joue, retrouve les chemins de cette Asie musulmane, qui passe par les anciennes républiques d'URSS et l'Iran.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. Les 15 et 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Pierre Vassiliu
Heureux qui comme Pierre a fait de longs voyages. Vassiliu est toujours d'humeur balladeuse, il chante des chansons légères et critiques juste comme il faut, s'habille de *couleurs et ne s'embarrasse pas* d'étiquettes.
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Gaîté. Du 15 au 20 mars, à 20 heures. Tél. : 01-43-27-75-75. 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Belle Maman
de Gabriel Aghion. France (1 h 42).
Le Bord de la rivière
d'Allan Dwan. Etats-Unis (1 h 27).
Ça commence aujourd'hui
de Bertrand Tavernier. France (1 h 57).
Danse de la poussière
d'Abolfazl Jalili. Iran (1 h 13).
La Fiancée de Chucky (*)
de Ronny Yu. Etats-Unis (1 h 29).
Grands comme le monde
de Denis Gheerbrant. France (1 h 31).
8 mm Huit millimètres (**)
de Joel Schumacher. Etats-Unis (2 h 03).
Jessie
de Raoul Ruiz. Grande-Bretagne (1 h 42).
Shakespeare in love
de John Madden. Etats-Unis (2 h 03).
Trafico
de Joao Botelho. Portugal (1 h 52).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

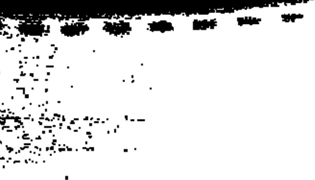
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

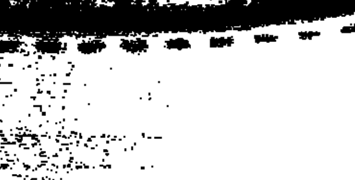
REPRISES

Allons donc, papa !
de Vincente Minnelli. Américain, 1951, noir et blanc (1 h 21).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
Lolita
de Stanley Kubrick. Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Les mains qui tuent
de Robert Siodmak. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 27).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 a 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Aberrations du documentaliste
de François Tomsu et Ezéchiel Garcia-Romeu, mise en scène des auteurs, avec Jacques Fornier.
La Cabane de l'Odéon, 36-38, quai de la Loire, Paris 19e. M° Jaurès, Stalingrad. Le 15, à 19 heures et 20 h 30. Tél. : 01-44-41-36-36. 30 F.
Adieu ma concubine ; Le Bracelet de jade, *Le Monstre aux ailes d'or*
avec Li Bao-Chun et la troupe du nouvel opéra chinois de Taïpeh.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. De 70 F à 120 F.
Ah oui ! Ça alors là !
de Rudi Bekaert, mise en scène de l'auteur, avec Kadi Abdelmalek, Rudi Bekaert, *Bernard Breuse, Guy Dermul*, Circé Lethem, Stéphane Olivier, Pierre Sartenaer, Willy Thomas et Mieke Verdin.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Le 15, a 20 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. Durée : 2 h 40. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 13 avril.*
Jessye Norman (soprano), Mark Markham (piano), *Quatuor Castagneri.*
Œuvres de Strauss. Chausson. Ellington.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. M° Ternes. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 250 F à 700 F.
Brigitte Chataignier, Michel Lestréhan
Danse et art martial du Kerala.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. M° Saint-Paul. Le 15, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.
Compagnie la Camionetta
Hélène Cathala. Fabrice Ramalingom : *Oui.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-55-53-10-60. 40 F.
Romain Didier
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. M° Bastille. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 100 F à 120 F.
Bratsch
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. M° Gambetta. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 90 F à 120 F. Jusqu'au 28 mars.
Claudio Fasoli, Aldo Romano, Nguyen Le
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Les 15 et 16, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Soirée IACP
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. M° Châtelet. Le 15, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Hubert-Félix Thiéfaine
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. M° Opéra, Madeleine. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 180 F.
Nahawa Doumbia
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. M° Passy. 20 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.
Opéra de Pékin
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 120 F.
The Gustavo Beytelmann Trio, Juan José Mosalini
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Rene-Mouchotte, Paris 14e. M° Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 15. Tél. : 01-43-21-56-70.
Orlando Poleo y la Orquesta Chaworo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.





EN VUE

■ Les dossiers médicaux de la reine **Elizabeth II** d'Angleterre ont été découverts, vendredi 12 mars, en Ecosse, sur une route en bord de mer par un promeneur et son chien.

■ « *Nous ne voulons pas exposer publiquement notre vie privée* », s'excusait, samedi 13 mars, sous une pluie de riz, devant l'hôtel de ville de Copenhague, auprès des photographes qui demandaient le « *baiser des mariés* », **Torben Lund**, député, ancien ministre *danois de la santé*, passant la bague au doigt à son ami, **Claus Lautrup**, étudiant en sociologie.

■ « *Il est du devoir de l'Eglise d'accueillir la communauté homosexuelle* », avait expliqué, à l'automne 1998, au moment où elles étaient exposées dans la cathédrale d'Upsalla, Mgr **Karl Gustav Hammar**, président du Conseil chrétien de Suède, à propos de photographies montrant le Christ en talons aiguilles bénissant ses apôtres travestis, actuellement accrochées aux cimaises du parlement Danois.

■ *Depuis le 9 mars, les implants* mammaires à base d'huile de soja *sont retirés du marché danois.*

■ *L'antenne de Stockholm du* centre anti-viols suédois met en *vente des ampoules se portant en* pendentifs contenant de l'huile de putois, *à briser en cas d'agression* sexuelle.

■ Vendredi 12 mars, des Ougandaises de Kampala ont manifesté devant l'ambassade d'Italie pour protester contre la cour d'appel italienne qui récemment estimait impossible le viol d'une femme en jean, vêtement trop étroit pour être retiré de force.

■ Les soldats serbes postés à la frontière du Kosovo, privés de films pornographiques, écrivent à **Miki Vujovic**, propriétaire de la chaine TV Palma : « *Dans ces moments difficiles pour nous les jeunes sous les drapeaux, vous imaginez ce que peut provoquer dans l'armée yougoslave un changement soudain de programme et la diffusion de feuilletons sud-américains à l'eau de rose* ».

■ Sitôt élue gouverneur du Nueva Esparta, dimanche 14 mars, au Venezuela, **Irene Saez**, ancienne Miss univers, a souhaité que l'Etat prépare l'élection de Miss univers.

■ Samedi 13 mars, des milliers de manifestants, dansant et chantant, fêtant le président **Hafez el-Assad** récemment réélu avec 99,98 % des voix, ont défilé dans les rues de Damas, en costume de carnaval.

■ A *partir de l'an 1378, qui* commence le 21 mars, la *diya*, le « *prix du sang* » à payer à la famille d'une victime par le coupable d'un homicide, *selon la* Charia, loi islamique en vigueur en Iran, *sera augmenté de 10 %.*

Christian Colombani

Les habits neufs de « La Libre Belgique »

Le quotidien des milieux catholiques belges change d'allure pour enrayer la baisse de sa diffusion et ne plus passer pour le porte-parole de l'épiscopat

À BRUXELLES et dans les provinces de la Belgique francophone, on l'appelle tout simplement « *La Libre* ». Cette vénérable institution de la presse du royaume est née en 1884 de la volonté des milieux catholiques belges de disposer d'un organe de presse pour combattre un gouvernement libéral à forte connotation anticléricale. *La Libre Belgique* fut d'abord une bonne action. Elle devint très vite une excellente affaire. Et plus tard une entreprise en difficulté. « *Dieu récompense toujours ceux qui le servent. Si ce n'est pas dans ce monde-ci, c'est dans l'autre* », écrit Pierre Stéphany en introduction à son *Histoire d'un journal libre*, parue en 1997 aux éditions Duculot.

Jean-Paul Duchâteau, *actuel rédacteur en chef de La Libre Belgique, préférerait pour sa part être récompensé de ses œuvres ici-bas et éviter à l'organe de presse qu'il* dirige une descente aux enfers due à la raréfaction régulière des lecteurs. « *La nouvelle formule n'est pas un simple toilettage graphique. C'est une véritable refondation du journal* », explique-t-il.

Le premier numéro de cette nouvelle formule, paru mercredi 10 mars, est en effet en rupture complète avec l'ancienne maquette. Le logo d'abord, qui réduit



considérablement le mot « Belgique » pour donner une place prédominante à l'adjectif « libre ». Cette modification donne cours à des interprétations sur l'éloignement supposé de ce journal de sa ligne « belgicaine » traditionnelle, qui en faisait jusque-là l'organe le plus attaché au maintien de l'entité belge face aux dérives séparatistes flamandes ou wallonnes. Jean-Paul Duchâteau s'inscrit en faux contre cette analyse. « *Nous avons simplement pris acte que le public parle de nous en disant "La Libre" tout court* », rectifie-t-il.

Conçue par la graphiste québécoise Nathalie Baylaucq (qui contribua aussi à l'élaboration de la nouvelle formule du *Monde* en 1995), la nouvelle présentation de *La Libre Belgique* est celle d'un journal découpé en séquences (Belgique, Europe, Monde, Débats) et présenté en cahiers sur son grand format traditionnel. La présentation des articles est pourvue d'une signalétique (reportage, analyse, etc.) destinée à guider le lecteur dans les méandres de l'actualité. Un effort particulier a été effectué pour muscler le supplément culturel hebdomadaire afin de tenter de briser la domination de *MAD*, le cahier équivalent du *Soir*, principal concurrent de *La Libre Belgique* dans le créneau de la presse de qualité francophone.

En revanche, on a supprimé la page hebdomadaire « Religion », qui était affermée à des clercs ou des laïcs de l'Eglise catholique, et la page « Régions ». Sans couper totalement avec ses racines (le journal se réclame toujours d'une philosophie humaniste chrétienne), *La Libre* entend se débarrasser de l'image d'un organe porte-parole officiel de l'épiscopat, en traitant l'actualité religieuse comme les autres nouvelles.

Cette refondation est, en tout cas, celle de la dernière chance d'un organe plus que centenaire. Vendu aujourd'hui à 55 000 exemplaires, principalement par abonnements, le journal a perdu 20 % de ses lecteurs au cours de la dernière décennie. Et se trouve actuellement dans une situation capitalistique compliquée : la majorité du capital est contrôlée par le groupe Vers L'avenir, lui-même en proie à des difficultés, et une forte minorité du capital est tombée, en 1998, dans l'escarcelle du groupe concurrent Rossel, après la prise de contrôle, par ce dernier, du groupe français La Voix du Nord.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Ernest-Antoine Seillière se dit *aujourd'hui plus qu'à l'aise dans* son rôle. Au-delà du comporte*ment, qui se démocratise à vive* allure, d'une étape à l'autre de son *tour de France, c'est sur les* 35 heures que le changement est *le plus éclatant. On se rappelle les* conditions de son arrivée à la présidence du CNPF, fin 1997. Au bout de dix-huit mois, Seillière, le tueur annoncé, continue certes à penser et à dire que, pour les entreprises françaises entrées dans une compétition mondiale, les 35 heures sont une énorme bêtise. Mais le principe de réalité s'est imposé à lui. Voilà pourquoi il juge aujourd'hui que, plutôt que de rompre des lances inutiles, le patronat doit prendre les devants et faire au gouvernement ses propositions sur la baisse du temps de travail. *Il s'agit d'une sorte de* donnant-donnant – flexibilité, an*nualisation, modération des sa*laires en échange de réductions *d'horaires –, un donnant-donnant* bien loin de la politique du pire, *qu'il avait semblé vouloir incarner* au début de son mandat.

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ Place aux gros ! L'économie est une guerre : à la jungle comme à la jungle ! La direction de la BNP affirme qu'il n'y aura pas de licenciements, que les « enseignes » différenciées seront maintenues ! Outre-Atlantique, nul ne le croit. La vérité, tranchent les experts, c'est qu'il n'y aura bientôt plus en Europe que six banques dignes de ce nom, contre 40 aujourd'hui. Il ne s'agit pas de faire le procès de Michel Pébereau, qui, en l'occurrence, prend acte, dans l'intérêt de ses actionnaires, d'une dy*namique implacable, mais de se* demander si la course à l'unicité – *de la pensée et de son objet, du* monde des idées, comme de celui des choses et des flux – interdit de s'interroger sur une logique qui, *de plus en plus, sacrifie le contenu* humaniste du libéralisme à l'ego cannibale du capitalisme, et met, en quelque sorte, au service du tout-privé l'ancienne folie centralisatrice, pour ne pas dire concentrationnaire, du tout-Etat.

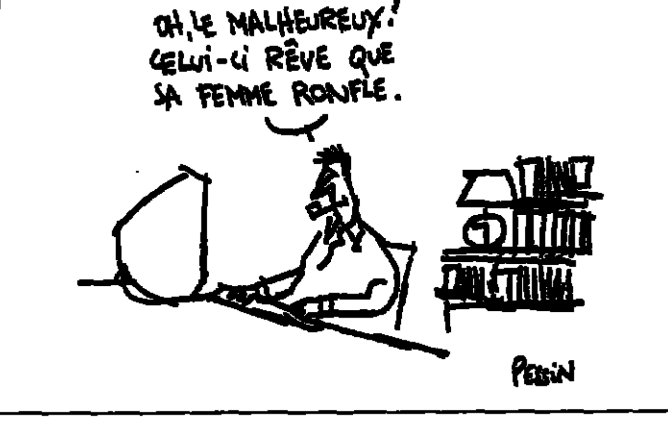
THE ECONOMIST

■ L'Europe a toujours besoin de l'Amérique et – ce qui est encore plus important – l'Amérique aura de plus en plus besoin de l'Europe. Le monde, tel qu'il est dominé par *une seule superpuissance*, ne sera pas éternel. Dans les pro*chaines décennies, une Chine* forte d'un milliard et demi d'habi*tants, avec une économie* en plein essor et un gouvernement qui restera sans doute autoritaire, poussera sans doute ses pions vers le Pacifique et l'Asie centrale. Tôt ou tard, un homme énergique et honnête rassemblera les morceaux de la Russie, qui retrouvera son influence mondiale. Le monde musulman continuera d'être le lieu d'explosions idéologiques. C'est pourquoi l'alliance des démocraties doit inclure de nouveaux membres et trouver une nouvelle raison d'être. Cette alliance doit être le moyen pour l'Amérique et l'Europe de travailler ensemble dans d'autres régions du monde.

users.skynet.be/reves

Un psychanalyste belge interprète les songes des internautes

« *DANS VOTRE RÊVE, vous êtes poursuivi. Cela renforce l'hypothèse que vous essayez de vous fuir vous-même, ou de fuir certains éléments de votre passé qui continuent à vous poursuivre. L'attitude juste serait non pas de les éviter, mais de vous y confronter, de reprendre contact avec eux.* » Le docteur D.L. (qui souhaite rester anonyme), psychanalyste jungien de trente-huit ans exerçant à Bruxelles, propose aux internautes de partir à la rencontre de leurs rêves et se charge de les interpréter : « *Je fais le pari qu'Internet peut servir d'outil de connaissance de soi et j'ai décidé d'utiliser ce média pour faire connaitre la pensée jungienne, car elle parle à l'homme moderne désireux de trouver un sens à ce qu'il vit.* »



Chacun peut soumettre un de ses rêves librement et gratuitement, à condition de fournir des informations personnelles détaillées sur un formulaire en ligne et de répondre à une batterie de questions : « *S'agit-il d'un rêve répétitif, d'un cauchemar ? Votre rêve évoque-t-il quelque chose dans votre situation présente ? Certains souvenirs ? Etes-vous actuellement préoccupé par un problème particulier ? Pouvez-vous indiquer à quoi vous font penser les mots-clés de votre rêve ?* » Pour un résultat optimal, mieux vaut également décrire son enfance avec le plus de détails possible. La réponse arrive par courrier électronique dans un délai d'une semaine.

En avant-propos de son site, D.L. tient à préciser que son intervention « *ne saurait en rien être une interprétation exhaustive. Je fais cela surtout dans le but d'aider toute personne qui se cherche, n'en déplaise aux puristes qui jugeront cette initiative avec mépris... Il ne s'agit pas d'une interprétation au sens psychanalytique du terme, mais juste de quelques clés que je me permets de donner. L'utilisation du rêve dans une cure analytique relève en effet d'une technique précise liée au champ de l'analyse et au transfert. De même, une analyse de rêve ne peut être complète sans connaitre le rêveur et son contexte de vie.* » En outre, D.L. propose à ses correspondants de leur fournir les coordonnées d'un psychanalyste exerçant près de chez eux et appartenant comme lui à l'école de Jung.

Très sollicité, il consacre désormais une journée et demie par semaine à l'analyse d'une vingtaine de rêves : « *Il m'est impossible de donner suite à toutes les demandes. Seules les personnes répondant complètement à toutes les questions auront une chance d'être retenues.* »

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

FÊTE AU SÉNAT

■ Le Sénat participera à la Fête de l'Internet en organisant, vendredi 19 et samedi 20 mars, un débat sur le thème de l'adaptation, ou de l'inadaptation, de la législation française à l'émergence de ce nouveau moyen de communication. Deux cents usagers d'Internet, venant de tous les horizons professionnels, siégeront au palais du Luxembourg pendant deux jours sous la présidence tournante de quatre sénateurs. Les séances seront publiques et retransmises en direct sur le site Web du Sénat.
www.senat.fr

CHIRURGIE EN DIRECT

■ La société Bausch and Lomb Surgical, fabricant de matériel chirurgical ophtalmologique, va retransmettre en direct sur Internet, samedi 20 mars, plusieurs opérations de chirurgie réfractive (correction de la réfraction), consistant à modifier la courbure de la cornée au moyen d'un laser. Les interventions seront réalisées à Milan par le docteur Lucio Buratto. Cette émission sera suivie d'un examen des patients traités la veille et d'un débat en ligne entre internautes et spécialistes.
bausch-online.com

Un Tapie en mousse

par Alain Rollat

LE TAPIE CONTRIT est de retour. Libéré de ses casseroles par la mansuétude de ses juges, sauvé de la délinquance par le rap de son petit frère Doc Gyneco, l'ancien ministre de la ville s'est infligé un dernier acte de contrition en réservant la primeur de ses bonnes résolutions au plus sadomasochiste des téléconfesseurs de Canal Plus, Marc-Olivier Fogiel, qui n'a pas son pareil pour châtier les pénitents avec le sourire.

Comme tous les néophytes, Bernard Tapie a fait du zèle. Sitôt installé à l'écran, il s'est flagellé en exigeant que l'enregistrement de son entretien soit réalisé dans les conditions du direct et diffusé sans montage. « *Vous n'invitez pas les gens pour qu'on sache ce qu'ils pensent mais pour vous faire mousser*, a-t-il humblement expliqué à son hôte. *J'accepte à condition qu'il n'y ait pas de ciseaux entre nous...* » Il n'a pas craqué quand son tourmenteur lui a rappelé qu'il excellait, en matière de mousse, à l'époque où il « *dragouillait* » les médias « *pour faire monter la sauce* » autour de son image. Et qu'il était expert, en matière de censure, à l'époque où, actionnaire de TF 1, il exigeait de visionner, avant leur diffusion, les reportages le concernant. Lorsqu'il a répondu « *ce n'est pas vrai* », le jeune fouettard de « TV Plus » a failli s'étouffer. Avant de s'étrangler lorsqu'il a ajouté : « *Je me fous de mon image !* »

Ce Tapie repenti s'est acheté, en effet, une conduite hilarante : « *Maintenant, je suis toujours de bonne humeur.* » C'est pour s'épargner le risque d'un coup de sang qu'il a refusé de répondre aux questions des auteurs de la « Série noire au Crédit lyonnais » diffusée par Arte. « *J'avais accepté de participer à cette émission*, a-t-il expliqué. *Mais quand j'ai appris qu'elle était produite par Karmitz, qui a dit tant de mal de moi au cinéma, et qui est le meilleur ami de Peyrelevade, j'ai fait remarquer aux enquêteurs qu'ils étaient payés par le meilleur ami du président du Crédit lyonnais pour faire une émission sur le Crédit lyonnais...* » Quand son interlocuteur lui a objecté qu'il faisait un procès d'intention à Arte, il s'en est sobrement défendu : « *Je ne suis pas con.* »

Ce Tapie « *pas con* » s'est même promis de régler ses comptes gentiment : « *Je n'ai plus rien à faire en politique, je ne me présente plus à rien mais j'ai des choses à dire et je ne vais pas laisser passer les élections européennes sans les dire...* » Mais il les dira uniquement « *par devoir* » vis-à-vis de ses anciens électeurs. Sans arrière-pensées « *pour tous ceux qui ont pollué la politique depuis vingt ans* ». Il l'a juré : « *Je n'ai plus rien à vendre.* » Sauf du shampoing, bien entendu.

LUNDI 15 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.05 Do You Speak French ? Invités : Jacques Mercier ; Jean-Marie Klinkengerg ; Christian Delcourt. — BTBF 1
23.20 Allergies, effets indésirables. Invités : Isabelle Bégon-Bagdassarian ; Jérôme Laurent ; Bernard David ; Francisque Leynadier ; André Taytard. — Forum Planète

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Angela Lansbury. Judy Garland. — Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Faudel ; Gilles Dufour ; Deus ; André Guelfi ; Zabou Breitman. — Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Hommage à Yehudi Menuhin. — Paris Première
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. — LCI
20.00 20 h Paris Première. Décembre 1996. Yehudi Menuhin. — Paris Première
22.40 D'un monde à l'autre. Les sectes au travail. Invité : Dieudonné. — France 2
22.50 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des superstitions et croyances. — TF 1
0.25 L'Entretien. Invité : Jacques Delors. — France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Opération Trident. — Arte
20.35 L'Epopée des fusées. [10/13]. Les bénéfices de la recherche. — Planète
21.50 Yehudi Menuhin. Documentaire. Tony Palmer. — Mezzo
21.55 *L'Histoire de l'Italie au XX[e] siècle.* [24/42]. L'antifascisme et les exilés. — Planète
22.10 Les Authentiques. Le miracle des oliviers. — Odyssée
22.40 Les Oubliés de la Libération. La victoire en couleurs. — Odyssée
23.35 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. — Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France : Pia - Saint-Gaudens. — Eurosport

MUSIQUE

20.45 Anne-Sophie Mutter. Champs-Elysées, 1998. Avec Lambert Orkis, piano. — Mezzo
21.00 L'Egisto. Opéra de Cavalli. *Par l'Orchestre de l'Opera écossais,* dir. Raymond Leppard. — Muzzik
22.20 Beethoven. *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en do mineur.* Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. — Mezzo
23.45 Moussorgski. *Tableaux d'une Exposition.* Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. — Mezzo
0.15 Muddy Waters. Live in Chicago. — Canal Jimmy
0.55 Jazz 6. Charlie Parker, Celebrating the Bird. — M 6

TÉLÉFILMS

20.40 Les Aventures d'Oliver Twist. Tony Bill. — Disney Channel
20.55 Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [1/2]. — France 2
22.20 Péchés immortels. Hervé Hachuel. ○. — RTL 9
22.50 Les Invincibles. Dominik Graf. ○. — M 6
22.55 L'Ombre d'un doute. Karen Arthur. — 13ème Rue
23.00 Château de cartes. Paul Seed [3 et 4/4]. — Histoire
23.55 Cœur de hareng. Paul Vecchiali. — Festival

COURTS MÉTRAGES

22.30 Courts au 13. *La polyclinique de l'amour.* Artus de Penguern. Avec Pascale Arbillot. — 13ème Rue
23.35 Court circuit. *Aluap.* Tatiana Mereñuk et Hernán Belón. *La Victoire.* Robert Krause. — Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. Trick or Treat, Who Cares ? — RTL 9
20.50 Un homme en colère. L'Affaire Caroline. ○. — TF 1
21.30 New York Police Blues. Fusillade au parking. — Canal Jimmy
23.05 Buffy contre les vampires. Œufs surprises. — Série Club
1.35 Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). — Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

HOMMAGE À MENUHIN

19.00 Paris Première

« Rive droite, rive gauche »

20.00 Paris Première

« 20 h Paris Première » : rediffusion de l'émission du 2 décembre 1996 dans laquelle Paul Amar recevait sur son plateau Yehudi Menuhin.

21.50 Mezzo

Yehudi Menuhin. Documentaire. Un portrait croisé du célèbre violoniste réalisé par Tony Palmer.

CANAL +

22.38 Les sales blagues de l'*Echo*

Digne héritier de Rabelais, Philippe Vuillemin, l'inventeur de la « ligne crade » – dessin au trait épais, couleurs franches, personnages aux difformités caricaturales imprégnés d'un humour de bistrot ou de corps de garde –, revient pour une nouvelle série de vingt-sept *Sales blagues de l'Echo* diffusée en cryptée sur Canal + du lundi au jeudi aux alentours de 22 h 30.

CANAL +

22.40 Ne pas avaler ■■

A près de quarante ans, l'acteur anglais Gary Oldman, spécialiste des rôles de violents et de méchants, s'est délivré de ce qui fut longtemps sa dépendance alcoolique en réalisant ce film, largement autobiographique, dans la lignée du cinéma de Ken Loach et où l'on décèle également l'influence de John Cassavetes. Le jeu des comédiens est remarquable. En v.o.

FILMS

18.35 Tant qu'il y aura des hommes ■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) ○. — *Ciné Classics*
19.30 Paris, Texas ■■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1984, 140 min) ○. — Cinétoile
19.30 Les Arcandiers ■ Manuel Sanchez (France, 1991, 90 min) ○. — Cinéstar 2
20.30 Les Amants de Vérone ■■ André Cayatte (France, 1948, N., 110 min) ○. — Ciné Classics
20.40 On connaît la chanson ■■ Alain Resnais (France, 1997, 118 min) ○. — Canal +
20.55 Les Valseuses ■■■ Bertrand Blier (France, 1973, 120 min) ○. — France 3
22.00 Sept morts sur ordonnance ■■ Jacques Rouffio (France, 1975, 115 min) ○. — Festival
22.05 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) ○. — Ciné Cinéma 3
22.20 Saint Louis Blues ■■ John Cromwell (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) ○. — Ciné Classics
22.20 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) ○. — Ciné Cinéma 2
22.35 La Belle Noiseuse ■■■ Jacques Rivette (France, 1991, 130 min) ○. — Cinéstar 2




22.40 Ne pas avaler ■■ Gary Oldman. Avec Ray Winston, Kathy Burke (Grande-Bretagne, 1997, v.o., 117 min) ○. — Canal +
22.40 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) ○. — TMC
0.05 Fiorile ■■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Fr. - It. - All., 1992, v.o., 115 min) ○. — Arte
1.10 Un sac de billes ■■ Jacques Doillon (France, 1975, 100 min) ○. — Ciné Cinéma 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.10 Le Bigdil.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.50 Un homme en colère. L'Affaire Caroline. ○.
22.50 Y a pas photo !
0.05 Football. Ligue des champions.
0.40 Mode in France. [4/8].
1.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal.
20.35 L'Image du jour, Météo.
20.55 Les Montagnes bleues. Téléfilm. Paolo Barzman [1/2]. ○.
22.40 D'un monde à l'autre.
0.00 Journal, Météo.
0.25 L'Entretien. Invité : Jacques Delors.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. Brésil. ○.
20.35 Tout le sport.
20.55 Les Valseuses ■■■ Film. Bertrand Blier. ○.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Le Nouveau Monde. Film. Alain Corneau. ○.
1.30 La Case de l'Oncle Doc. Etat d'apesanteur.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Pas si vite.
20.40 On connaît la chanson ■■ Film. Alain Resnais. ○.
22.38 Les Sales Blagues de l'Echo. La grosse mite. ○.
22.40 Ne pas avaler ■■ Film. Gary Oldman (v.o.). ○.
0.40 Boxe hebdo.
1.50 Football. Inter Milan - AC Milan.

ARTE

19.00 Nature. Kenya, la guerre de l'eau.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Opération Trident.
20.45 Clin d'œil sur un adieu ■ Film. Bill Sherwood (v.o.). ○.
22.10 I Was on Mars ■ Film. Dani Levy (v.o.). ○.
23.35 Court-circuit.
0.05 Fiorile ■■ Film. Paolo et Vittorio Taviani (v.o.). ○.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 *Le Six Minutes*, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Notre belle famille.
20.45 Décrochage info, Les Produits stars.
20.55 Money Train ■ Film. Joseph Ruben. ○.
22.50 Les Invincibles. Téléfilm. Dominik Graf. ○.
0.55 Jazz 6. Charlie Parker, Celebrating the Bird.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. Composer pour l'opéra aujourd'hui.
20.30 Agora.
21.00 Le Grand Débat. L'Humanitaire est-il malade ?
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Carnet nomade.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Le Mali. Œuvres traditionnelles.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quatuor à cordes* op. 41 n° 2, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini.
20.40 Balzac : Beethoven.
22.45 Les Soirées (suite). Balzac : La musique du passé.

MARDI 16 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Sétif, détonateur de la guerre d'Algérie. — Forum Planète
23.20 La Vie des uns pour la vie des autres. — Forum Planète

MAGAZINES

13.50 On s'occupe de vous. — France 3
14.00 20h Paris Première. Décembre 1996. Yehudi Menuhin. — Paris Première
14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science : Le Soleil. Avec Jean-Claude Vial. — La Cinquième
14.58 Questions au gouvernement. A l'assemblée nationale. — France 3
16.05 Les Dossiers de l'Histoire. Shoah [1/2]. — Histoire
17.05 Les Lumières du music-hall. Philippe Clay. Gloria Lasso. — Paris Première
18.00 Stars en stock. Jean Simmons. Charlton Heston. — Paris Première
19.00 Archimède. Voir : Jeunes pousses. Pourquoi : Des petites bêtes. Expérience : L'épreuve finale. Sciences animées : Diversité génétique. Portrait : Christine Rollard, arathnologue. Application : Un vaccin d'avenir. — Arte
20.00 20 h Paris Première. Pierre Perret. — Paris Première
20.50 Les Chemins de l'impossible. Les petits matadors de Colombie. *Killer Road* au Kenya. — M 6
21.00 Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Invités : Elie Wiesel ; Remo Forlani ; André Comte-Sponville ; Dominique Lecourt ; Jean-François Revel. — Paris Première
21.05 Temps présent. Hep taxi ! — TV 5
21.50 Thema. Georges Perec. — Arte
22.45 La Vie à l'endroit. Les grands héritiers. — France 2
23.25 Nimbus. Amiante : une bombe à retardement. Invités : Claude Got ; Marie Pascual ; François Desriaux ; Nicolas Kuli ; Philippe Huré. — France 3
0.10 Zone interdite. Chasseurs de primes. — M 6
0.40 Le Cercle. Festival «Les Météores». — France 2
1.45 Saga-Cités. Ecoles plurielles. L'école des Pâquis. Valeurs familiales. — France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 La Corse. une montagne dans la mer. Histoire et traditions. — Odyssée
17.55 Les Coulisses de la science. [11/13]. Expédition glaciologique en Ouzbékistan. — La Cinquième
18.00 La Guerre du Golfe. [3/4]. Tempête du désert. — Planète
18.00 Toutes les drogues du monde. Une devise forte : les drogues. — Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. La Bataille des bouquetins. — La Cinquième
18.30 Inde, naissance d'une nation. Les défis économiques. — Odyssée
19.00 L'Art de construire. — Odyssée
20.05 Les Tribus indiennes. [12/20]. Les Ménominées. — Planète
20.05 La Carte des Kerguelen. [2/2]. — Odyssée
20.15 Reportage. Les Oranges de l'exil. — Arte
20.30 Les Oubliés de la Libération. La victoire en couleurs. — Odyssée
20.30 Les Massacres de Sétif. Un certain 8 mai 1945. — Forum Planète
20.45 La Vie en face. Tristan Da Cunha. Une île à l'écart du monde. — Arte
20.45 Les Descendants. [6/13]. Les Romanov. — Histoire
21.05 Quelques jours avec Josef. — Planète
21.25 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. — Odyssée
22.45 L'Histoire du jazz. — Mezzo
23.00 Les Celtes. [2/6]. La naissance des nations. — Histoire
23.15 Inoubliable Berlinette. — Odyssée
23.20 L'Epopée des fusées. [10/13]. Bénéfices de la recherche. — Planète
0.00 Conférences de presse. 16 mai 1967 [1/2]. — Histoire
0.00 I'm Just a Simple Person. — TSR
0.15 La Chine, dragon millénaire. La cité aux mille jardins. — Odyssée

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Coupe de l'UEFA. Quart de finale, match retour : Parme - Bordeaux (Fra). 20.30 Lyon - Bologne. 21.45 Celta Vigo - Marseille. — Canal +
20.00 Hockey sur glace. Championnat de France. Ligue Elite. Quart de finale. — AB Sport
2.05 Basket NBA. Minnesota - Lakers. — Canal +

MUSIQUE

19.05 Année Beethoven. Enregistré en 1970. *9e Sonate pour violon et piano en la majeur opus 47.* Avec Robert Casadesus, piano ; Zino Francescatti, violon. — Muzzik
19.30 Brahms. *Quintette pour piano et cordes.* Avec Zoltán Kocsis ; Gabor Takács-Nagy ; Károly Schranz ; Gabor Ormai ; András Fejér. — Mezzo
20.05 Ensemble Currende. *Motets*, de Roland de Lassus. — Muzzik
20.45 Quatre Saisons à Toulouse. Par l'Orchestre du Capitole, dir. Michel Plasson. — Mezzo
23.10 The Nat «King» Cole Show 7. Enregistré Le 9 juillet 1957. — Muzzik
23.45 Te Deum, de Haydn. Par l'orchestre baroque La Petite Bande et le Chœur de chambre de Namur, dir. Sigiswald Kuijken. — Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Sa majesté le flic. Jean-Pierre Decourt. — Festival
18.05 Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [2/3]. — Téva
20.30 Charlie Muffin. Jack Gold. — Festival
20.40 Meurtre sur répondeur. Gary Sherman. — RTL 9
20.55 *Les Montagnes bleues.* Paolo Barzman [2/2]. — France 2
21.20 La Femme du veuf. Michel Favart. — RTBF 1
22.25 Jennie, lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [3/3]. — Festival
22.35 La Nuit du mal. Nathaniel Gutman. ○. — M 6
0.10 Les Avocats du diable. André Cayatte. — Festival

SÉRIES

18.30 Magnum. Que justice soit faite. — 13ème Rue
18.30 Deux flics à Miami. [1/2]. La loi du ring. — RTL 9
20.05 Zorro. Monastorio tend un piège. — Disney Channel
20.13 Alfred Hitchcock présente. Auto-stop. — 13ème Rue
20.40 The Practice. Envers et contre tout. Doutes raisonnables. — Série Club
20.55 La Vie à cinq. Les retrouvailles de la Saint-Valentin. — Téva
21.00 Seinfeld. Le cuistot nazi. — Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Story of Love. — Téva
23.00 King of the Hill. Jumpin'Crack Bass (v.o.). — Série Club
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. La descente aux enfers (v.o.). — Canal Jimmy
23.35 Au-delà du réel. Les 100 jours du dragon. — 13ème Rue
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2] Le cercle (v.o.). — Canal Jimmy
0.40 Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). — Canal Jimmy
1.25 Friends. The One with the Inappropriate Sister (vo). — Canal Jimmy
1.50 Absolutely Fabulous. Le Maroc (v.o.). — Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

18.15 Jour d'Europe
Coupe de l'UEFA
Quarts de finale retour

Les trois équipes en tête du championnat de France de premier division, Bordeaux (en déplacement à Parme à partir de 18.30), Lyon (qui reçoit Bologne à 20.30) et Marseille (qui dispute sa rencontre à Vigo, en Espagne, coup d'envoi fixé à 21.45), vont tenter de se qualifier pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA.

FRANCE 2

22.45 La Vie à l'endroit

Héritiers d'un nom, d'une fortune ou d'une dynastie, riches ou pauvres, ils doivent assumer un destin ou une légende qu'ils n'ont pas choisis, s'accomoder d'un aïeul parfois encombrant et concilier leur propre vie avec le poids écrasant du passé. Mireille Dumas a recueilli leur témoignages, d'une étonnante sincérité. Loin des sempiternels feuilletons sur le gotha dont raffole la télévision.

ARTE

23.40 Un homme qui dort ■■

Point final d'une soirée Thema, inventée par Bernard Queysanne autour de Georges Perec et de ses « Espèces d'espaces », qui débute à 21.50, ce film est l'adaptation à l'écran, en 1974, de l'œuvre éponyme de l'écrivain, écrite sept ans plus tôt. Ce mariage parfait de la littérature et du cinéma, interprété par Jacques Spiesser avec la voix off de Ludmilla Mikael, reçut le prix Jean-Vigo 1974.

FILMS

13.25 Seven ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, 130 min) ○. — Ciné Cinéma 2
14.15 Manhattan ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., 100 min) ○. — Cinétoile
18.15 Yanks ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, 135 min) ○. — Ciné Cinéma 2
18.30 Mask ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1985, v.o., 120 min) ○. — Ciné Cinéma 1
18.45 Les Amants de Vérone ■■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min) ○. — Ciné Classics
18.50 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) ○. — Cinéstar 1
19.30 La Mort aux trousses ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 145 min) ○. — Cinétoile
20.30 Tant qu'il y aura des hommes. Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 120 min) ○. — Ciné Classics
20.30 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) ○. — Ciné Cinéma 1
20.30 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, 120 min) ○. — Ciné Cinéma 2


COLL. CHRISTOPHE L

21.55 L'Invraisemblable Vérité ■■ Fritz Lang. Dana Andrews, Joan Fontaine (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) ○. — Cinétoile
22.15 Le Nom de la rose ■■■ Jean-Jacques Annaud (Fr. - It. - All., 1986, 130 min) ○. — Cinéstar 1
22.30 Jalousie ■■ Pietro Germi (Italie, 1953, N., v.o., 90 min) ○. — Ciné Classics
23.20 Les 400 coups ■■ François Truffaut (France, 1959, N., 95 min) ○. — Cinétoile


CLAUDE SCHWARTZ

23.40 Un homme qui dort ■■ Bernard Queysanne et Georges Perec. Jacques Spiesser (France, 1974, N., 85 min) ○. — Arte
0.15 Une étoile est née ■■ George Cukor (EU, 1954, version courte, 150 min) ○. — Ciné Cinéma 2
0.55 La Voleuse ■■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 90 min) ○. — Cinétoile
2.50 Seven ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) ○. — Ciné Cinéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 Arabesque.
15.35 Le Rebelle.
16.30 Bony.
17.15 Sunset Beach.
17.40 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.10 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses.
20.42 Boom, Météo.
20.50 Les Visiteurs ■ Film. Jean-Marie Poiré. ○.
22.50 High Secret City.
0.35 Minuit sport.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.25 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Montagnes bleues. Téléfilm. Paolo Barzman [2/2]. ○.
22.30 Bouche à oreille.
22.45 La Vie à l'endroit. Les grands héritiers.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle. «Les Météores».

FRANCE 3

16.10 Grands gourmands. Millau.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.18 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spécial Bouvard du rire.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Nimbus. Amiante : une bombe à retardement.
0.25 Magazine olympique.
0.50 Fac, mode d'emploi.
1.45 Saga-Cités. Ecoles plurielles.

CANAL +

13.35 La Fille d'en face ■ Film. Eric Schaeffer. ○.
15.05 Pas si vite.
15.10 1 an de +.
15.55 Les Secrets du royaume des mers.
16.45 Michael Keal contre la World News Company ■ Film. Christophe Smith. ○.
18.15 Football. Jour d'Europe. 18.30 Parme - Bordeaux. 20.30 Lyon - Bologne. 21.45 Celta Vigo - Marseille. 0.00 Résumés.
0.27 Les Sales Blagues de l'Echo.
0.30 L'Oiseau au plumage de cristal ■ Film. Dario Argento (v.o.). ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 L'Art et la Manière.
14.30 La Cinquième rencontre...
16.00 Les Grandes Aventures du XX[e] siècle. Objectif Ploesti.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
17.55 Les Coulisses de la science.
18.20 Météo.
18.30 La Bataille des bouquetins.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Oranges de l'exil.
20.45 La Vie en face. Tristan Da Cunha. Une île à l'écart du monde.
21.50 Thema. Georges Perec, L'écriture mode de vie. *21.55 Georges (...) Perec. 23.05 Lire et traduire Perec. 23.40 Un homme qui dort ■■* Film. Bernard Queysanne et Georges Perec. ○.
1.05 La Cité des fourmis.
1.55 Insectes en société.

M 6

13.55 La Trahison du père. Téléfilm. Brian Dennehy. ○.
15.40 Central Park West.
16.30 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 Les Chemins de l'impossible. Les petits matadors de Colombie. *Killer Road au Kenya.*
22.35 La Nuit du mal. Téléfilm. Nathaniel Gutman. ○.
0.10 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. Composer pour l'opéra aujourd'hui. 4. Soif de lyrisme.
20.30 Agora.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert à quatre. Œuvres de Poulenc, Prévost, Debussy, Corigliano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Water Music* (extraits), de Haendel, par le Concert des Nations, dir. Jordi Savall.
20.40 Vadim Repin, violon. Œuvres de Schubert, Mozart, Prokofiev, Tcherepnine, Chostakovitch, Paganini.
22.36 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Brahms.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ *Accord parental souhaitable*
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ *A ne pas manquer*
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MARDI 16 MARS 1999

Un cher disparu

par Pierre Georges

LA TENTATION de Venise chère à Alain Juppé ? Ou la tentation « maison » d'Oskar Lafontaine ? L'un l'a rêvé, l'autre l'a fait. Parmi toutes les raisons qui ont pu pousser le ministre allemand des finances à jeter l'éponge et à démissionner de ses mandats, il en fut certes de politiques. Notamment ce constat assez commun que le socialisme actuel a le cœur à gauche et le portefeuille à droite. Mais il en reste une autre personnelle ou supposée comme telle : vivre sa vie autrement, librement, avec les siens, voir et se voir vieillir, voir grandir son enfant, ne plus sacrifier sa vie privée à sa vie publique ou professionnelle.

Combien, en politique comme ailleurs, se sont dit un jour : *« Allez, j'arrête ! »* Finie la course du rat dans son labyrinthe, du lapin mécanique dans son marathon ! Combien se sont interrogés sur la vanité ou la vacuité de cette poursuite contre le temps et pour le pouvoir qui s'achève généralement par la perte du seul pouvoir qui vaille, celui de vraiment vivre sa vie et le reste de son âge avec les siens ? Beaucoup sans doute, tant ce rêve est à portée de toutes les imaginations.

Mais combien, en fin de compte, passent à l'acte ? Voyez, « passage à l'acte », on en parle déjà comme d'un suicide social. Ou d'un suicide politique. Et déjà, comme toujours en ce domaine-là, on cherche l'explication, la vraie, derrière les apparences, le fameux facteur déclenchant. Personne ne veut imaginer qu'un Oskar Lafontaine ait pu démissionner simplement parce que, ayant pesé le pour, le contre, la colonne avantages, la colonne inconvénients, il a fait le bilan de sa vie publique pour dire *« stop, cela ne vaut pas, je ne joue plus ! »*

Un Oskar Lafontaine qui affirme *« je m'en vais, car mon parti est en pleine dérive droitière »*, cela rassure. Comme rassure un perdant. Le même qui dit en même temps *« je m'en vais aussi, surtout, parce que je veux voir grandir mon fils de deux ans, vivre ma vie privée »*, cela inquiète, cela dérange. Surtout les restants. C'est insupportable à la raison raisonnante un leader politique qui, ainsi, renonce. Pour un moment ou pour toujours. C'est même une manière d'atteinte à la sécurité de la pensée unique ou commune, une désertion, un geste inconsidéré et attentatoire au moral des troupes.

Alors vient très vite l'autre tentation. Celle de plaindre ou d'expliquer, d'aller aux obsèques politiques du cher disparu avec tout ce qu'il faut de fleurs de rhétorique et de considérations doucereuses sur le geste du désespéré. Voyez comme il n'était plus le même depuis l'attentat de 1990 ! Voyez comme il s'est fait doubler, après trente-trois ans de militantisme, dans la course à la chancellerie ! Voyez comme il aura dû en avaler des couleuvres, depuis l'arrivée de la coalition au pouvoir ! Voyez comme il était d'une sensibilité exacerbée ! Tenez, dans son bureau de ministre de l'économie, savez-vous ce qu'il y avait au mur ? Une photo géante, comme en pied, de sa femme et de son fils !

N'est-ce pas le signe, cela, d'un homme pas ou plus vraiment fait pour le métier de politique ? Ainsi se rassurèrent les restants, dans l'absolue urgence et nécessité où ils étaient d'estimer que la décision d'Oskar Lafontaine, décidément, faisait plus pitié qu'envie !

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 mars 1999 : 589 334 exemplaires.

La Caisse d'assurance-maladie dévoile un plan prévoyant 62 milliards de francs d'économie d'ici 2002

Les spécialistes sont appelés à un nouvel effort dès cette année

LE PRÉSIDENT de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth (CFDT), a présenté lundi 15 mars son plan stratégique pour les quatre ans à venir (1999-2002), dernière mouture d'un texte qui a déjà fait l'objet de tensions avec Martine Aubry, ministre de la solidarité (*Le Monde* du 10 mars).

Lorsqu'il sera pleinement opérationnel – à une date qui reste à fixer –, il entraînera, selon M. Spaeth, une économie de 62 milliards de francs. Aux 50 milliards prévus initialement, l'assurance maladie ajoute aujourd'hui plus de 10 milliards dégagés par des mesures d'économie immédiates sur certains spécialistes, notamment les cardiologues, les ophtalmologues, les biologistes, les dentistes et les cliniques privées. Mme Aubry avait en effet exigé qu'en plus d'une réforme structurelle, la CNAMTS lui propose un plan immédiat pour contenir les dépenses de santé qui continuent de dériver. Or, le gouvernement a promis un retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale fin 1999.

« La France consacre 10 % de sa richesse aux dépenses de santé, et nous estimons que ce prélèvement est largement suffisant, y compris pour intégrer les progrès techniques et le vieillissement de la population », a souligné M. Spaeth. Pour Georges Jollès, vice-président (Medef) de la CNAMTS, *« notre système ne survivra pas à de simples mesures ponctuelles »*. Les partenaires, tant du côté du patronnat que de certains syndicats, sont tombés d'accord sur la nécessité de ne plus réduire les remboursements ni d'augmenter les cotisations des salariés et des entreprises. Une logique « gagnant-gagnant ».

DANS LE COLLIMATEUR

Dès cette année, plusieurs professions de santé seraient donc mises à contribution. Toutes se trouvent dans le collimateur de Mme Aubry. La CNAM-TS a décidé, en dernière minute, de baisser leurs tarifs de 3,3 % à 9,4 % selon les actes. Ainsi, pour les cardiologues, ophtalmologues, psychiatres et quelques autres, la « sécu » pourrait récupérer en année pleine 450 millions de francs. Les tarifs, à partir du 1er mai, des biologistes baisseront également de vingt centimes, soit une économie de 2,8 milliards de francs d'ici la fin 2000 ! Autre nouveauté : les cliniques privées qui ont dépassé leur enveloppe l'année dernière devront se restreindre à hauteur de 430 millions de francs à terme (330 millions de francs dès 1999). Façon de mieux faire passer les dispositions sur l'hôpital appelé, à terme, à faire 30 milliards d'économie par an sur son fonctionnement (par rapport à 250 milliards de francs de dépenses annuelles), le plan préconise d'harmoniser les modes de financement entre le public et le privé ; et de généraliser la tarification par pathologie *(lire ci-dessous)*. Une agence nationale prendrait, en outre, en charge tout l'immobilier hospitalier afin de mieux le gérer et de dégager 2 milliards de francs. *« Est-ce justifié que l'assurance maladie soit propriétaire des Hospices de Beaune ? »*, s'interroge, amusé, Gilles Johanet, le directeur de la CNAM-TS et maître-d'œuvre du plan stratégique.

L'autre gros poste d'économie est constitué par le médicament (8,5 milliards de francs en année pleine). La réforme proposée vise à établir un nouveau mécanisme grâce à un forfait de prise en charge par les caisses de plusieurs médicaments comparables, pour éviter les différences de prix actuels souvent injustifiées. L'idée repose sur un remboursement effectué sur la base du remède le moins cher de sa classe thérapeutique.

Les médecins, eux, verront la prise en charge de leurs cotisations sociales par les caisses réduite (3,5 milliards), y compris les praticiens du secteur 2 à honoraires libres. M. Johanet remet aussi sur le tapis un système de régulation collectif couplé, cette fois, à un *« contrat individuel »*. Les médecins s'engageraient à limiter, à la fois, leur activité, leurs dépassements d'honoraires et à prescrire les médicaments les moins chers (à effets thérapeutiques identiques). Les praticiens ne répondant pas à certains critères de qualité, définis par la communauté hospitalo-universitaire, ne seraient plus conventionnés par la « sécu ». Pour satisfaire Mme Aubry, cette mesure s'appliquera en priorité aux médecins établis depuis vingt ou trente ans et ne concernera pas les jeunes installés.

Quant aux assurés sociaux, ils devraient, eux aussi, s'impliquer. Ceux qui accepteraient certaines contraintes (inscription volontaire chez un généraliste...)seraient mieux remboursés. La présentation du carnet de santé, bientôt informatisé, serait rendu obligatoire. Ce plan sera soumis, le 18 mars, aux responsables du patronat, des syndicats et de la Mutualité siégeant à la Caisse nationale.

Jean-Michel Bezat et Isabelle Mandraud

Les professionnels de l'hôpital plaident pour une réforme

TIRAILLÉ *entre le gouvernement*, qui revendique pour lui seul le pilotage du secteur, et l'assurance-maladie, qui réclame un droit de regard, l'hôpital tente de faire entendre sa voix. Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) et la Fédération hospitalière de France (FHF) ont tour à tour proposé une réforme similaire du mode de financement des établissements publics et des cliniques privées. Critiqué depuis sa mise en place en 1983, le budget global est aujourd'hui à nouveau remis en cause par les directeurs d'hôpitaux du SNCH et par les gestionnaires et élus qui composent la FHF.

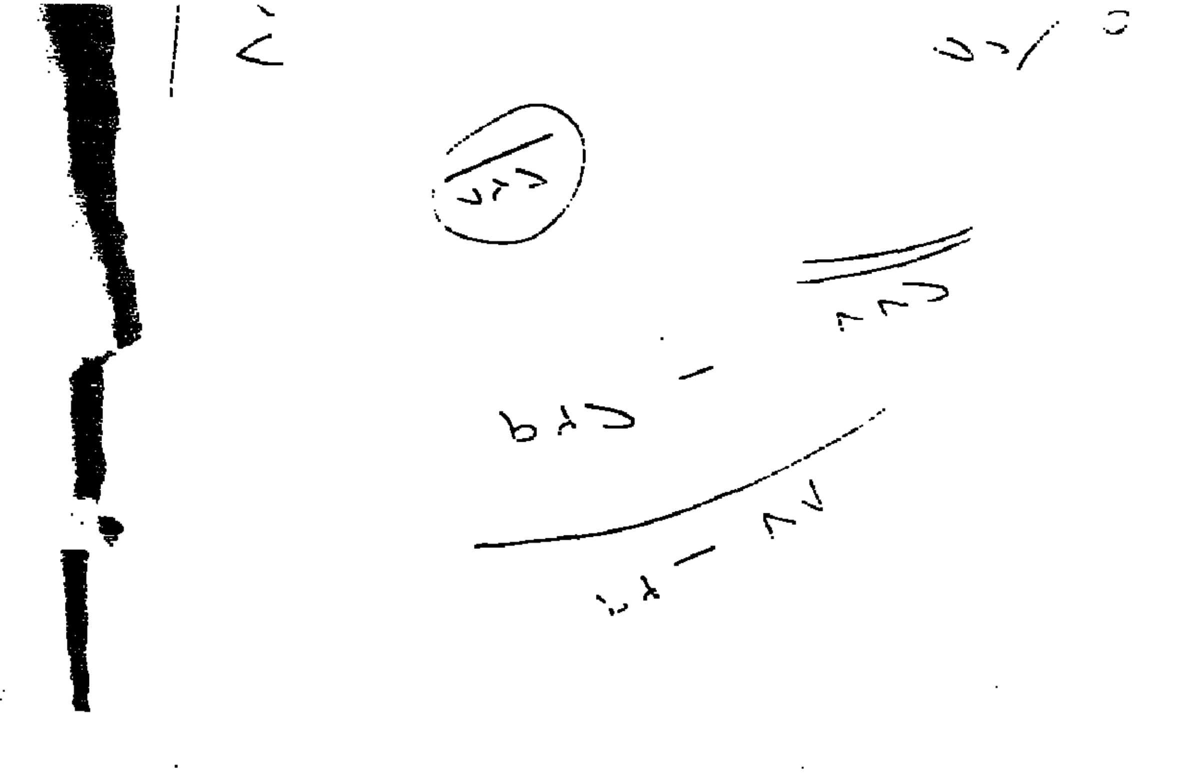
Dans une lettre adressée le 9 mars à Martine Aubry, ministre de la solidarité, les premiers dénoncent *« l'inéquité d'un mode de financement inégalitaire qui avantage le secteur lucratif »*. Bien qu'elle soit soumise, elle aussi, à un objectif national de dépenses de santé voté chaque année par le Parlement, l'hospitalisation privée reste libre de développer et de récupérer des activités rentables. Le SNCH propose donc *« d'abandonner »* le budget global et de créer un double système de financement. Une *« dotation forfaitaire »* serait versée à chaque établissement pour ses missions de service public (urgences...). Par ailleurs, hôpitaux et cliniques recevraient des crédits tenant compte de leur activité.

De son côté, la FHF, dont le conseil d'administration s'est réuni le 12 mars, s'est prononcée pour un système *« applicable à l'ensemble des établissements de santé, publics et privés »*. Elle précise toutefois que, pour les hôpitaux publics qu'elle représente, la dotation forfaitaire devra tenir compte des accords salariaux intervenus dans la fonction publique. Dans ce contexte, la FHF semble accepter prudemment que le secteur à but lucratif assure des missions de service public, qui lui sont largement interdites aujourd'hui. Mais c'est pour aussitôt *« mettre en garde contre un certain nombre de dérives possibles »*. Elle redoute que les cliniques ne retiennent que les missions *« attractives »*.

J.-M. B. et I. M.







-maladie dévoile un plan
francs d'économie d'ici 20

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX △ LES INITIATIVES

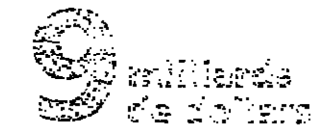
MARDI 16 MARS 1999



EUROPE
Au Parlement de Strasbourg, le travailliste britannique Stephen Hughes défend le dialogue avec les syndicats (page IV)



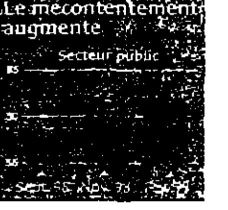
BOUSSOLE
L'économie brésilienne s'efforce de sortir de la crise, deux mois après la dévaluation du real. Une deuxième tranche de crédit de 9 milliards de dollars, sur l'aide de 41,5 milliards consentie par la communauté internationale, a été débloquée pour aider Brasilia à redresser la situation (page V)





FUTURS
Un espace pour les travailleurs nomades, où les nouvelles technologies sont en libre-service, vient d'être ouvert par Amaury Eloy à Paris. Une première en Europe (page VI)

SONDAGE
Les salariés sont sur le qui-vive, révèle le baromètre Ipsos-« Le Monde ». Dans le secteur public, 62 % seraient prêts à participer à un mouvement de grève



qui se développerait dans leur entreprise ou dans leur secteur (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS
de la page IX
à la page XVIII

Le président de la BNP affirme que son projet de fusion créerait un groupe bancaire mondial dont le centre de décision resterait en France. Voilà reposé le problème de la nationalité des entreprises alors que l'économie hexagonale est parmi les plus ouvertes au capital étranger

Faut-il avoir peur des entreprises sans frontières ?

NATIONALITÉ

● Le Commissariat du Plan remettra en mars un rapport au premier ministre sur la manière dont l'économie hexagonale résiste aux chocs de la mondialisation. De plus en plus d'entreprises françaises passent sous le contrôle d'investisseurs étrangers ; il s'agit d'en mesurer les conséquences.
● Le phénomène est international. Le suédois Volvo vient d'être racheté par l'américain Ford. L'exemple extrême étant celui de la Belgique, dépossédée de nombre de ses fleurons industriels et tertiaires.
● Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT, appelle à la création d'un statut de société européenne dont le projet sommeille depuis longtemps à la Commission de Bruxelles.

LA FRANCE MONDIALISÉE

La France est l'un des pays les plus ouverts du monde aux investissements étrangers

▶ TAUX DE DÉTENTION MOYEN DE LA CAPITALISATION PAR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN 1997

ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE	JAPON
6%	35%	9%	11%

Quelques exemples de pénétration dans les sociétés françaises (fin 1997)

▶ PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES ÉTRANGERS

Alcatel	40%
AGF	42%
AXA UAP	37%
BNP	35%
ELF	51%
G. des eaux	42%
Paribas	38%
Sté générale	45%
Suez Lyonn.	39%

Mais les flux de capitaux entrants et sortants tendent à s'équilibrer

▶ FLUX D'IDE* ENTRANTS ET SORTANTS POUR LA FRANCE en milliards de francs

SORTANTS : 132 (1989) … 155,5 (1996)
ENTRANTS : 83,3 (1989) … 112,3 (1996)
1989 90 91 92 93 94 95 96

* Investissements directs à l'étranger

Le phénomène est mondial

▶ PART DES FILIALES ÉTRANGÈRES DANS LA PRODUCTION ET L'EMPLOI MANUFACTURIERS EN 1995 en pourcentage

Irlande, Pays-Bas (1994), France (1993), Royaume-Uni, Italie (1993), Suède, Etats-Unis (1996), Turquie (1994), Allemagne, Japon (1993)
PRODUCTION / EMPLOI

Même si elles sont parfois plus brutales dans leurs comportements sociaux que les entreprises nationales, il n'en reste pas moins que les filiales étrangères...

▶ ... PAIENT MIEUX LEURS SALARIÉS
Salaire par employé des filiales étrangères
100 = firmes nationales
1980 / 1989
É.-U. FRANCE G.-B. TURQUIE FINL.

▶ ... ET EXPORTENT DAVANTAGE
Exportations/chiffre d'affaires en 1990 en %
Filiales étrangères / Toutes firmes
É.-U. JAPON FRANCE SUÈDE FINL.

* Industrie manufacturière

Sources : Gestion … Banque de France, OCDE …

« Un grand groupe bancaire mondial qui aura son centre de décision en France », c'est ainsi que Michel Pébereau, PDG de la Banque nationale de Paris, présente son projet de fusion avec la Société générale et Paribas. Est-ce à dire que la nationalité d'une entreprise a encore un sens alors que la globalisation gomme les frontières, en même temps qu'elle internationalise les marchés et les états-majors ?

Un constat d'abord : les entreprises « bien de chez nous » se font rares. La mondialisation aidant, petites et grandes passent de plus en plus sous le contrôle de capitaux étrangers, directement ou via les fonds d'investissement. Le phénomène a pris une telle ampleur que le Commissariat général du Plan a été saisi, en 1998, de ce dossier par le premier ministre.

Composé de chefs d'entreprise et d'experts, un groupe de travail remettra, en mars, un rapport sur la « *nouvelle nationalité* » des entreprises, comportant des propositions d'actions. L'initiative est heureuse car les interrogations sont multiples. Faut-il sortir du bricolage qui *consiste à interdire* à Coca-Cola d'acheter Orangina parce qu'un monopole en résulterait dans la distribution des soft-drinks en France ? Pourquoi bloquer l'achat par l'étranger d'une vierge polychrome du XVe siècle et pas celui des actions d'Usinor ?

Est-il bien raisonnable de laisser partir nos champions ?, diront ceux qui déplorent l'absorption de l'assureur français AGF par l'allemand Allianz ou qui regrettent le mariage du chimiste Rhône-Poulenc avec son alter ego Hoechst. Est-il bien prudent de vendre nos pépinières de talents ?, s'inquiéteront ceux qui prévoient que, en l'an 2000, une entreprise moyenne sur deux sera contrôlée par des étrangers. Cet émoi repose sur l'impression que les entreprises détenues par des non-Français sont promptes à délocaliser ou à licencier et qu'elles sont devenues moins « *citoyennes* ».

Pensée démodée, arguent ceux pour qui la mondialisation enlève tout intérêt à la question de la nationalité des entreprises. Le mot « *national* » ne veut plus rien dire. Le missile de fabrication française Exocet qui a coulé le destroyer britannique *Sheffield* pendant la guerre des Malouines comportait des composants britanniques dans son système de pilotage. Et quand les Etats-Unis veulent sanctionner le français Elf pour ses investissements en Iran, ils risquent de porter préjudice... aux fonds américains qui composent une large part de son capital. Reste que l'Etat français ne peut rester inerte face au Monopoly planétaire et au fait que l'opinion publique, elle, se défie des fonds de pension anglo-saxons capables, comme Fidelity en septembre 1998, de diviser par deux, en une seule séance, la valeur boursière d'Alcatel au prétexte que les propos de son président l'ont déçu. Mais que faire ? La libéralisation et les privatisations ont privé le gouvernement de ses moyens d'intervention.

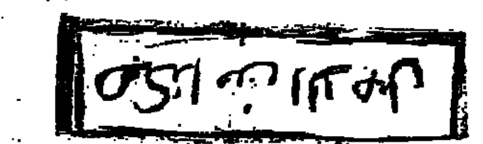
D'où le sentiment que peu importe que l'entreprise soit française ou étrangère pourvu qu'elle enrichisse le territoire. L'important est maintenant de créer l'environnement juridique et social, favorable et stable dont ont besoin les entreprises de toute provenance pour s'enraciner. Il convient de mener une politique d'aménagement du territoire qui renforce le tissu économique local grâce à une aide à la formation et à la recherche plutôt qu'au moyen de coûteuses subventions aux candidats à l'installation. Et de renforcer la réorientation de l'épargne vers les entreprises pour remédier à la faiblesse du capitalisme français.

En attendant un hypothétique statut d'entreprise européenne, il serait bon de multiplier les hybrides à l'échelle du Vieux Continent qui préservent les différences comportementales au sein d'une même entité, afin de développer un modèle distinct des canons anglo-saxons.

De leur côté, les syndicats pourraient contribuer à adoucir les effets néfastes de la mondialisation. A l'échelle européenne, ils sont regroupés, en grande partie, dans une Confédération européenne des syndicats (CES). Mais ils doivent aller plus loin et, à l'image du capitalisme d'alliances en train de se généraliser, avoir désormais une démarche transnationale. Notamment contre les dumpings sociaux.

Alain Faujas

Lire la suite du dossier pages II et III



NATIONALITÉ

Questions-réponses

1 Pourquoi la France est-elle l'un des pays les plus ouverts aux capitaux étrangers ?

Cela tient à l'attractivité de l'Hexagone, à la sécurité qui y règne, *ainsi qu'à la qualité de sa* main-d'œuvre et de ses infrastructures.

La sous-capitalisation des entreprises françaises les oblige à se tourner vers des bailleurs étrangers pour leur développement. Ce *handicap n'existe pas* dans les pays qui ont créé des fonds dits « de pension » ayant vocation à investir dans les entreprises pour verser des retraites.

L'histoire joue un rôle également. *« Nous sommes le pays industriel qui a fait l'apprentissage le plus tardif de la concurrence,* analyse Jean-Louis Levet, chef du service du développement technologique au Commissariat général du Plan. *Il nous a fallu attendre la fin de notre empire colonial, la construction européenne et les chocs pétroliers, alors que l'expérience de la Grande-Bretagne date de 1805, celle de l'Allemagne de Bismarck. Les Français ont privilégié les adaptations plutôt que les anticipations. »*

Il a fallu rattraper ce retard à marche forcée. Jean-Louis Levet n'est pas loin de penser que la France en a trop fait. *« Notre culture universaliste a joué,* déclare-t-il. *Nous n'osons plus penser en termes d'intérêt national, car nous confondons cette notion avec le nationalisme. Les autres pays n'ont pas ces scrupules ! »*

L'Allemagne verrouille le capital de ses entreprises grâce aux participations croisées de ses banquiers et de ses assureurs nationaux, au premier rang desquels Deutsche Bank, Dresdner Bank ou Allianz. Le Japon se claquemure derrière ses *keiretsu*, réseaux qui tissent des liens financiers impénétrables pour les non-nippons.

2 Pourquoi la question de la nationalité des entreprises est-elle souvent posée en termes polémiques ?

Le rachat d'une entreprise par des étrangers peut être perçu comme une catastrophe. Supposé sans racines ni mémoire, on craint que l'investisseur étranger ne chasse les primes d'installation, puis ne se délocalise dans un autre pays si cela lui est profitable. Ou ne respecte pas les réglementations nationales. Un certain nombre d'exemples alimentent ces peurs : JVC et Panasonic quittant Longwy, Gründig partant de Creutzwal, Hoover abandonnant la Lorraine pour l'Ecosse. Ainsi McDonald's a-t-il été condamné à Lyon pour non-respect du droit du travail.

Mais, globalement, les filiales étrangères appliquent la législation et sont soucieuses de s'intégrer. D'ailleurs, de leur côté, les entreprises françaises sont nombreuses à quitter l'Hexagone, comme le prouve l'exemple de Cacharel délaissant Nîmes pour l'Europe centrale.

Les inconvénients d'une présence trop forte du capital *étranger sont cependant réels.* L'actionnaire étranger a tendance à rapatrier la capacité de décision et la production de valeur ajoutée vers son territoire d'origine : ainsi, lorsque deux banques fusionnent, l'outil *essentiel qu'est la salle des marchés* est concentré dans la société mère.

Plus grave : en prenant le contrôle des entreprises, les fonds anglo-saxons diffusent leurs normes libérales qui régissent la *comptabilité, le gouvernement* des entreprises, mais aussi la gestion du personnel : les Anglo-Saxons font une plus grande place à l'actionnaire, exigent des bénéfices plus élevés (un minimum de 15 % de *l'investissement) et à plus court* terme (contrôle trimestriel) et pratiquent des méthodes plus expéditives en matière de main-d'œuvre.

3 Pourquoi certains *préconisent-ils* la création de fonds de pension comme parade au rachat des entreprises par des étrangers ?

Des chercheurs ont mis en lumière le comportement des fonds de pension par rapport à la localisation de leur investissement : *« En cas de chocs financiers, ils font preuve d'une grande volatilité et rapatrient leurs capitaux dans leur pays d'origine, dont ils sont sûrs »*, explique François Morin, professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse. La France, qui n'a *pas* de fonds de pension, pâtit de cette volatilité.

« Il n'est pas obligatoire de recourir aux fonds de pension, poursuit François Morin, *mais il est impératif de créer de nouveaux investisseurs institutionnels pour orienter l'épargne des Français vers les entreprises. »*

4 La création d'un statut d'entreprise européenne serait-elle protectrice ?

Oui, dans la mesure où un statut d'entreprise européenne contribuerait à préserver les spécificités *« continentales »* par opposition à la culture anglo-saxonne.

Depuis vingt-neuf ans, il achoppait sur la question de la représentation des salariés. Le 2 décembre 1998, un accord est intervenu : quatorze membres de l'Union sur quinze ont accepté qu'un régime de représentation et de participation des salariés s'impose à la société européenne s'il s'applique dans la société « de référence » de la *nouvelle entité européenne.* L'Espagne rechigne à cette solution. Le Conseil des ministres devrait être saisi d'une tentative de conciliation au printemps 1999.

Les entreprises ont perdu leur cocarde, mais pas leurs racines

A l'heure de la mondialisation, la nationalité d'une société est de plus en plus floue

Les polémiques sur « l'exception française » – ses bienfaits comme ses travers – font oublier que la France est l'un des pays du monde les plus ouverts aux investisseurs *étrangers. Ceux-ci s'appropriaient* 10 % de la capitalisation de la Bourse de Paris en 1985 ; leur part y a atteint 35 % en 1997. Cette même année, le taux moyen de détention de la capitalisation par les investisseurs étrangers s'est élevé à 11 % au Japon et 6 % seulement aux Etats-Unis. Plusieurs valeurs du CAC 40 sont détenues à plus de 50 % par des fonds étrangers. Certains s'en émeuvent et disent que Renault n'aurait pas fermé son usine belge de Vilvorde si celle-ci *s'était trouvée en France.*

CRITÈRES

Mais qu'est-ce que la nationalité d'une entreprise ? *« Il est difficile de trouver des critères vraiment objectifs,* constate Thomas *Hatzichronoglou, administrateur* principal à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Jusqu'à présent, nous retenions la nationalité de l'actionnaire majoritaire, mais que faire lorsqu'il y a une foule de minoritaires ou lorsqu'il s'agit d'une société commune à 50-50 ? Et que dire de la filiale française d'une société allemande détenue par des investisseurs britanniques contrôlés par des capitaux français ? »*

Personne ne contestera à Alcatel sa nationalité française, et pourtant la moitié de son capital appartient à des étrangers et ses activités ne se trouvent plus que pour 15 % en France. Faut-il estimer comme Serge Tchuruk, son PDG, que la nationalité d'une société est celle de ses dirigeants ? Mais alors. IBM France et Euro Disney sont des entreprises parfaitement françaises... Nombreux sont ceux qui jugent vaine cette recherche. *« Derrière cette idée de nationalité,* explique Jean-Louis Mucchielli, *professeur à* l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, *il y a le présupposé qu'une entreprise dite française crée plus de richesse et qu'elle est plus perméable aux impulsions politiques. Je suis dubitatif, car les entreprises étrangères ont le souci d'apparaître, elles aussi, comme patriotes. »*

En effet, selon l'OCDE, les entreprises étrangères versent des salaires supérieurs à ceux des entreprises françaises et elles exportent *plus que ces dernières. Même si le* contexte social, juridique et fiscal est radicalement différent, il est tentant d'opposer le japonais Toyota qui crée 2 000 emplois à Valenciennes, avec les français Renault et PSA qui demandent au gouvernement de les aider à mettre 40 000 de salariés *« âgés »* en préretraite.

La nationalité n'a-t-elle donc aucun intérêt à une époque où les fonds de pension américains font la loi ? Le contrôle rigoureux qu'exercent les Allemands sur la propriété de leurs entreprises dont beaucoup sont peu ou prou dépendantes de la Deutsche Bank et de la Dresdner Bank prouve le contraire.

La *question* doit être reformulée sous une forme moins cocardière ? *« La vraie nationalité d'une firme,* répond Charles-Albert Michalet, professeur à l'université Paris-Dauphine, *c'est qu'elle travaille sur un territoire, qu'elle y embauche de la main-d'œuvre, qu'elle y utilise des sous-traitants. »* Une bonne politique consisterait à enraciner les entreprises, sans distinction d'origine, en allégeant les complications administratives qu'elles affrontent.

La *question* est d'ordre culturel, voire *« tripal »* selon Jacques Pfister, PDG d'Orangina France, qui constate que McDonald's et Disney, après quelques déboires, ont finalement réussi en France parce que des Français ont *« nationalisé »* leur concept. Confronté à la nationalité de ses sociétés mères – le français Aerospatiale et l'allemand DASA –, Jean-François Bigay, premier patron d'Eurocopter, a choisi *« de ne pas gommer les cultures »*. Pour cela, il a choisi l'anglais pour communiquer et, désigné deux cadres, des sortes d'*« exorcistes »* binationaux, pour désamorcer les *incompréhensions* dues au formalisme et au goût du consensus allemands, à l'inventivité et au centralisme français. Les racines culturelles entrent toujours en ligne de compte.

HYBRIDATION

Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, se déclare partisan, lui aussi, de l'*« hybridation »*. Quand il rachète un producteur d'abrasifs en Grande-Bretagne, il applique un mélange où le marketing est américain, la production d'inspiration française et la gestion, britannique.

« L'hybridation consiste pour une entreprise à conserver son noyau et à évoluer en fonction du territoire où elle opère. Il nous faut marier le modèle continental plus attentif au personnel et plus efficace dans les secteurs à forte intensité de capital technologique et le modèle anglo-saxon plus tourné vers le client et plus pertinent dans les services », explique-t-il.

La question n'est donc plus de savoir si une entreprise doit être française, mais comment elle peut *être fidèle à un territoire tout en se* battant sur les marchés mondiaux. Le groupe de travail du Commissariat du Plan qui y travaille devra répertorier, selon l'expression de son animateur Jean-François Bigay, les moyens *« de réduire la distance entre les exigences de la concurrence et celles de la citoyenneté »*.

Al. F.

Un drapeau peut en cacher un autre

En 1986, l'électronicien japonais Fujitsu annonce qu'il veut acheter Fairchild Semiconductor Corporation, une des firmes le plus en vue de la Silicon Valley. L'administration Reagan est consternée : pour ses armements, le Pentagone achète entre un tiers et la moitié des circuits électroniques ultrarapides que fabrique Fairchild. Les missiles américains dépendant d'un étranger ? Impensable ! On fait comprendre à Fujitsu qu'il ferait mieux de retirer son offre.

Robert Reich cite cet exemple dans son livre *L'Economie mondialisée* (Dunod, 1997) pour souligner les erreurs de ce chauvinisme : *« Fujitsu aurait pu être une source appréciable d'argent frais pour Fairchild. De plus, ses ingénieurs étaient en avance sur ceux de Fairchild. »* Enfin, *« comble de l'ironie, Fairchild n'était même pas une société "américaine" au moment des faits »* : elle avait été achetée en 1979 par Schlumberger, une société bien française...

Volvo préfère l'Amérique à l'Europe du Sud

STOCKHOLM
de notre correspondant

« C'est important pour Volvo d'être une firme suédoise depuis sa création, en 1927, et nous sommes fiers de travailler pour elle. » Ulla Ottosson ne se résigne pas à parler au passé. Et pourtant son entreprise a cessé d'être suédoise depuis l'annonce de son rachat, fin janvier, par l'américain Ford. La cession a été approuvée par l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Volvo, réunie le lundi 8 mars à Göteborg.

Ulla Ottosson a du mal à s'adapter à la nouvelle donne, après vingt-cinq ans passés au service du fleuron le plus symbolique de l'industrie suédoise. Volvo américaine ? La pilule est dure à avaler. Dirigeante d'une section locale de la Fédération des employés de l'industrie suédoise (SIF), elle se fait le porte-parole des doutes et des inquiétudes du personnel. *« La culture américaine est tellement différente de la nôtre ; là-bas, on exige davantage des employés, on les dirige plus qu'ici, et les syndicats ont moins d'influence qu'en Scandinavie »*, insiste-t-elle.

Même si Jacques Nasser, directeur général de Ford, a affirmé que le siège de Volvo Automobiles resterait à Göteborg et que son patron serait suédois, la syndicaliste redoute de voir le centre décisionnel passer outre-Atlantique. *« Dans notre pays,* dit-elle, *la hiérarchie a moins d'importance, le tutoiement est la règle, y compris entre un manœuvre et le PDG ; les titres ne sont pas si importants ; chacun participe au processus de décision et a sa part de responsabilité. »*

CONSENSUS ET ÉGALITARISME

Ce sont justement à ces piliers de la culture nationale, le consensus et l'égalitarisme, que se heurtèrent en 1993 les architectes de l'alliance Renault-Volvo. Si cette affaire-là n'avait pas capoté, à l'initiative de certains directeurs de Volvo et des petits actionnaires suédois, *« nous aurions été absorbés par Renault, qui était beaucoup plus grande que Volvo »*, estime Anders Hammarström. Pour ce rédacteur des livrets d'instructions des véhicules, l'emprise de l'Etat français, alors propriétaire de Renault et, surtout, les différences culturelles qui se manifestèrent entre les cadres des deux entreprises, contribuèrent au divorce.

Le contexte international a changé, et il n'est plus question d'un mariage entre deux constructeurs européens, mais d'un rachat pur et simple de Volvo Automobiles par le numéro deux mondial, venu d'outre-Atlantique.

De plus, Ford possédait un avantage sur Renault ou Fiat, un moment en lice pour la reprise de Volvo : *« Les Suédois sont plus influencés par la culture américaine que par celle d'Europe du Sud »*, note Lars Göran Larsson, président de la Fédération des employés administratifs (PTK) de l'entreprise de Göteborg. *« Et puis qu'est-ce qui est vraiment suédois dans Volvo ? La sécurité et l'environnement sont maintenant pris en compte par tous les constructeurs »*, ajoute-t-il, en reconnaissant que *« ces mots-clés collent à l'image qu'on se fait de Volvo, aussi bien en Suède qu'à l'étranger. Mais ces sentiments ne reposent pas toujours sur des faits concrets »*.

« Nous sommes déjà si américanisés ! Il n'y a que le Suédois moyen pour croire que Volvo est un produit typiquement d'ici », renchérit Lars Wijkmark, délégué syndical. Et de citer les composants achetés aux Etats-Unis : boîtes de vitesses, freins, etc. En outre, Volvo dispose d'une filiale de design en Californie pour étudier la forme des voitures de demain. Il n'empêche que *« Ford voulait acheter la « suédité » de Volvo et garder son image »*. Cet argument a touché la corde sensible des 28 000 employés de la division automobile du groupe.

Antoine Jacob

Airbus, une coopération internationale qui a atteint ses limites

L'avionneur, qui réunit des salariés de quatre sociétés européennes de nationalités différentes, est obligé de se réorganiser

En 1998, avec 556 appareils vendus, Airbus a battu tous ses records commerciaux. Mieux : l'avionneur européen n'a jamais été si près du match nul avec Boeing qui, malgré un parc de plus de 10 000 avions en service dans le monde – contre moins de 2 000 pour Airbus –, n'apprécie guère la montée en puissance de ce rival. Créé il y a trente ans dans l'exaltation des grandes coopérations franco-allemandes, puis élargi aux Espagnols et aux Britanniques, Airbus constitue, il est vrai, un défi à la logique qui irrite le maître américain du ciel.

Sans doute fallait-il s'écarter des sentiers battus pour faire travailler ensemble des salariés de quatre pays, et même de trente-trois nationalités différentes au siège, à Toulouse. La formule retenue, celle du groupement d'intérêt économique (GIE), constitue le plus petit dénominateur commun entre les membres d'Airbus : le

parts), l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA, 37,9 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol Construcciones aeronauticas (CASA, 4,2 %).

Ce cadre a donné aux quatre entreprises un schéma de management immuable : la présidence du conseil de surveillance revient automatiquement à un Allemand – actuellement Manfred Bischoff, le patron de DASA – et le poste d'administrateur-gérant à un Français – Noël Forgeard, un ancien dirigeant du groupe Lagardère – d'autres échelons. La formule du GIE a permis d'ignorer les problèmes *trop compliqués à régler*, tels que les disparités sociales (salaires, retraites) entre les pays concernés. Au final, Aerospatiale, DASA, BAe et CASA n'ont délégué qu'un minimum de prérogatives : coordinateur du programme, Airbus *a surtout* la responsabilité directe de la vente et de l'après-vente. Les sociétés fondatrices conservent la pleine propriété de leurs bureaux d'études et de leurs usines.

Si cette organisation a quelques *conséquences bizarres – Airbus ne* connaît pas le coût des éléments d'avions qui lui sont livrés et redistribue tous les bénéfices à ses membres –, elle a l'avantage d'instaurer un véritable partage du travail. Aerospatiale assure la construction du cockpit, DASA celle du fuselage, CASA celle de la dérive et de l'empenage, tandis que BAe s'occupe des ailes. Le 8 février, le groupe britannique a *« européennes »* produite à Chester. Au total, sur les *37 000 personnes travaillant* directement à la conception et à la construction des avions européens – 100 000 en comptant la sous-traitance –, seule une minorité est sous contrat Airbus. Même les 3 000 personnes employées à Tou*louse ne sont pas toutes* concernées : un tiers sont détachées par leur employeur national.

Paradoxalement, alors que les fondateurs d'Airbus commencent à recueillir les fruits de cette aventure, largement financée par les avances remboursables des Etats, les belles heures de cette forme de coopération s'achèvent. En 1996, les membres d'Airbus ont décidé de transformer le GIE en société. Objectif : gérer l'entreprise de façon plus souple et mieux contrôler ses coûts qui font aujourd'hui figure de secrets d'Etat. Ce que Boeing, toujours prompt à invoquer la concurrence déloyale, a beau jeu de souligner.

Comment seront nommés les dirigeants ? Quels personnels rejoindront Airbus, lesquels resteront dans le giron de leur employeur actuel ? Les niveaux de participation devront-ils évoluer ? Y aura-t-il de nouveaux participants ? Rien n'est réglé. Les membres d'Airbus savent qu'une remise en cause des rapports de force est inéluctable. Les susceptibilités nationales, malgré la bonne entente au quotidien, sont loin d'avoir disparu.

▼ Un puzzle européen

BAe (Grande-Bretagne)
Ailes Chester, Filton
(6 715 salariés)

AEROSPATIALE (France)
Cockpit
Brest, Saint-Nazaire, Nantes, *Méaulte, Toulouse*
(13 000 salariés)

DAIMLER CHRYSLER AEROSPACE (Allemagne)
Fuselage central et arrière
Hambourg, Brême, Stade, Dresde, Laupheim, Nordenham, Varel
(14 500 salariés)

CASA (Espagne)
Dérive et empennage
Madrid, Séville, Tolède, Cadix
(2 000 salariés environ)

t perdu leur cocarde
ines

e à l'Europe du Sud

int ses limites

Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT

« Nous sommes favorables à la création d'un statut de société européenne »

« La CGT se *préoccupe-t-elle* de l'internationalisation croissante des entreprises installées sur le sol français ?

– Nous avons d'abord été alertés *par la multiplication du nombre* d'entreprises étrangères qui s'implantaient, tout en paraissant s'affranchir des liens traditionnels avec le territoire et l'environnement économique et social.

– ... Ce qui peut les amener à délocaliser leurs productions ou à licencier massivement ?

– Oui, plus facilement. Mais l'étude de plusieurs cas concrets nous a conduits à modifier sensiblement nos conclusions. Les sociétés japonaises qui se sont installées il y a vingt ans, dans l'Ouest ou en Alsace, pour monter des photocopieurs ou fabriquer des produits électroniques de grande consommation nous ont démontré que, *derrière une extraterritorialité affichée*, elles étaient obligées de renouer avec leur environnement et avec nos traditions sociales. Dans un premier temps, les directions ont cherché à transposer le modèle productif nippon. Mais elles ont *aussi dû intégrer l'expérience* française. La leçon semble servir. Toyota, qui s'installe à Valenciennes, a ainsi engagé un véritable travail d'étude sociologique et historique de façon à comprendre l'organisation sociale française.

» *Cette approche nous conduit* à considérer qu'il n'existe pas vraiment d'entreprises apatrides. Certes, les firmes adoptent des organisations du travail conformes à leurs objectifs de production. Mais quelle que soit leur origine, elles sont *obligées de s'adapter au milieu* où elles se développent, c'est-à-dire en priorité à leurs clients et à leur main-d'œuvre.

– Le poids de capitaux étrangers dans le tour de table des entreprises ne compte-t-il pas ?

– *La question de la propriété et* du pouvoir à l'intérieur des sociétés est complexe. Le poids de la finance s'est accru dans un espace international désormais complètement déréglementé. Il y a une prégnance *des actionnaires, toutes origines* confondues. Les fonds de pension imposent leur gouvernance et veulent que l'entreprise dégage une rentabilité. Mais sans s'investir directement dans sa gestion. L'enjeu est de réussir à réduire leurs exigences et à rééquilibrer le pouvoir d'abord au profit des salariés, ensuite au profit des gestionnaires afin de dégager des stratégies à long terme moins soumises aux pressions *de la rentabilité immédiate.*

» Nous nous interrogeons également sur la possibilité de dégager un modèle européen d'entreprise. Nos travaux font apparaître un marché commercial commun, mais nous sommes loin d'un "système *productif européen*". Au *mieux*, la stratégie européenne des firmes est le sous-produit d'une stratégie mondiale, comme le montrent les restructurations actuelles. Peu de *firmes ont une vision européenne.*

» De ce point de vue, nous sommes favorables à la création d'un statut de société européenne, car ce serait la construction d'un cadre juridique pouvant faire pièce au modèle anglo-saxon. De cette *création dépend le* modèle de gestion qui prédominera, affectant notamment l'organisation du travail. Jouera-t-on la flexibilité maximum avec une très forte dose d'individualisation ou bien préservera-t-on les sécurités et médiations sociales *qui sont un trait commun des* modèles nationaux européens ? Il est important de réfléchir à ce cadre qui peut contribuer à préserver les droits sociaux, au moment où les Américains accentuent leur pression pour imposer leurs critères de gestion et leurs normes comptables.

– Comment *préserver* le modèle social auquel vous tenez ?

– Premièrement, pour redonner sens à l'idée de "nationalité de firme", il est nécessaire d'élaborer *une stratégie articulant à la fois la* dimension nationale et européenne. La puissance des Etats-Unis vient de ce qu'ils mobilisent, ensemble, la recherche, la formation, les financements, leur puissance militaire et diplomatique. En France comme en Europe, nous n'avons pas cette cohérence. Il nous faut inventer quelque chose entre l'interventionnisme de l'Etat colbertiste qui ne peut plus fonctionner et une politique industrielle réduite à l'action sur l'environnement des entreprises.

» Prenons un exemple de mise en cohérence : IBM France a installé une nouvelle chaîne de fabrication à Corbeil-Essonnes, non pas en raison d'aides des collectivités locales, mais parce que l'entreprise y a trouvé une qualité de main-d'œuvre et un environnement scientifique et technique favorable. *Elle a profité d'un transfert de* technologie venant d'EDF et de travaux de recherche en chimie. Cela lui a fait gagner un temps précieux.

– Etes-vous partisan de développer un financement national des entreprises, en particulier par l'épargne des particuliers ?

– C'est une question importante. Nous sommes préoccupés, car l'épargne disponible, celle des particuliers et des entreprises, ne va pas vers le développement des activités. *Bon an mal an, 400 milliards* de francs s'investissent dans des titres de rente. Il faut réorienter ce flux vers des activités productives et de développement de l'emploi.

» *Mais il faut aussi débattre de* la place du crédit, parce que la France a eu, dans ce domaine, un comportement différent de celui des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, ces dernières années. Dans ces pays, le système bancaire a *continué à financer* les entreprises alors que, chez nous, les banques ont tari leurs apports nets de fonds parce qu'elles ne voulaient plus prendre de risques après leurs errements des années 80.

» Il nous faut des lieux où discuter de ces problèmes qui engagent l'avenir. Dans les années 50, le Plan s'y prêtait. Retrouvera-t-il cette place ? Aujourd'hui, nous manquons d'outils au niveau régional. Des fonds régionaux pour le développement et l'emploi seraient indispensables. Au plan national, il faudrait réfléchir à une coordination entre des groupements informels et les institutions existantes que sont le Plan et le Conseil économique et social, afin que tous se saisissent des enjeux de développement.

» A l'échelon européen, il conviendrait de sortir des débats paralysants. Les nations continueront à exister, sans aucun doute. Mais s'il faut construire une Europe politique, elle passera par la mise sur pied d'une politique économique et sociale de développement et un nouveau plein emploi. L'identité européenne, qu'elle soit celle des firmes ou des institutions, *se construira sur la* valorisation du travail des Européens, et pas sur autre chose. »

Propos recueillis par
Alain Faujas



Jean-Christophe Le Duigou
● *Responsable du secteur* « activités économiques » confédéral de la CGT, Jean-Christophe Le Duigou, cinquante et un ans, est membre du bureau confédéral.
● Il siège au Conseil économique et social et est l'auteur de *Réinventer l'impôt* (Syros, 1995) et de *Demain, l'emploi*, en collaboration avec Roland Le Bris (Editions de l'Atelier, 1998).

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Mon plein emploi de dans onze ans

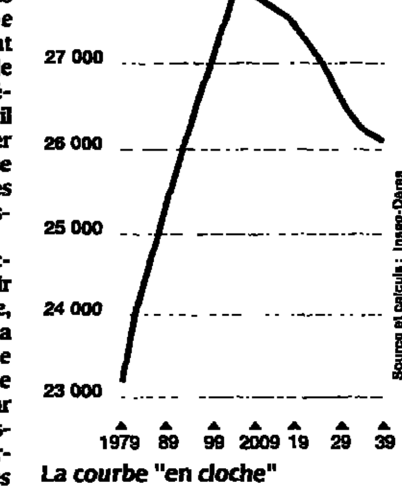
Annoncer « *la fin du chômage en 2010* », comme Jean Boissonnat dans *Le Monde* du 4 mars, fait irrésistiblement penser aux Guignols de l'info. « *P... !, mon plein emploi de dans onze ans !* » serait l'équivalent de la formule célèbre « *Mon boulot de dans deux ans* », qui a si bien réussi à un candidat à la présidence de la République. « *Onze ans...* » Il n'y aurait qu'à prendre notre mal en patience. « *Onze ans...* » Il suffirait de s'en remettre à l'évidence d'une échéance naturelle.

***Inéluctablement, la population active va diminuer* et, avec elle, mécaniquement, le chômage. Sans trop d'efforts, sans rien changer de fondamental, le cours des choses se promet de venir à notre rescousse, tout tranquillement. Il faudrait en conséquence se réjouir de la nouvelle et y puiser une raison d'optimisme.**

Jean Boissonnat n'est pas le seul à partager un tel espoir. D'autres l'ont déjà formulé avant lui et, dans quelques cercles, il est *devenu habituel de miser sur le ressac démographique*, *censé régler* les problèmes. Ils en font un beau programme, exaltant à leurs yeux, entre Malthus et le laisser-faire, fondé sur une perspective par ailleurs peu réjouissante, la même qui compromet l'équilibre financier des retraites.

Pour ce qu'elles valent, les statistiques et les projections ne permettent cependant pas d'afficher une telle sérénité. Quitte à pécher par pessimisme, il faut parfois se préparer au pire ; ce qui mobilise davantage les énergies qu'une confiance passive en l'avenir.

Si la population active doit baisser, à partir de 2006 prévoit l'Insee, la décrue s'effectuera d'abord sur un rythme lent. De l'ordre de 20 000 puis de 70 000 par an, alors que la progression annuelle se poursuit actuellement à des niveaux élevés, entre 120 000 et plus de 180 000. Tant et si bien que, selon une courbe en cloche qui passe par un sommet de presque 28 millions d'actifs, leur nombre devrait être équivalent, entre 2035 et 2040, à celui d'aujourd'hui.



La *courbe* "en *cloche*" de la population active

Faut-il rappeler que la France compte près de trois millions de *chômeurs officiels et quelques millions de précaires ? Faut-il rappeler*, également, que ce mouvement de recul s'opérera sur fond de vieillissement démographique ? Entre l'arrivée, inévitable, de nouveaux progrès technologiques et les gains de productivité qui seront forcément réalisés, il n'est pas possible de parier sur une amélioration qui ne serait pas due à une volonté collective.

C'est précisément ce qui peut inquiéter dans les raisonnements qui tablent en réalité sur un déclin. Certes, la capacité de consommation de l'âge des pleines dépenses (autour de 50 ans) peut s'accroître avec la génération du *baby boom* parvenant dans ces parages. Mais elle peut tout autant se traduire par un fort désir d'épargne, justifié par une double crainte. Celle qui pèse sur les retraites et celle, *encore plus angoissante*, de la dépendance.

En venir à considérer que le marché du troisième ou du quatrième âge puisse être le moteur de l'économie, comme l'avait été pendant les « trente glorieuses » celui du premier équipement des jeunes ménages, présente bien des dangers. Cela relève au minimum d'une étrange conception du dynamisme. Les Etats-Unis, dont on fait tant de cas pour la création d'emplois, se signalent aussi *par une croissance de la population active autrement vigoureuse.*

Sans compter que nous devrions être vigilants. A terme, nous sommes plutôt menacés par l'égoïsme des vieux, appelés à devenir majoritaires électoralement. Et les thèses démographiques les confortent dans leur opinion.

La Belgique ne s'émeut pas d'être dépossédée de ses « champions »

Les entreprises du royaume sont rachetées massivement par leurs concurrents étrangers. Un état des lieux alarmant

« *Ils n'ont plus qu'à acheter le Manneken Pis !* » : ce cadre d'une entreprise « belge » ne décolère pas contre ce qu'il appelle le « *grand bradage* » de l'économie du royaume. « *Nous voulons bien être européens, mondialistes, modernistes et tout ce que vous voulez, mais quand même ! Que diraient les Français si, en moins de deux ans, ils avaient vu EDF, Axa, le Crédit lyonnais, Elf, France Télécom passer sous contrôle étranger ? Mais, nous, nous ne faisons rien !* »

Notre homme est bien seul dans sa diatribe. Du premier ministre au *simple citoyen, en passant par les* élites politiques, économiques ou intellectuelles, le sujet n'est guère abordé. L'état des lieux est pourtant alarmant. Pour la seule année 1998, résumait *Le Soir*, la Belgique a assisté à la vente de la banque Bruxelles-Lambert au néerlandais ING, de la Royale belge (assurances) au français Axa, de la Générale de banque au belgo-néerlandais Fortis, de PetroFina au français Total, de Cockerill-Sambre (*métallurgie*) au français Usinor-Sacilor, du Crédit lyonnais Belgium à la Deutsche Bank, de Sun International au britannique Airtours, de Walibi à l'américain Premiers Park.

L'acquisition de la majorité du capital de la Société générale de Belgique (SGB) par le groupe Suez *en 1988 avait pourtant constitué un* sérieux avertissement. Le coup avait été rude. Ce n'était pas rien de voir partir vers d'autres cieux le capital de la « vieille dame », créée avant *même la naissance de la Belgique*, qui contrôlait, directement ou indirectement, 30 % de l'économie du pays. Tant à Paris qu'à Bruxelles, on s'efforçait, certes, de calmer les esprits et de multiplier les assurances : jamais, au grand jamais, le *groupe français n'aurait* une conduite impérialiste à l'égard de ses partenaires belges. On sait ce qu'il advint de ces bonnes résolutions : aujourd'hui, Suez-Lyonnaise des eaux possède 100 % de la Générale, qui n'est plus qu'une coquille vide. « *On attend le départ à la retraite d'Etienne Davignon, le charismatique président de la SGB, pour en officialiser le décès* », dit-on à Bruxelles.

La toute récente mise au pas par Gérard Mestrallet, le président de Suez-Lyonnaise des eaux, de Philippe Bodson, le patron de Tractebel, est venue montrer « *qui commandait* ». Tractebel, qui s'enorgueillit d'être le premier producteur européen d'électricité, est détenue à 53 % par Suez, via la SGB. Le groupe souhaitait développer sa propre stratégie. Pas question, a répondu Gérard Mestrallet, désireux avant tout de développer l'ensemble des synergies de Suez.

NETTOYAGE PAR LE VIDE

Apparemment, ce nettoyage par le vide n'inquiète pas outre mesure les dirigeants belges. Certains font valoir que ce mouvement n'est pas à sens unique et que les sociétés belges « rachetées » se sont renforcées en s'associant à des groupes plus importants. Jamais avare de formules à l'emporte-pièce, le Belge Albert Frère, un des hommes d'affaires les plus puissants d'Europe, n'aime pas qu'on lui parle de la « *vente* » à Total de PetroFina, dont il était l'actionnaire principal. Il préfère dire qu'il s'est « *adossé* » à la compagnie française pour donner à PetroFina de nouvelles possibilités de développement international.

Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, lui donnait quitus : « *Vu la dimension de PetroFina*, répondait-il au *Soir*, *et les évolutions du secteur pétrolier, je ne pense pas qu'il y avait d'autres solutions que de l'intégrer dans un groupe plus large.* » Relance des journalistes : la vente de PetroFina ne vous chagrine donc pas ? La réponse ne se fait pas attendre : « *Vous avez une conception de l'Etat différente de la mienne ! Je ne me suis pas mêlé de ce dossier !* » Tout est dit.

« *Albert Frère a travaillé pour l'ensemble de ses actionnaires, il faut lui rendre hommage pour cela* », renchérissait Jean-Louis Duplat, président de la commission bancaire et financière. Lui non plus ne croit pas que « *la politique puisse intervenir fortement dans ces matières* ». S'il admet qu'un « *certain nombre* » de centres de décisions ne seront plus belges, il se félicite du fait que « *ce seront nos nationaux qui seront actifs dans des groupes étrangers, à l'étranger* ».

La fermeture de l'usine Renault de Vilvorde a pourtant ravivé les craintes de ceux qui craignaient les conséquences désastreuses de cette « *dénationalisation* » des entreprises belges. « *Il ne devrait pas être indifférent à nos hommes politiques de constater que les deux pays les plus gourmands dans le rachat de nos entreprises aient été les Pays-Bas et la France, qui sont précisément les deux pays qui se sont partagé la Belgique avant même qu'elle existe* », confiait un professeur liégeois.

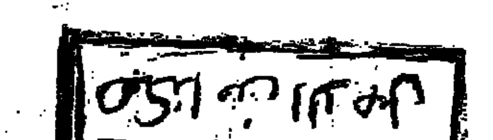
PROTECTIONNISME

D'autres, tout en admettant la logique *de la mondialisation*, se demandent pourquoi le mouvement va toujours dans le sens d'un rachat des entreprises belges par leurs concurrents étrangers. « *Nous sommes, en fait, les seuls à jouer vraiment le jeu*, disent-ils. *Allez acheter une banque en Allemagne, osez toucher à EDF, tentez de vous implanter aux Pays-Bas, et vous comprendrez, alors, combien ces pays sont protectionnistes !* » Et tous de conclure : pour que notre Etat puisse s'opposer à cette dérive, encore faudrait-il qu'il existe ! Reste donc à savoir si les Belges seront les précurseurs ou les cobayes de l'Europe en devenir.

José-Alain Fralon

Bibliographie

● **Le Capitalisme mondial**, de Charles-Albert Michalet (PUF, 1998, 218 p., 78 F, 11,9 €).
● **Le Modèle français de détention et de gestion du capital**, rapport de François Morin (Les Editions de Bercy, 1998, 222 p., 80 F, 12,2 €).
● **Multinationales et mondialisation**, de Jean-Louis Mucchielli (Seuil, 1998, 380 p., 50 F, 7,6 €).
● **Quelles politiques pour l'industrie française ?** de Gabriel Colletis et Jean-Louis Levet (La Documentation française, 1997, 408 p., 130 F, 19,8 €).
● **Sortir la France de l'impasse**, de Jean-Louis Levet (Economica, 1997, 296 p., 150 F, 22,9 euros).
● **L'Economie mondialisée**, de Robert Reich (Dunod, 1997, 336 p., 149 F, 22,7 €).
● **L'Entreprise mondiale, mythe ou réalité ?** (Revue *Globeco* nº 11, septembre 1998, 34 p.).
Globeco, 3, place de la Montagne-du-Goulet, 75015 Paris.



APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Hervé Juvin

Le temps du parler vrai

Quand des économies entrent en fusion et s'intègrent, quand il s'agit de faire communiquer des hommes et des femmes qui ne parlent pas la même langue, qui ne partagent pas les mêmes références culturelles et relationnelles, et travaillent donc selon des modes différents, la vérité est l'outil le plus rapide et le plus sûr. Vérité des prix, vérité des comptes, vérité des discours ; le temps de l'explicite est venu avec l'Union de l'Europe.

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, serait-ce la première des vertus européennes ? Et la vérité deviendrait-elle un atout stratégique pour des sociétés en voie d'européanisation ?

Dans cet exercice, la première étape vers le succès consiste à parler la même langue des comptes et des prix. Les sociétés européennes se doivent de réussir la transition d'une information financière nationale vers une information financière européenne, sinon mondiale, si elles veulent attirer le capital européen, mobiliser des actionnaires européens, et si elles veulent engager d'éventuelles opérations transfrontalières ; comment s'entendre sans parler la même langue ? La préoccupation n'est pas nouvelle, l'euro lui donne un tour plus aigu.

Les bilans et les comptes d'exploitation des sociétés européennes cotées seront libellés en euro dès 1999, mais seront-ils pour autant comparables ? Pour un investisseur intéressé par le secteur automobile européen, un bénéfice annuel avant impôt de 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs) a-t-il la même signification s'il est réalisé par une société allemande, une société française, une société italienne ? Pour un chercheur sollicité par une société innovante, la valeur des comptes et des prévisions de croissance publiés – et donc des stock-options qui lui sont promises – est-elle identique si cette société est cotée sur le Nouveau Marché de Paris, sur l'Easdaq londonien ou le Neuer Market allemand ? Et pour deux sociétés italiennes et allemandes tentées par une fusion, comment tenir compte des manières différentes de réaliser des provisions, d'amortir ses actifs immatériels, ses marques et son image ? La comparaison des comptes est possible, leur comparabilité n'est pas garantie.

La comparaison des comptes de sociétés européennes est possible, mais leur comparabilité n'est pas garantie. Voilà ce qui place les professionnels du chiffre et de l'audit parmi les intégrateurs privilégiés de l'Europe

Voilà ce qui place les professionnels du chiffre et de l'audit parmi les intégrateurs privilégiés de l'Europe, voilà ce qui exige de la Commission de Bruxelles une harmonisation rapide des normes et de la doctrine comptable européennes pour les sociétés cotées. Déjà, un nombre significatif de groupes européens ont adopté les règles comptables américaines FASB. Le débat n'est plus de savoir s'il faudra adopter une norme comptable unique en Europe, mais de savoir si la scène européenne demeure à un niveau significatif pour l'affirmation d'une règle spécifique, ou si l'harmonisation communautaire doit s'engager sur la voie des règles conformes aux attentes du plus grand nombre d'investisseurs et d'intermédiaires actifs en Europe et peut-être aussi à la vérité des comptes : les règles nord-américaines.

L'Europe de la monnaie unique ne se passera pas d'une langue unique des comptes. Pour autant, l'adoption des normes IASC que paraît étudier la Commission n'est qu'une étape, ce n'est pas la dernière, ni même la plus importante. Pour faire adhérer à son projet ses actionnaires, ses salariés et ses clients, encore faut-il que l'entreprise sache tenir à chacun un discours qui lui soit proche et qui lui parle. Sa politique d'information et de communication change de nature en changeant de dimension. Pas seulement parce que son public se multiplie ; parce que les modes de communication, les pratiques d'information qui fonctionnaient à l'intérieur des frontières perdent leur valeur dès qu'elles sont appliquées dans un ensemble plus vaste. Elle change, parce que le mensonge, fût-il par omission, l'imprécision, l'opacité, sont sanctionnés par le marché d'une manière plus dure, plus immédiate et plus impitoyable qu'ils ne l'auraient été par la communauté nationale des investisseurs.

Tout comme un encadrement européen ou international, comme une clientèle européenne ou internationale, un actionnariat européen ou international se mérite. Moins par le choc des images et les effets d'annonce que par le respect des faits, et par ce qu'il faut bien appeler le culte de la vérité. Il est possible de jouer sur la complicité avec un marché national, il est possible de mentir un peu à ses actionnaires nationaux, il est possible de miser sur l'implicite avec un conseil d'administration local ou familial. L'ouverture internationale rend infiniment plus simple, plus rapide, et finalement plus profitable de s'en tenir aux faits et de parler vrai.

Serait-ce une nouvelle frontière culturelle ? C'est du moins une nouvelle manière de gérer que de gérer européen – gérer par l'explicite. Il n'est pas possible de fonctionner sans que tout soit sur la table, sans définir minutieusement le sens des mots, sans vérifier qu'à chaque moment chacun a bien compris ce que l'autre veut dire, avant de passer à l'étape suivante. L'exercice est redoutable. Pour tous.

Faut-il ajouter qu'il l'est pour des administrateurs et des dirigeants français, recrutés dans un sérail étroit, habitués au ronronnement assassin de conseils où tout fonctionne sur l'implicite et où il n'est nul besoin de dire pour se comprendre, de parler pour être compris ? Faut-il suggérer qu'il l'est pour des cadres français, peu habitués au partage de l'information, à la négociation contractuelle, à la valorisation des intermédiaires sociaux ? Et faut-il insister sur l'arriéré idéologique qui interdit à tant de dirigeants, de salariés et d'intermédiaires sociaux français de s'en tenir aux faits, de cultiver les faits, de respecter les faits, et confond si souvent les discours d'entreprise et la littérature ?

Passeport pour une société européenne, le devoir de l'explicite engage une évolution majeure : l'art de ne pas dire, de ne pas se compromettre, d'être toujours à demi-mot, à demi-mesure et quart de ton, est daté. L'art du dirigeant européen fera la part belle à la conviction, à l'engagement et à l'adhésion de chacun des publics de l'entreprise. Il s'impose aux sociétés qui veulent devenir européennes, il va s'imposer également aux hommes publics, à tous ceux qui désormais, qu'ils le veuillent ou non, seront élus, jugés et pesés sur la scène européenne. Respect des faits, recherche de l'objectivité, vérité des comptes et des prix ; en imposant l'art de l'explicite aux dirigeants européens, la réussite de l'Union serait-elle aussi une affaire de morale ?

La monnaie unique en avant-première dans deux communes toscanes

Durant six mois, deux municipalités ont expérimenté sur leurs territoires l'utilisation d'euros, en pièces et en billets factices

FIESOLE, PONTASSIEVE
de notre envoyée spéciale

Pièces de collection, médailles et autres jetons frappés des symboles de l'euro sont désormais interdits. Ainsi vient d'en décider la Commission européenne, qui souhaite éviter tout risque de confusion dans l'esprit du public avec la future monnaie unique.

A Fiesole (15 000 habitants) et à Pontassieve (20 000), deux petites communes accrochées aux collines environnant Florence, cette décision a dû faire sourire. Elles qui étaient si fières d'avoir été des pionnières en expérimentant, durant six mois, l'utilisation d'euros, en pièces et en billets factices, vont pouvoir maintenant s'enorgueillir d'être aussi, pour l'éternité, les seules à l'avoir fait.

Alessandro Pesci, maire de Fiesole, et Mauro Perini, celui de Pontassieve, deux vieux camarades de route de l'ex-Parti communiste, aujourd'hui membres du Parti démocratique de la gauche (PDS), ont eu une certaine audace en se lançant dans cette aventure, puisque l'Italie ne savait pas encore si elle serait qualifiée pour la monnaie unique. « *A la mairie, on se moquait de nous*, se souvient Alessandro Pesci. *Moi, j'étais convaincu que c'était une bonne initiative. Le gouvernement italien avait demandé beaucoup d'efforts aux citoyens pour l'euro. Mon idée était de leur donner quelque chose en échange.* »

Baptisée « Ecco l'euro ! » (« Voici l'euro ! »), cette opération s'est déroulée du 1er octobre 1997 au 31 mars 1998. Durant cette période, les deux municipalités ont émis pièces et billets, pour un montant total équivalent à 2 980 millions de lires (10,1 millions de francs, soit 1,5 million d'euros) en recourant au circuit d'Etat de fabrication de la monnaie. Cette monnaie, valable uniquement sur les deux territoires, a ensuite été vendue aux particuliers et aux commerçants par les banques et la poste, sponsors de l'opération. Le taux officiel n'étant pas encore fixé à l'époque, les communes l'ont établi à un euro pour 2 000 lires (actuellement, il vaut 1 936 lires).

Pour Alessandro Pesci, cette opération a été un « *succès* ». Médiatique pour commencer. Les communes ont été prises d'assaut par les journalistes italiens, mais aussi américains et japonais.

Le comportement des habitants a cependant été contrasté. L'Institut universitaire européen (IUE), basé à Fiesole, et chargé du rapport final, note que seuls 15 % ne connaissaient pas l'opération (24 % chez les plus de 54 ans). Trois sur quatre affirment avoir acheté des euros. Curieusement, les plus âgés sont à la pointe (77 % chez les plus de 54 ans), tandis que les plus jeunes sont à la traîne (67 % chez les moins de 35 ans). C'est la tranche médiane des 35-54 ans qui a été la plus intéressée, tandis que les jeunes l'ont été le moins.

THÉSAURISATION

Les euros ont été achetés très rapidement au début. « *C'était à devenir fou* », raconte Salvatore Lo Presti, guichetier au petit bureau de poste de Fiesole. Mais bizarrement, peu après, les fameux euros « *n'ont plus circulé* », affirment beaucoup de gens. « *Ils disent cela parce que c'était une initiative de l'administration publique, qui n'est pas très aimée en Italie* », estime Livia Marinetto, chef de cabinet d'Alessandro Pesci.

En fait, selon l'enquête de l'IUE, 56 % des personnes les ont dépensés, mais 62 % les ont « *thésaurisés* ». Beaucoup les ont gardés en souvenir ou en ont fait cadeau, comme Foresto Dallai, 76 ans, qui a envoyé une série (un billet et deux pièces) « *à une cousine à Milan* » et s'en est gardé une autre, qu'il a encadrée et placée sur une étagère.

Rolando Moscati, retraité, n'a « *rien dépensé* » non plus. « *Je reconnais que j'aurais dû le faire. Mais j'avais la paresse de calculer.* » Un argument que reprennent certains jeunes, comme Cristina : « *Je ne suis pas bonne en maths... J'aurais eu peur de me faire avoir.* »

Certains acheteurs d'euros ont spéculé en les revendant à des collectionneurs. « *Nous avons été sollicités par des personnes non italiennes qui voulaient 600 000 ou 700 000 lires en euros, jusqu'à un million*, raconte Salvatore Lo Presti. *Selon moi, c'était pour les revendre au marché noir.* » La série de 4 euros et demi, vendue 9 000 lires, se serait revendue 90 000 lires en Italie, voire plus.

Pour freiner la tendance à la « *thésaurisation* », les mairies ont décidé de rationner la distribution des euros, tout en en émettant régulièrement afin de satisfaire la demande. Résultat : « *On a fabriqué trop d'euros* », reconnaît le maire de Fiesole. A la fin de l'opération, il restait dans les caisses des municipalités 1,8 milliard de lires en euros. 1,19 milliard de lires sont donc restés dans la nature.

Alessandro Pesci reconnaît qu'il n'avait pas prévu l'ampleur de la thésaurisation. Cependant, il n'est « *pas du tout déçu* » : « *Je pense que nous sommes moins ignorants qu'avant.* » Dans ces deux communes, chacun, ou presque, sait désormais ce qu'est l'euro. Paolo Dorin, patron d'une PME de mécanique qui a fait partie d'un échantillon test d'entreprises, explique « *avoir voulu anticiper les problèmes liés au passage à la monnaie unique* ». L'un des problèmes à affronter, « *c'est l'introduction des décimales, qui n'existent pas avec les lires*, constate Stefano Carboni, responsable de l'administration. *Ce qui veut dire changer toutes les procédures informatiques et les fichiers de données. Nous sommes en train de le faire.* »

Côté commerces, les deux supermarchés de la chaîne Coop situés sur les deux communes, qui ont participé à « Ecco l'euro ! », ont servi d'exemple en mettant en place un double affichage des prix, en lires et en euros. Dès la fin de l'opération, les 82 magasins de la chaîne en Toscane, Unicoop, ont fait de même.

CONVERSION

Et depuis le 15 février, les sociétaires des Coop peuvent acheter pour 9 500 lires (0,47 euro) une petite calculette qui convertit en euros et se vend très bien. « *En tant qu'organisation de consommateurs, nous avons senti le devoir de nous impliquer pour rendre moins traumatisante l'arrivée de l'euro*, indique Claudio Vanni, responsable des relations extérieures d'Unicoop Florence. *Personne ne paie encore en euros, mais on ressent une attention de la part des clients. Ils se préparent tranquillement.* »

Pour Daniela Giovanneti, journaliste du quotidien *La Nazione*, qui a couvert « Ecco l'euro ! », « *l'expérience a permis d'ouvrir les mentalités des personnes, qui est très provinciale, de les sortir de leurs problèmes quotidiens pour leur donner un horizon européen* ». Bruxelles paraît aujourd'hui plus proche. Et Fiesole et Pontassieve se sentent plus fortes. « *Nous avons montré que des petites communes qui voient grand ne vont pas forcément à l'échec* », conclut Alessandro Pesci. « *Et qu'elles n'ont pas à avoir peur de l'Europe* », ajoute Livia Marinetto. L'opération s'est terminée par un équilibre financier. Malgré la défection du comité euro italien, qui n'a pas encore versé la subvention promise. Malins, les deux maires ont décidé, pour combler ce trou, de ne pas payer à l'Etat la fabrication des euros. « *Après tout*, relève Alessandro Pesci, *c'est la même famille.* »

Francine Aizicovici

Au Parlement de Strasbourg, le travailliste Stephen Hughes défend le dialogue social

Président de la commission de l'emploi et des affaires sociales, le député britannique considère comme essentiels les contacts avec les syndicats

STRASBOURG
de notre correspondant

Lorsqu'il est devenu pour la première fois parlementaire européen, le travailliste britannique Stephen Hughes était l'un des trois ou quatre plus jeunes eurodéputés. C'était en 1984. Quinze ans plus tard, il est toujours là, sûr de revenir après le scrutin de juin, se trouvant en position éligible dans sa circonscription de Durham, au nord-est de l'Angleterre. A quarante-six ans, son avenir est toujours européen et il entend qu'il en en soit ainsi encore longtemps.

Après des études d'administration publique, il devient fonctionnaire du gouvernement régional à Newcastle. Mais il milite déjà au Labour.

COORDINATION

« *C'est de cette époque que je connais Tony Blair, qui a été élu aux Communes dans la même circonscription que moi* », précise-t-il pour bien marquer son appartenance à la nouvelle vague travailliste et à la modernité. Très vite, il abandonne la fonction publique pour s'occuper de l'Europe. Dès l'élection au suffrage universel direct de l'assemblée de Strasbourg, en 1979, il devient assistant parlementaire.

Au terme d'une législature de bons et loyaux services, le parti lui offre l'opportunité de siéger dans l'hémicycle européen. Il ne laisse pas passer sa chance et s'inscrit à la commission de l'emploi et des affaires sociales.

« *Je n'imaginais pas aller ailleurs : je m'étais spécialisé depuis mon adhésion au Labour sur les questions de santé et de sécurité liées aux conditions de travail* », explique-t-il. Son mandat reconduit en 1989, il continue, naturellement, de siéger dans la même commission parlementaire.

La hiérarchie travailliste lui confie le poste de vice-président de sa délégation à Strasbourg au sein du groupe des socialistes européens. Elle le charge, surtout, de concevoir le mécanisme destiné à coordonner le travail des « Labour » à Strasbourg avec leurs collègues du Parlement de Westminster.

« *A l'époque, nous n'étions plus au pouvoir depuis très longtemps et il nous fallait " alimenter " nos amis à Londres pour " nourrir " l'opposition* », rappelle-t-il. Non sans nostalgie, il évoque sa collaboration avec Joyce Quinn, alors eurodéputée, qui est devenue ministre des affaires européennes dans le gouvernement Blair. Sa mission continue, mais cette fois pour déjouer les attaques de l'opposition conservatrice.

RÉFÉRENDUM

Entre-temps, Stephen Hughes est monté en grade. Son troisième mandat lui donne en prime la présidence de la commission de l'emploi et des affaires sociales. Sa détermination à mener un dialogue constant et ouvert avec les syndicats le conduit à relever sa différence avec son premier ministre, qui a tendance à relâcher les liens avec les Trade Unions. Malgré sa prudence, il finit par dire : « *De ce point de vue, je me placerais à la gauche de Tony.* » Il décide d'aller plus avant : « *D'ailleurs, ne pas maintenir le contact avec les syndicats est contradictoire avec la politique de flexibilité sur le marché de l'emploi qu'il entend poursuivre.* »

Il ne manque pas l'occasion de rappeler qu'il avait soutenu le rapport présenté par Michel Rocard, en 1996 à Strasbourg, sur la réduction du temps de travail, sans dire qu'il avait été moins allant devant la circonspection de ses pairs travaillistes. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le président de la commission de l'emploi et des affaires sociales est avant tout un « new Labour » fervent partisan de la flexibilité parce qu'elle peut améliorer la productivité et régler les problèmes liés à l'emploi partiel et précaire.

Il est tout aussi chaud partisan de l'euro car « *il est censé permettre la mise en avant de l'Europe sociale et qu'il est la clé de la productivité sur les marchés des capitaux, des services et de l'emploi* ».

« *En outre*, poursuit-il, *il donne les armes aux pays de la zone euro pour résister aux chocs internes et externes.* »

ESPÉRANCES

Sur ce dossier aussi, il assume sa différence avec Tony Blair : « *Lui veut faire entrer la Grande-Bretagne dans l'euro après les législatives prévues dans deux ans, alors que moi, j'estime qu'il faut y aller avant cette échéance en organisant, par exemple, un référendum avant la fin de cette année.* »

Dans le cadre d'une Europe monétaire stable, le député britannique croît dur comme fer à des avancées réelles en matière sociale, même s'il reconnaît que « *le chemin à faire est encore très long* », même si le couple Tony Blair/Gerhard Schröder ne répond que timidement aux espérances qu'avait suscitées l'arrivée de gouvernements sociaux-démocrates au Royaume-Uni et en Allemagne.

Pour donner du rythme, voire contourner l'obstacle, il mise sur la coopération entre l'assemblée parlementaire de l'Union et la Confédération européenne des syndicats (CES). L'idée est de progresser ensemble sur des « *lignes d'action* », de mettre en commun « *la réalité syndicale et la légitimité du Parlement* ».

« *Après tout, il existe suffisamment de gouvernements progressistes parmi les Quinze pour que l'Europe sociale finisse par exister* », assure, confiant, Stephen Hughes.

Marcel Scotto



Stephen Hughes

● Membre du Labour depuis vingt-cinq ans, Stephen Hughes, quarante-six ans, est entré tôt en politique. Dans la première Assemblée européenne élue au suffrage universel direct en 1979, il est assistant parlementaire. Elu en 1984, il verra son mandat renouvelé en 1989 et 1994.

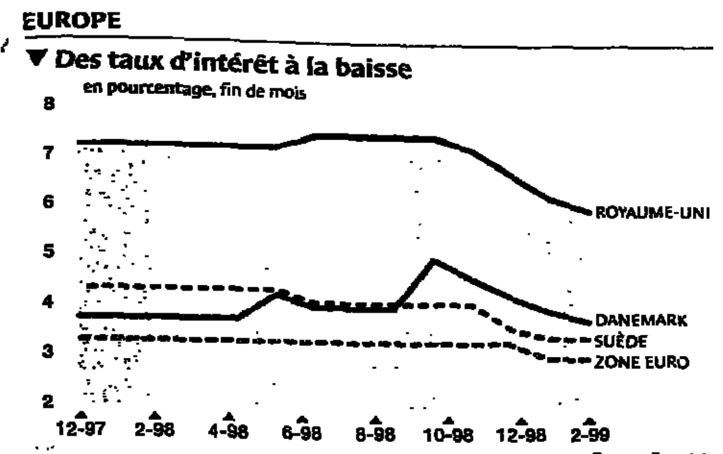
● Il siège à la commission de l'emploi et des affaires sociales, et en devient le président au début de la législature en cours.

ant-première
anes

urg, le travailliste
e dialogue social

EUROPE

▼ Des taux d'intérêt à la baisse



■ **DEPUIS LE 1er JANVIER** 1999, *la courbe des taux d'intérêt dans* l'Union européenne (UE) correspond au taux de refinancement principal de la Banque centrale européenne (BCE). Elle a annoncé que ce dernier restera inchangé (3 %) au moins jusqu'au 17 mars, veille de la réunion du conseil des gouverneurs où la BCE réajustera, ou non, sa *politique monétaire.*

■ **LA GRANDE-BRETAGNE, LA SUÈDE ET LE DANEMARK** – trois *Etats membres qui ne font pas partie de la zone euro – ont réduit leurs* taux en février. En Grande-Bretagne, le niveau reste élevé, tandis que les taux danois et suédois s'approchent de ceux de la zone euro. En 1998, les marchés financiers avaient exigé une prime (en forme de taux d'intérêt plus élevés que ceux de la Bundesbank) pour les devises qui ne feraient pas partie de l'union monétaire.

Les chiffres de l'économie mondiale

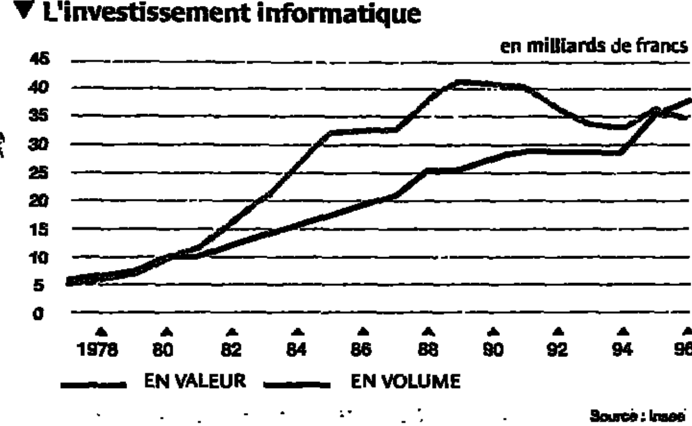
	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	1,9 (déc.)	– 6,1 (déc.)	0,7 (déc.)	– 5,3 (déc.)	3,4 (déc.)	0,3 (déc.)	– 7,6 (déc.)	– 1,7 (déc.)	0,1 (déc.)	– 0,4 (déc.)	– 0,2 (déc.)
Sur trois mois	*0,5 (déc.)*	*– 0,8 (déc.)*	*– 0,1 (déc.)*	*– 0,2 (déc.)*	*0,4 (déc.)*	*0,4 (déc.)*	*– 0,8 (déc.)*	*0,2 (déc.)*	*– 0,3 (déc.)*	*– 0,3 (déc.)*	*– 0,3 (déc.)*
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (janv.)	4,3 (sept. 98)	9,1 (janv.)	8,4 (janv.)	17,8 (janv.)	11,6 (janv.)	12,3 (oct. 98)	3,6 (nov. 98)	6,2 (oct. 98)	10,6 (janv.)	9,6 (janv.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,5 (sept.)	– 0,1 (juil.)	0,2 (jan.)	1,0 (jan.)	0,3 (jan.)	0,4 (jan.)	1,5 (jan.)	2,1 (jan.)	1,6 (jan.)	0,8 (jan.)	0,9 (jan.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	– 0,1	0,4	1,5	– 0,3	0,1	0	– 0,6	– 0,1	– 0,2
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trim. 1998*	*4e trim. 1998*
Sur un an	4,1	– 3,5	1,8	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,3	2,4	2,3
Sur trois mois	1,4	– 0,7	– 0,4	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	0,2	0,2	0,2
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	*1er trimestre*	*2e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trim.*	*3e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,72	0,91	0,74	0,23	0,39	0,36

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ L'investissement informatique



■ **LES ENTREPRISES FRANÇAISES,** en dépit de la progression de leurs investissements en informatique, restent à la traîne par rapport à leurs homologues américaines. Selon une enquête de la Dares (ministère de l'emploi, février 1999), la part des dépenses en matériel informatique représentait 3,4 % de la valeur ajoutée des entreprises américaines en 1996, *alors qu'elle en représentait moins de 1 % en France.*

■ **POUR LES FABRICANTS** de produits informatiques, plus équipés que la moyenne des entreprises, l'investissement en informatique a stimulé la productivité globale : elle a progressé de 4,1 % par an entre 1974 et 1996. En revanche, les services aux entreprises et les services financiers, eux aussi très équipés, ont vu leur productivité globale baisser tendanciellement sur un rythme moyen de – 1,2 %.

Les chiffres de l'économie française

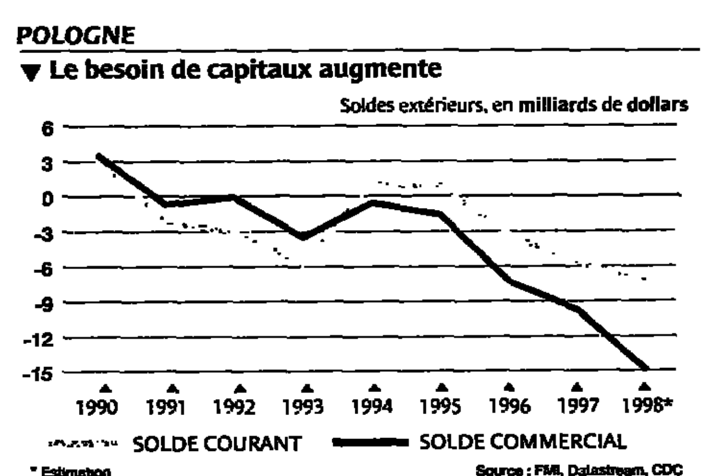
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 3,6 % (janv.)	+ 4,2 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,5 % (3e trim. 98)	+ 2,0 %
INVESTISSEMENT	+ 1,0 % (3e trim. 98)	+ 3,9 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 17,165 MdF / + 2,6 milliards d'euros (déc.)	+ 7,4 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 160,023 MdF / 24,4 milliards d'euros (1998)	– 3,9 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 7 (fév.)	– 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 16 (fév.)	+ 21**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	22,1 % (janv.)	– 5,9 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,1 %	+ 0,7 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 049 900 (jan.)	– 0,96 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	358 055 (jan.)	– 14,4 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

** solde des opinions négatives et positives, données CVS* ***solde net douze mois auparavant*

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

POLOGNE

▼ Le besoin de capitaux augmente



■ **LE DÉFICIT COMMERCIAL** s'aggrave. La vigueur du zloty en 1998 a encouragé les importations, alors que les exportations, déjà pénalisées par une monnaie trop forte, ont fondu avec la crise en Russie, où la *Pologne écoule plus de 13 % de ses produits ; elles dépendent maintenant* de la croissance en Europe occidentale pour les deux tiers environ.

■ **LES INVESTISSEMENTS DIRECTS** ne suffisent plus à couvrir le déficit courant. Depuis plusieurs mois, le pays fait appel aux capitaux à court terme. Les mauvais chiffres du commerce extérieur incitent les investisseurs à la prudence. Le ralentissement des entrées de capitaux a entraîné une dépréciation de la monnaie de 10 % depuis le début de l'année. Une *bonne nouvelle, à condition que la situation ne dégénère pas sur le* marché des changes. (*Source : Caisse des dépôts, risque-pays.*)

UN CHIFFRE

56 %

POURCENTAGE DES EMPLOIS-JEUNES RÉMUNÉRÉS AU-DESSUS DU SMIC

Un peu plus d'un emploi-jeune sur deux gagne davantage que le SMIC, selon la Dares (ministère de l'emploi). Ce sont les employeurs associatifs qui dépassent le plus souvent le salaire minimum. *Ainsi, 12 % des jeunes embauchés par ces derniers perçoivent 1,2 SMIC, contre 6 %* dans les établissements publics et 3 % dans les collectivités territoriales.

Ce constat s'explique notamment par *le niveau de formation* à l'embauche. Les jeunes recrutés au sein des associations sont en effet plus diplômés que ceux employés par les collectivités territoriales ou les établissements publics. Plus de *20 % des jeunes travaillant dans* le secteur associatif ont un niveau supérieur à bac + 2, contre seulement 15,3 % de ceux recrutés au sein des collectivités territoriales et 14,1 % de ceux embauchés par un établissement public.

A l'inverse, les jeunes ayant au plus le niveau V (CAP-BEP) représentent 37 % des embauches dans les collectivités territoriales, 24 % dans les établissements publics et 21 % seulement *dans* les associations.

46 % des emplois-jeunes créés dans ce dernier secteur relèvent de l'animation culturelle et sportive. Dans les établissements publics, ce sont des emplois d'aide aux personnes qui prédominent (37 %).

Au 31 décembre 1998, 158 450 emplois-jeunes *avaient* été créés (et près de *120 000 jeunes embauchés*). Les associations représentent plus *de 60 %* des employeurs, suivies par les collectivités territoriales (25 %).

L'économie brésilienne s'efforce de sortir de la crise

Deux mois après la dévaluation du real, le chômage et l'inflation sont à la hausse

BRASILIA
de notre envoyé spécial

Deux mois après avoir été contraint de dévaluer le real et de le laisser flotter, le gouvernement brésilien peine à stabiliser sa monnaie et à juguler la crise fi*nancière qui secoue l'économie.* Sur les marchés des changes, l'accord conclu le 9 mars entre les autorités de Brasilia et le Fonds monétaire international (FMI) – le déblocage d'une deuxième tranche de crédit de 9 milliards de dollars *(8,2 milliards d'euros) sur l'aide* préventive de 41,5 milliards de dollars (environ 38 milliards d'euros) consentie par la communauté internationale – devrait permettre de stopper le plongeon du real. Mais la défense de la devise est si coû*teuse que la Banque centrale du* Brésil a décidé, début mars, de ne plus intervenir pour la soutenir face au billet vert.

LICENCIEMENTS

L'institut d'émission a dépensé, *en vain*, des milliards de dollars, faisant chuter d'autant ses réserves de change qui, avant la dévaluation, avaient déjà dangereusement baissé pour s'établir à 35 milliards de dollars, soit 32 *milliards* d'euros (contre 70 milliards de dollars en avril 1998).

La descente aux enfers du real, qui a perdu plus de 40 % face au dollar depuis sa dévaluation (tandis que la monnaie américaine a gagné 66 % par rapport *à la devise* brésilienne), entraîne, mécaniquement, un alourdissement de la dette extérieure du pays, passée de 39 milliards de dollars (35,6 milliards d'euros) à plus de 60 milliards (54,8 milliards d'euros), et de la dette publique désormais supérieure à 250 milliards de dollars (228,5 *milliards d'euros*). *Celle-ci* croît au rythme de la hausse des *taux d'intérêt*, *relevés* pour défendre la monnaie. Dans un premier temps, ceux-ci avaient été portés à 39 % et, le 4 mars, le gouvernement a décidé de les hisser au taux prohibitif de 45 %.

Autre conséquence des mesures d'ajustement drastique adoptées le dos au mur par l'exécutif, l'inflation, jugulée depuis la mise en place du « plan Cardoso », alors qu'elle atteignait auparavant des sommets allant jusqu'à 1 000 % par an, est repartie. A grande vitesse, à *en juger par la hausse des prix de* 2,64 % constatée pour le seul mois de février.

Enfin, de nombreuses entreprises, étranglées par le brusque renchérissement du loyer de l'argent et par les conséquences *économiques qui en découlent*, ont commencé à procéder à des licenciements. Les observateurs attendent avec anxiété les premiers chiffres du chômage « post-dévaluation » alors qu'au mois de janvier 7,7 % de la population était déjà, officiellement, privée d'emploi, le taux le plus élevé depuis 1983.

Face à ce tableau singulièrement assombri, Pedro Malan, le ministre brésilien des finances, continue à *afficher un ton optimiste et une at*titude qu'il veut responsable. « *Les six prochains mois seront très difficiles* », reconnaît-il. Avec les effets en chaîne que l'on peut redouter pour les économies voisines. « *Nous allons connaître une modeste récession en 1999, de l'ordre de – 3 % à – 4 %* (contre un recul initialement estimé à – 1 %), *mais nous retrouverons la croissance en 2000 et 2001 avec une inflation maîtrisée* », affirme M. Malan, estimant qu'après une phase d'augmentation du coût de *la vie qui* devrait se poursuivre jusqu'en juin, *les prix devraient commencer* à décélérer au deuxième semestre. L'année en cours devrait s'achever sur une inflation à un seul chiffre, escompté à 7,4 % en taux annuel, pour le dernier trimestre de 1999, selon lui.

Pour la parité du real par rapport au dollar, Pedro Malan rejette catégoriquement toute idée d'un objectif de taux de change que Brasilia devrait s'obstiner à défendre. Il considère que la dévaluation de fait de la devise brésilienne ne dépassera pas 15 % à 20 %, ce qui placerait le real aux environs de 1,50 à *1,60 real face au dollar, bien loin du* taux supérieur à 2,1 reals qui est le sien aujourd'hui. Enfin, le ministre des finances ne veut même pas entendre parler de l'hypothèse d'un moratoire, avancée en son temps par le remuant gouverneur du puissant *Etat du Minas Gerais (le* Brésil est constitué en système fédéral regroupé autour de 27 Etats) comme remède à la grave crise de confiance que traverse le pays.

Cette suggestion est à replacer dans le contexte d'un véritable bras de fer, non *dénué d'arrière*-pensées politiques, à laquelle se livrent depuis trois mois les autorités fédérales et celles des Etats locaux, tant à propos du contenu de l'accord initial conclu avec le FMI le 2 décembre 1998 que de la renégociation *de la dette de ces Etats*, fortement gonflée depuis la dévaluation de la monnaie nationale.

CONFIANCE

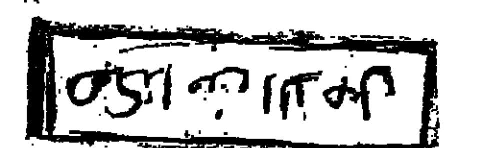
Dans un premier temps, les dirigeants de sept Etats gouvernés par *l'opposition ont décidé*, début février, de ne payer dorénavant qu'une partie de leur dette au pouvoir fédéral. Celui-ci a néanmoins bon espoir de les faire rentrer dans le rang depuis que le président Fernando Henrique Cardoso a refusé, *début mars*, la *renégociation* de leur dette, laquelle atteint au bas mot 100 milliards de dollars (91,4 milliards d'euros). Pour l'exécutif fédéral, il y va de sa crédibilité, tant vis-à-vis des pouvoirs régionaux que de la scène internationale.

Le président Cardoso, reconduit pour un deuxième mandat en novembre 1998, peut se féliciter de la décision du FMI d'octroyer la deuxième tranche de crédit promise au Brésil qui, en un sens, cautionne la politique de redressement entreprise par Brasilia. D'ailleurs, il n'est pas sûr que le pays ait besoin de la totalité du prêt de 41,5 milliards de dollars, assure Pedro Malan. « *Le plus important est que la confiance soit rétablie.* » Pour l'heure, celle-ci n'est pas encore au rendez-vous. Après son premier mandat, considéré comme un sans-faute, le président Cardoso a été contraint de dévaluer *le real, une dizaine de jours à* peine après sa reconduction aux affaires, et lui-même ne s'en remet pas, reconnaît-on dans son entourage. Le désaveu a déteint sur son ministre des finances.

« *Il faut parfois savoir utiliser les épreuves comme une chance. C'est ce que doit faire le Brésil. Nous sortons encore plus forts de cette crise, et cela dans un laps de temps plus court que prévu* », s'obstine à répéter M. Malan à l'adresse de ses interlocuteurs perplexes. Mais il lui *faut croiser les doigts pour espérer* une sortie par le haut pour le Brésil, qui doit, à la fois, éviter que la potion amère prescrite par le FMI ne débouche sur une récession et parvenir à baisser les taux d'intérêt sans que la monnaie ne s'affaiblisse pour autant.

Une problématique à laquelle ont déjà été confrontés les pays de l'Est asiatique balayés par la tourmente financière de l'été 1997. Avec cette nuance importante que le Brésil dispose d'un système bancaire et financier plus sain que ses homologues asiatiques. « *Et un total de crédits, rapporté au produit intérieur brut, qui n'est que de 30 %* », tient à souligner Pedro Malan.

Serge Marti



HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

La révolution télégraphique

Aujourd'hui, les industries de l'information dopent la Bourse en général et le Nasdaq – le marché américain des valeurs de haute technologie – en particulier. Mais il fut une époque où l'inverse était vrai. Les boursiers furent ceux qui, dans le paysage économique, ont été les plus prompts à utiliser les nouvelles techniques de communication, ce qui permit leur essor.

Et pour cause : quand un financier dispose d'une information avant les autres, il peut vendre ses actions au prix fort, avant qu'une mauvaise nouvelle ne soit connue de tous et fasse chuter les cours. Il peut aussi acheter à bas prix, avant qu'une information traduisant la bonne santé d'une entreprise ne soit rendue publique et ne fasse monter la valeur des actions.

Aujourd'hui tout événement économique est connu au même instant partout sur la planète. Au XIXe siècle, alors que les moyens de communication sont en pleine révolution, toutes les énergies sont mobilisées pour maîtriser ce qui est source de richesse : l'information.

En 1815, lors des dernières guerres napoleoniennes, le financier Meyer Amschel Rothschild utilise à ses fins la primeur des informations qu'il détient... pour tromper les autres boursiers. Rothschild passe pour être bien informé et chacun suit les décisions du célèbre banquier. Il est ce qu'on appelle aujourd'hui un « gourou » de la finance.

Alors que Napoléon perd des batailles, ce qui représente une bonne nouvelle pour le marché puisque cela signifie la fin, souhaitée, de l'empire et des dépenses guerrières qui lui sont associées, Rothschild fait croire qu'il vend des rentes (les obligations d'Etat de l'époque). Mais, en réalité, il en achète aussi massivement que discrètement, et engrange en les revendant une confortable plus-value.

La famille Rothschild, installée à Naples, Londres, Paris, Vienne ou Francfort, a développé en Europe un réseau de courrier privé. Ce réseau lui permet de faire circuler une information en quarante-quatre heures seulement entre Paris et Francfort, alors que les courriers officiels mettent vingt-quatre heures de plus. L'historien Bertrand Gille note ainsi qu'en 1820 l'assassinat du duc de Berry (successeur de Louis XVIII) *« fut connu à Francfort* [par Rothschild – NDLR] *bien avant tout le monde. La maison Rothschild prit alors ses dispositions et n'annonça la nouvelle qu'après avoir fait partir ses courriers et ses ordres »*.

Entre 1834 et 1836, deux frères détournent la ligne télégraphique d'Etat de Paris à Bordeaux pour obtenir la primeur des informations boursières et pour spéculer sur l'écart des cours des rentes entre la place financière girondine et la Bourse de Paris. A la suite de cette fraude est votée la loi du 2 mai 1837 qui établit le monopole d'Etat sur les communications

Mais au-delà du courrier, ou même des pigeons voyageurs qui furent utilisés par les financiers, c'est avec le télégraphe que les communications vont s'accélérer. Le physicien Guillaume Amontons réalise une première expérience dans le jardin du Luxembourg en 1690 grâce à un télégraphe optique (que l'on appellera plus tard un sémaphore). Le public n'est guère convaincu. Un observateur nommé François Fénelon, témoin de la scène, affirme même dans une lettre au roi de Pologne que *« cette invention est plus curieuse qu'utile »*.

C'est le Français Claude Chappe qui développe finalement cette technique et qui transmet un premier message en 1793 pour informer la Convention de la prise de la ville de Condé, alors rebaptisée « Port-Libre ». L'utilité du télégraphe de Chappe va être reconnue par Napoléon, qui s'en servira pour améliorer la communication au sein de ses armées. Mais en 1814 une partie de son réseau va être démantelée sur les territoires perdus par l'empereur.

La réelle prise de conscience quant à la nécessité de se doter de télégraphes date de 1820 en Grande-Bretagne et de la décennie suivante sur le continent.

Un spéculateur met ainsi en place une ligne télégraphique clandestine entre Paris et Lyon au début des années 30. Le but de cette installation consiste à communiquer les cours des rentes de Paris à Lyon. A partir de 1819, certains titres sont en effet simultanément cotés à Paris et à Lyon. Et si une différence de cours est perçue par un spéculateur entre les deux places financières, il achètera là où c'est le moins cher pour revendre là où le prix est le plus élevé. Cette opération, appelée arbitrage en finance, est sans risque et ne peut que rapporter à celui qui la réalise. Ce spéculateur a ainsi pu encaisser de confortables revenus jusqu'à ce qu'on découvre le réseau d'information qui lui permettait d'avoir un avantage sur les autres intervenants sur le marché.

Encore mieux, entre 1834 et 1836, deux frères sans scrupules détournent la ligne d'Etat de Paris à Bordeaux pour obtenir la primeur des informations boursières et pour spéculer sur l'écart des cours des rentes entre la place financière girondine et la Bourse de Paris. C'est à la suite de cette fraude qu'est votée la loi du 2 mai 1837 qui établit le monopole d'Etat sur les communications. L'Etat intervient pour faire le gendarme et prévoit que *« quiconque transmettra des signaux d'un lieu à l'autre (...) à l'aide de machines télégraphiques (...) sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 1 000 francs »*.

Poussée par la demande des opérateurs sur les marchés, chaque place boursière, en province comme à Paris, est équipée, au milieu du XIXe siècle, de lignes télégraphiques. La norme s'impose dans le milieu financier et favorise l'extension du réseau. A partir des années 1840, le réseau français rattrape le niveau technique des Allemands, des Britanniques et des Américains en passant du télégraphe optique, où le destinataire devait voir le message que lui adressait l'émetteur, à des instruments électriques, plus rapides et plus performants.

A cette époque, la transmission des informations boursières constitue le premier usage du télégraphe électrique et représente pas moins de la moitié des dépêches privées. En 1852, la France compte déjà trente-quatre lignes télégraphiques contre sept seulement en 1834. Ce n'est pas encore Internet, mais l'idylle entre mar[...] technologies de l'information ne fait alors que

Délaissant la finance, Hongkong veut devenir la Silicon Valley de la Chine

HONGKONG
correspondance

Il aura fallu un certain temps au gouvernement de Hongkong pour saisir la véritable nature de la crise et de ses implications pour l'avenir du territoire. Ce fut longtemps la faute des autres, aux effets de contagion liés à la globalisation de marchés financiers débridés.

Mais avec une grave rentrée en récession (– 5,1 % en 1998) l'effondrement des prix de l'immobilier et de la Bourse qui continue d'affecter toute l'économie, le gouvernement a dû se rendre à l'évidence : l'avenir de Hongkong ne peut plus reposer sur les seuls paris spéculatifs de l'immobilier et de la finance. En clair, Hongkong doit se réinventer une nouvelle fois.

Par la création d'un grand port cybernétique multimédia, le gouvernement espère favoriser le transfert de technologies vers les entreprises locales

REVIREMENT HISTORIQUE

Après avoir longtemps affirmé la suprématie du laisser-faire libéral, le gouvernement de Hongkong s'est résigné à se lancer dans une politique économique volontariste, destinée à modeler son avenir à moyen terme : un revirement historique pour l'économie locale, dont on a pu avoir un premier aperçu lors de la présentation du projet de budget pour l'exercice 1999-2000.

Parmi les grands projets du gouvernement, l'installation d'un parc à thème Disney, le premier sur le sol chinois, visant à relancer le tourisme dans un territoire qui n'a pas su maintenir l'intérêt qu'il suscitait avant la rétrocession.

Mais surtout la création d'un grand port cybernétique multimédia, pour un investissement de 10 milliards de francs (1,5 milliard d'euros). Avec un objectif ambitieux : faire de Hongkong une sorte de Silicon Valley de la Chine.

Installé sur les bords ouest de l'île de Hongkong, à Pokfulam, le futur Cyberport qui doit voir le jour à la fin 2002 se veut un espace de création de nouvelles applications des technologies de l'information, avec ses développements immobiliers annexes. Coordonné par une joint-venture entre un groupe de Hongkong (Pacific Century, filiale du groupe immobilier Cheung Kong du milliardaire Li Ka-shing) et le leader américain des microprocesseurs Intel, le projet a déjà reçu l'aval de quelques multinationales, telles que Hewlett-Packard, IBM, Oracle, Softbank, Sybase et Yahoo ! qui ont signé des lettres d'intention pour y installer bureaux de recherche ou centres de développement régionaux.

Situé à proximité de la Hong Kong University, il offrira aux entreprises locataires l'accès à un réseau Télécom à large bande, des documents en ligne, un laboratoire média, des lieux d'exposition, et tout un ensemble de services aidant à la commercialisation des nouvelles applications. L'objectif du gouvernement étant de favoriser le transfert de technologies entre les multinationales présentes et les entreprises locales, pour créer un tissu d'entreprises hongkongaises de software, aujourd'hui inexistant.

Ce n'est certes pas la première initiative régionale en la matière. Tant s'en faut. C'est cette stratégie de « parc industriel » qui a contribué à mener Taïwan à la troisième place de l'industrie informatique mondiale.

Dès 1983, Singapour a lancé un Science Park, où les start-up d'électronique sont subventionnées et largement aidées par le gouvernement. Plus récemment, la ville-Etat a créé un réseau à large bande à l'échelle de son territoire, Singapore One, pour favoriser le développement des applications multimédia.

En Malaisie aussi, dès le milieu des années 90, le Dr Mahatir a lancé un projet de vaste, « Super Corridor Multimédia », aujourd'hui une gigantesque palmeraie câblée de fibres optiques.

Si chacun y est allé de son projet, ces ambitions ont rencontré des bonheurs divers. Victime de son succès, le parc taïwanais de Hsinchu, qui regroupe l'essentiel des fabricants taïwanais d'électronique, est aujourd'hui saturé, amenant le gouvernement à concevoir de nouveaux parcs spécialisés.

De même, le Science Park de Singapour a recueilli un grand nombre d'entreprises et a permis de développer une spécialité dans le domaine de la sécurité des transactions.

En revanche, le projet du Super Corridor Multimédia de Malaisie n'a attiré, pour l'heure, qu'une dizaine de sociétés, la plupart de celles qui avaient signé des lettres d'intention, dont l'américain Microsoft, ayant fait marche arrière. Et Singapore One ne rencontre qu'un succès commercial limité : il ne compte guère plus de 15 000 abonnés, alors que le gouvernement en espérait 140 000 d'ici à la fin de l'année.

PÉNURIE DE TECHNICIENS

Car il n'est pas aisé de créer *ex nihilo* une Silicon Valley, même pour une ville qui s'est vouée tout entière aux services. En elle-même, la construction d'infrastructures ne suffit pas à engendrer un espace d'innovation véritablement créatif.

Même si l'intérêt de la population de Hongkong pour les produits high tech est l'un des plus élevés au monde, le pari du Cyberport n'est pas gagné.

Ses jeunes diplômés, y compris dans les matières scientifiques, se ruent dès la sortie de l'université chez les courtiers et les agences immobilières dans l'espoir d'un argent vite gagné : la culture de l'innovation y est quasi inexistante, et les techniciens se font rares. Les chercheurs devront sans doute venir de Chine, reconnaît-on au gouvernement. La pénurie de techniciens est une des raisons de l'échec du corridor de Malaisie.

COMPOSANTE IMMOBILIÈRE

En outre, la conception du projet elle-même suscite certains doutes sur sa véritable vocation, voire sur sa viabilité : sa localisation, sur l'île de Hongkong à proximité d'une université qui n'est pas connue pour la qualité de son enseignement scientifique, suggère que la composante immobilière du projet l'a peut-être emporté sur sa vocation scientifique. Pourquoi ne pas l'avoir mis à côté de l'université scientifique et technologique des Nouveaux Territoires ?

De plus, certains s'interrogent sur les raisons qui inciteraient les multinationales étrangères à venir s'installer à Hongkong. Echaudées par les projets mirifiques sans lendemains, certaines ont affirmé vouloir *« attendre pour voir »*. Quant aux lettres d'intention déjà citées, elles ne valent pas engagement.

D'autant que la crainte de l'espionnage industriel à grande échelle de la Chine ne favorise pas le partage d'informations techniques. Le gouvernement n'échappera pas aux incontournables subventions et autres exemptions fiscales pour mettre en œuvre sa nouvelle ambition. Un test de sa volonté politique de changement.

Valérie Brunschwig

Bureaux high-tech en libre-service pour travailleurs nomades

Préparer des transparents pour une intervention, tirer un rapport en dix exemplaires, consulter son e-mail, se connecter à une base de données... : autant de facilités offertes en principe par les grandes entreprises, mais qui font défaut aux travailleurs nomades.

Inspiré d'un concept américain, un espace pionnier en Europe vient de s'ouvrir à Paris

Ce handicap, Amaury Eloy, jeune entrepreneur, entend aujourd'hui le lever avec *« l'entreprise prêt-à-l'emploi »*. Finalité de cette entreprise futuriste baptisée NewWorks : offrir en libre service un lieu de travail équipé de l'ensemble des outils et services permettant, instantanément, de produire, consulter, transformer, matérialiser, expédier de l'information.

En ouvrant, le 15 octobre dernier à Paris, le premier site de ce type, Amaury Eloy a devancé le projet porté depuis près de cinq ans par Catral, une agence créée par le conseil régional d'Ile-de-France pour favoriser notamment le développement du télétravail. Ce projet de réseau de *« bureaux de voisinage »* visait à réduire le temps de transport des salariés franciliens, ainsi qu'à maintenir et à développer des emplois dans des villes excentrées par rapport à la capitale, tout en réduisant les coûts immobiliers des entreprises. Mais, faute de figurer dans les agendas politiques et faute de budget, le projet de Catral est resté dans les cartons ; il doit maintenant obtenir l'approbation de la nouvelle majorité régionale.

HORAIRES SOUPLES

NewWorks propose, en espace ouvert ou isolé, une quinzaine de stations de travail équipées de la plupart des logiciels disponibles sur le marché (traitement de texte, tableurs, accès à Internet, mais aussi conception et publication

nions dotées de moyens de visioconférence. L'utilisation de ces outils est facturée à l'acte, à l'aide d'une carte individuelle créditée d'unités.

A la différence des centres d'affaires qui louent des bureaux à leurs utilisateurs, l'espace NewWorks, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, six jours sur sept, héberge pour quelques heures, un jour ou un mois cadres en voyages d'affaires, créateurs d'entreprise, petits entrepreneurs, travailleurs indépendants...

« Nous pouvons bénéficier ici des moyens des grands », dit Samuel Balzan, cofondateur d'Intergift, une petite société de distribution, venu réaliser une plaquette de huit pages. *« Jeune entreprise, nous n'avons pas encore les moyens d'investir dans le matériel de PAO nécessaire*, explique-t-il. *En assurant nous-mêmes la réalisation d'un tel document, notre réactivité est plus forte car nous évitons les aller-retour inévitables lorsque l'on travaille avec un prestataire à partir d'un premier scénario. Cela nous coûte six fois moins cher de venir ici. »*

Patrice Chairoff, de l'agence de presse American New Services, met en avant la souplesse qu'offre cet espace en termes d'horaires. En passe d'ouvrir une antenne à Paris, il a domicilié son activité chez NewWorks le temps de trouver des locaux. *« Il est toujours compliqué de passer des fax à l'hôtel. Ici*, souligne-t-il, *nous disposons*

rive de venir travailler à 7 heures du matin, en descendant du premier train arrivant de Bruxelles ou de Genève. »

Manifestement, ce type d'espace répond à un vrai besoin. Aujourd'hui, quelque mille cinq cents personnes utilisent chaque mois NewWorks. Amaury Eloy se dit lui-même surpris d'être arrivé à l'équilibre en trois mois d'exercice à peine.

Inédit en Europe, NewWorks s'inspire du concept américain développé par la chaîne d'imprimerie et de photocopie KinKo's. Réalisant 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, cette firme qui compte déjà quelque neuf cents centres aux Etats-Unis projette d'ailleurs d'étendre son réseau en Europe.

NewWorks se veut plus qu'un bureau en libre service. *« Nous nous inscrivons dans une logique de services*, insiste Amaury Eloy. *Nous mettons à disposition non seulement des outils, mais aussi une assistance technique avec des informaticiens et des infographistes. Les personnes peuvent nous confier la réalisation de travaux afin de se concentrer sur le cœur de leur métier. Dans le domaine des nouvelles technologies, nous sommes, en quelque sorte, l'équivalent des maisons des artisans qui existaient au Moyen-Age, où les professionnels se rendaient lorsqu'ils étaient en déplacement ou qu'ils avaient besoin d'un outil ou d'un savoir-faire spécifique. »*



Amaury Eloy

● D'abord gestionnaire de magasins en Italie, Amaury Eloy se lance en 1993 dans la chasse de têtes.

● Fin 1997, il revend son cabinet pour s'investir dans la création de NewWorks. Dix mois plus tard, ayant réuni 21 investisseurs – privés et institutionnels – qui lui permettent de démarrer avec un

RÉSEAU

NewWorks regroupe ainsi toutes les fonctions du traitement de l'information, depuis la création graphique jusqu'à la reprographie numérique en passant par l'impression offset, le tirage de plans, la gravure de CD-roms, l'hébergement de données ou la création de sites Internet.

NewWorks propose également une assistance logistique, assurant aussi bien la gestion de fiches de paye que la domiciliation d'entreprise, la location de boîtes postales, l'expédition de documents, les traductions, le secrétariat, la gestion d'appel, le recouvrement de créances... L'entreprise fait pour cela appel à des sociétés de téléservices, agissant comme un distributeur physique de ces prestations.

Dès cette année, Amaury Eloy projette d'ouvrir trois autres espaces : un deuxième à Paris, un à Lyon et un à Bruxelles. A terme, son idée est de proposer un réseau de sites NewWorks dans les principales capitales européennes. *« Un réseau qui permettra de transporter de l'information et de la matérialiser uniquement à l'endroit où elle sera consommée, au lieu de la transporter déjà mise en forme. »*

ngkong veut devenir

re-service

es

Il faut libérer le travail du carcan de l'emploi

par Yoland Bresson

Tandis que chaque année nous sommes collectivement plus riches, le nombre d'exclus ne cesse de s'accroître. Gangrenées, nos sociétés parent au plus urgent. Nous ne cessons de « rafistoler », comme si nous ne savions plus penser et créer du neuf, à l'instar de nos prédécesseurs, qui ont osé introduire des innovations sociales et fiscales majeures telles que l'impôt progressif, la sécurité sociale, la TVA..., alors même que nous sommes engagés dans une mutation exceptionnellement profonde et rapide de nos modes de production.

Nous sommes maintenant capables de produire matériellement de tout, en trop, avec de moins en moins de main-d'œuvre. Nous avons vaincu la rareté matérielle, nous ne vendons plus ce qui est produit, nous ne produisons que ce que l'on vend. Vient la révolution de l'immatériel, où l'essentiel de la valeur d'échange est porté par l'information que véhicule l'objet ou la qualité de la relation qu'engendre le service.

Ce n'est plus la machine associée au travail élémentaire qui fait la production. C'est le « capital humain », l'intelligence, l'innovation, la créativité qui sont les forces motrices de l'économie. Elles exigent, pour rendre toutes leurs possibilités, la liberté, l'intermittence, le choix. Il nous faut libérer le travail du carcan de l'emploi ; l'emploi qui est la forme du travail devenu marchandise, enfermé dans le contrat unique, à durée indéterminée, rigidifié par une réglementation tatillonne, uniformisé dans ses rythmes, la norme du salariat.

Avec un revenu d'existence représentant la part des ressources héritées du capital social matériel et humain, on pense non l'urgence, mais l'avenir

Le neuf consiste à changer la distribution des revenus à sa source, d'instaurer un « revenu d'existence » inconditionnel, accordé à tout citoyen, par une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, que chacun complète par des revenus d'activité tirés de l'emploi salarié traditionnel ou de tout autre activité rémunérée. Le gène du changement consiste à couper le lien exclusif emploi-revenu pour lui substituer un revenu parce qu'on existe, qu'on est reconnu membre de la communauté, potentiellement participant aux échanges et à la création des richesses.

Le revenu d'existence est économiquement justifié. Quels que soient l'activité et les revenus qu'on en tire, les résultats dépendent du capital social matériel et humain dont nous héritons : les infrastructures, les savoirs, les réseaux d'information, la culture, la pratique des échanges... Tout revenu comporte deux parts, l'une fruit de ce capital social, jusqu'ici ignorée ; l'autre, personnelle, dépendant des mérites, du travail et du capital appropriés. La part des richesses, produites et échangées, qui revient au capital social aujourd'hui se mesure. C'est ce montant partagé également entre tous qui donne le montant du revenu d'existence.

Le revenu d'existence libère l'individu de l'assistance conditionnée, stigmatisante. Il le libère de l'emploi contraint et lui ouvre la dimension du travail choisi. La société se fonde sur la confiance que chacun va vouloir faire quelque chose de sa vie, sur une solidarité inconditionnelle, commune, une sécurité minimale assurée, sur laquelle chacun prend les risques de sa liberté. Le revenu d'existence ouvre sur une société du choix enfin accordé à tous. Chacun peut anticiper, dans sa propre vie, les changements qu'induit le revenu d'existence.

Certains pourtant, constatant les ravages actuels de l'exclusion, préfèrent envisager une allocation universelle suffisante, évaluée sur les besoins de l'existence, de l'ordre de 4 000 francs par mois.

Ils ajoutent que ce serait là la version « de gauche », tandis que le revenu d'existence calculé sur les ressources serait une version seulement libérale. Or la cohérence est bien de ce côté. Car, à 4 000 francs par mois pour tous, c'est 35 % du PIB qui est distribué au titre du revenu inconditionnel, dès lors toutes les autres contributions protectrices deviennent trop coûteuses. Chacun est considéré comme suffisamment pourvu ; finie la sécurité sociale collective, finie l'éducation nationale gratuite, fini le SMIC... L'Etat ne doit plus assurer que la justice, la défense et l'ordre.

Le projet libéral de gauche consiste, au contraire, à fonder l'égalité libératrice par le revenu d'existence et à conserver une capacité à servir l'équité. Avec un revenu d'existence représentant la part des ressources héritées du capital social matériel et humain, on pense non l'urgence, mais l'avenir. On ne pénalise pas l'initiative et la possibilité d'accroître la richesse commune par des revenus d'activités et l'on peut encore, par prélèvements sur ces revenus, perpétuer la sécurité sociale, en ayant bien séparé ce qui revient à la solidarité inconditionnelle par le revenu d'existence et ce qui revient à l'assurance collective contre les risques de la vie (santé et handicaps physiques et sociaux), sachant que la croissance régulière ne cessera d'accroître la valeur réelle du revenu d'existence.

Oui ! On peut instaurer immédiatement le revenu d'existence en France sans attendre l'accord ou la simultanéité avec nos partenaires européens. Les modalités techniques d'introduction sont nombreuses. Elles diffèrent selon leur capacité à améliorer la compétitivité et la croissance économiques. Ce qu'il faut retenir, c'est que, loin d'être une utopie généreuse mais irréalisable, l'instauration du revenu d'existence est une novation immédiatement applicable, économiquement efficace, humainement libératrice et solidaire.

Oui ! On peut même le penser à l'échelle planétaire. L'aide française aux pays du tiers monde, particulièrement aux pays francophones, représente des sommes qui excèdent souvent le montant de ce qui serait chez eux le revenu d'existence. Si elle était distribuée à chaque citoyen adulte de ces pays, directement perçue par les individus sous la forme d'un revenu d'existence, elle fixerait les populations, libérerait leurs capacités créatives, dynamiserait les économies locales et freinerait considérablement les flux migratoires, comme l'Alaska en fait l'expérience depuis qu'elle a institué un *basic income* semblable au revenu d'existence, alimenté par une partie de la rente pétrolière. La France n'a pas de pétrole, mais, bien mieux et plus durable, elle possède un capital social matériel et humain qui lui fournit une rente, mesure de son revenu d'existence à partager pareillement entre tous les citoyens ayants droit.

La proposition d'appliquer une taxe dite Tobin sur tous les flux financiers internationaux, même d'un montant faible, de 1 % par exemple, rapporterait 13 milliards de dollars (11,9 milliards d'euros) par jour. Quand on sait que le seuil de pauvreté dans le monde est évalué à 1 dollar (1,09 euro) par jour et par individu, on mesure combien il serait possible d'assurer ce minimum aux six milliards d'êtres humains sur la Terre, en laissant encore à l'organisme international collecteur les moyens supplémentaires d'une gouvernance mondiale redistributrice.

L'initiative française d'instaurer un revenu d'existence ne s'oppose pas aux règles communautaires européennes, si l'on en fait un droit civique et non un droit social. Mieux encore, plutôt que de chercher une trop difficile harmonisation fiscale et sociale, par des tatonnements partiels, l'exemple de la France, étendu à l'Europe, permettrait de fonder le fameux « modèle social européen » sur un socle nouveau, uniforme et vraiment exemplaire pour le monde.

Yoland Bresson est professeur de sciences économiques à l'université Paris-XII-Val-de-Marne.

LIVRES

par Laurence Caramel

La liberté confisquée des Africains

L'ÉTAU. L'AFRIQUE DANS UN MONDE SANS FRONTIÈRES
d'Aminata D. Traoré.
Actes Sud, 185 p., 109 F, 16,62 €.

L'Afrique, continent indépendant ? La question pourra sembler déplacée, offensante. C'est pourtant cette interrogation qui court tout au long du livre d'Aminata Traoré. Loin des manuels d'histoire qui enseignent que l'Afrique s'est affranchie des puissances coloniales dans les années 60, loin des tribunes officielles où les dirigeants africains proclament leur souveraineté, l'auteur nous attire dans l'intimité de son pays, le Mali, pour nous montrer comment, derrière des façades en trompe-l'œil, la réalité du pouvoir échappe de plus en plus aux gouvernants. Cette dépossession progressive a une origine : la dette, dont l'engrenage se met en place au lendemain des indépendances. Comme la plupart des Etats africains, le Mali est endetté au-delà du supportable.

Le livre d'Aminata Traoré, ministre de la culture et du tourisme du Mali, n'est pas un brûlot de plus contre les institutions internationales, Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale, largement responsables, selon elle, de l'impasse et de l'isolement dans lesquels se trouve aujourd'hui l'Afrique. Partant de cette relation de soumission entre le créancier et son débiteur, elle montre comment, au fil du temps, les comportements d'ingérence dans la souveraineté des pays envahissent tous les domaines, sous la pression d'une pensée libérale dominante et de la mondialisation.

L'instrument de cette ingérence, dans le langage des bailleurs de fonds, s'appelle la « *conditionnalité* ». Elle désigne tous les critères et les engagements auxquels doivent se soumettre les pays pour avoir accès aux capitaux. Conditionnalité économique d'abord. Elle s'est imposée depuis longtemps avec les banquiers publics à travers les plans d'ajustement structurels. Mais elle pointe aussi le bout de son nez quand il s'agit d'attirer les investisseurs étrangers privés. Conditionnalité politique ensuite : lancée au début de la décennie, elle a également trouvé sa place dans le champ des négociations, en soumettant l'aide aux efforts réalisés en matière de démocratisation.

C'est une illusion, explique l'auteur, d'imaginer que l'avènement de régimes démocratiques dans plusieurs pays du continent a redonné aux peuples la maîtrise de leur destin. Les gouvernements élus ont le dos au mur. Ils doivent avant tout rendre des comptes à leurs bailleurs de fonds et sont incapables de répondre aux aspirations de leurs électeurs, pour lesquels démocratisation devait être synonyme d'un ordre économique et social plus juste. Dans ces conditions, la démocratie est bien fragile.

Aminata Traoré doute – et le mot est faible – de la stratégie à laquelle est soumise son pays pour sortir du sous-développement. Car le Mali a beau-faire partie des bons élèves du FMI, en s'étant plié à toutes les exigences des économistes de Washington, et enregistrer depuis plusieurs années des taux de croissance encourageants, la ministre de la culture ne voit qu'une chose : la pauvreté n'a pas cessé de progresser. Cette réalité vaut à elle seule que l'on s'arrête sur son témoignage.

Les DOM dans le piège de l'assistance

Le rapport qui servira à la loi d'orientation pour les départements d'outre-mer met en évidence la dégradation de leur économie

Mardi 9 mars, l'atmosphère n'est pas vraiment détendue au Commissariat général au Plan. L'économiste Eliane Mossé présente son rapport sur l'avenir économique des départements d'outre-mer (DOM), commandé il y a un an par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne. Ce document doit servir de base de travail à la loi d'orientation promise par le gouvernement pour l'automne prochain.

A côté du volet économique, censé « *orienter les DOM vers un développement durable* », le projet de loi comportera des volets social et institutionnel. Dans l'assistance, les représentants de Guyane, de la Réunion, et des Antilles manifestent leur agacement : ils auraient aimé être consultés. « *Il ne s'agit que d'un travail d'étape*, rectifie Jean-Jack Queyranne. *Les négociations ne font que commencer.* »

Eliane Mossé entame son exposé. « *La situation dans les DOM est préoccupante. Le rattrapage social est incontestable, mais le développement économique n'a pas suivi.* » Ce constat n'est pas vraiment une surprise, mais les quelques chiffres énumérés éclairent l'étendue des problèmes : le chômage, qui touchait en moyenne 15 à 20 % de la population active au milieu des années 80, fluctue aujourd'hui dans une fourchette de 25 % en Guyane à 40 % à la Réunion. Le chômage de longue durée dépasse 60 %.

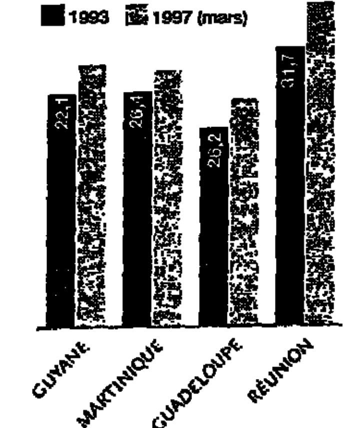
Attention toutefois aux conclusions hâtives, met en garde Eliane Mossé. Le secteur informel occupe une place importante et pourrait représenter 30 à 40 % du produit intérieur brut (PIB), selon le rapport.

Reste que la dépendance économique de l'outre-mer s'est aggravée. Les transferts publics représentent entre 30 % du PIB pour la Martinique à 40 % pour les autres territoires. Les importations ne sont plus couvertes qu'à 12 %, contre 30 % il y a quinze ans. Les principales productions, banane, sucre ou rhum, dépendent d'énormes subventions, de plus en plus menacées par la mondialisation du commerce. Enfermés dans une relation quasi exclusive avec la métropole, les DOM restent isolés dans un environnement régional en pleine mutation.

« *Les DOM sont passés d'une économie de plantation à une économie de transferts et d'assistance* », conclut Eliane Mossé. Comment en sortir ? Cette ancienne fonctionnaire du Trésor se méfie des solutions radicales. Prudente, elle rappelle que son rapport est loin d'être le premier sur ce sujet épineux. Et elle ne cache pas que son travail bute sur deux limites.

Une limite d'analyse. Les statistiques sur l'économie des DOM demeurent parcellaires et souvent anciennes. Et, plus préoccupant, il n'existe aucune évaluation sérieuse des politiques macro-économiques.

▼ Des taux de chômage écrasants en %



Source : Insee

En dépit de leur coût budgétaire élevé, l'impact des mesures de défiscalisation, comme celui des dispositifs d'aide à l'emploi, n'a jamais été vraiment mesuré. Difficile dans ces conditions de faire des recommandations péremptoires.

La seconde limite tient au contexte social et politique. Ici, plus qu'en métropole, le manque de consensus entre les partis sur les réformes à mener et la mobilisation des syndicats peut rapidement faire dégénérer toute initiative en situation explosive. Eliane Mossé écarte donc « *un choix de type néo-libéral qui calerait le modèle des DOM sur celui de l'île Maurice. Une telle politique conduirait à la suppression des surrémunérations des fonctionnaires, au réaménagement du Smic, à de nouveaux allègements dans la fiscalité des entreprises, à la création de zones franches...* » Et privilégie une voie médiane.

Ses propositions pour stimuler l'activité s'organisent principalement autour de trois axes : relancer le secteur agroalimentaire pour moins recourir aux importations, développer l'entreprise artisanale, et faire émerger quelques pôles d'activité autour des hautes technologies, pour attirer les investisseurs et servir de tête de pont aux DOM dans leur environnement régional.

Pour stimuler la création d'entreprises et les investissements, et au bout du compte l'emploi, elle juge nécessaire de pérenniser les dispositifs d'exonérations fiscales, et même de les étendre à tous les secteurs d'activité.

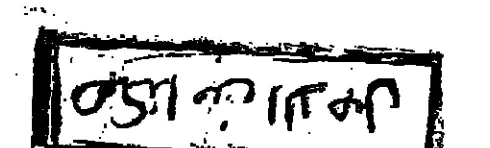
Comment l'Etat pourrait-il financer cette politique en faveur des entreprises ? Dans le meilleur des cas, grâce aux économies réalisées – six milliards de francs au total – sur les surrémunérations des fonctionnaires, que l'économiste n'estime plus justifiées. « *Les avantages accordés aux fonctionnaires pouvaient s'expliquer au début des années 50, mais les conditions de vie se sont considérablement améliorées depuis.* » Par ailleurs, les écarts de prix entre les DOM et la métropole se sont réduits : l'écart de 9,4 % par exemple observé entre la métropole et la Réunion justifie difficilement, à ses yeux, une surrémunération de 53 %.

Faute de pouvoir s'engager sur cette réforme politiquement sensible, Eliane Mossé suggère de s'attaquer aux allègements généralisés accordés sur l'impôt sur le revenu aux habitants des DOM. Mais le gain serait alors à peine supérieur à un milliard. Jean-Jack Queyranne a pris note. Les négociations ne font que commencer.

L. C.

PARUTION

● REPRENONS LA BASTILLE.
Le modèle de société au cœur de l'emploi,
d'Annick Renaud-Coulon et Hervé Sérieyx
Hervé Sérieyx et Annick Renaud-Coulon, consultante internationale, dénoncent le « *surprenant attachement de notre société au modèle pyramidal* », notre « *conception mandarinale de l'intelligence et de la hiérarchie sociale* », la séparation excessive des savoirs et des décisions entre des disciplines et des organismes qui s'ignorent, la lourdeur de l'appareil public.
Notre système éducatif est l'objet d'une critique nourrie. Pour les auteurs, il faudrait « *décloisonner l'éducation* », la sortir « *de la croyance abusive d'un achèvement par le savoir scolaire* ». Ils mènent une analyse nuancée des rapports éducation-productivité-croissance.
La proposition essentielle du livre est de développer la « *reliance* », c'est-à-dire des coopérations transversales capables de dépasser les clivages institutionnels et corporatistes ainsi que les préjugés (Village mondial, 208 p., 148 F, 22,6 €).



Les salariés sont sur le qui-vive, surtout dans les entreprises publiques

Près d'un cadre supérieur sur deux se dit tenté par un mouvement social

Etonnante période où les Français voient leur avenir économique avec un optimisme renouvelé et où, parallèlement, enquête après enquête, les salariés – notamment ceux du secteur public – expriment une opinion de plus en plus critique à l'égard du contexte social. Il est utile de s'interroger sur la nature du phénomène. S'agit-il de la mise au goût du jour du vieux débat sur le partage de la richesse dans l'entreprise ou, au contraire, de l'apparition de nouvelles formes de mécontentement propres à la population salariée ?

DÉPHASAGE

Les salariés français quittent-ils leur costume de consommateur en rejoignant leur entreprise, d'où leurs jugements critiques à la seule évocation du fonctionnement de leur univers professionnel ? Les résultats de la dernière vague de l'Observatoire du monde du travail, réalisée en février dernier, mettent une nouvelle fois en évidence ce déphasage.

Ils révèlent tout d'abord des tensions sociales accrues. Le jugement sur le climat interne, le pronostic de conflit et le potentiel de mobilisation sociale connaissent, en ce début d'année, des évolutions opposées à celles des indicateurs de confiance personnelle. Depuis le lancement de l'Observatoire Ipsos en septembre 1996, la proportion de salariés décrivant de manière négative le climat social dans leur entreprise n'a jamais été aussi élevée. La nouveauté réside dans la capacité de diffusion des tensions : les salariés des catégories socioprofessionnelles supérieures rejoignent progressivement, dans leur jugement, les catégories les moins favorisées.

Le pronostic de conflit est également à son plus haut niveau depuis octobre 1996. 44 % des salariés interrogés pronostiquent un conflit dans leur entreprise dans les mois qui viennent.

Même si elle reste très en retrait par rapport à celle enregistrée au sein du secteur public, c'est dans le secteur privé – et tout particulièrement dans l'industrie – que la progression des tensions est la plus spectaculaire. Le potentiel de mobilisation en cas de conflit confirme le phénomène de diffusion du mécontentement : près d'un cadre supérieur sur deux se dit tenté par un mouvement social, soit une hausse de 10 points en quinze mois. Parmi les salariés du secteur public, les signes de combativité des salariés de l'Etat sont multiples et atteignent dans leur intensité des niveaux proches de ceux de l'année 1995 et 1996. La confiance personnelle est restaurée, mais la difficulté croissante des organisations à expliquer les changements et les mutations en cours expliquent en bonne partie ces attitudes combatives. L'évocation des grands chantiers du moment éclaire les difficultés que vivent certaines catégories de salariés.

La mise en place des 35 heures est toujours source d'interrogations. Près d'un an et demi après son déclenchement, le débat sur la réduction du temps de travail (RTT) continue à laisser indifférent ou distant près d'un salarié sur deux, et encore un peu plus au sein du secteur public.

La multiplication de signatures de grands accords d'entreprise n'a pour l'instant pas suffi à rassurer les salariés du secteur privé : ils sont à nouveau une majorité à penser qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner à l'instauration des 35 heures dans leur entreprise. Les conséquences sur les salaires restent l'interrogation principale dans ce domaine.

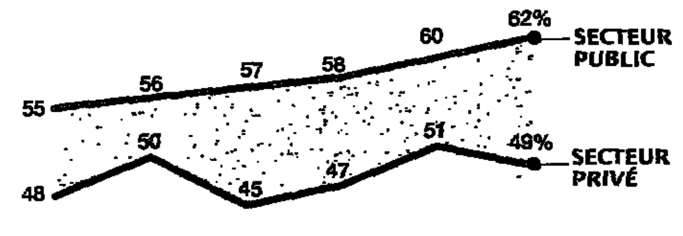
SALAIRES

Au-delà du temps de travail, les préoccupations des salariés se concentrent sur les changements majeurs que vivent aujourd'hui toutes les entreprises : fusion, acquisition, concentration, etc. Tous ces mouvements qui touchent aux structures des entreprises françaises ont des incidences très immédiates sur les inquiétudes des salariés en ce qui concerne leur emploi : fondé sur une crainte personnelle pour son emploi dans le secteur privé, ce sentiment est doublé d'une impression de blocage des parcours professionnels dans les entreprises publiques, auquel s'ajoute pour les salariés de ces mêmes entreprises, le sentiment de pâtir d'une mauvaise image auprès du public. Ces trois éléments constituent un ensemble qui met les entreprises publiques dans une situation de risque social fort pour les mois qui viennent.

Pierre Giacometti
Directeur général d'Ipsos Opinion

▼ Une spectaculaire montée des tensions

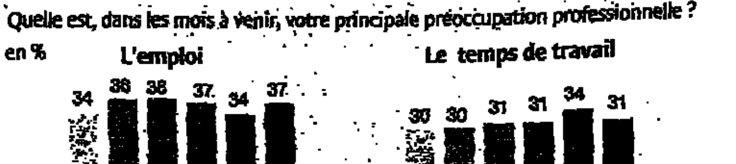
Pourcentage des salariés ayant envie de participer à un mouvement de grève qui se développerait dans leur entreprise ou dans leur secteur



Source : Observatoire du monde du travail, Ipsos Opinion

▼ L'emploi redevient prioritaire

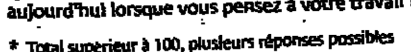
Quelle est, dans les mois à venir, votre principale préoccupation professionnelle ?



% de salariés qui se sentent concernés par la mise en place des 35 heures

nov. 97	52 %
fév. 98	55 %
juin 98	55 %
sept. 98	58 %
nov. 98	59 %
févr. 99	56 %

Quels sont les termes qui résument le mieux votre état d'esprit aujourd'hui lorsque vous pensez à votre travail ? *





Source : Observatoire du monde du travail, Ipsos Opinion

L'exaspération des agents d'EDF

Le clivage entre « opérationnels » et « managers » s'aggrave dans l'entreprise publique

« On a voulu nous mettre un habit qui n'est pas le nôtre. » La phrase de Françoise, ingénieur et chef d'un service technique d'EDF, résume un sentiment largement partagé dans le personnel de l'entreprise publique. Justifiée depuis dix ans par l'ouverture à la concurrence, la mise en œuvre du discours de la direction sur la nécessité d'un véritable « management » est vécue sur le terrain comme... un désastre. « Nous sommes revenus au règne des petits chefs d'avant 68, affirme Jean-François, un agent âgé de quarante-sept ans. A ceci près qu'ils s'appellent des managers, ont la trentaine, un diplôme d'école de commerce et un seul mot d'ordre : faire des économies, réduire les effectifs. »

CALMANTS

Les compétences professionnelles, dit-il, se trouvent mises en doute, les conditions de travail détériorées (« il y a une personne dans le service contre six auparavant »), l'ambiance dégradée (« on nous houspille sur des broutilles, tout le monde s'engueule »). Et les conséquences sont graves, pour les individus – « on ne compte plus ceux qui prennent des calmants » –, comme pour l'entreprise, « dès que le chef s'éloigne, tout le monde se venge... en arrêtant de bosser ! ».

Une situation particulière à un service mal géré ? Pas si sûr. Françoise note qu'« il y a toujours eu un problème dans le choix des responsables hiérarchiques à EDF : sont sélectionnés ceux dont on est sûr qu'ils vont bien appliquer les consignes, sans imagination ni complication ». Comme ces gestionnaires ne restent en poste que peu de temps, ils se contentent de remplir leur contrat : réduire les coûts.

« Lorsque j'étais jeune ingénieur, tout le monde partageait une culture du travail bien fait, poursuit Françoise. Aujourd'hui, cette culture ne se retrouve qu'à la base ; les managers ne pensent qu'à leur carrière, qu'ils ne se voient d'ailleurs pas terminer à EDF. Nous sommes ainsi amenés à effectuer en cachette certaines tâches que nous estimons indispensables à l'avenir technologique d'EDF... parce qu'elles seraient jugées non rentables ! »

Ce clivage croissant entre « opérationnels » et « managers » peut-il conduire à des conflits plus graves ? « Les 35 heures et la promesse d'embauches, l'engagement du nouveau président à conserver le personnel en place, nous ont fait espérer que les choses pouvaient changer, dit Françoise, mais la hiérarchie est restée sur sa lancée et nous n'obtenons toujours pas les moyens nécessaires. » Dans ces conditions, « nombreux sont ceux qui espèrent qu'un conflit va faire cesser ces pratiques sournoises ».

PRIVATISATION

Mais pour Jean-François, « les réactions sont très individuelles. Les syndicats, partenaires de la hiérarchie, ne s'opposent plus aux petits chefs ». Sur tous pèse la crainte d'une prochaine privatisation, jugée inéluctable. Nicole, agent de maîtrise, estime comme beaucoup d'autres qu'« après France Télécom, ce sera le tour d'EDF ».

Antoine Reverchon

L'Observatoire du monde du travail

Le Monde et l'Institut Ipsos Opinion ont créé l'Observatoire du monde du travail. De grandes entreprises françaises se sont associées au projet et y participent activement : EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor Sacilor. Nous livrons ici les résultats de la dixième enquête, qui a pour thème « La perception du changement dans l'entreprise ».

Les neuf premières étaient consacrées respectivement au moral des salariés (« Le Monde emploi » du 23 octobre 1996), à leur portrait (« Le Monde emploi » du 26 mars 1997), à leur relation au temps de travail (« Le Monde des initiatives » du 2 juillet 1997), à leurs salaires (« Le Monde des initiatives » du 15 octobre 1997), à la réduction du temps de travail hebdomadaire (« Le Monde des initiatives » du 17 décembre 1997), à leur état d'esprit général (« Le Monde des initiatives » du 4 mars 1998), à la position des cadres face aux 35 heures (« Le Monde des initiatives » du 1er juillet 1998), à leur jugement sur l'entreprise (« Le Monde des initiatives » du 7 octobre 1998), aux salariés et la réduction du temps de travail (« Le Monde des initiatives » du 16 décembre 1998).

Les entreprises qui seraient intéressées par les résultats complets de ce sondage de l'Observatoire du monde du travail peuvent se mettre en relations avec l'Ipsos (tél : 01-53-68-28-61).

L'enquête Ipsos a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée. 1 378 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés par téléphone à leur domicile, du 5 au 20 février 1999. L'échantillon, représentatif de la population des salariés français, a été construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.

L'incompréhension des stratégies menées entretient le malaise

La réalité perçue par le personnel est très éloignée du discours des directions

Pour plus d'un quart des salariés, leur entreprise n'a pas de stratégie bien définie. Toutefois, un salarié sur quatre du secteur public, un salarié sur trois du privé pense que son entreprise a une stratégie qu'il connaît dans les grandes lignes. Entre les deux, 40 % des salariés dans le privé et 44 % dans le secteur public pensent que, s'il y a une stratégie, ils ne sont pas spécialement au courant.

Ces réponses constituent la grande surprise du sondage réalisé par l'Observatoire du monde du travail Ipsos-*Le Monde*. Alors que des changements considérables s'opèrent, les entreprises peinent manifestement à y faire adhérer leurs salariés et, pis, ceux-ci ont l'impression, fondée ou non, qu'ils ne savent pas vers quoi on a l'intention de les emmener.

Il y a plus inquiétant encore. Si l'absence de perspectives peut se comprendre dans les très petites entreprises, elle s'explique moins dans les plus grandes ou le secteur nationalisé. Même les cadres supérieurs sont partagés : plus d'un tiers d'entre eux (38,6 %) croient connaître la stratégie de leur entreprise, presque un tiers (31,4 %) imaginent qu'il n'y en a pas vraiment.

Depuis longtemps, l'attitude des salariés à l'égard du changement intriguait. Vague après vague, les sondages de l'Observatoire confirmaient que les entreprises éprouvaient des difficultés à s'expliquer sur ce thème ou à se faire comprendre, surtout dans le secteur public. La dernière enquête en fournit une illustration supplémentaire : si 52 % des salariés du privé estiment que les changements sont clairement exposés, 56 % des salariés du secteur public pensent le contraire.

DOUBLE LANGAGE

Cette question, lancinante, devait être éclaircie. Pour aller plus loin, deux techniques ont été employées. D'une part, un questionnaire thématique a été soumis à l'échantillon des personnes sondées. D'autre part, quatre groupes témoins ont été interrogés, au cours de séances particulières. Il s'agissait de connaître les réactions et le sentiment des salariés du secteur public comme de ceux du privé, cadres et non cadres.

Les résultats montrent l'existence d'un fossé entre le discours des entreprises et la réalité perçue par le personnel. Comme si la référence continuelle aux projets et à la culture d'entreprise, depuis plus de dix ans, ne parvenait pas à convaincre, ni à se traduire dans les faits pour une majorité de salariés. Un hiatus qui confine au double langage dans le secteur public, un peu plus encore dans les entreprises nationalisées et encore davantage dans les cinq grandes sociétés que sont la SNCF, EDF, France Télécom, GDF et la RATP ; dans ces compagnies d'origine monopolistique, on est persuadé que le « grand projet », non dit la plupart du temps pour rassurer, réside dans une privatisation rampante.

Quand ils sont mal expliqués, les changements ont souvent été perçus comme trop importants. C'est le cas, au cours des cinq dernières années, par un salarié du privé sur cinq, et plus d'un salarié du public sur quatre.

Ce qui n'empêche pas que près d'un tiers des salariés du public, sans doute préoccupés du décalage avec le reste de l'économie, considèrent que les évolutions sont trop lentes, tandis que près de la moitié des salariés du privé (48 %) estiment que la transformation était équilibrée. D'ailleurs, près d'un salarié sur deux du public (49 %, et 62 % pour les cinq grandes compagnies nationales) assure que les justifications données étaient « plutôt pas crédibles », alors que 59 % des salariés du privé pensent le contraire.

Sur la question de savoir si les changements ont été bénéfiques pour l'entreprise, le clivage est également perceptible : 55 % des salariés du public le croient, pour 70 % des salariés du privé et presque autant pour les ouvriers, employés ou salariés des entreprises nationalisées.

Mais une majorité de salariés du public (56 %), plus forte dans les cinq grandes sociétés (74 %), pensent qu'ils n'en ont pas eux-mêmes tiré avantage. Alors que les réponses du privé, plus équilibrées (47 % pour les bénéfices des salariés, 44 % contre), laissent imaginer un début de partage gagnant-gagnant.

Quand on les interroge directement, par petits groupes, les salariés finissent par donner la clé de ce qui peut être qualifié d'incompréhension. Tous ou presque reconnaissent, par exemple, qu'ils ont été plus ou moins associés aux changements dès lors que ceux-ci avaient une dimension technologique, ou qu'ils supposaient une implication professionnelle.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

En revanche, les mêmes regrettent de n'avoir pas été mis au courant ou de ne pas être consultés quand se produisent des changements de structure ou de répartition du capital. Pareillement, ils déplorent d'apprendre trop tard les changements humains, qu'il s'agisse des effectifs, des conditions de travail ou de la politique de ressources humaines.

Dans le secteur concurrentiel, l'impression de précarité se développe à la faveur de changements pour l'entreprise. En cas de fusion ou d'absorption, le souhait profond est d'« être du bon côté », dans la structure qui dominera. Et d'admettre, cadres y compris, que tout leur échappe. Ils sont à chaque fois mis devant le fait accompli, un communiqué officiel pour toute considération.

Les salariés du secteur public sont encore plus inquiets. Si les cadres affectent une certaine sérénité et se croient partie prenante, ils se montrent amorphes. Rien à voir avec la tension qui règne chez les non-cadres, qui ont la certitude d'avoir accompli de gros efforts d'adaptation, sont persuadés de ne pas être payés en retour, et qui supportent mal l'image déplorable qu'ils ont dans l'opinion.

Le malaise est profond. Ils se croient manipulés, instrumentalisés, vivent mal ce qu'ils ressentent comme des virages à 180 degrés, et pensent qu'on ne veut pas leur expliquer la stratégie. « On nous bassine avec le client », disent-ils, et déclarent avoir compris qu'on les entraîne vers la privatisation tout en les endormant par de belles paroles.

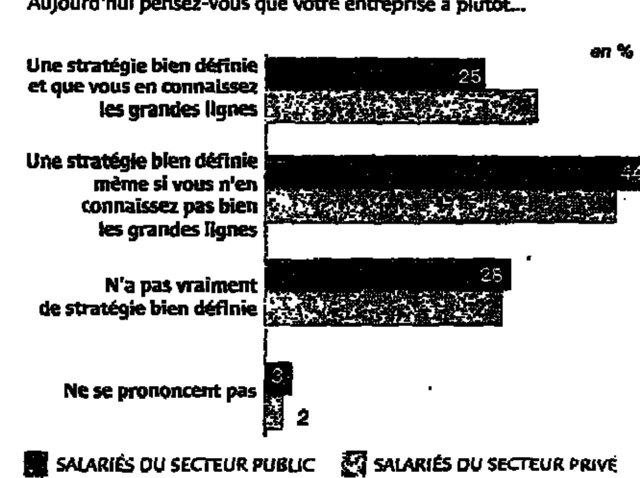
Ne maîtrisant pas leur avenir, ils reprochent d'autant plus à leurs entreprises de ne pas prendre en compte les aspirations individuelles.

Alain Lebaube

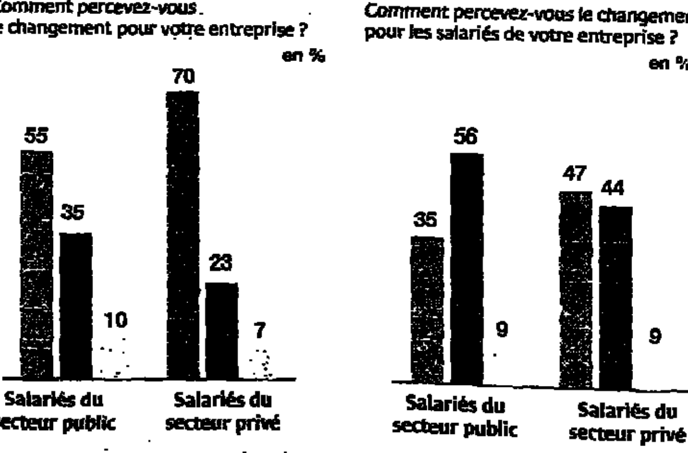
▼ La communication interne est toujours en panne ...

Aujourd'hui pensez-vous que votre entreprise a plutôt...





et les mutations inquiètent



Source : Observatoire du monde du travail, Ipsos Opinion

Gestion - Finance

Conseil - Audit



Conseil - Audit

Juristes - Ressources humaines



GROUPAMA, nous sommes le deuxième assureur généraliste français *depuis l'acquisition du GAN. Dans ce nouveau contexte, nous* recrutons pour la Direction Juridique et Fiscale du Groupe à Paris, un :

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ H/F

Fonction :

- Rattaché au Responsable Fiscal du Groupe, vous participerez au pilotage de la fiscalité du groupe.
- Vous travaillerez sur des dossiers relatifs à la fiscalité d'un grand groupe : fiscalité d'entreprise (taxes, impôts...), fiscalité des restructurations, fiscalité internationale...
- Interlocuteur privilégié des equipes opérationnelles et fonctionnelles, vous conseillerez *les différentes entités du groupe dans* leur gestion fiscale.

Profil :

- 32/38 ans, diplômé d'un 3ème cycle de fiscalité ou de l'Ecole Nationale des Impôts.
- 5 à 7 annees au minimum d'expérience dans la fiscalité au sein d'un grand groupe, d'un cabinet de conseil ou de l'Administration fiscale.
- Bon communicant, astucieux et curieux, vous faites preuve d'un esprit ouvert et imaginatif. Vous êtes attaché au travail en équipe car vous aimez faire partager vos idées,
- Autonome et responsable, vous êtes rigoureux, fiable et précis et vous savez organiser votre temps et votre travail en fonction des priorités qui vous sont imposées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre et rémunération actuelle) en précisant la référence SDL/FIS

K/F SELECTION - 49, av. des Champs Elysées 75008 Paris. Fax : 01 45 61 86 87.
e-mail : kfs-paris@kornferry.com
Internet Home Page : www.kfselection.com

K/F SELECTION
A DIVISION OF KORN/FERRY INTERNATIONAL

Prestigieux cabinet d'avocat d'affaires recherche un :

Avocat d'Affaires

Paris 16ème **H/F**

Spécialiste du droit des sociétés, vous êtes sollicité à l'occasion des opérations sur le capital des sociétés clientes.

Intervenant majeur au sein d'une équipe de spécialistes, vous opérez en tant que conseil lors des opérations classiques de restructuration (fusions, apports *partiels* d'actifs, etc.) de prises de participations (capital investissement) et d'acquisitions.

A ce titre, **vous êtes un expert des valeurs mobilières** ordinaires (actions, obligations) et composées (obligations convertibles en actions, bons de souscription, etc.) ainsi que de la réglementation de l'appel public à l'épargne et du droit boursier (réglementation de la COB, du CMF, etc.).

Ce poste s'adresse à un avocat d'affaires âgé d'environ 35 ans, passionné par son métier et le droit des sociétés, justifiant de cinq à six années d'expériences réussies au sein d'un cabinet d'avocat d'affaires.

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JCA27935** à **Céline Aillon.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com **e-mail : taxlegal@michaelpage.com**

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Rejoignez le 1er groupe industriel français

elf

La Direction Administration Générale d'ELF ANTAR FRANCE recherche un

Juriste Senior

Droit des Sociétés et Droit Financier

Vous assistez, conseillez et sensibilisez au plan juridique et financier les entités opérationnelles intervenant lors d'opérations stratégiques nouvelles (passage à l'an 2000) ou complexes (prise de participations, cessions d'actifs, restructurations, litiges, arbitrages...).

Vous dirigez et animez une équipe de 6 personnes dont 3 cadres, plus particulièrement chargés des problèmes juridiques liés à l'informatique, aux achats, à la gestion et au suivi des litiges.

Vous êtes diplômé d'un 3e cycle de Droit des affaires ou de Droit des sociétés. Agé de 40 ans environ, vous justifiez d'une experience d'au moins 5 ans acquise dans un poste similaire *au sein d'une entreprise industrielle.*

Votre reussite dans ce poste implique de la rigueur, de l'organisation, une bonne ouverture d'esprit, une aisance relationnelle, *le goût du travail en équipe ainsi que* des qualites rédactionnelles affirmées. Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. LMJ 9903, à notre conseil : SWITCH ONE, 40 rue Amelot, 75011 Paris.

SWITCH ONE

Juriste - Paris

La Chambre de Commerce Internationale (ICC), située à Paris, *est l'organisation mondiale des entreprises* rassemblant des membres dans plus de 130 pays. ICC offre de nombreux services pratiques, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux.ICC recherche actuellement un cadre possédant les qualités suivantes :

Diplômé en droit, avec une bonne connaissance de l'arbitrage international : expérience de l'organisation de séminaires et de journées d'études : dynamique, avec capacité démontrée d'organisation et de communication ; capacité de travailler en équipe et sous pression ; quatre ans d'expérience minimum ; bilingue anglais/français ; bonnes connaissances informatiques.

Veuillez envoyer votre lettre de motivation et CV au Directeur, Finance et Administration - Chambre de Commerce Internationale - 38, Cours Albert 1er - 75008 Paris - France
Tel : + 33 1 49 53 28 14
Fax : + 33 1 49 53 28 96
Email : adm@iccwbo.org
Site Web : www.iccwbo.org



Le Centre Georges Pompidou

recherche

UN JURISTE

(hors domaine d'application du code des marchés publics).

Ce poste, situé au sein du service juridique de l'établissement public, s'adresse à un homme ou une femme titulaire d'une maîtrise de droit ou d'un diplôme de 3ème cycle et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans un établissement public, une entreprise privée ou dans un cabinet juridique.

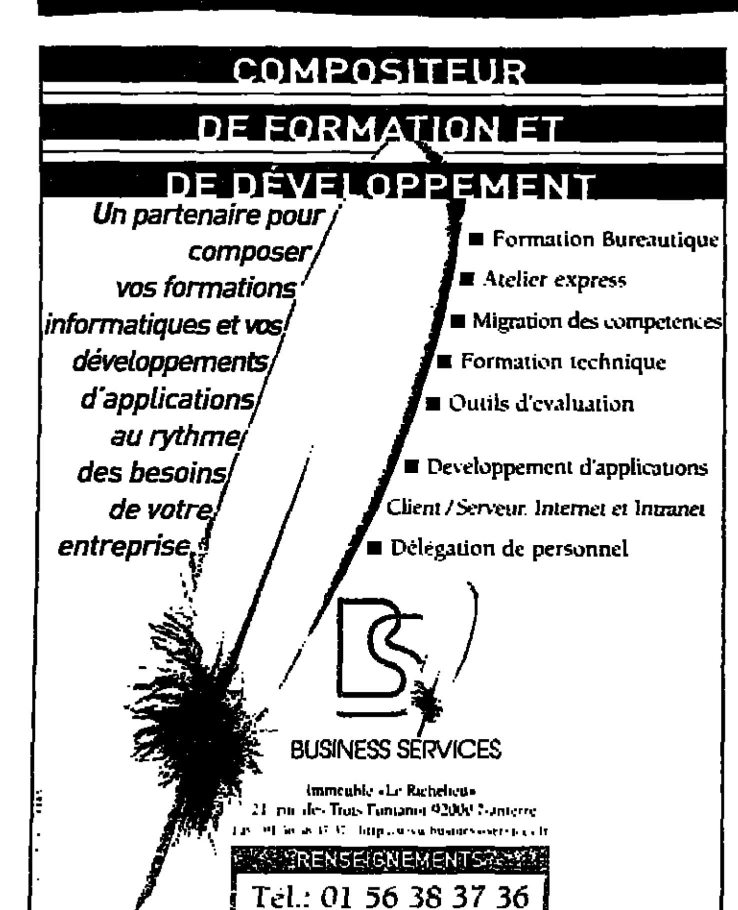
Le choix se portera sur la capacité du candidat à aborder les sujets de droit les plus variés (droit des contrats, PLA, droit social, fiscalité, gestion du domaine mobilier...) et à travailler *en équipe.*

Adresser son dossier de candidature (CV et *courrier) à l'adresse suivante :*

Centre Georges Pompidou
Direction juridique et financière
75191 Paris cedex 04.

E-mail : jean-paul.ollivier@cnac-gp.fr

Formation professionnelle





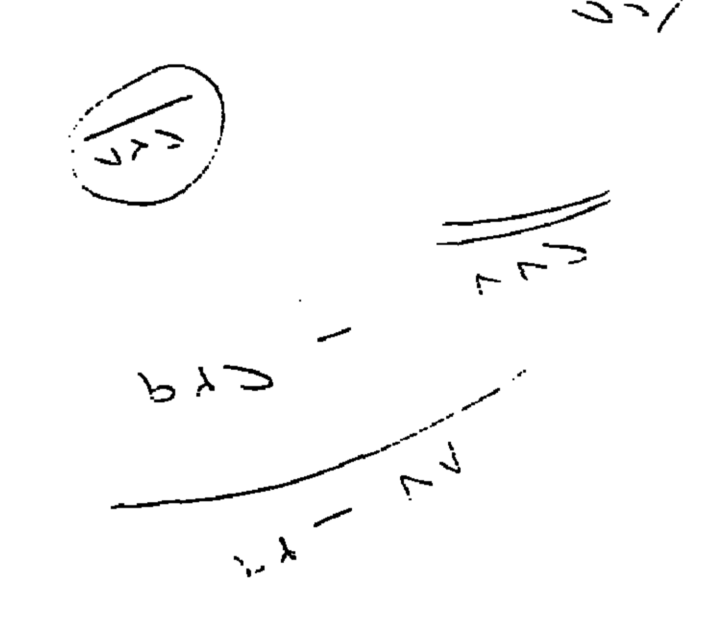
Stages agréés, subventionnés et en partie indemnisés par le Conseil Régional Ile-de-France avec participation financière à la charge des stagiaires, proportionnelle aux prestations ASSEDIC perçues. Bénéficiaires AUD (AFR) uniquement - Convention de conversion Congés Individuels de Formation (CIF).

LES FONCTIONS DU MANAGEMENT EN LANGUE ANGLO-SAXONNE

8ème promotion - 240 heures du 22 mars au 26 mai 1999.
Très bon niveau d'anglais usuel et expérience professionnelle à un poste d'encadrement éxigés
MANAGEMENT/DRH/FINANCE/MARKETING dispensés en Anglais.
Pour ces recrutements immédiats :
Adresser C.V. *plus lettre de motivation en anglais* à :
A.Q.O.R. 31-33, rue des Vinaigriers 75010 PARIS
Tél. : 01 42 05 22 33 - Fax : 01 42 05 22 34
E-mail : aqor@aqor.asso.fr

Pour insérer vos annonces dans la rubrique "FORMATION PROFESSIONNELLE"
Contacter le :
☎ 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38

Formation professionnelle "informatique"
rendez-vous dans le supplément "Le Monde INTERACTIF" du mardi 16 daté 17 mars.



Juristes - Ressources humaines

Notre Groupe (CA : 4 milliards de francs, 3 000 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire), connaît un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger.
Nous recherchons notre

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES GROUPE

MARTINIQUE

Basé au sein de la holding en Martinique, rattaché au PDG et en liaison avec les différentes filiales, vous coordonnez la politique des Ressources Humaines du Groupe.

Personnalité de dialogue, vous instaurez des relations privilégiées et constructives avec les directions opérationnelles et leur apportez appui et conseil sur tous les aspects de la fonction : gestion prévisionnelle de l'emploi, coordination des recrutements, mise en place des procédures d'accueil et d'intégration des nouveaux embauchés, gestion des carrières, des compétences et de la mobilité, élaboration et suivi des plans de formation, définition de la politique de rémunération, établissement du bilan social, choix de nouveaux outils RH,...

A 30-40 ans, de formation supérieure bac+5, vous possédez l'expérience de la fonction, acquise au sein d'un groupe et aspirez à une plus grande mobilité géographique dans un contexte dynamique et en constante évolution. Vos qualités relationnelles, votre charisme et votre engagement *sont autant d'atouts pour réussir dans ce poste. Une bonne maîtrise de l'anglais et si* possible de l'espagnol est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. HR/302M à notre conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Publipanel

Au cœur des enjeux ressources humaines de l'entreprise

Adjoint du directeur des relations sociales

Région Lyonnaise - Notre groupe *industriel d'envergure internationale est* un des leaders dans son domaine d'activités. La dimension de notre entreprise, notre organisation multisites et les évolutions que nous avons engagées nous amènent à renforcer notre direction des relations sociales et coopérations internationales. Véritable bras droit du directeur, vous l'accompagnez sur les dossiers majeurs des changements au sein *du groupe (réorganisations, négociations...)* en prenant en charge l'observation sociale, les études juridiques associées et le suivi des actions menées. Vous pilotez les dossiers des relations sociales en collaboration étroite avec l'ensemble de la direction des ressources humaines et des responsables des sites industriels et commerciaux dans une dimension internationale. Âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous *disposez d'une expérience réussie en* ressources humaines. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et éventuellement l'espagnol. Votre vision globale, votre capacité à vous adapter à des environnements très évolutifs, votre rigueur, associées à votre sens aigu de la communication, conditionneront votre réussite dans cette fonction au sein de notre groupe. Pour cette opportunité *évolutive, merci d'écrire à Laurent REIS* - PA Consulting Group - 19, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON en précisant la référence 1031/LR/RS - Tél. 04.72.60.60.90. Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **laurent.reis@pa-consulting.com** ou en remplissant notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-jobworld.com**

Global Recruitment



Société de Gestion de Droit d'Auteur recherche son

Responsable des droits de reproduction France

Passionné ou amateur éclairé d'Art Contemporain, vous partagerez votre quotidien entre la négociation avec les professionnels du secteur, l'encadrement d'une petite équipe et les tâches administratives indispensables dans une ambiance conviviale qu'il conviendra de préserver.
De formation juridique, vous avez acquis une réelle expertise en matière de rédaction de contrat. Rompu à la négociation et doté d'un très bon relationnel, vous parlez couramment anglais. Vous maîtrisez l'outil informatique (Word et Excel) ainsi que la messagerie électronique.
Poste h/f, basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (CV+lettre) sous réf.RD/LM à notre Conseil : KEY PARTNERS 149, avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

★ EURO RSCG

ALEXANDRE TIC

Conseil en Ressources Humaines

est heureux de vous annoncer l'ouverture de son douzième bureau, à Bordeaux.

Vous pouvez contacter notre consultant Thierry PIN :

351 bd Wilson, Immeuble Le Wilson II,
33200 BORDEAUX.
Tél. : 05 56 17 32 90 - Fax : 05 56 17 32 92.

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

La troisième marque française la plus connue dans le monde recherche son

Responsable Contrefaçon

Clichy (92) **H/F**

Rattaché au responsable du service propriété industrielle, vous prenez en charge la lutte contre la contrefaçon. Véritable soutien opérationnel des agents et filiales, vous intervenez en amont et à l'occasion des saisies, des oppositions et des plaintes. En relation avec les autorités compétentes (gendarmerie, police, DGCCRF, douanes) vous défendez les intérêts du groupe.

Votre disponibilité (fréquents déplacements hors de France), votre réactivité, votre sens du business ainsi que votre esprit d'équipe vous permettent de vous imposer au sein d'un environnement éminemment international.

De formation juridique supérieure (troisième cycle en propriété industrielle), vous justifiez d'une expérience professionnelle de trois à cinq ans acquise en cabinet de conseil en propriété industrielle ou en entreprise.

Un excellent niveau d'anglais est requis pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JPL27840** à **Pierre-Olivier Landry.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com **e-mail : taxlegal@michaelpage.com**

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

HSD Ernst & Young, cabinet leader en droit fiscal et parmi les premiers cabinets d'avocats d'affaires français, recherche

Un Juriste (Réf. J/Mde) et un Fiscaliste (Réf. F/Mde) H/F

pour son
CENTRE INNOVATION & DEVELOPPEMENT PRODUITS

La connaissance et la capacité d'innovation sont considérées comme un actif stratégique pour le cabinet. A ce titre, nous vous proposons :

- d'organiser la veille juridique et fiscale,
- *de participer à l'élaboration* de la doctrine du cabinet,
- de coordonner et d'animer la capitalisation et le partage des connaissances d'un réseau international d'experts,
- de développer de nouveaux produits et méthodes dans une optique opérationnelle.

Votre profil :

- diplômé d'un 3e cycle de droit ou fiscalité, vous avez un goût prononcé pour la technique et d'excellentes connaissances juridiques et fiscales,
- très opérationnel, *vous bénéficiez d'une expérience* de 7 à 10 ans, *de préférence en tant que* juriste ou fiscaliste d'entreprise, au sein d'une direction technique ou de l'administration fiscale,
- passionné par les nouvelles technologies, vous êtes persuadé qu'elles ont déjà et vont révolutionner nos methodes de travail,
- ouvert et dynamique, *vous avez de bonnes capacités relationnelles et savez mesurer* la valeur du travail en équipe,
- votre rigueur et vos capacités rédactionnelles sont appréciées, de plus, vous maîtrisez l'anglais et les outils informatiques (bureautique, gestion de bases de données).

Ce projet innovant de Knowledge Management vous enthousiasme ? Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo), sous la référence *choisie, à* : Alexandra Ruiz, Ernst & Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris-La Defense 2.

Nous grandirons ensemble

HSD ERNST & YOUNG
SOCIETE D'AVOCATS

CREATION TMP

membre de SYNTEC

CONSULTANTS

ALPHA CDI assiste et conseille ses clients, sociétés internationales du secteur high-tech pour leur grande majorité, dans la recherche de leurs collaborateurs et la constitution de leurs équipes. Pour accompagner son developpement, le Cabinet souhaite s'entourer de nouveaux collaborateurs justifiant d'une expérience de quelques années dans le domaine du recrutement en entreprise, en société de services ou en cabinet. Vous aimez vous impliquer, vous *faites preuve d'autonomie, vous savez prendre vos responsabilités, vous conjuguez dynamisme et rigueur... et bien* entendu vous maîtrisez l'anglais ! Vous aurez la pleine responsabilité d'un ensemble de missions, depuis la définition de poste jusqu'à l'intégration de candidats, que vous mènerez avec le soutien de l'équipe et en vous appuyant sur une infrastructure informatique sophistiquée. Merci d'adresser votre dossier sous réf. 263/LM, en précisant vos souhaits de rémunération, à l'attention de Joëlle Dujour, par e-mail : jdujour@alphacdi.com, ou par courrier à **ALPHA CDI**, 20 avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex. Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

Consultez notre Web :
http://www.alphacdi.com



Juriste International

Important groupe industriel, réalisant plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'international, recherche pour sa Direction Juridique :

Il assurera le suivi des contrats, le secrétariat juridique des filiales à l'étranger *et apportera son concours au traitement des dossiers de dimension internationale.*

Diplômé de 3e cycle de Droit des Affaires, vous avez 28/30 ans et justifiez d'une experience de 3 ans en milieu industriel.

L'anglais est votre langue de travail habituelle.
Une seconde langue serait un plus.

Pour ce poste à pourvoir à Saint-Quentin-en-Yvelines *merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre* manuscrite, CV photo et prétentions) à notre conseil : Arthur Hunt, 75 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, sous la reference 3.73B



ffaires

eorges Pompidou

URISTE

rmation
ssionnelle
rmatique

dez-vous
e supplément
de INTERACTIF

Gestion - Finance

"Patrimoine" et "Entreprises" : nos métiers se développent.

Dunkerque
Charleville
Lille
Maubeuge
Metz
Valenciennes
St Omer

CONSEILLERS EN PATRIMOINE

A 28/33 ans environ, vous alliez à votre formation ESC, DESS spécialisé ou équivalent, une expérience de 2 à 3 ans du métier du patrimoine dans les secteurs banque ou placement financier.
Aujourd'hui, gérez et développez une clientèle haut de gamme au sein de l'une de nos agences principales en région Nord. Analyse du besoin, diagnostic financier et force de proposition, vous permettront de conseiller avec la plus grande efficacité vos clients et d'animer nos équipes de Conseillers de Clientèle particuliers dans ce domaine. En affirmant avec autonomie et initiative votre technicité et votre charisme, vous découvrirez de larges opportunités d'évolution dans une banque qui favorise la mobilité interne. Réf. CP/LM

CONSEILLERS DE CLIENTÈLE ENTREPRISES

A 25/33 ans, de formation ESC ou équivalent, vos 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire vous donnent aujourd'hui une approche pertinente des techniques bancaires, comptables et financières.
Au sein d'une petite équipe, vous gérez et développez un portefeuille d'entreprises en valorisant l'ensemble des produits et services de gestion et cultivez les synergies avec les départements clientèle particuliers et du patrimoine.
A votre motivation commerciale, s'ajoute une bonne connaissance de l'environnement économique de votre région. Enfin, vous contribuez à l'amélioration des risques en proposant les services les mieux adaptés. Réf. CCE/LM

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) sous la réf. choisie à Crédit du Nord, Direction du Développement des Ressources Humaines, 12/20 rue Curial, 75932 Paris Cedex 19.

Crédit du Nord

MAIF

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Le Groupe MAIF recherche pour sa Filiale Assurance Vie son

Responsable de l'Unité Conseil (H/F)

Votre mission

Vous animerez une équipe de 14 personnes et serez chargé de coordonner les actions de conseil à l'égard de nos sociétaires *et de soutien* technique auprès des délégations départementales MAIF, sur tout le champ de notre activité, contrats d'assurance vie à vocation d'épargne et *contrats à vocation de prévoyance.*
Vous serez également impliqué dans la formation de nos conseillers et accompagnerez le développement de l'activité avec *le souci constant de* la qualité du service rendu.

Votre profil

De formation supérieure (maîtrise de sciences économiques, ESC ...), vous êtes âgé de 30-40 ans et avez acquis une expérience professionnelle *significative de l'encadrement* d'équipes dans le domaine du conseil au sein d'une société du secteur banque/assurance. Vous connaissez parfaitement tous les supports diversifiés, assurance vie et autres types de placements ouverts aux particuliers (SICAV...).

Le poste est basé à Niort.

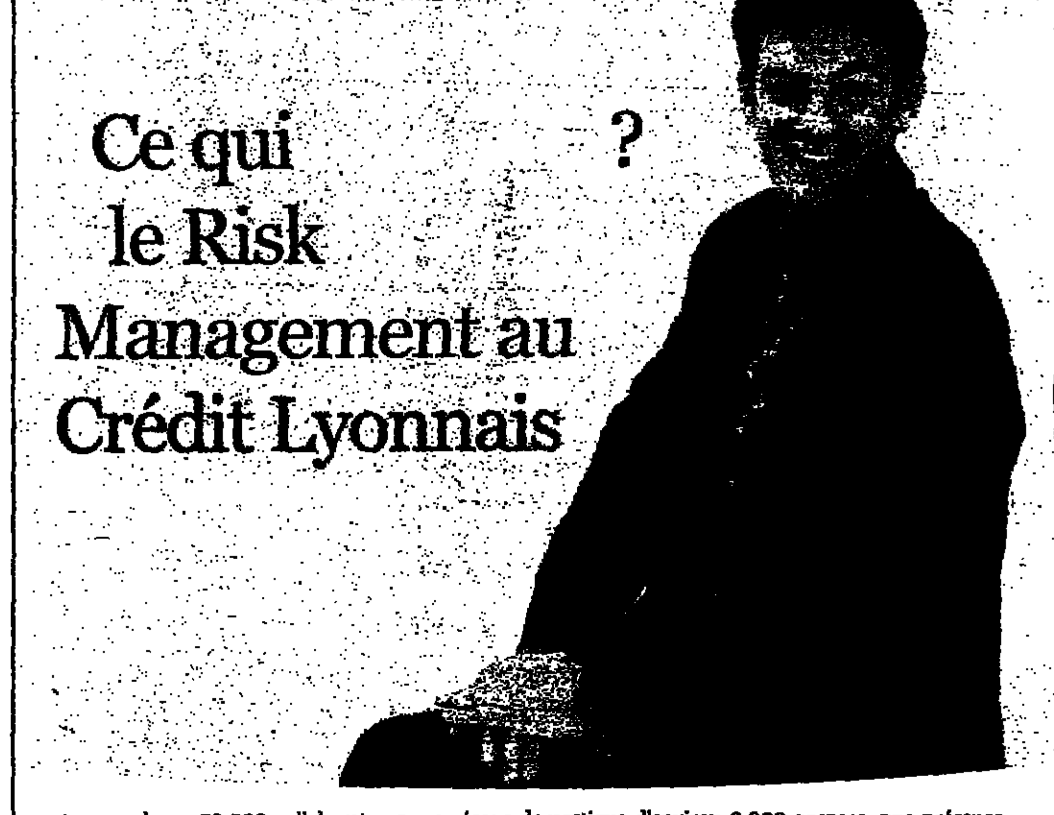
Merci d'adresser votre candidature, lettre, CV, photo et prétentions, *avant le 3 avril 1999 sous référence R.U.C-0299 à :*
MAIF - Service Gestion des Carrières
200 avenue Salvador Allende - 79038 Niort cedex 9

Analystes investissements financiers
(H/F)

Banque - L'un des plus importants groupes bancaires européens a décidé de créer *une nouvelle banque en France*, exclusivement dédiée à la clientèle de particuliers. Son approche globale et innovante de services de gestion patrimoniale et de portefeuille s'appuiera à la fois sur la banque de proximité (réseau *Paris/Province*) et sur la banque directe. Ce groupe recrute dès à présent **trois analystes juniors** et **un analyste senior** *pour la* Direction des investissements de son siège parisien. Placés sous l'autorité *immédiate du Directeur de cette division*, vous analyserez les rapports économiques, financiers et boursiers provenant de nos partenaires internes et externes, émettrez des recommandations d'investissement et *définirez les actions à entreprendre* en matière d'allocation d'actifs et de gestion de portefeuille. Vous vous positionnerez *comme un véritable conseil interne* des gestionnaires de patrimoine et des chargés de clientèle privée. Diplômés de *l'enseignement supérieur* (*université ou* grande école de commerce ou d'ingénieurs), parlant l'anglais et si possible l'allemand, vous avez acquis une première mais réelle expérience de la fonction, et *pour le poste senior environ 5 ans de pratique*, au sein du département des investissements/gestion d'actifs ou service de *recherche d'une banque ou d'une compagnie d'assurance*. Au salaire compétitif proposé s'ajouteront un bonus collectif et *individuel ainsi que d'autres avantages*, dont possibilité de voiture de fonction. Ecrire à Jean-Pierre ROUGIER - PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex, en précisant *impérativement la référence* 1026/JR/AI, votre rémunération annuelle brute, et pour les candidats issus du secteur bancaire, *votre classification actuelle.*

Global Recruitment





Avec quelque 50 000 collaborateurs, un réseau domestique d'environ 2 000 agences, une présence dans plus de 70 pays, nous comptons parmi les plus grandes banques françaises de rayonnement international. Dans le cadre des projets de renouveau de notre groupe, nous mettons en place une politique ambitieuse de Risk Management et recherchons notre

Responsable risques traitement des opérations H/F

Au sein de la Direction Centrale des Risques du Groupe, **vous êtes chargé de mettre en place et de piloter le système de suivi des risques liés au traitement des opérations pour l'ensemble du groupe.** En liaison *permanente* avec les Directions Centrales, vous animez et coordonnez la fonction et participez à la définition de la politique de risques et à l'optimisation des *moyens : mise en place d'une cartographie des risques identifiés, élaboration des principes directeurs*, consolidation et reporting régulier auprès du comité exécutif et des responsables des Directions Centrales. Enfin, vous communiquez, en interne et en externe, sur les projets et assurez une veille technologique.

De formation supérieure, parlant couramment anglais, une expérience d'au moins 15 ans dans la banque et/ou le conseil vous a permis d'acquérir la connaissance parfaite des organisations et des systèmes de *traitements des opérations bancaires, domestiques et internationales*. Par ailleurs, *vous maîtrisez* la conduite de projets d'envergure. Vous alliez un fort pouvoir d'investigation à une grande capacité *de synthèse et d'analyse. Votre personnalité affirmée et autonome, votre diplomatie ainsi que votre persévérance* vous seront indispensables pour mener à bien votre mission et évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 6372, à notre conseil Catherine Cloix, ALEXANDRE TIC, 176 avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

CREDIT LYONNAIS
NOUS VOUS DEVIONS UNE NOUVELLE BANQUE

Au cœur de l'économie
PARIS *auprès de chaque client*

Le Groupe C.N.C.A. confirme sa dynamique de succès et sa volonté d'être le moteur du développement du Crédit Agricole : 53 caisses régionales, 8 174 points de vente, 84 670 salariés. La Direction du marché des Particuliers et Professionnels recherche pour son service « Particuliers » un

CHEF DE PRODUIT HABITAT ET CONSOMMATION

Responsable de la ligne Produits, vous prenez en charge :
- le suivi, l'animation, le développement et la coordination en liaison étroite avec les Caisses Régionales ;
- la mise en marché, le S.A.V. et le suivi réglementaire des produits.

Véritable force de proposition, vous êtes à même de créer de nouveaux produits et d'élaborer un tableau de bord Crédits. Pour cela, vous avez une parfaite connaissance des produits de la concurrence.

De formation supérieure scientifique ou financière, vous justifiez d'une première expérience de plusieurs années dans le domaine des crédits et assurances.

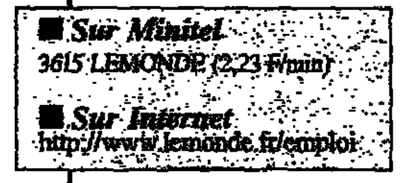
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) *sous référence* DRH/CS/SB/PA - 04/03 à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, Direction des Ressources [illegible] 75015 Paris

NC Communication

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le jeudi*



Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi

Carrières internationales

SPOT IMAGE est leader mondial sur le marché de l'information géographique issue de l'imagerie satellitale. Pour donner une impulsion nouvelle à son développement en Allemagne, elle recherche son

SPOT IMAGE

Responsable Commercial (H/F)

Allemagne

Rattaché au Directeur Commercial et basé en Allemagne, vous avez pour mission :

- de définir et mettre en œuvre une stratégie marketing ambitieuse et de qualité, pour promouvoir l'image et l'offre de la société,
- de prospecter et vendre en direct les produits et prestations de SPOT IMAGE auprès d'une clientèle très diversifiée : administrations fédérales ou locales, entreprises de haute technologie, bureaux d'études...

A 30/40 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou école de commerce), bilingue français/allemand et maîtrisant l'anglais, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la vente en Allemagne de produits et systèmes à fort contenu technologique, idéalement dans le secteur de l'information géographique.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle sous la référence LMS/573D à PEREIRE CONSEIL 1 rue Jacques-Jean Esquié - 31100 TOULOUSE.

E-mail : toulouse@pereireconseil.fr

Sixième sens



Comprendre les lignes de force de l'avenir. Et les anticiper. C'est ce que nous appelons le sixième sens. Tous nos collaborateurs partagent cette faculté d'analyse et de compréhension, atouts qui nous permettent d'atteindre de très hauts critères de qualité dans notre activité.

Nous recherchons des collaborateurs avec un petit plus

Toyota est le troisième fabricant automobile mondial! Près de 5 millions de voitures sont vendues dans plus de 150 pays! **Toyota** implante son Centre Européen de Design dans le Sud de la France, à Sophia-Antipolis (près de Nice). Ce centre, qui emploiera 30 à 40 salariés, a pour but d'accroître la gamme des modèles européens de Toyota. **Toyota possédera** ainsi 4 centres de Design dans le monde, les autres étant localisés au Japon et en Californie. Dans le but d'accéder à une position dominante, solide et reconnue sur le marché européen, **Toyota** veut doubler ses parts de marchés en Europe d'ici à 2005. Pour atteindre cet **objectif, Toyota** continue d'investir. Chez **Toyota**, une culture d'entreprise exceptionnelle permet au meilleur des cultures japonaise et européenne de se rejoindre. Les principes tels que la concertation, le travail d'équipe et l'effort constant pour l'excellence et l'innovation sont valorisés.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons un (m/f)

Chef d'Etablissement (ref. CE/LM)

Pour le Centre Européen de Design Toyota NICE/SOPHIA-ANTIPOLIS

Responsabilités: le Chef d'Etablissement reportera à M. Tadao Otsuki, Vice President du Centre de Design et d'autre part, à la Direction Européenne à Bruxelles. Sa mission majeure sera d'orchestrer l'implantation et le développement du site de Sophia-Antipolis. Il sera assisté d'une équipe de 5 collaborateurs. En tant que représentant de cet établissement, il assurera une fonction de liaison entre les directions européennes, Toyota Motor Corporation et le Centre Européen de Développement de Design.

Fonction ressources humaines • Recrutement des nouveaux employés • Evaluation et gestion des performances • Relations sociales • Traitement des payes • Administration du personnel • Formation
Responsabilité des questions juridiques
Fonction direction financière • Responsable de la partie financière • Responsable de la comptabilité
Fonction Administration Générale • Sécurité des biens et des personnes • Acquisition de services • Règles et procédures.

Le Chef d'établissement suivra un stage de formation de 6 mois auprès de la Direction Européenne à Bruxelles afin de se familiariser avec les méthodes de travail Toyota.

Nous recherchons: • un candidat âgé de 30 à 40 ans et maîtrisant parfaitement l'anglais • diplômé d'études supérieures, il possède une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire, avec de préférence une expérience R.H. • il est issu d'une PME ou d'une filiale d'un grand groupe du Sud de la France • il connaît bien la "culture locale", tout en étant familiarisé avec les méthodes et les procédures des compagnies internationales • il possède une personnalité affirmée. Doté d'un solide savoir-faire relationnel, il fait preuve de la souplesse et de l'adaptabilité indispensables à un environnement multiculturel.

Nous proposons: • l'opportunité d'occuper une fonction intéressante et variée dans un nouvel établissement appartenant à un grand groupe international • une rémunération motivante et un véhicule de fonction • un très bel environnement de travail (avec vue sur la baie de Nice !).

Si vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière, répondez à ce challenge unique et motivant et adressez votre C.V. (en anglais) à notre Conseil en Ressources Humaines: **Alexandre Tic**, à l'attention de Madame Michelle Turchetto, 455 Promenade des Anglais, Immeuble Amérique, 06299 Nice Cedex 3 - France. Fax : 04.93.21.05.27. E-mail : michelle.turchetto@alexandretic.com



TOYOTA MOTOR EUROPE
MARKETING & ENGINEERING SA/NV
Anticipating the future

Marketing - Communication

Médias & Régies Europe (Groupe Publicis) recherche sur PARIS des



COMMERCIAUX

1ère expérience en CDI

De niveau Bac+2 / Commerce, vous bénéficiez d'une 1ère expérience dans la vente d'espace publicitaire.

Vous aurez la responsabilité, au sein d'une équipe, d'un portefeuille de clients (agences spécialisées en Communication Ressources Humaines, cabinets de recrutement, annonceurs) sur une rubrique d'offres d'emploi d'un titre de presse professionnelle de premier plan.

Ces postes de "Chef de Publicité" demande un véritable tempérament commercial : sens du conseil, pugnacité, force de conviction.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence CP03/99 à :

Médias & Régies Europe, Patrick Puissant
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS Cedex 08.

HACHETTE Livre

DIRECTEUR EDITORIAL LANGUES VIVANTES

Responsable des ouvrages d'enseignement secondaire et supérieur en langues vivantes, vous élaborez la politique éditoriale de vos collections et en garantissez la bonne réalisation.

En étroite collaboration avec le milieu de l'enseignement, vous assurez le choix des auteurs et négociez leur contrat.
Encadrant plusieurs responsables de projets, vous organisez et supervisez leurs travaux dans le cadre de la politique éditoriale et budgétaire définie.

De formation supérieure, vous parlez parfaitement l'anglais et maîtrisez, si possible, une ou deux autres langues. Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, acquise dans le domaine des langues vivantes et/ou de l'édition scolaire.

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. EDL à C. LAMY, HACHETTE LIVRE - 43 Quai de Grenelle - 75905 Paris cedex 15.

PRO BTP, le groupe de protection sociale du Bâtiment et des Travaux Publics est la première entreprise française sur son secteur d'activité : Retraite, Prévoyance, Santé, Tourisme, Assurances... Nous sommes 3600 personnes et collectons 25 Milliards de Francs par an.

Rédacteur en Chef

Nice

Au sein de la Direction de la Relation avec l'Adhérent (430 000 entreprises et 3 millions de particuliers), vous êtes responsable de la presse d'entreprise (journal pour 900 000 abonnés et périodiques), de la communication institutionnelle et du plan média. Avec votre équipe composée de 7 personnes, vous contribuez à renforcer l'image de marque de l'entreprise et à valoriser nos services.

A 28-32 ans, de formation supérieure en communication (Celsa, CFPJ, IEP...), vous disposez d'une première expérience d'édition acquise en agence ou en entreprise.

Votre implication et vos qualités seront déterminantes pour l'évolution de votre carrière.

Merci de nous adresser votre CV avec lettre manuscrite en mentionnant la référence 1643M à notre conseil POSITIS, 25 rue Lauriston 75116 PARIS

La protection des bâtisseurs



FILIALE DU GROUPE ROCHEFORTAISE COMMUNICATION

ANACOM
VOTRE DISCOURS A LA PAROLE

Spécialisée dans les études et la mise au point des communications d'entreprises, ANACOM souhaite renforcer son équipe de collaborateurs permanents (11) pour poursuivre son développement (CA 1997 : 5,4 MF, 1998 : 7,5 MF)

Vous avez actuellement 3 ans d'expérience minimum en institut d'études.
Vous avez vocation à occuper un poste de directeur d'études sous un an.
Nous recrutons 3 chargés d'études senior à fort potentiel

2 chargés d'études sémio-linguistiques senior

- Analyse du discours et de l'énonciation, analyse du textuel et du visuel, compétence en analyse multimédia appréciée.

1 chargé d'études qualitatives et quantitatives senior

- Entretien, animation de groupes, techniques quantitatives.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) en précisant le poste choisi à ANACOM - 18 rue Séguier 75006 PARIS.

Filiale d'un groupe de publicité, spécialisée en communication de ressources humaines, recherche pour son département annonces presse les garants de la qualité de ses textes.

Correcteurs *bilingues (h/f) - Temps partiel*

Vous maîtrisez parfaitement la langue française et ses subtilités. Pour vous, l'orthographe est un automatisme et les règles de la ponctuation et de la syntaxe font loi. Votre connaissance du logiciel Xpress sur Macintosh vous suffit pour ouvrir, corriger et imprimer un document. Rigueur, rapidité, souplesse et esprit d'équipe sont les qualités indispensables pour réussir dans ces postes. Une formation littéraire confirme votre crédibilité.

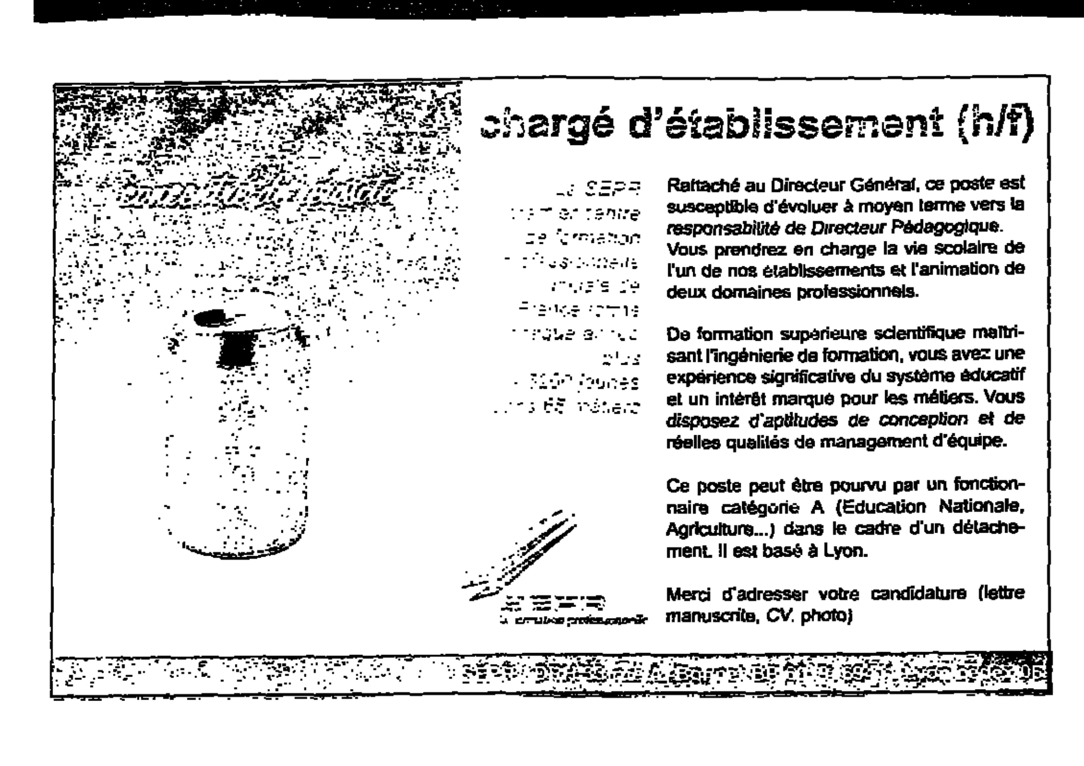
La maîtrise de l'anglais est indispensable, une autre langue serait un plus (allemand, espagnol, italien).
Horaires : 9h - 15h ou 15h - 21h.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence 82460 à Press Emploi, BP 513, 75423 Paris Cedex 09.

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux



chargé d'établissement (h/f)

Rattaché au Directeur Général, ce poste est susceptible d'évoluer à moyen terme vers la *responsabilité de Directeur Pédagogique*. Vous prendrez en charge la vie scolaire de l'un de nos établissements et l'animation de deux domaines professionnels.

De formation supérieure scientifique maîtrisant l'ingénierie de formation, vous avez une expérience significative du système éducatif et un intérêt marqué pour les métiers. Vous *disposez d'aptitudes de conception* et de réelles qualités de management d'équipe.

Ce poste peut être pourvu par un fonctionnaire catégorie A (Education Nationale, Agriculture...) dans le cadre d'un détachement. Il est basé à Lyon.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo)



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, MAISON POUR TOUS, proche banlieue Ouest de PARIS, (78), recherche son

DIRECTEUR (H/F)

- À 30 - 45 ans, de formation Bac+3 (DEFA ou DEDPAD), vous avez une expérience réussie dans un poste similaire d'encadrement au sein d'une association.
- Homme de terrain, en contact direct avec les jeunes et le public, vous êtes familiarisé avec les diverses formes d'expression musicales et artistiques.
- Enthousiaste, entreprenant, autonome et organisé vous avez un sens profond de la pédagogie et des attentes des jeunes.
- En étroite collaboration avec le Président, votre mission consistera à assurer la gestion administrative et financière, à animer et développer la vie de l'Association (coordination et développement des activités, programmation...) et à en assurer la promotion locale et régionale.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, prétentions et lettre manuscrite) en précisant la réf. M9602 à Gérard LACOURT, Cabinet I.A.G.E. Burospace, 91571 BIEVRES CEDEX





La ville de Clichy-la-Garenne (48 000 habitants), crée par voie statutaire le poste

DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Vous coordonnerez et dirigerez les domaines d'activités accueil des publics (affaires générales et Etat-Civil, service intérieur, archives-documentation) et prévention et sécurité (police municipale, maison du citoyen, correspondants de nuit, mairies annexes).
Vous jouerez un rôle moteur et déterminant dans la mise en œuvre des politiques de citoyenneté, sécurité et libertés publiques définies par le contrat local de sécurité.

Pour accéder à ce poste, il est indispensable d'avoir acquis une expérience diversifiée dans ces domaines d'activités, fondée sur de solides compétences juridiques, de prouver une réelle capacité d'encadrement et d'animation d'actions transversales. Vos capacités d'organisateur, de réalisateur et votre sens de la négociation seront parmi les critères déterminants du choix.

Ce poste du **cadre d'emploi des attachés-directeurs** est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat.

FC Conseil — Recherche et Evaluation de Cadres et Dirigeants

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner au 01 42 66 66 05 ou d'adresser **avant le 16 avril**, *votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous référence CSO99017M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.* E-mail : fcconseil@fcconseil.fr



VILLE DE GAP
(Hautes-Alpes)
36 500 habitants surclassée 40 à 80 000

Dans le cadre de la réorganisation de son service des Transports Urbains

RECRUTE

UN DIRECTEUR - CHEF D'EXPLOITATION DU SERVICE DES TRANSPORTS URBAINS

(Contractuel rémunéré sur la grille d'Ingénieur Subdivisionnaire)

❑ **MISSIONS :** *Placé directement sous l'autorité hiérarchique du Maire-Adjoint chargé de ce secteur et de l'Ingénieur en Chef,* responsable de la Division Voirie (Voirie, Ordures Ménagères, Atelier mécanique, Transports).
Ses missions seront les suivantes : - Mise en place de la nouvelle structure des Transports Urbains - Direction, animation, coordination des activités des transports urbains de la Ville - Responsabilité du compte d'exploitation, des recettes/dépenses, des engagements, des recouvrements de créance et du paiement des fournisseurs - Animation, gestion, coordination des activités du personnel du service en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines - Mise en place d'actions d'information et de promotion du service en direction de la clientèle - Compte-rendu régulier auprès de la municipalité de l'activité de son secteur, des ses problèmes et solutions, de toute information devant contribuer à son développement.

❑ **PROFIL :** - Expérience professionnelle sur un poste similaire exigée - Titulaire de l'attestation de capacité "Transports Urbains" - Excellente perception de la logistique des transports - Réelle aptitude à l'encadrement, sens des relations humaines, de la négociation et de l'organisation - Sens prononcé des relations publiques avec les Elus et les usagers et plus généralement l'ensemble des partenaires de la Collectivité.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Directeurs Régionaux

Placés sous la responsabilité du Directeur Général du CNFPT, correspondant régional de l'établissement, vous impulserez l'ensemble des activités relatives au développement des compétences des personnels territoriaux et à l'emploi.

Apte à conduire une analyse stratégique des besoins des collectivités territoriales, décliner les orientations nationales en objectifs opérationnels, fédérer les équipes autour d'un projet commun, vous serez garant du respect des règles unitaires de gestion interne de l'établissement.

Vous développerez tant avec les services centraux, qu'avec les 28 délégations et les 4 écoles, des méthodes et procédures de travail en commun.

Votre expérience significative sur des fonctions de dirigeant territorial vous a conduit à développer des compétences en conduite de projets, en organisation et méthodes, en management d'équipe et vous a donné la capacité d'intégrer et d'animer un réseau de responsables territoriaux, élus, partenaires institutionnels locaux.

Les postes proposés, sur des localisations géographiques à définir, *sont ouverts à des fonctionnaires territoriaux ou d'Etat de niveau Administrateur.* Ils sont à pourvoir par détachement sur emploi fonctionnel assimilé à Secrétaire Général des villes de 40 à 80 000 - 80 à 150 000 - 150 à 400 000 habitants selon les délégations, pour une durée maximale de 5 ans, et conditionnés à une mobilité géographique à l'issue de cette période.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) à Monsieur le Président du CNFPT, Direction des Ressources Humaines, 10/12 rue d'Anjou, 75381 PARIS cedex 08.

Budget 1,3 MDF
1720 agents permanents
10 000 intervenants
pour
28 Délégations
Régionales
4 écoles nationales



CENTRECO
Agence de développement économique de la région Centre,
recherche

DIRECTEUR

A la tête d'une équipe de 5 collaborateurs, vous assurerez des missions d'évaluation, d'information et de promotion économique de la région. Vous animerez et organiserez sur le terrain des relations suivies avec les développeurs qui participent à la mise en œuvre de la politique régionale.

Homme de relations publiques et de communication déjà expérimenté dans le développement économique des Collectivités Locales, parlant couramment l'anglais, vous avez entre 30 et 35 ans et :
- une formation supérieure Grande Ecole ou Université.
- une expérience de terrain du développement local et du travail en réseau avec les acteurs locaux.

FC Conseil — Recherche et Evaluation de Cadres et Dirigeants

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation avant le **6 avril** sous référence CDE99032M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS
e-mail : fcconseil@fcconseil.fr



La Ville de BESANCON (Doubs),
Capitale de la Région Franche-Comté, 120 000 h., et pôle de compétences en microtechnique, automatisme, robotique, découpage et génie bio-médical
recrute pour renforcer l'activité de son service ECONOMIE, EMPLOI, TOURISME,

UN CADRE A

Chargé de la prospection industrielle et tertiaire

Au sein d'une équipe de dix personnes, vous serez chargé(e) d'initier et de suivre les dossiers de prospection. Vous assurerez l'ingénierie complète des projets avec les partenaires locaux.

De formation supérieure et maîtrisant l'anglais, vous justifierez d'une expérience professionnelle :
- soit d'économiste avec une réelle ouverture sur les pratiques du développement local
- soit généraliste avec une connaissance du monde de l'entreprise.

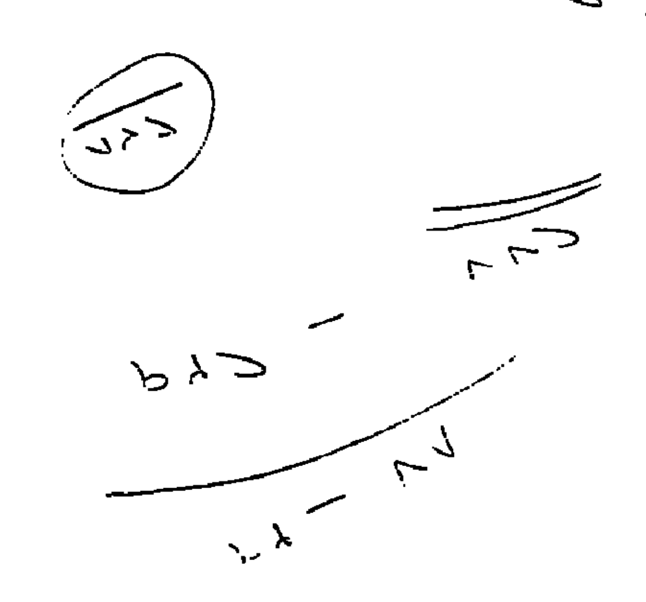
Vous posséderez une capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse et ferez preuve d'initiative et de capacité de travail en équipe.

Recrutement statutaire : par voie de mutation, détachement ou sur liste d'aptitude (cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs territoriaux) rémunération et primes statutaires + prime annuelle

ou Recrutement contractuel : salaire à négocier. Dans ce cas, le candidat précisera ses prétentions.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Ressources Humaines - Tél. : 03.81.61.50.50 poste 5229 ou 5052.

Lettre de motivation, avec CV, photo d'identité, copie des diplômes et dernier arrêté relatif à la situation administrative, à adresser à *Monsieur le Maire, Service des Ressources Humaines,* Bureau Recrutement Formation - 2 rue Mégevand - 25034 BESANCON Cedex, **au plus tard le 15 avril 1999.**



Le monde des cadres

Pour le lancement d'un journal hebdomadaire, un grand groupe de communication recrute les membres de son équipe de rédaction :

Rédacteur en chef H/F

Une solide expérience, un excellent relationnel et des références de haut niveau dans les domaines du spectacle et de la culture, une approche attentive et positive de la consommation comme de la vie sociale et pratique, telles sont les qualités que nous attendons. Vous devrez également avoir une bonne expérience de la presse hebdomadaire, savoir gérer et animer une équipe rassemblée pour le lancement de notre magazine de grande diffusion.

Rédacteur en chef adjoint H/F

Animateur efficace, pragmatique et concret, vous vous verrez confier la responsabilité de coordonner la réalisation d'un hebdomadaire. Des qualités d'écriture et une bonne maîtrise technique des étapes de fabrication sont indispensables.

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser votre CV, photo et lettre manuscrite d'intention, en précisant la référence AP/0399 et le poste choisi, à Verbe Consumer, 75 rue des Plantes, 75014 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

Si l'animation de groupes professionnels vous intéresse...

PARIS

Interprofession du secteur de l'agroalimentaire, nous recherchons notre

Directeur

En relation avec le President, vous êtes le garant de la mise en œuvre et du fonctionnement du plan strategique defini par le conseil d'administration. A l'ecoute du marche, vous pilotez et coordonnez les actions necessaires a une bonne vision du marché, gérez les budgets de promotion des produits, defendez et faites appliquer les accords interprofessionnels.

A la fois ferme et diplomate, vous saurez, par votre sens du dialogue, être notre ambassadeur aupres des instances (ministeres, instances européennes, groupes de pression...). Interlocuteur privilegié des professionnels, vous êtes parfaitement à l'aise pour développer avec eux une relation etroite.

A 30/40 ans, de formation superieure (commerciale ou agro), vous avez envie de vous investir dans une mission stratégique et terrain ambitieuse. Votre expérience vous a permis d'acquerir les competences et les qualités nécessaires a la gestion de dossiers sensibles et d'apporter des solutions concretes. Sens de l'écoute, volonté et charisme seront vos meilleurs gages de reussite pour exercer pleinement cette fonction. La pratique courante de l'anglais est necessaire.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Bertrand de Prémonville, CAPFOR, 70 rue Boileau, 69006 Lyon, qui vous garantit une totale confidentialité.



Consultez nos offres d'emplois sur http://www.capfor.com



Suite à la nomination de George Walker en tant que Directeur Général de l'Organisation du Baccalauréat International, le poste de

ECIS

Directeur Général

de la Fondation de l'Ecole Internationale de Genève Suisse

est mis au concours, avec entrée en fonctions dès que possible.

L'Ecole (2900 étudiants; du pré-primaire au diplôme de fin d'études secondaires; plus de 100 nationalités; langues d'enseignement anglais et/ou français) fondée en 1924, est un leader dans le développement de l'éducation internationale; elle sert de référence pour d'autres écoles internationales à travers le monde.

Les postulants doivent être des managers aguerris et confirmés dans le domaine de l'éducation et posséder les qualifications et le potentiel leur permettant de jouer un rôle majeur dans l'éducation internationale. Le(la) candidat(e) sélectionné(e) devra avoir une très bonne maitrise de l'anglais et, idéalement, une excellente connaissance du français, ou inversement.

Des détails plus précis ainsi que le formulaire de candidature (indispensable) se trouvent sur le site internet d'ECIS www.ecis.org ou peuvent être obtenus auprès de:

T Michael Maybury
ECIS, Box Geneva,
21 Lavant Street, Petersfield,
Hants. GU32 3EL, England
Tel: +44(0) 1730 268244; Fax: +44(0) 1730 267914
e-mail: senioradmin@ecis.org

Prière d'adresser les candidatures à ECIS avant le 9 avril 1999.

UK Employment Agencies Licence No. SE 6433

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION ANGEVINE (AURA)

Recrute **UN(E) URBANISTE-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)**

Collaborateur principal et direct du Directeur, vous devrez, sous son autorité, assumer les responsabilités et missions suivantes :

- **Administratives**
  - *gestion, au quotidien, du plan de charge de l'Agence et des relations avec le personnel*
  - *mise au point des contrats avec les partenaires et clients*
  - *mise au point d'une comptabilité analytique : gestion et suivi de celle-ci*
- **Techniques**
  - *réflexions prospectives d'aménagement global*
  - *réalisations des études POS et gestion des procédures, ce qui suppose des compétences juridiques*
  - *études d'urbanisme et d'aménagement sectorielles*

Profil :
Professionnel de l'urbanisme habitué au travail en équipe et au management, disposant d'une solide expérience dans le domaine des études et d'un bon relationnel permettant de gérer, sous l'autorité du Directeur, (du Président et du Conseil d'Administration), l'organisation du travail et les relations avec le personnel, les partenaires et clients.

Dépôt des candidatures : *Avant le 27 Mars 1999.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitæ **avec photo** et prétentions, à l'attention de **Monsieur le Président de l'AURA - 83, rue du Mail - 49100 ANGERS, (mention "PERSONNEL") - Fax : 02.41.05.51.79**

CADRES COMMERCIAUX SUPERIEURS

POUR PRESTATAIRE COMMERCIAL SUR INTERNET

APPUI FINANCIER IMPORTANT - MARCHE EN FORTE CROISSANCE - DROITS PREFERENTIELS DE SOUSCRIPTION

Ceci est l'occasion d'entrer dès le début dans une grande société Internet.
Nous représentons un nouveau prestataire du commerce global d'avant-garde par Internet, qui dispose d'un substantiel appui financier. Ses produits desservent un marché en pleine expansion et cette société entend affirmer sa présence dans toute l'Europe. Pour ce faire, elle recrute actuellement des équipes de haut niveau dans les grands centres européens, pour que celles-ci participent activement à sa croissance.

Nous recherchons des cadres commerciaux supérieurs dotés des plus hautes compétences, dynamiques et décidés à réussir. Nous sommes en mesure de leur proposer d'excellentes opportunités de carrière et perspectives de rémunération.

Les candidats retenus auront un solide dossier de réussite commerciale, de préférence dans les secteurs de la technologie, de l'informatique ou des communications.

Ils parleront couramment l'anglais.

Veuillez vous adresser immédiatement à la **Freshman Consultancy** à Londres, en téléphonant au +44 171 600 9232, ou par fax au +44 171 600 9233 ou encore par email: ip@freshman.co.uk

LES ENTRETIENS AURONT LIEU A PARIS LES 30 ET 31 MARS 99

The Freshman Consultancy, 6th Floor, 56-60 Greshman Street, Londres EC2V 7BB, Angleterre.

Dirigeants

Directeur Commercial International

Société française de fabrication et de commercialisation de matières premières destinées à la parfumerie, en fort développement sur un marché international, recherche son

Au sein du Comité de Direction, vous définissez la politique commerciale par rapport à la stratégie produits/clients de l'entreprise. Vous élaborez la stratégie de développement de l'entreprise particulièrement en Asie et aux Etats-Unis. Vous avez la responsabilité d'animer, former et développer une équipe de 4 commerciaux et vous organisez l'administration des ventes et le service client. Vous prenez directement en charge le suivi de certains grands comptes.

De formation école de commerce ou ingénieurs, vous avez une expérience d'au moins 10 ans dans le secteur parfumerie, chimie ou agroalimentaire, dans le cadre d'une activité "business to business".

Vos responsabilités actuelles de direction commerciale ont confirmé vos qualités de manager et d'organisateur, et vous êtes avant tout motivé par le développement commercial. Vous êtes bilingue anglais et disponible pour des déplacements fréquents.
Evolution très motivante à moyen terme.
Le poste est basé dans le sud-est de la France (Grasse).

FRANCE
EURO SELECTION

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence 270 à : EUROSELECTION - 3, rue Troyon - 75017 Paris.

Direction du service à la clientèle
Responsable fonctionnel

Nantes - Etablissement financier, filiale d'un groupe bancaire de premier plan, recherche le responsable fonctionnel pour sa direction du service à la clientèle particuliers. Rattaché au directeur du service à la clientèle et responsable d'une équipe de 6 personnes, il aura pour mission de concevoir et de mettre en place de nouvelles politiques en vue d'améliorer le service à la clientèle et d'appuyer les équipes opérationnelles en relation avec les clients. De formation supérieure, idéalement ingénieur et IAE, le candidat recherché aura une expérience d'au moins 5 ans de pilotage de projets, soit dans une entreprise du tertiaire, soit dans un cabinet de conseil en organisation avec une première expérience, si possible d'animation d'équipe. Ecrire en précisant la référence 1022/DB/RF à Madame Dominique BAUD-BERTRAND - PA CONSULTING GROUP - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **nacera.bagach@pa-consulting.com** ou en remplissant notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-jobworld.com**

Global Recruitment

PA Consulting Group

Le monde des cadres

Martine, maman de Victor :
"L'été des ses 7ans, Victor a installé dans le jardin un "vélocross". Aujourd'hui, ses nièces et neveux pédalent encore sur le même parcours"

Bouygues Telecom
Victor
Consultant

Tempérament. La réussite du plus détonnant des acteurs de la téléphonie mobile en France tient en un mot. Rien d'étonnant si nos collaborateurs ont su séduire, en moins de trois ans, plus d'un million et demi de clients - un record européen de croissance commerciale. Et rien d'étonnant si Victor a rejoint les équipes Bouygues Telecom.

Consultant Process et Productivité

Nos objectifs et la constante progression de notre parc clients nous imposent une réflexion permanente sur nos services et leurs coûts. A ce titre et en collaboration avec le management des centres d'appels, vous travaillez sur l'amélioration de la qualité de nos processus (ventes de services, fidélisation, facturation) en prenant en compte la réduction des coûts. Ainsi, vous participez à l'élaboration de la stratégie, analysez les points forts et faibles de nos process et conduisez les actions de benchmarking. Vous initiez et pilotez des projets majeurs que vous mettez en place. Par ailleurs, vous animez un projet d'amélioration en continu de nos méthodes.
Issu d'une formation supérieure (ESC, Sciences Po...), vous souhaitez valoriser votre expérience dans la gestion de grands projets au cœur de notre entreprise. Créativité et sens du client sont autant d'atouts pour réussir votre mission et évoluer rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence FDU/CPP/LM à Bouygues Telecom - Département RH Direction Clients, ZAC du Parc, 93 rue Nationale, 92530 Boulogne-Billancourt.
Bouygues Telecom recrute : www.bouyguestelecom.fr



Bouygues Telecom
Vous avez du tempérament, nous l'affirmons.

Votre expérience du dialogue social, pour : conseiller, gérer, animer.

aract ILE DE FRANCE
L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, (ANACT). Établissement Public recherche son :

Directeur H/F

Région ILE de FRANCE

Sur délégation du Conseil d'Administration, et en liaison fonctionnelle avec le Directeur Général de l'ANACT, vous avez en charge l'activité régionale dans le respect des engagements contractuels vis à vis des partenaires financiers (ÉTAT, Région...).

Vos principales missions portent sur :
- le développement des différents projets (temps de travail, santé et travail, technologie de l'information...),
- l'animation d'une équipe de consultants,
- l'animation du réseau institutionnel,
- la représentation active auprès des partenaires sociaux,
- la gestion du budget.

De formation supérieure (Bac + 5 minimum, Ingénieur, GRH, Droit du Travail, Économie, Sociologie), vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 10 années comme Responsable ou Consultant en entreprises, collectivités, associations.

Vous avez une parfaite connaissance du milieu institutionnel (État, collectivités locales...) et de l'environnement PME, PMI, et vous avez acquis de réelles compétences en gestion, management d'équipe et communication.

Votre sens du dialogue social, votre esprit d'analyse, votre capacité d'innovation et de conviction font de vous le candidat attendu.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence CM 9023 à PROFIL - Yves BAILLIET - 132, cours Charlemagne - 69002 LYON - Email : profil@profil-rh.com.



PROFIL
CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES



PASSIONNÉS D'AÉRONAUTIQUE
Il y a des passions qui deviennent un métier



Leader sur le marché des jets d'affaires haut de gamme, nos ventes sont en pleine croissance et nous renforçons notre équipe de **Représentants Support Clients.**

Notre mission est de satisfaire nos clients par une utilisation optimale de leurs FALCON. Les Représentants Support Clients maintiennent un lien pérenne et personnalisé avec chacun de nos clients. Responsables d'un portefeuille de clients, ils sont en contact permanent avec eux et leur rendent visite régulièrement. Ils connaissent leurs besoins, leurs soucis tout comme leurs motifs de satisfaction. Et chez DASSAULT AVIATION, ils sont leur interface.
Cette fonction, après une formation spécifique, sera proposée à des passionnés d'aéronautique ingénieurs ou de niveau équivalent expérimentés.
Naturellement, ils parlent anglais couramment. Il leur faudra surtout de grandes qualités relationnelles, de la disponibilité et beaucoup d'autonomie. *Ces postes sont basés en Région Parisienne.*

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV, sous référence 904/M à **CLEAS** - International Human Resources *Consultants - 6 place de la République Dominicaine* 75017 PARIS. E-mail : cleas@infonie.fr

L'INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE HAUTE-NORMANDIE recrute pour son INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (situé près de Rouen) :

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

Il ou elle devra :

soit avoir exercé pendant 12 années une activité professionnelle dans le champ du travail social dont 5 ans en charge d'un service comprenant l'encadrement de personnel.

Diplômes exigés : Diplôme Supérieur du Travail Social ou un diplôme en travail social de niveau III et un diplôme de 3ème cycle.

Soit posséder une ancienneté professionnelle de 10 ans dans un centre de formation du travail social dans l'exercice de l'une des missions suivantes : formation pluri-professionnelle de travailleurs sociaux, ou recherche, ou animation des milieux professionnels de l'action sociale, dont 5 ans en charge d'un service comprenant l'encadrement de personnel. Il est exigé un diplôme de 3ème cycle.

Pour obtenir un dossier de candidature, écrire à :

Monsieur le Président - I.D.S. Service des Candidatures route de Duclair - B.P. n°5 - 76380 CANTELEU

Les dossiers de candidatures devront parvenir au plus tard le 6 avril 1999.



Notre atout :
notre appartenance à un important groupe immobilier leader en France

Responsable de programmes h/f

Rattaché au Directeur de Programmes, vous aurez la responsabilité de plusieurs *programmes de logements en accession à la propriété : élaboration, montage et* gestion de l'opération sur les plans technique, financier, juridique et commercial.
Vous préparerez les appels d'offres, assurerez les discussions et négociations avec les différents intervenants (politiques, collectivités locales, mairies, particuliers...), organiserez le suivi de la réalisation et les relations avec la clientèle.
Vous êtes ingénieur de formation, avec des connaissances en gestion/finance, et possédez une expérience réussie de 2 ans minimum de la maîtrise d'ouvrage dans le domaine du logement.
Votre excellent relationnel, vos qualités de négociateur et votre capacité d'écoute sont autant d'atouts qui retiendront notre attention. Autonomie et esprit d'équipe sont indispensables pour réussir cette mission.
Pour ce poste basé en Ile de France, un véhicule personnel est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 141507, à EURO RSCG Futurs - 162, rue de Rivoli - 75001 PARIS, qui transmettra.

edhec



EPSCI ESSEC

ESCP

ESSEC

ETP

INTERMINES

Supélec

TELECOM PARIS



en partenariat avec Le Monde



De votre *Carrière*

« Du 21 au 23 juin 1999, EMDS organise en partenariat avec 10 Grandes Ecoles et Universités françaises son 49ème événement de recrutement à Paris » :

« CAREER FUTURES FRANCE »

Vous reconnaissez-vous dans ce profil ?
- **Bac +4/+5**
- **Bilingue Français-Anglais**
- **Entre 2 et 7 ans d'expérience professionnelle**
- **Mobile**

Candidats présélectionnés, venez rencontrer pendant deux jours les grandes entreprises françaises et internationales.

Adresser dès aujourd'hui votre candidature à :

EMDS Consulting, Career Futures France,
10 Place de la Madeleine 75008 Paris.
Tél : 01 44 50 17 05 ou par Fax au 01 44 50 17 01.
Email : cff@emds.net www.emdsnet.com/cff

